Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13255 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 10 SEPTEMBRE 1987

La diplomatie discrète et P.-A. Albertini

La classe politique française a toujours du mal à garder la mesure. On en a un nouvel exemple avec la polémique qui se développe depuis plusieurs jours autour de l'affaire Albertini, du nom de ce jeune coopérant condamné à quatre ans de prison en Afrique du Sud, et qui vient de faire l'objet d'un échange de prisonniers : bon gré mal gré, Pierre-André Albertini, qui n'en demandait sans doute pas tant, a été transformé en héros par la propagande du Parti communiste, tandis que des voix s'élèvent à droite et à l'extrême droite pour dénoncer en ce placide jeune homme un dangereux terroriste.

La vérité est plus simple. L'affaire Albertini n'est pas une nouvelle affaire Dreyfus : le coopérant, qui n'est pas communiste, contrairement à ses parents, enseignait dans une université noire du Ciskei, l'un de ces bantoustans sud-africains théoriquement indépendants mais, en fait, totalement contrôlés par le pouvoir blanc de Pretoria. Il a vécu là une expérience incontestablement éprouvante pour tout individu qui n'a pas atteint des sommets de cynisme et d'indifférence, et c'est tout naturellement qu'il s'est lié d'amitié avec des militants anti-apartheid.

Certains d'entre eux avaient décidé que leur combat passait par la lutte armée. A-t-il alors été utilisé ou a-t-il agi en connaissance de cause ? C'est à lui de le préciser, s'il le juge bon ; toujours est-il qu'il a été arrêté pour avoir transporté des armes et de l'argent dans une voiture équipée de caches. S'il n'a pas été jugé pour cet acte, c'est à la suite de tractations avec l'accusation dont le droit sud-africain – tout comme le droit anglo-saxon – a le secret : les autorités voulaient essentiellement qu'Albertini témoignât contre ses amis noirs, ce qu'il a finalement refusé de faire, d'où sa condamnation à quatre années de prison.

Même si Albertini a violé le devoir de réserve auquel il est administrativement astreint, le gouvernement français avait le devoir de venir à son secours. Contrairement à ce qu'a prétendu le Parti communiste, celui-ci l'a fait sans lésiner sur les moyens, mais dans la discrétion, ce qui est souvent dans ce genre d'affaire une condition de la réussite. Ce n'est pas la campagne du PC qui a fait céder Pretoria ; la libération d'Albertini est plutôt due au talent de plusieurs diplomates français qui ont su nouer les fils d'une négociation complexe et profiter de la volonté sud-africaine de se débarrasser de deux prisonniers finalement encombrants en échange d'un de leurs officiers, détenu en Angola. La volonté de l'Angola et du Mozambique – deux pays dont la situation est particulièrement critique – de se rapprocher de certains pays occidentaux a fait le reste.

Le dénouement de l'affaire Albertini est-il aussi le reflet d'une modification des données de la question d'Afrique australe ? Certainement pas, si l'on a en tête l'obstination suicidaire avec laquelle les dirigeants sud-africains s'accrochent à l'apartheid. Peut-être, si l'on raisonne en termes beaucoup moins radicaux et si l'on pense en particulier aux relations de l'Afrique du Sud avec les régimes d'Angola et du Mozambique et à la question de Namibie.

L'affaire prouve, en effet, que Pretoria n'est pas totalement insensible à la crainte d'un isolement diplomatique complet et au poids des sanctions. Les gouvernements occidentaux ne doivent jamais l'oublier. L'apartheid est un drame historique complexe qui concerne tous les hommes de bonne volonté, mais sa solution ne passe pas forcément par la violence et certainement pas par des polémiques franco-françaises qui manquent étrangement d'envergure.

(Lire nos informations page 4.)

Avant le référendum en Nouvelle-Calédonie

Vingt mille caldoches célèbrent une «fête de la liberté»

Les partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République se sont mobilisés, le mercredi 9 septembre, à Nouméa : vingt mille personnes environ se sont rassemblées pendant plus de trois heures pour entendre différents discours entrecoupés de spectacles. A quatre jours du référendum, le camp « loyaliste » a ainsi réussi à ravir au FLNKS le devant de la scène, au moment où M. Chirac venait de reprocher aux chaînes de télévision de faire la part trop belle aux indépendantistes.

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

« *Trouver des images* » : telle était l'obsession du camp anti-indépendantiste depuis que le FLNKS était parvenu à convaincre du caractère non violent de son action, depuis que les scènes du matraquage du 22 août sur la place des Cocotiers avaient provoqué, en métropole, l'effet que l'on sait. « *Trouver des images* » pour regagner le terrain perdu dans la bataille de la communication. Le RPCR, par le passé, ne s'y était pas montré trop malhabile. Sa dernière idée en date : faire porter en triomphe M. Bernard Pons par une poignée de Mélanésiens, scène soigneusement préparée par le cabinet du ministre des DOM-TOM.

En organisant, le mercredi 9 septembre, sa grande Fête de la liberté, clou de sa campagne pour le référendum, le RPCR n'a certes pas inventé de nouvelles images. Mais il a offert à la Nouvelle-Calédonie tricolore un beau « remake » des grands jours de 1984-1985 quand la patrie était en danger. Du tricolore partout : dans les ballons lâchés, sur les parachutes qui sont venus se poser au milieu de la foule, sur les visages grimés des adolescentes, sur les jupes, les chaussures, les pantalons, les chemisettes de cette foule multiraciale comme le RPCR aime les rassembler. Ah ! on a dû les fouiller de fond en comble les penderies nouméennes pour y dénicher l'assortiment qui joigne l'esthétisme au patriotisme...

Tour à tour, au téléphone – c'est M. Lafleur qui tenait le combiné, – MM. Jacques Toubon, François Léotard et Bernard Pons, les deux derniers en partance pour le conseil des ministres, ont exprimé aux quelque vingt mille personnes présentes les effusions de la métropole.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 11.)

Pression démographique et crainte du chômage

Un afflux d'élèves complique la rentrée des lycées

Treize millions d'élèves et un million de fonctionnaires se sont donné rendez-vous, mardi 8 septembre, dans les écoles, les collèges et les lycées. Une rentrée normale dans les écoles primaires et les collèges, mais difficile dans les maternelles de la région parisienne, et surtout dans les lycées des grandes villes, en raison de la prolongation de la scolarité face à la crainte du chômage. Des mesures d'urgence ont dû être prises pour accueillir les effectifs supplémentaires.



■ Le vaisseau futuriste de M. Monory. ■ La pression augmente dans les lycées. ■ Les bénéficiaires de la désectorisation. ■ Le ras-le-bol des éditeurs scolaires.

Pages 13 à 16

L'ENQUÊTE : Jean-Paul II en visite aux Etats-Unis

Les catholiques américains, fidèles et rebelles

Le pape doit arriver le jeudi 10 septembre à Miami (Floride), première étape d'un voyage de 30 000 kilomètres et de onze jours aux Etats-Unis, où il s'est déjà rendu en 1979. Cette fois, Jean-Paul II visitera les grands Etats du Sud et de l'Ouest : Floride, Caroline-du-Sud, Louisiane, Texas, Arizona et Californie. Il s'adressera aux minorités noire et hispanophone. A Miami, le pape sera accueilli par le président Ronald Reagan et rencontrera les dirigeants de la communauté juive américaine – six millions de personnes – qui avaient été à la pointe de la contestation après la réception de M. Kurt Waldheim au Vatican, le 25 juin dernier. Le climat s'est détendu après un entretien du pape avec des personnalités juives le 1er septembre à Rome. L'Eglise catholique américaine – cinquante-deux millions de fidèles, quatre cents évêques – est l'une des plus turbulentes et influentes du monde. Des manifestations de féministes et d'homosexuels sont prévues sur le parcours du pape, notamment en Californie.

L'épiscopat apparaît lui-même divisé par rapport à certaines orientations romaines touchant à la morale sexuelle et à la place des femmes dans l'Eglise.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Pour un oui ou pour un non, il est à la télévision et il est réputé « mettre les pieds dans le plat ». Peu après la visite au Vatican de M. Kurt Waldheim, John O'Connor, archevêque de New-York, invite les juifs de la ville à un office commun de prières. Le refus est instantané. Qu'à Dieu ne plaise, il se fait photographier le lendemain sur un lit d'hôpital près d'un malade du SIDA. Et s'il a des exonérations de taxes à réclamer au bénéfice d'une école catholique de New-York, cet ancien vicaire général des armées appelle directement Edward Koch, le maire de la ville, avec lequel il déjeune pourtant une fois par semaine.

Décrispé, à l'image du cardinal O'Connor, dans le débat public américain, l'épiscopat catholique des Etats-Unis – avec quatre cents évêques, l'un des plus puissants et influents du monde, y compris financièrement – a gardé des réactions conservatrices et cléricales qui semblent remonter à l'époque où cette Eglise d'immigrés irlandais, italiens ou polonais, s'efforçait encore de sortir de l'ombre portée par les grandes sœurs ennemies protestantes.

L'exemple le plus caricatural à ce point de vue est celui de Mgr Antony Bevilacqua, évêque de Pittsburg, qui interrompit un jour une cérémonie de confirmation parce qu'il avait aperçu une petite fille parmi les enfants de chœur et qui, le jeudi saint dernier, refusa de laver les pieds d'une jeune femme au cours de la cérémonie qui, ce jour-là, en souvenir du geste du Christ, a lieu dans toutes les églises.

Capable de positions de pointe dans le domaine social et politique, comme l'ont montré ses documents de 1983 sur l'armement nucléaire et de 1986 sur l'économie capitaliste, la hiérarchie catholique est beaucoup plus divisée et réservée sur les évolutions internes touchant à la liturgie, à la catéchèse, à la morale sexuelle ou à la place des femmes dans l'Eglise. Ses avancées et ses reculs désorientent un nombre croissant de fidèles, mais de plus en plus le Saint-Siège à Rome, qui le considère comme un épiscopat imprévisible et peu sûr.

Le terrain a été déminé au cours des derniers mois et cette deuxième visite aux Etats-Unis de Jean-Paul II ne laissera vraisemblablement rien paraître de la crise froide qui existe pourtant bel et bien entre la hiérarchie américaine et le Vatican. Président de la conférence épiscopale en novembre dernier, Mgr James Malone de Youngstown (Ohio) – remplacé depuis par Mgr John May, archevêque de Saint-Louis (Missouri) – accréditait lui-même la thèse d'un conflit en déclarant qu'il existait « *une désaffection croissante et dangereuse entre des secteurs entiers de la vie de l'Eglise américaine et le Vatican* ».

(Lire la suite page 8)

HENRI TINCQ.

Lire également

- **Des PDG et des pauvres hispanophones**
- **« Pope is business »**

PAGE 9

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Festival Berlioz

Le Festival Berlioz de Lyon a placé sa huitième édition sous le signe des *Troyens*, en version intégrale et en une seule soirée. Pour les amateurs d'art lyrique, c'est l'événement de la rentrée.

Expositions

Tout Fragonard au Grand Palais. Le Corbusier à l'étage noble du Centre Pompidou. L'Espagne depuis Le Greco, en quatre expositions.

Pages 19 à 24



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

La guerre des « looks »

Ce qui est rassurant, quand même, c'est que le contenu finit par l'emporter...

par ANDRÉ BERCOFF (*)

IL est assez sain, pour notre « glasnost » hexagonale, que Jacques Chirac se soit transformé, l'espace d'une fin de vacances, en attaché de presse d'une chanteuse blonde ripolinée qui a fait du « look » son messianisme majeur. Comme il fut, naguère, assez émouvant d'entendre Mitterrand parler « branché », « cablé », et proclamer son admiration pour Michael Jackson.

MM. Le Trouhadec saisis par la débauche médiacratique ? Produits lancés sur le marché présidentiel en quête de clientèles ciblées ? Serviteurs résignés et laborieux de la société du spectacle qui ne connut jamais règne aussi accompli ? Il y a sans doute un peu de tout cela chez les stars du grand Politic Circus, qui ne peuvent s'empêcher de comptabiliser en maugréant les centaines de milliers de jeunes électeurs se ruant, pâmés, vers les embrasements de guitares électriques et de gigantesques sonos, alors qu'on ne les verra quasiment jamais dans les grandes fêtes militantes. Le pouvoir est au bout de la caméra : ce dicton d'un grand timonier de la pub semble être devenu l'un des dix commandements du candidat conscient et organisé. *« J'apparais, donc je suis »*, l'idéologie du show biz domine relativement bien les masses politiciennes laborieuses.

Cet engouement n'est pas neuf : il avait, en France, surgi il y a une trentaine d'années, avec les prestations de Martine Carol (*Caroline chérie*) dans les meetings politiques de Roland Nungesser et Robert Hersant. De Gaulle superstar n'avait évidemment pas besoin de courir à Bercy ou à l'Olympia, assurant seul, avec son faire-valoir Malraux, la totalité du spectacle ; le régime pompidolien se chauffait agréablement au bain-marie des dernières « trente glorieuses ». La fin de l'expansion à tout va allait proclamer l'ère des jeux du cirque. Puisqu'on ne pourrait plus assurer le plein emploi et la croissance continue, que la fête commence ! *« Ils demandent du pain ? Donnez-leur de la brioche ! »* Marie-Antoinette avait hélas ! pour elle, deux siècles d'avance...

Que l'on se remémore Giscard en pull-over avec sa Madonna à lui : Yvette Horner. Chirac dans sa période pré-Walkman, brandissant fièrement des haltères à la « une » du *Fig Mag*. Jospin chantant *les Feuilles mortes* chez Patrick Sébastien. Léotard en vaillante et marathonienne petite culotte. Fabius en chaussons du dimanche matin, en quête de croissants, faute d'améliorer la croissance...

Que l'on pense au « Bébête Show » et à « L'oreille en coin », qui ont irrémédiablement banalisé, avec leur complicité enthousiaste, nos dignes représentants.

Il y aurait, dans cette frénésie du paraître, quelque chose de rassurant si elle ne s'accompagnait d'une opacité tout aussi frénétique, propre à dissimuler l'éternel déphasage entre souhaitable et possible, paroles et actes, promesses et réalisations. Mais cela est une autre histoire.

En tout état de cause, la classe politique devra bien apprendre, un jour, à se passer de ses conseillers en communication. Jamais un coup de dé médiatique n'abolira le hasard électoral, et les spectateurs du Niagara quotidien d'images-sons apparaissent beaucoup moins passifs et beaucoup plus lucides qu'on pourrait le croire : il n'est que de lire les sondages pour que jaillisse cette évidence, à savoir que dans la tragi-comique guerre des « looks » surmultipliés, ce qui l'emporte en fin de course, ce sera, encore et toujours, le contenu. Le bon Marshall Mac Luhan certifiait que *« le message est le massage »*. Mais les bons citoyens ont-ils encore vraiment envie de ce genre de « body-body » ?

(*) Journaliste et écrivain.

La dictature du provisoire

Le triomphe de l'« événement », du fugitif et du paraître aboutit à une méconnaissance de la réalité sociale

par ALAIN BOURDIN (*)

IL suffit que Jacques Chirac embrasse Madonna... Les commentaires suscités par ce non-événement nous rappellent que la politique est devenue spectacle. Celui qui ne sait pas faire parler de lui se condamne à mort; dans la pêche aux voix, qu'importe le filet pourvu qu'il se remplisse. Mais les emballements, les hésitations et les incohérences que la gauche comme la droite manifestent à l'égard de divers milieux, et pas seulement des jeunes, montrent que les responsables politiques, désormais familiers d'économie, ne savent pas – ou plus – connaître la société. Pourquoi ?

Personne ne reprochera à un homme politique de vouloir se faire élire pour exercer le pouvoir : le ministère de la parole ne vaut pas le plus médiocre des secrétariats d'Etat. Aujourd'hui, la réussite suppose une bonne stratégie de communication. En ce domaine, les instruments sont peu nombreux car terriblement contraints par le système médiatique, et les résultats désirés parfaitement définis : se faire connaître, plaire, donner l'impression que l'on crée l'événement, tout cela se mesure dans quelques indices sempiternellement répétés. Le reste, que ce soit les études bourrées de sciences humaines ou le coup de génie de celui qui trouve la bonne affiche, fait partie des moyens qui ne méritent pas l'intérêt pour eux-mêmes.

Celui qui doit chaque jour créer l'événement pour rester en scène sera tout disposé à croire que l'ensemble de la société connaît des mutations constantes. Le triomphe des spécialistes de la conjoncture se trouve alors assuré. On l'a vu en économie, on le constate pour la connaissance sociale : aussi loin que l'on soit des médias, les chantres de l'inattendu, du provisoire et de l'exceptionnel l'emportent toujours sur ceux qui se contentent d'expliquer comment les hommes vivent.

D'autant que l'intérêt pour la conjoncture s'accompagne d'une obsession de l'individuel. Regarder le monde avec les yeux de son village, de son canton, de ses électeurs, ce qui ne pèche pas par excès d'ouverture, mais garde une certaine cohérence, paraîtra bientôt trop général et impersonnel : on ne s'intéresse plus qu'aux individus, aux témoignages, aux états d'âme désormais sacralisés.

Ainsi le monde prend-il l'allure d'une mosaïque brouillée. Comment espérer que les responsables politiques s'y retrouvent ?

L'arbre Madonna cache peut-être une forêt : la nouvelle culture adolescente. Et le débat d'idées sur l'avenir de notre société, les modèles qu'elle se donne ne se portent pas si mal, comme le prouve le succès du livre d'Alain Finkielkraut. Mais la capacité d'identifier les problèmes sociaux et de leur apporter des réponses convaincantes ou celle de donner un nom à des phénomènes imprécis (la « culture » adolescente) ne se confondent pas avec la connaissance de la société, qui suppose de dépasser tout cela. Quant au débat, limité à des essais, il risque de s'appauvrir, faute de faits précis à moudre.

C'est l'image d'une société en mouvement permanent qu'il faut récuser. Celle des turbulences convient mieux : dans tous les domaines existent des zones de mouvements forts, concentrés et contradictoires. Aux sociologues de dire ce qu'ils nous apprennent, aux politiques d'en tirer les conséquences. Mais rien de cela ne se peut sans connaître le contexte, la réalité sociale de base. Plus stable aujourd'hui qu'il y a vingt ans, celle-ci ne transparaît guère dans l'événement et la conjoncture, qu'elle permet pourtant d'interpréter correctement.

Comment retrouver cette connaissance ? D'abord en réhabilitant la description sociale. La conjoncture et l'exigence de « finalisation » rongent notre remarquable appareil statistique. Les tableaux de bord prolifèrent, mais étudier l'évolution d'un phénomène depuis la dernière guerre présente une difficulté croissante. Une bonne description implique des jugements sur ce qu'il convient de prendre en compte; elle n'a pas pour autant d'objectifs précis, ne change pas de règles sans arrêts et se préoccupe avant tout de sa propre cohérence. L'oubliera-t-on ?

Il convient aussi de rappeler que les situations les plus typiques de la vie contemporaine ne sont pas si nombreuses, et guère plus les comportements qu'elles autorisent ou provoquent. La part d'imprévisibilité n'y est pas négligeable, mais que le joueur reste seul maître de son choix n'empêche pas que l'on essaie de comprendre les règles du jeu, et il arrive encore que les mêmes causes produisent les mêmes effets !

Atomisation

Enfin, les symptômes d'atomisation sociale et les préoccupations qu'ils entraînent n'autorisent pas à négliger les facteurs d'unité. Lorsque Harlem Désir parle sereinement d'assimilation, il faut l'applaudir. Mais à quoi assimile-t-on ? Cette question n'aurait sans doute guère embarrassé les penseurs de la République radicale. Elle nous paraît difficile parce que la réponse s'est compliquée, mais également parce que l'on ne se préoccupe guère de la formuler.

Pour parler d'autre chose que de la conjoncture, des événements et de leur écume, il faut commencer par jeter aux orties tout un vocabulaire (à base d'identité, d'autonomie, de créativité...) dont le flou empoisonne la connaissance. Cette dérobade des mots ne traduit-elle pas une « défaite de la pensée » en partie responsable de la paralysie des politiques devant la société ?

* Professeur d'université.

Au Courrier du Monde

Pygmalion

Vous êtes des pygmalions à rebours : la France que vous formez dans votre article est haïssable. J'ai peur qu'elle arrive à vous haïr. Politique de gribouille. Quelle maladresse ! (...) Le jour où vous aurez acquis probité et courage, vous parlerez *aussi* des racismes juif et arabe ; vous serez alors en condition de poser une profonde question : pourquoi personne n'est exempt de cette tare, la joie du mal ? Vous serez fondés à interpeller chacun – vous, en premier, puis moi : examine ton cœur, s'il est propre. Avant que ne se salissent trop de mains.

ROGER JACQUET
(Paris).

« Chronique du racisme ordinaire »

Les Français sont-ils racistes ? Et si oui, le sont-ils plus qu'il y a dix ans ? Le racisme, quand il se manifeste, provoque-t-il plus de réactions de rejet qu'autrefois ? La loi de 1972 sur la discrimination raciale s'est-elle montrée efficace ? Toutes ces questions, posées dans un article de Laurent Greilsamer et Corine Lesnes publié dans *le Monde* du 1er septembre sous le titre *« Chronique du racisme ordinaire »*, nous ont valu un courrier abondant.

Une lettre de « Présent »

Dans le long appel à peine indirect à la répression que vous avez publié, il se trouve que *Présent* est le seul journal dénoncé nommément. C'est donc à ce titre que je vous interpelle. Vous voudriez qu'il soit interdit aux journalistes de *« parler d'invasion étrangère »* à propos de l'immigration. Contre l'expression d'une telle pensée, vous réclamez l'application de *« la loi de 1972 contre la discrimination raciale »* ; c'est-à-dire la condamnation aux peines d'amende et de prison qu'elle prévoit. Il ne serait pas inutile que vous précisiez la place que tient la justification que trouve dans votre déontologie une telle prétention.

Sur le racisme et l'antiracisme, *Présent* soutient des idées fort différents de celles du *Monde*, et même contraires sur ce point : vous assimilez constamment le *nationalisme* au *racisme*. Cette assimilation est indue, pour ne pas dire frauduleuse, vous vous y obstinez sans tenir aucun compte (pas même pour les discuter) des observations qu'on vous oppose. Vous avez toujours évité un débat avec *Présent* sur ce sujet, ce qui après tout est bien votre droit : ce qui l'est beaucoup moins, c'est maintenant, sur ce même sujet, de dénoncer *Présent* à la répression, pour le faire taire sans l'avoir réfuté.

(...) Vous mettez explicitement en cause, dans vos dénonciations, un article que Camille Galic, directrice-éditorialiste de l'hebdomadaire *Rivarol*, publia dans *Présent* en 1984. Elle fut odieusement poursuivie en justice, mais elle fut finalement relaxée en 1985, par un arrêt fortement motivé de la cour d'appel. Vous le déplorez. Les journalistes qui n'écrivent pas comme vous, vous n'écrivez donc pas contre leur argumentation, vous réclamez qu'on les condamne. Je vous requiers de préciser selon quelle déontologie.

Vous omettez de dire que l'article de Camille Galic portait la signature de Camille Galic. Vous l'attribuez à Mme Marie-Luce Wacquez, qui est le patronyme de ce pseudonyme. Vous omettez aussi d'indiquer que son article appartenait clairement à la catégorie « tribune libre » (...)

JEAN MADIRAN
(rédacteur en chef de Présent*).*

Communiquons...

Pleinement d'accord avec votre analyse. Je suis surtout d'accord parce que vous citez des faits. Je pense que nos discours antiracistes font du tort à notre combat antiraciste. Trop souvent, nous ne faisons que *nous* exprimer, nous ne *communiquons* pas avec ceux qui ne pensent pas comme nous. Parmi ceux qui expriment les idées racistes, il y a une petite masse de gens mal informés. Il faudrait leur apporter des faits au lieu de discourir.

Mme BERNHARD
(Mulhouse).

« L'Aigle noir »

Laurent Greilsamer et Corine Lesnes, en parlant du prospectus « révisionniste » *l'Aigle noir* intitulé *le Génocide des Boches* écrivaient que *« le texte est presque obscène »*. C'est là une calomnie pure et simple, car l'auteur de ce prospectus (Attila) formulait, entre autres, des considérations médicales sur la posthectomie *[circoncision]* dépourvues de toute connotation pornographique, voire vulgaire.

Ce faux, empreint de discrimination raciale antifrançaise, mérite réparation. Dès lors, la publication de ce droit de réponse s'impose, quand bien même elle ne serait qu'un pis-aller eu égard au fond de l'article incriminé.

ALAIN GUIONNET
dit ATTILA LEMAGE.

Relents

Quoiqu'on s'en défende, il y a, en France, des relents racistes, mais... (...) Le vieil homme que je suis ne peut s'empêcher de se souvenir qu'en 1933, dans une situation de crise analogue, un certain Hitler a exploité les sentiments antisémites et, pour ce faire, a trouvé l'appui de la bourgeoisie allemande. On sait ce qu'il en a coûté.

Aujourd'hui le danger est aussi grand, et on ne semble pas s'en rendre compte. Ce qui a été possible avec le peuple allemand est impensable avec le peuple de la Révolution française, des droits de l'homme... Allons donc ! Puisse le réveil n'être pas aussi tragique que celui que nous avons vécu.

ROGER CODOU
(Villemomble, Seine-Saint-Denis).

TÉMOIGNAGE

« Je m'en accommode »

Je suis Algérien, je vis en France depuis vingt ans, j'ai trente-quatre ans, je suis ce que l'on appelle un immigré, je travaille dans les transports, je suis chauffeur-livreur, pour être précis. Cela pour vous dire que je n'ai rien d'un intello. J'ai appris votre langue pour ainsi dire tout seul, sur le tas et en vous lisant.

Maintenant que vous savez qui je suis, je viens aux faits. Je ne vous écris pas pour me plaindre du racisme, je m'en accommode. Je sais nager dans ce monde où seules les apparences comptent ! Mais je voudrais que vous sachiez que la « France profonde » a, pour le moins que l'on puisse dire, des préjugés racistes (cela est un point de vue purement personnel, je voudrais tant être dans l'erreur).

C'est en fait cette affaire de discothèque lyonnaise qui m'a décidé à vous écrire. Ils sont rares les établissements qui laissent entrer les « bronzés » et autres cheveux crépus, et j'en sais quelque chose (si vous voulez une liste...). Alors, inutile de s'indigner. Je comprends que les enfants d'un député et leur amie aient plus d'intérêt médiatique que les beurs, mais ne donnez pas l'impression aux gens peu informés que les « boîtes » qui pratiquent les règles de l'apartheid en plein Hexagone se comptent sur les doigts d'une main.

KASSA HOUARI
(Saint-Denis).

Terrorisme anti-français

Cet article aurait très bien pu s'intituler « chronique du racisme anti-français ordinaire » tant il exsude, par chacune de ses syllabes, une sorte de haine à notre égard et un masochisme affligeant qui ne manquera pas du côté des « potes » de susciter quelques sourires narquois, et ils auraient bien tort de s'en priver.

Il y a sans doute peu de pays au monde capables d'accepter que les gens venant de l'extérieur y sévissent dans de telles proportions et de tolérer que sur 50 000 détenus dans les prisons, environ le tiers soient des étrangers, ce qui va impliquer le dispendieux programme de construction de prisons que l'on sait. Comme cet argent serait mieux employé ailleurs, si on avait au moins le courage d'expulser tous ces gens.

Quant à la loi de 1972, il faut féliciter nos magistrats de la mesure et du discernement dont ils font preuve dans son application. A l'évidence, le législateur n'a pas entendu à travers ce texte instituer une forme de terrorisme anti-français. L'on comprendra aisément que les magistrats reconnaissent à leurs compatriotes, ce qui est le bon sens même, le droit d'estimer qu'il y a trop d'étrangers en France, de le dire et de l'écrire.

Il est d'ailleurs faux de dire que nous sommes xénophobes. De nombreuses pages de notre Histoire prouvent le contraire. Ce contre quoi nombre d'entre nous s'élèvent ce n'est pas contre les étrangers, mais contre le fait qu'aujourd'hui il y en ait beaucoup trop sur notre sol avec tous les problèmes que cela provoque au quotidien comme pour l'avenir, du fait que nombre d'entre eux sont de culture différente de la nôtre.

BERNARD BRENET
(Lésigny, Seine-et-Marne).

Cohérence

C'est avec un réel plaisir et un vif intérêt que j'ai lu l'article de Laurent Greilsamer et Corine Lesnes. On y lit, entre autres choses : *« Il fut un temps où la presse ne mentionnait pas, par pudeur, l'origine des suspects. Elle s'en fait, désormais, un devoir... »* Fort bien. Il est toujours temps de se pencher sur les erreurs commises. (...) Mais quelle n'est pas alors ma consternation de lire dans la rubrique « faits divers » du *Monde* du 2 septembre, page 9, le compte rendu d'un incendie d'un centre commercial dans les Yvelines qui, désignant les coupables, précise : *« Les enfants, trois Sénégalais et un Malien... »*.

Un peu de cohérence, un peu de « pudeur », au moins pour le lendemain de l'article de Greilsamer et Lesnes... Merci pour eux, merci pour nous.

JEAN-CLAUDE STAMPFLI
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

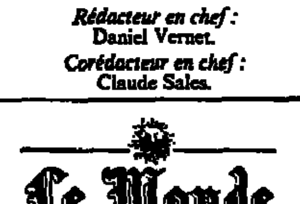
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

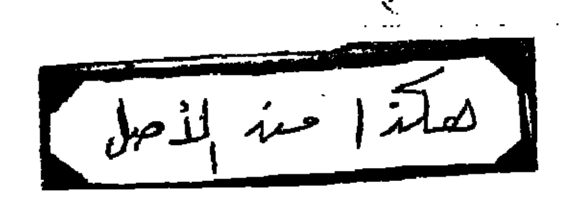
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



DANEMARK : situation politique confuse après les élections législatives

Le premier ministre, M. Poul Schlueter, a présenté la démission de son gouvernement de centre droit

COPENHAGUE
de notre correspondante

Déroutants Danois ! Une fois de plus, ils ont bousculé toutes les prévisions et fait mentir les sondages. La coalition de centre droit au pouvoir, dirigée depuis septembre 1982 par le conservateur Poul Schlueter, comptait bien être reconduite sans grands problèmes... Le premier ministre espérait même profiter de cette occasion pour conquérir enfin, le 8 septembre, cette fameuse majorité qui lui avait tant manqué durant ces cinq dernières années. Or la coalition a perdu sept sièges. Le parti du chef du gouvernement est le plus touché (– 5 sièges), et le seul de ses trois partenaires « bourgeois » à progresser – un peu – est le Centre démocrate qui gagne un mandat. Les libéraux et les chrétiens populaires sont en recul.

Dans l'opposition, les sociaux-démocrates demeurent le plus grand parti du Danemark, mais perdent du terrain et deux sièges. Leur audience s'effrite depuis la fin des années 70, et ce déclin profite aux socialistes populaires (nés en 1957, au lendemain des événements de Budapest, d'un éclatement du Parti communiste orthodoxe). Jamais encore ces derniers n'avaient recueilli autant de suffrages. Ils constituent à présent la troisième formation de l'Assemblée. Au début des années 60, des « esprits éclairés » avaient pronostiqué leur rapide disparition de l'échiquier politique...

Pour le groupuscule extrémiste des socialistes de gauche, victime de ses dissensions internes, ces élections sont un échec total : aucun des trois députés qui lui restaient après le départ de deux transfuges n'a été réélu.

L'extrême gauche, cependant, ne restera pas orpheline : elle hérite d'un nouveau parti, le Cap commun, qui a obtenu les 2 % de suffrages nécessaires pour siéger au Parlement. Son chef de file est le président du syndicat des marins danois, M. Preben Moeller Hansen. Ce personnage hors du commun, exclu du Parti communiste orthodoxe – ce qui ne l'empêche pas d'être demeuré au mieux avec les autorités soviétiques, – qui prétend être en mesure de faire de nouvelles révélations sensationnelles sur l'« Irangate ». Il a incontestablement bénéficié du soutien d'une large couche de protestataires anonymes de tous bords et de la publicité involontaire que lui ont assurée les *médias*.

Dans sa prime jeunesse, quand il avait eu affaire à la justice, il avait été défendu par un avocat d'un tempérament aussi explosif que le sien, qu'il va retrouver au Folketing, mais sur les bancs de l'extrême droite : Me Mogens Glistrup, le fondateur du Parti du progrès (anti-impôts sur le revenu, anti-bureaucratie). Ce dernier, après avoir purgé une longue peine de prison pour fraudes fiscales, fait une rentrée spectaculaire au Parlement, et son parti, qui était depuis 1981 en très nette perte de vitesse, amorce un redressement musclé (+ 5 sièges).

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

	Assemblée sortante Sièges	Nouvelle Assemblée Sièges	%
Sociaux-démocrates	56	54	29,3 (– 2,3)
Conservateurs	43	38	20,8 (– 2,6)
Libéraux	23	19	10,5 (– 1,6)
Socialistes populaires	23	27	14,6 (+ 3,1)
Radicaux	10	11	6,2 (+ 0,7)
Centristes démocrates	8	9	4,8 (+ 0,2)
Chrétiens populaires	5	4	2,4 (– 0,3)
Progressistes	4	9	4,8 (+ 1,2)
Cap commun (extrême gauche)	–	4	2,2 (+ 2,2)
Socialistes de gauche	3	–	1,4 (– 1,3)
Représentants du Groenland	2	2	
Représentants des Féroés	2	2	

Participation au scrutin : 86 % (contre 88,4 % en 1984).

Des mesures impopulaires

Les écologistes, qui présentaient des listes pour la première fois, n'ont pas réussi à franchir le seuil des 2 %. Même chose pour deux anciens partis, les géorgistes, absents de la Chambre unique depuis 1981, et les communistes orthodoxes, qui avaient pourtant tenté récemment de rajeunir leur direction. Quant aux « humanistes » et aux deux groupuscules trotskiste et stalino-albanais, ils n'ont récolté qu'un nombre infime de voix.

Ces élections ne clarifient pas le paysage politique danois. Au contraire, et l'assise parlementaire des quatre grands partis de la coalition est aujourd'hui encore plus fragile qu'elle ne l'était dans l'Assemblée *sortante*.

Une fois connus les résultats en fin de soirée, l'ex-premier ministre social-démocrate, M. Anker Joergensen, s'est empressé de déclarer qu'il voyait là « *une situation entièrement nouvelle* » qu'il fallait exploiter... M. Schlueter et ses amis conservateurs ont eu soin de minimiser la portée de leur défaite qu'ils expliquent essentiellement par le fait que le gouvernement a dû prendre « *des mesures impopulaires* » pour redresser une économie en péril que la gauche lui avait léguée.

« *Le gouvernement a perdu mais l'opposition de gauche n'a pas gagné* », a conclu le président des radicaux, M. Niels Helveg Petersen, qui semble plus que jamais disposé à tenir le rôle d'arbitre et d'appui qu'il a assuré durant la législature précédente. Attitude payante, puisque son parti y a gagné un siège supplémentaire.

A la surprise générale, M. Schlueter a présenté, mercredi, la démission de son gouvernement à la reine Margrethe. Celle-ci doit maintenant rencontrer les dirigeants des dix partis politiques représentés au Parlement. A l'issue de ces entretiens, il n'est pas du tout exclu qu'elle demande à... M. Schlueter de former le nouveau cabinet.

CAMILLE OLSEN.

YOUGOSLAVIE

Vive émotion dans l'armée après le massacre de quatre militaires par un conscrit albanais

BELGRADE
de notre correspondant

Il est rare, depuis la mort de Tito, que l'armée se manifeste publiquement sur la scène politique. Elle vient pourtant de le faire à la suite du massacre qui a eu lieu le 3 septembre à la caserne de Paracin (Serbie centrale), où un conscrit de nationalité albanaise, Aziz Keljmendi, s'emparant d'un fusil automatique, a fait feu sur ses camarades de chambrée, en tuant quatre et en blessant cinq autres. Son geste accompli, Keljmendi avait pris la fuite, mais on devait retrouver son corps – portant des signes manifestes de suicide – à 1 kilomètre de la caserne.

La première information sur cette tragédie semblait indiquer qu'il s'agissait du crime d'un déséquilibré. Mais, rapidement, l'agence officielle de presse Tanjug affirma que l'assassin avait « *tiré contre la Yougoslavie pour déstabiliser notre pays et notre société* », qu'il était un partisan des « *nationalistes et irrédentistes* » albanais du Kosovo et que, pour cette raison, il avait déjà purgé une peine de prison de quinze jours.

Toute cette affaire a pris ainsi une tournure inattendue, qui a amené l'armée à réagir avec virulence. Elle a organisé des obsèques particulièrement solennelles aux victimes dans leur ville natale, et ses représentants n'ont pas mâché leurs mots pour exprimer leur mécontentement en raison de la situation au Kosovo qui se dégrade de façon permanente depuis 1981 et où les rapports entre les Albanais, majoritaires dans la région, d'une part, et les Serbes et les Monténégrins, d'autre part, sont pratiquement rompus (*le Monde* du 30 juin).

Le meurtre commis dans la caserne de Paracin a déclenché dans la presse une campagne sans précédent, à la fois contre les nationalistes albanais, les autorités du Kosovo, celles de la République de Serbie et de la Fédération. Les critiques sont d'autant plus violentes qu'une information du secrétariat fédéral à la défense confirme que la municipalité de Dusanovo, village natal de Keljmendi, n'avait pas mis l'armée au courant des antécédents de ce dernier ni d'ailleurs des engagements de la plupart des membres de sa famille.

L'opinion publique, surtout serbe, est sensibilisée à l'extrême devant l'impuissance du régime à interrompre, par des méthodes politiques, l'exode des Serbes et des Monténégrins du Kosovo. Il semble donc que les forces armées soient arrivées à la conclusion qu'il leur fallait exprimer sans équivoque leur position face à des événements qui risquent de prendre les aspects d'une guerre civile.

Les événements du Kosovo ne sont pas les seuls auxquels le régime doit faire face. En effet, le scandale financier du combinat agro-alimentaire Agrokomerc (*le Monde* daté 30-31 août) a pris une ampleur dépassant les prévisions les plus pessimistes. Le montant des lettres de change sans provision émises par le directeur d'Agrokomerc, M. Abdic, serait non pas de 300 millions de dollars, comme on l'avait estimé au début, mais de 900 millions, ce qui représente, selon des hommes d'affaires et des banquiers, « *une véritable catastrophe nationale* ». Il a été annoncé, mardi 8 septembre, que M. Abdic a été incarcéré ainsi qu'un certain nombre d'autres personnes.

La presse qui, dans ce scandale, se donne des libertés tout à fait inhabituelles en Yougoslavie, affirme que M. Hakija Pozderac, membre du Conseil de la Fédération, ancien ministre et personnalité politique connue, est lui-même compromis. Son frère, M. Handija Pozderac, actuel vice-président de la Yougoslavie, mis également en cause par certains journaux, a déclaré à l'hebdomadaire *Nin* qu'il avait accordé « *son soutien de principe* » à Agrokomerc, mais qu'il n'avait pris aucune part à ses transactions frauduleuses. Le chef du gouvernement fédéral, M. Mikulic, a, en tout cas, confirmé que l'enquête sera menée à son terme et que toute personne impliquée, quelle qu'elle soit, sera poursuivie en justice.

PAUL YANKOVITCH.

ESPAGNE : à Bilbao

Un sous-lieutenant est assassiné par l'ETA

MADRID
de notre correspondant

Un sous-officier de la garde civile a été assassiné, le mardi 8 septembre, en plein centre de Bilbao dans un attentat qui n'a pas encore été revendiqué, mais dont personne ne doute qu'il soit l'œuvre de l'ETA.

Le sous-lieutenant Cristobal Martin, cinquante et un ans, affecté depuis une vingtaine d'années au Pays basque, rentrait à son domicile lorsque deux jeunes gens se sont approchés et lui ont tiré une balle dans la nuque avant de s'enfuir dans un taxi volé. Le sous-lieutenant est mort sur le coup. Un passant a été blessé par le ricochet de la balle.

Depuis quelques jours, les responsables du gouvernement craignaient un nouvel attentat de l'ETA militaire. Après la publication, le samedi 5 septembre, d'un communiqué rejetant tout dialogue avec le gouvernement et après le spectaculaire démantèlement, samedi également, du « commando Barcelone », on s'attendait que la fraction jusqu'au-boutiste de l'organisation, opposée à tout compromis, tente de démontrer qu'il fallait toujours compter avec elle.

Les forces de l'ordre disposaient d'informations selon lesquelles l'ETA était sur le point de reconstituer son infrastructure à Madrid, et des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises dans la capitale. C'est finalement au Pays basque même que les indépendantistes ont frappé. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour la police. Celle-ci avait pourtant réussi, il y a deux mois à peine, à mettre la main sur le « commando Donosti » (Saint-Sébastien), qui opérait précisément dans cette région.

THIERRY MALINIAK.



La visite de M. Honecker en RFA

Rapprochement à petits pas entre les deux Etats allemands

A l'issue de ses entretiens avec le chancelier Kohl à Bonn, le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, devait quitter, mercredi matin 9 septembre, la capitale fédérale pour une tournée de trois jours dans les Länder. Avant de se rendre en Sarre, il devait notamment aller visiter dans la journée la maison de Friedrich Engels à Wuppertal, dans la Ruhr, puis rencontrer à Essen le PDG du groupe Krupp, M. Berthold Beitz.

Cette visite continue à susciter de nombreux commentaires à l'étranger. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov, a estimé qu'elle pourrait contribuer à l'amélioration des relations entre les deux Etats allemands. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a souligné que sa « *signification réelle* » dépendrait « *des mesures prises pour surmonter la division de l'Allemagne et apporter une plus grande liberté au peuple de l'Allemagne de l'Est* ».

A Berlin-Est, par ailleurs, les quotidiens est-allemands ont reproduit *in extenso* mardi le texte de l'allocution prononcée la veille par le chancelier Kohl, y compris les passages où celui-ci demandait à la RDA de lever l'ordre de tirer à vue sur les fugitifs cherchant à franchir le rideau de fer.

BONN
de notre correspondant

La première partie de la visite de travail de M. Erich Honecker en RFA s'est achevée, le mardi 8 septembre, par la publication à Bonn du communiqué final rendant compte des entretiens du numéro un est-allemand avec le chancelier Helmut Kohl. Trois accords sur la coopération scientifique et technique, la protection de l'environnement et la protection contre les radiations nucléaires ont également été signés par les ministres compétents.

Quel prix allait payer M. Erich Honecker pour le gain considérable en prestige et en reconnaissance internationale qu'il retire de cette visite à Bonn ? Telle était la seule inconnue d'un communiqué dont les grandes lignes étaient tracées avant le début des entretiens. Transposé en termes commerciaux ordinaires, on peut dire que la RDA et son chef ont acheté avec un crédit avantageux et un versement au comptant dérisoire les honneurs qui ont été rendus, dans la capitale fédérale, à M. Honecker.

Celui-ci n'a fait aucune concession majeure sur des questions aussi fondamentales que l'ordre de tir sur les fugitifs à la frontière interallemande ni sur la reconnaissance du droit des citoyens de la RDA à aller comme bon leur semble dans le pays qui leur plaît. On ne peut néanmoins nier que, dans des domaines très précis et fort limités, les entretiens de Bonn vont apporter dans l'immédiat quelques soulagements à la vie quotidienne des citoyens des deux pays.

L'amélioration des liaisons routières et ferroviaires vers Berlin, l'augmentation du nombre de lignes téléphoniques entre les deux Allemagnes, la suppression des entraves bureaucratiques au trafic postal, la possibilité d'envois de médicaments et de périodiques techniques ouest-allemands en RDA, en sont des exemples. En présentant à la presse ce catalogue de petites mesures, le secrétaire d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, s'excusait d'être obligé d'entrer dans des détails techniques inhabituels dans les rencontres au sommet : « *Prises une à une, ces mesures peuvent paraître sans importance, mais c'est leur accumulation et leur inscription dans une dynamique qui leur donnent un sens* », a-t-il déclaré.

Cette politique du rapprochement « à tout petits pas » ne fait sentir ses effets qu'à long terme, lorsque les habitudes se sont installées et qu'il est impossible de revenir en arrière sans risque de crise majeure. Les deux partis ont souligné avec insistance les progrès accomplis depuis cinq ans dans le domaine des autorisations de voyages à l'Ouest pour les citoyens de la RDA. Pour les huit premiers mois de l'année 1987, ce sont très exactement 866 917 Est-Allemands en dessous de l'âge de la retraite qui ont été autorisés à franchir la frontière, alors qu'en 1982 ils étaient à peine 100 000.

La visite en retour de M. Kohl

On s'est entendu aussi sur le développement du tourisme dans les deux parties du pays. Berlin-Est a été intraitable sur la question de l'autorisation du tourisme cycliste en RDA. M. Honecker n'a consenti qu'à autoriser les automobilistes occidentaux visitant son pays à emmener avec eux leur vélo sur le *toit de leur voiture*. Cela peut prêter à rire, mais cela donne aussi la mesure des questions sur lesquelles les chefs d'Etat de deux nations puissantes peuvent juger leur volonté réciproque d'aller l'un vers l'autre.

Comme on s'y attendait, le numéro un est-allemand a invité le chancelier Kohl à lui rendre sa visite en RDA, et ce dernier a accepté avec « *reconnaissance* ». Mais « *la date et les détails de ce voyage seront discutés plus tard* », affirme le communiqué dans sa dernière phrase. Une question épineuse, en effet, qui va être au centre du débat entre Bonn et Berlin-Est dans les prochains mois, est celle du lieu où les honneurs militaires seront rendus au chancelier. M. Honecker tient évidemment à ce que cela soit à Berlin-Est, mais il sera difficile à M. Helmut Kohl de faire admettre aux puissances alliées que cela est compatible avec le statut de la ville, dont elles sont garantes.

L'opposition social-démocrate a commencé à évoquer ces thèmes. M. Egon Bahr, qui fut l'un des principaux artisans du traité fondamental entre les deux Allemagnes en 1972, estime qu'il serait « *incompréhensible que le chancelier fédéral soit le seul chef d'Etat interdit de voyage dans la capitale de RDA* ».

LUC ROSENZWEIG.

URSS

Plusieurs ouvrages confisqués à la Foire du livre de Moscou

Une quarantaine d'ouvrages publiés par des maisons d'éditions américaines et israéliennes ont été confisqués par les organisateurs de la Foire du livre de Moscou, qui s'est ouverte le mardi 8 septembre.

L'inauguration de cette foire, dans laquelle cent trois pays sont représentés, a également été marquée par la réapparition en public, pour la première fois depuis quatre mois, de M. Gueidar Aliev, membre du bureau politique et premier vice-président du conseil des ministres d'URSS. M. Aliev, qui n'a exercé aucune activité publique depuis le 11 mai dernier, aurait, selon des sources diplomatiques occidentales, été victime d'une crise cardiaque. Ancien premier secrétaire du parti communiste de la République d'Azerbaïdjan, il est le dernier représentant des Républiques d'Asie centrale au sein du politburo, depuis l'éviction du numéro un kazakh, M. Dinmoukhamed Kounaev.

La directrice des éditions américaines Ardis, Mme Ellendea Proffer, a indiqué après l'inauguration que dix-neuf titres lui avaient été confisqués. La plupart de ces ouvrages sont d'auteurs soviétiques contemporains comme l'écrivain Vassili Axionov, d'ailleurs publié en URSS, Andreï Bytov, qui vit en Union soviétique, le poète dissident Joseph Brodski, exilé aux Etats-Unis, ou le poète Alexander Galitch.

Mme Ellendea Proffer et son mari, Mark Proffer aujourd'hui disparu, avaient été accusés dimanche dernier par le quotidien *Sovietskaïa Rossia* d'avoir pillé, à la bibliothèque Lénine, les archives du grand auteur soviétique Mikhaïl Boulgakov.

Un responsable de la délégation israélienne a précisé, pour sa part, que vingt titres avaient été saisis. Sept mille ouvrages sont exposés au stand israélien, dont la représentation est trois fois plus importante qu'en 1985, date de la dernière Foire du livre à Moscou. Deux mille affiches représentant un mode d'emploi de l'alphabet hébreu ont également été confisquées. Parmi les ouvrages autorisés figure, en revanche, le livre de Mme Elena Bonner, *Alone Together (Un exil partagé)*, sur l'exil des époux Sakharov à Gorki.

Sionisme et antisémitisme

Moscou (*AFP*). – Un journal de Moscou s'est prononcé, lundi 7 septembre, contre l'intensification d'un débat public sur l'antisémitisme en Union soviétique, en mettant en garde tant les sionistes que les antisémites contre les peines qu'ils encouraient et en soulignant qu'il existait en URSS une *législation « juste »* pour punir ceux qui se livrent à *« toute sorte de provocations »*.

Le journal Vechernaia Moskva (Moscou-Soir) a publié une lettre adressée au conseil municipal de Moscou par sept représentants de la communauté juive, s'élevant contre les prises de position antisémites de l'organisation Pamiat (Mémoire), un groupe de *nationalistes russes qui avaient* pour la première fois fait parler d'eux en mai dernier en organisant une marche à travers Moscou (*le Monde* du 24 juin).

Dans leur lettre, les représentants de la communauté juive annonçaient qu'ils avaient l'intention d'organiser une manifestation à Moscou pour protester contre la *« diffamation des juifs »* par le groupe Pamiat. Le journal reproche aux auteurs de la lettre de jeter une ombre, par leur protestation publique, sur des *« milliers de juifs soviétiques honnêtes »* et estime que le sionisme et l'antisémitisme relèvent du *« même racisme »*. Il souligne qu'il existe en Union soviétique des lois sanctionnant ceux qui *« incitent à la haine nationale ou raciale »*.

La manifestation envisagée par les auteurs de la lettre adressée à *Vechernaia Moskva* n'a pas été autorisée.

Diplomatie

La libération de Pierre-André Albertini

Pretoria souligne le « rôle personnel » joué par M. Jacques Chirac

Alors que la controverse sur les devoirs du coopérant se poursuivait en France, après la libération de M. Pierre-André Albertini, les autorités sud-africaines ont qualifié de *« capital »*, mardi 8 septembre, le rôle joué par le gouvernement de M. Jacques Chirac dans les négociations qui ont abouti à l'échange général de prisonniers à Maputo. Elles soulignent le *« rôle personnel »* du premier ministre français dans la recherche d'un accord.

Ces éloges adressés à M. Chirac laissent présager un rétablissement des relations entre les deux pays, tombées au plus bas en raison de l'affaire Albertini. Ils contrastent singulièrement avec les critiques adressées par le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha, en juillet, contre le président François Mitterrand, qui avait refusé d'accepter les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris.

M. Chirac s'est refusé à alimenter la polémique qui entoure la libération du coopérant. Il a déclaré mardi, lors du journal de TF1 : *« Je n'attendais aucun remerciement. Cette affaire a été entourée de toute une polémique politique qui n'est pas mon problème* [...] *J'ai fait ce qui était mon devoir* [...] *J'exprime ma reconnaissance aux présidents de l'Angola et du Mozambique* [...], *aux autorités d'Afrique du Sud et du Ciskei. »*

Interrogé mercredi sur Europe 1, M. Pierre-André Albertini a affirmé : *« J'ai remercié le gouvernement. Pas du bout des lèvres comme on l'a dit. Pour moi c'était évident dans mon esprit. »* Par ailleurs, l'ancien coopérant a confirmé qu'il avait l'intention de se rendre à la fête de *l'Humanité* le week-end prochain, mais pas pour y faire un discours. *« Si on me le demande, je remercierai les gens qui se sont mobilisés pour ma libération. Il n'y a pas grand-chose d'autre à dire »*, a-t-il déclaré.

Un hommage du Quai d'Orsay à Louis Delamare

Une cérémonie à la mémoire de Louis Delamare, ambassadeur de France au Liban, assassiné à Beyrouth le 4 septembre 1981, s'est déroulée mardi 8 septembre au Quai d'Orsay, où le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a dévoilé une plaque portant son nom.

La plaque a été apposée sur la porte d'une salle de conférences située tout près de la grande salle de presse où, pendant plusieurs années, Louis Delamare, alors chef du service de presse et d'information du ministère qu'*« il a si fortement marqué de son empreinte »*, a souligné M. Raimond, a tenu son *briefing* quotidien.

En présence de Mme Delamare et de nombreux diplomates, journalistes et anciens ministres, M. Raimond a évoqué l'action menée par Louis Delamare au Liban en faveur du rapprochement des communautés et de la paix, ainsi que *« son courage, son humanisme et sa fidélité »*. Elevé à la dignité d'ambassadeur de France et cité à l'ordre de la Nation, a rappelé le ministre, Louis Delamare était *« un homme de cœur et de talent, un grand diplomate discret et sincère, avec un sens du devoir allant jusqu'au sacrifice de sa vie »*.

Sur la base d'Evreux

L'accueil du « héros »

Le journal *l'Humanité* vendu à la criée dans l'enceinte d'une base aérienne militaire, des drapeaux aux couleurs de la lutte anti-apartheid ou du Parti communiste fichés dans le portique d'entrée, de grandes banderoles célébrant *« la victoire de l'humanisme, de la dignité et de l'antiracisme »* s'agitant sous le nez des plantons plus amusés que médusés : l'accueil réservé, mardi 8 septembre, à Pierre-André Albertini à la base aérienne 105 d'Evreux (Eure) se voulait haut en symboles de tout genre...

Ils étaient entre trois cent cinquante et quatre cents, en majorité habitants d'Evreux, à être venus applaudir leur « héros ». Une bonne poignée de militants communistes convaincus répètent, à qui voulait les entendre : *« Pierre-André a fait honneur à son pays, il s'est comporté en vrai Français... Si j'en avais eu le courage, j'aurais fait pareil... »* La plus émue reste pourtant la grand-mère de Pierre-André Albertini, qui, le rouge aux joues et le souffle court, ne peut que confier : *« J'en suis si fière, si fière... »* Puis on viendra la chercher pour un coude-à-coude très médiatique aux côtés de Paul Laurent, sénateur communiste du Val-de-Marne, et de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux. Crépitement des flashes...

Tout au long de la matinée, ce fut la longue attente de *« son arrivée »*, à peine pimentée par celle des maîtres-chiens et d'un canon à eau, face aux sympathisants... Puis, un peu après midi, tout s'accélère. M. Roland Plaisance, maire communiste d'Evreux, arrive à grandes enjambées de l'intérieur du camp et lâche aux journalistes : *« Il est à la mairie ! »* Ruée de la presse et du public vers les voitures, tout le monde se précipite... et, quelques minutes plus tard, Pierre-André Albertini sort tranquillement de la base désertée !

L'heure du déjeuner étant largement entamée, il y a un peu moins de monde place du Général-de-Gaulle lorsque « l'otage de l'apartheid », comme l'appelle une banderole sur le fronton du bâtiment, se présente à ses « fans ». Emu, gêné même, son message sera bref : *« Bravo à tous ! »* Les autres interventions, du maire, de son père ou de l'évêque oscilleront entre les cris de victoire et l'émotion. A 14 heures, tout étant terminé, les membres des Jeunesses communistes n'eurent plus qu'à se consacrer à un autre problème de taille : leur rentrée scolaire...

X. H.

A l'ONU

Les experts des droits de l'homme lancent un appel en faveur de leurs collègues disparus ou détenus

GENÈVE
de notre correspondante

A la grande satisfaction des personnels de l'ONU et de ses institutions spécialisées, la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution invitant tout Etat membre à respecter les droits de leurs collègues *« détenus, emprisonnés ou retenus dans un pays contre leur volonté »* (*le Monde* du 29 août).

Le texte vise notamment le cas de M. Liviu Bota, directeur de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, empêché depuis décembre 1985 de quitter la Roumanie pour rejoindre son poste à Genève. Les experts éthiopien, soviétique et yougoslave se sont opposés à cette résolution.

La sous-commission a, d'autre part, adopté au cours de cette session un certain nombre de résolutions, dont celle présentée par les experts américain, britannique, canadien, français et néerlandais, recommandant *« un accès plus large aux dossiers de la commission de l'ONU pour les crimes de guerre »*, afin de donner suite aux *« efforts faits récemment pour traduire en justice les personnes soupçonnées de crimes de guerre, plus particulièrement au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Israël, en République fédérale d'Allemagne, en URSS et en Yougoslavie »*.

Dans une autre résolution, elle se félicite de la coopération entre les autorités boliviennes et françaises qui a permis le procès de Klaus Barbie ; elle dénonce la réapparition des idées nazies et demande *« à tous les gouvernements de prendre toutes les initiatives possibles pour mettre fin à la propagande et aux activités néo-nazies »*.

La sous-commission a adopté par consensus des résolutions condamnant les pratiques esclavagistes et l'exploitation du travail des enfants, ainsi qu'un texte recommandant l'élaboration d'un instrument international ayant force exécutoire, destiné à éliminer *« toutes les formes d'intolérance ou de discrimination fondées sur la religion ou la conviction »*.

Deux rapports, ayant trait l'un et l'autre aux droits des détenus, ont retenu l'attention. L'un, présenté par l'expert français Louis Joinet, après examen de la législation de quatre-vingt-deux pays, démontre que dans aucun pays les citoyens ne sont à l'abri de l'arbitraire de l'internement administratif. L'autre rapport, établi par l'expert et ancien exilé argentin Leandro Despouy, comporte la liste des *« Etats qui, depuis le 1er janvier 1985, ont proclamé, prorogé ou abrogé un état d'exception »*. La France y est citée pour ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, ainsi que Wallis et Futuna.

Dans une résolution relative à *« la récupération de biens nationaux illégalement soustraits par des personnes coupables de violations des droits de l'homme »*, les gouvernements des Etats-Unis et de la Suisse ont été priés de coopérer à la *« récupération rapide »* des biens accaparés par les familles Marcos et Duvallier.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Burundi

Libération de six cents détenus

Le commandant Pierre Buyoya, qui a renversé le 3 septembre le président Jean-Baptiste Bagaza, a annoncé, lundi 7 septembre, la libération de plus de six cents *« personnes détenues sans procès »*, a rapporté mardi Radio-Burundi. Il a, par ailleurs, accusé son prédécesseur de corruption et d'exercice arbitraire du pouvoir. — *(AP.)*

Inde

M. Gandhi remanie la direction du Congrès (I)

New-Delhi (Corresp.). — De nouvelles nominations au sein du Congrès (I) au pouvoir ont été annoncées lundi 7 septembre. Cinq des six secrétaires généraux du parti ont été changés ainsi que deux présidents régionaux. Ce mouvement concerne également la direction du parti en Uttar-Pradesh, où trois secrétaires généraux ont été remplacés. Les cinq nouveaux promus au niveau national sont MM. Naresh Chandra Chaturvedi, Kedar Nath Singh, Ghulam Nabi Azad, Oscar Fernandes et Ram Rattan Ram. D'autre part, M. Antony quitte le secrétariat général pour devenir président du parti dans le Kerala, et M. Poojary remplace M. Fernandes au poste de président du Congrès dans le Karnataka. Ces nominations risquent d'être insuffisantes pour insuffler un regain de dynamisme et de combativité au sein du Congrès au moment où celui-ci doit faire face à un mouvement de dissidence mené par M. V.P. Singh, ancien ministre des finances et de la défense et porte-drapeau d'une campagne contre M. Rajiv Gandhi. Les nouveaux promus sont des proches du premier ministre. En Uttar Pradesh, qui est à la fois le fief du premier ministre et celui de M. V.P. Singh, les trois nouveaux secrétaires généraux ont été désignés dans le but de contrer l'ascension de l'ancien « raja » des finances. S'agissant du remaniement du gouvernement (plusieurs postes sont vacants à la suite de démissions), il est probable que celui-ci interviendra aux environs du 20 septembre, date à laquelle M. Gandhi aura achevé sa tournée des régions sinistrées par la sécheresse. — *L.Z.*

Italie

Ventes d'armes à l'Iran : un « intermédiaire » se constitue prisonnier

Rome. — Aldo Anghessa, l'homme-clé dans l'enquête sur le trafic international d'armes impliquant la société italienne Valsella Meccanotecnica, s'est constitué prisonnier, le 8 septembre, apprend-on de source judiciaire.

Cet homme avait disparu de son hôtel à Bari au moment de la saisie, la semaine dernière, par la police du cargo libanais *Boustany-I*, à bord duquel ont été découvertes des armes de guerre et de la drogue (*le Monde* du 8 septembre). Il avait cependant laissé dans sa chambre d'hôtel une mallette contenant des documents compromettant pour la Valsella qui ont permis à la justice d'arrêter plusieurs dirigeants de cette société pour exportation illégale de mines vers l'Iran.

La presse italienne s'est interrogée sur le rôle mystérieux de ce personnage, intervenant comme intermédiaire dans le trafic d'armes, mais qui pourrait être en fait un informateur de la police ou des services secrets. On se demande si l'« abandon » de la mallette compromettante n'était pas délibéré afin de permettre à une enquête en cours depuis plusieurs mois d'aboutir.

Aucune indication n'a été donnée sur les motifs de sa reddition spontanée, mais son interrogatoire apportera certainement des éléments importants dans une enquête judiciaire qui s'est élargie au cours des dernières quarante-huit heures aux milieux siciliens de la Mafia. — *(AFP).*

URSS

Mort du « père » du SS-20

La *Pravda* annonce la mort, le 3 septembre, de M. Alexandre Nadiradze, constructeur de missiles soviétiques, notamment du SS-20.

Né en 1914 à Gori, ville natale de Staline et géorgien comme lui, Alexandre Nadiradze s'était spécialisé dans la mise au point de missiles basés à terre et à combustible solide, de l'engin stratégique SS-13, à la fin des années 50, au SS-20 à portée intermédiaire, en passant par le SS-16, premier missile intercontinental mobile, qui fut interdit par les accords SALT II.

Tous les principaux responsables de la grande époque des fusées balistiques sont maintenant décédés, après Korolev, languel en 1971, et Tchelomei en 1984.

● **Message du président Reagan au chef de l'Etat syrien.** — Le président Reagan a transmis par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. William Eagleton, une lettre au président syrien Hafez El Assad, portant sur les relations entre les deux pays, apprend-on de source officielle syrienne. C'est la première rencontre entre MM. Assad et Eagleton depuis le retour de ce dernier à Damas, le mercredi 2 septembre. — *(AFP.)*

Afrique

TCHAD : l'impressionnant bilan du raid sur Maaten-es-Sara

N'Djamena affirme avoir tué plus de 1 700 soldats libyens

Les autorités tchadiennes ont diffusé, mardi 8 septembre, un bilan impressionnant du raid effectué samedi sur la base libyenne de Maaten-es-Sara. Elles annoncent 1 713 cadavres libyens dénombrés, 312 prisonniers de guerre *« dont deux mercenaires yougoslaves et un mercenaire est-allemand »*, plusieurs centaines de fuyards *« qui vont sûrement mourir de soif »*. Elles font aussi état de la destruction au sol de 22 avions, dont 6 Mig-21 et 4 Mirage, à quoi il faut ajouter plusieurs dizaines de chars détruits ou récupérés. Selon le communiqué, les pertes tchadiennes sont de 65 morts et 112 blessés. Ce bilan est confirmé par les services de renseignements occidentaux à N'Djamena, qui en avaient eu connaissance avant l'annonce officielle, indique l'AFP.

M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a implicitement approuvé l'attitude de M. Hissène Habré en déclarant mardi que le *« Tchad a conduit une opération limitée contre une base à partir de laquelle il subissait des attaques libyennes »*. Pour Washington, l'objectif final *« devrait être la restauration de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Tchad »*.

Pour sa part, le porte-parole du Pentagone, M. Robert Simms, a souligné, mardi, que les Etats-Unis poursuivaient actuellement les livraisons d'équipements prévus par l'assistance militaire américaine (32 millions de dollars pour l'exercice budgétaire en cours), qui comprend notamment des véhicules, avions de transport, munitions et armes légères et missiles antiaériens Red-Eye.

M. Simms n'a pas confirmé les informations de l'hebdomadaire *US News and World Report* selon lesquelles Washington envisage de livrer des missiles antiaériens portables Stinger, qui ont fait la preuve de leur efficacité en Afghanistan. *« Nous suivons la situation (...). Evidemment son évolution aura une influence sur la nature du soutien que nous sommes prêts à offrir »*, a cependant ajouté le porte-parole.

Il se confirme (*le Monde* du 9 septembre) que le chef d'état-major particulier du président Mitterrand, le général d'aviation Jean Fleury, a quitté Paris mardi pour N'Djamena.

Alors que l'Elysée n'avait pas fait connaître son point de vue sur les derniers développements au Tchad, M. Jacques Chirac s'est déclaré, mardi sur TF 1, *« favorable aux solutions négociées »*. *« Les autorités tchadiennes*, a dit le premier ministre, *sont fondées à reprendre le contrôle de leur territoire. Elles ont demandé, sur ce point, l'aide de la France* [qui] *leur a apporté et leur apportera son aide. Cela étant, je souhaite que, ce terriroire étant, maintenant, garanti, la contestation sur la bande d'Aozou étant levée par la négociation ou par le recours aux procédures juridiques internationales que l'on connaît, la paix revienne. Chacun doit, maintenant, faire un effort, aussi bien au Tchad qu'en Libye, en faveur du développement de l'économie, des hommes et des femmes de ces pays qui ont souffert. C'est plus utile que de se faire la guerre. »*

Ce langage a peu de chances d'être entendu à Tripoli, où l'agence Jana se déchaîne contre la France et les Etats-Unis, indistinctement. *« Le plus grave*, affirme l'agence, *est que les forces impérialistes ne cachent plus la véritable signification de leur présence au Tchad, mais vont désormais plus loin en précisant ouvertement qu'elles entreprennent une action agressive, le Tchad n'en étant plus que le point de départ.* (...)

« En annonçant officiellement, et à travers son ministère de la défense, qu'elle a tiré des missiles à partir de N'Djamena, la France se comporte comme s'il s'agissait d'un territoire français et comme si les appareils [libyens] *poursuivaient des objectifs en France même.* (...) *La France et les Etats-Unis reconnaissent ouvertement, en recourant à l'escalade militaire, qu'ils sont eux-mêmes derrière l'agression contre la Libye et la violation de sa frontière sud.* (...) *Il ne s'agit donc plus d'un différend frontalier comme on tente de le suggérer, mais d'une opération d'invasion planifiée visant la Libye. »*

Tout en préconisant une solution négociée, et en affirmant vouloir se tenir à l'écart du conflit, le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, a déclaré mardi qu' *« au regard du droit, et dans la réalité, la bande d'Aozou est libyenne »*.

La dangereuse escalade

En Algérie, l'officieux quotidien en langue arabe *Al Chaab* a mis en cause, mardi, des *« mains secrètes »* de *« forces colonialistes et impérialistes »* dans la *« dangereuse escalade »*. Le journal évoque les *« mouvements militaires louches »* qui ont été observés en territoire tchadien *« directement après la récupération de la ville d'Aozou par la Jamahiriya libyenne »*, ainsi que *« les armements sophistiqués reçus par N'Djamena pour l'encourager à des actes contraires aux lois internationales »*.

Affirmant qu'il *« est vraiment désolant qu'un régime africain se mette au service d'intérêts non africains »*, le journal exprime son inquiétude de voir le conflit entre Tripoli et N'Djamena servir de *« cheval de Troie aux forces colonialistes et impérialistes »*.

ANGOLA

L'UNITA a enlevé trois Suédois près de Luanda

Les rebelles angolais de l'UNITA ont annoncé, mardi 8 septembre, avoir capturé trois Suédois travaillant sur un projet d'assistance économique, et avoir tué onze soldats gouvernementaux au cours d'une embuscade tendue lundi à Porto-Quipire, à 20 kilomètres à l'est de Luanda.

Les trois Suédois travaillaient à l'installation de l'électricité dans des villages du nord du pays. Leur disparition a été signalée à Stockholm par les autorités chargées de l'aide extérieure. De source suédoise informée, on indique qu'ils faisaient partie d'un convoi escorté par les forces gouvernementales. L'enlèvement a eu lieu alors que le ministre suédois de la coopération, Mme Lena Wallen, était reçu à Luanda par le président Dos Santos.

Dans un communiqué diffusé mardi, l'UNITA affirme, par ailleurs, qu'elle a accepté de libérer cent trente-trois prisonniers angolais, échangés à Maputo, *« à la demande de l'envoyé spécial du gouvernement français* [qui n'est pas identifié] *et d'une délégation du ministère sud-africain des affaires étrangères »*.

Visite surprise de M. Crocker

« Le geste de l'UNITA s'inscrit dans le cadre d'une action humanitaire », ajoute le communiqué, qui déplore l'indifférence de la communauté internationale concernant le sort de ses membres emprisonnés par le régime de Luanda. *« Il reste encore des éléments cubains et d'autres étrangers entre les mains de l'UNITA. Ils sont bien traités. Les Suédois capturés aujourd'hui vont en accroître le nombre »*, souligne le communiqué, qui déplore *« l'hypocrisie de la communauté internationale, la lâcheté face aux Soviétiques, la ruée vers le pétrole et l'arrogance du MPLA »* (parti marxiste au pouvoir en Angola).

Cependant, l'Angola et les Etats-Unis ont repris mardi leurs discussions à haut niveau avec la visite surprise à Luanda de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, qui souhaite débloquer les négociations sur l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines stationnées en Angola.

M. Crocker a été accueilli mardi par le vice-ministre angolais des affaires étrangères, M. Venacio de Moura, selon l'agence ANGOP reçue à Lisbonne, qui se borne à préciser que la visite s'inscrit *« dans le cadre des contacts entre les Etats-Unis et les autorités angolaises »*.

L'émissaire américain avait rencontré des responsables angolais à Luanda il y a deux mois, mais les discussions, qualifiées par lui-même de *« perte de temps »*, n'avaient donné aucun résultat.

● **Quatorze lycéens tués dans le Kordofan, selon le « Sudan Times ».** — Quatorze lycéens au moins ont été tués et un grand nombre d'autres blessés dans le Kordofan (ouest du Soudan), lors de heurts qui se sont produits entre les étudiants et la police, a annoncé mardi 8 septembre le quotidien indépendant *The Sudan Times*, sans préciser la date de ces incidents. Ces victimes sont des étudiants du lycée de Dar-El-Kababich (nord du Kordofan). Citant des témoins en provenance de cette région, le journal a affirmé que les policiers avaient ouvert le feu sur les manifestants après avoir tenté de les disperser au moyen de grenades lacrymogènes. Les lycéens de Dar-El-Kababich protestaient contre le manque d'instituteurs et de matériel scolaire, comme c'est le cas dans les autres régions du Soudan. L'agence soudanaise de presse SUNA (officielle) avait annoncé le 6 septembre que des manifestations et émeutes de lycéens et d'étudiants s'étaient étendues les jours précédents dans la région centrale du sud du Soudan, faisant neuf morts. Les autorités ont ainsi été amenées à imposer le couvre-feu dans toutes les villes de la région et à décider la fermeture de toutes les écoles jusqu'à nouvel ordre. — *(AFP.)*

Asie

CHINE : en même temps qu'un rapport d'Amnesty International

Pékin fait état d'une augmentation des cas de violation des droits de l'homme

Les cas connus de violation des droits de l'homme sont en augmentation en Chine. Pour une fois, les autorités de Pékin ont confirmé ce jugement, émis par Amnesty International dans un rapport rendu public le mardi 8 septembre. Selon l'organisation humanitaire, la torture et les mauvais traitements de détenus en général constituent, en dépit des efforts déployés par Pékin pour y mettre un terme, un *« problème national »*.

Le rapport d'Amnesty rappelle une statistique officielle chinoise qui faisait état, pour les six premiers mois de l'année dernière, de neuf cent quarante-neuf cas de détention illégale, dont cent quarante aggravés de tortures. Outre les sévices corporels infligés à des détenus au cours d'interrogatoires qu'énumère Amnesty, certaines méthodes semblent relever d'une pratique assez systématisée de la torture par des sections policières : en particulier l'usage d'un « bâton électrique » dont l'existence a été confirmée par la presse officielle de Pékin, ou encore les traitements cruels prolongés comme l'entassement de prisonniers dans des cachots sans accès aux latrines. La police chinoise a, d'ailleurs, réagi en qualifiant, mardi, le rapport de l'organisation humanitaire de *« fabrication »* et de *« calomnie malveillante »*.

Amnesty crédite le gouvernement chinois, qui a signé en décembre dernier le convention des Nations unies contre la torture, d'un effort sans précédent, depuis deux ans, pour tenter de mettre bon ordre dans sa police, par une campagne de presse qu'on aurait eu du mal à imaginer voilà quelques années. De fait, alors que le nouveau rapport d'Amnesty International commençait à être distribué sans embargo, *le Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, a révélé, dans son édition d'outre-mer (à laquelle peu de Chinois ont accès), que le nombre de violations des droits de l'homme avait encore progressé cette année. Plus de deux mille affaires, selon le journal, qui cite un responsable anonyme du parquet suprême, ont été recensées de janvier à juin. La pratique de la torture, reconnaît-il encore, est souvent le fait de responsables décidés à obtenir des aveux.

Il ne s'agit donc pas là, de toute évidence, de « bavures » isolées, même nombreuses, d'autant que le chiffre fourni par Pékin est invérifiable. Ainsi que l'admet *le Quotidien du peuple*, les enquêteurs amenés à rechercher les coupables de tels agissements *« rencontrent de nombreuses difficultés »*... Ce qu'Amnesty dit en termes plus crus en dénonçant l'indulgence avec laquelle sont traités des cadres du Parti communiste reconnus coupables de telles violences.

Absence de garanties

Le problème de fond semble bien être celui de la place des diverses polices du régime dans la société et l'absence ou l'insuffisance des garanties et recours légaux pour les détenus. Amnesty rappelle le cas de plusieurs détenus qu'elle considère comme des prisonniers politiques, tel le dissident Wei Jingsheng, maintenu au secret dans un isolement complet pendant plusieurs années, au point d'en être fortement affecté mentalement.

La Chine de M. Deng Xiaoping s'est dotée de lois, un progrès notable par rapport à l'ère Mao Zedong, mais pas encore de tous les moyens lui permettant de les faire respecter. La toute-puissante police que le régime communiste avait mise en place en 1949 détient encore l'essentiel des leviers du pouvoir judiciaire et dans bien des cas, fait la loi comme bon lui semble.

En conclusion de son rapport, Amnesty International *« recommande »* une séparation effective des pouvoirs de police et de justice, et souligne la nécessité d'une révision des procédures *« administratives »* qui permettent aux policiers de détenir n'importe qui sans en saisir obligatoirement le faible appareil judiciaire.

Pékin répondait autrefois par un silence complet aux admonestations des organisations de défense des droits de l'homme. Le ton nouveau de sa presse sur ce sujet traduit donc un progrès.

F. D.

SRI-LANKA : les suites de l'accord de paix

L'Inde accorde une aide économique à Colombo

NEW-DELHI
de notre correspondant

L'Inde a décidé d'accorder une aide de 450 millions de roupies (1) à Sri-Lanka. M. N.T. Tiwari, ministre indien des finances, a annoncé cette décision, lundi 7 septembre, à New-Delhi, à l'ouverture des travaux de la commission mixte indo-sri-lankaise. Cette aide prendra la forme de dons (pour un montant de 250 millions de roupies) destinés à la réhabilitation des provinces du Nord et de l'Est ravagées par quatre années de guerre, et de prêts pour une valeur de 200 millions de roupies.

Le gouvernement de Colombo, de son côté, a évalué ses besoins à environ 600 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Plusieurs pays, notamment les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suède, ont fait savoir qu'ils étaient prêts à répondre à cet appel, ainsi que la Banque mondiale, dont l'enveloppe sera fixée en décembre prochain.

Dans un premier temps, l'assistance de l'Inde concernera notamment la remise en service de la liaison maritime entre les deux pays. Celle-ci est urgente, à la fois pour permettre le retour à Sri-Lanka des réfugiés tamouls et pour relancer le tourisme. M. Tiwari s'est déclaré *« très content »* des progrès réalisés dans la mise en place de l'accord de paix, le processus évoluant, selon lui, de façon satisfaisante.

La situation dans l'île ne semble pas justifier cet optimisme. A Jaffna, une journée de deuil a été observée lundi à la suite d'agressions commises sur des militants de la principale organisation tamoule, les Tigres (LTTE), par d'autres groupes séparatistes. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté pacifiquement devant les camps occupés par la force indienne d'interposition pour protester contre la *« partialité »* des soldats indiens.

De son côté, la presse indienne de mercredi a rapporté que, dans la nuit de lundi à mardi, quatorze nouveaux meurtres ont été commis au cours de deux incidents dans la province du Nord. Dans le premier cas, quatre prêtres catholiques ont été tués et trois autres blessés au cours d'une embuscade tendue par un groupe non identifié. Dans le second, les Tigres, selon des informations en provenance de Colombo, seraient à l'origine du meurtre de neuf militants d'un groupe rival, le PLOTE (Organisation de libération du peuple de l'Eelam tamoul).

Les Tigres dénoncent, en ce qui les concerne, l'absence de réaction indienne devant les meurtres de leurs militants (sept tués depuis vendredi dernier), la recolonisation des zones tamoules par la majorité cinghalaise, ainsi que l'ouverture de commissariats de police cinghalais à Jaffna et dans la province de l'Est. Enfin, ils se plaignent de l'état de leurs militants qui viennent d'être libérés des prisons cinghalaises. Plusieurs d'entre eux ont affirmé qu'ils ont été torturés pendant leur détention.

D'autre part, les négociations pour la mise en place d'une administration intérimaire dans les provinces du Nord et de l'Est semblent actuellement bloquées. Sur les dix membres du futur conseil de gouvernement, les Tigres n'ont, en effet, obtenu que trois représentants alors qu'ils exigent une représentation majoritaire. Si le mouvement tamoul modéré, le TULF, accepte de n'avoir que deux représentants, en revanche les extrémistes de l'EROS (jusque-là allié des Tigres) ont fait savoir qu'ils refusaient de faire partie du conseil tant que chaque groupe tamoul ne disposera pas d'une représentation égale.

LAURENT ZECCHINI.

(1) 1 roupie indienne = 0,46 F.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Terrorisme et sécurité au menu de la visite de M. Pasqua

Jan Krauze prend cette semaine ses fonctions de correspondant à Washington, en remplacement de Bernard Guetta, qui rentre à Paris.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, en visite aux Etats-Unis pour trois jours, a examiné, mardi 8 septembre, avec divers responsables américains les *« mesures destinées à renforcer la coopération franco-américaine »* en matière de lutte contre le terrorisme.

Comme il est naturel, M. Pasqua — qui a notamment rencontré l'attorney général (ministre de la justice), Edwin Meese, et le chef du Conseil national de sécurité, M. Franck Carlucci — s'est soigneusement appliqué à ne rien révéler des accords envisagés. Ces « mesures pratiques » devaient d'ailleurs être l'objet d'entretiens plus techniques, mercredi, avec les responsables du FBI et de la CIA.

M. Pasqua a cependant annoncé qu'on en verrait *« sans doute quelques résultats à bref délai »*, et il a surtout fait valoir qu'à présent les Américains avaient beaucoup de *« considération »* pour les Français et semblaient même les tenir pour *« les leaders européens dans le domaine de la lutte antiterroriste »*, ce qui, selon lui, était loin d'être le cas *« avant mars 1986 »*.

Le ministre de l'intérieur répondait à une invitation de M. Meese, et son séjour aux Etats-Unis fait suite au sommet antiterroriste qui s'est tenu à la fin mai à Paris. Mais M. Pasqua a eu à Washington des entretiens d'un caractère plus général, par exemple avec le vice-président George Bush. Il a été question du Golfe, du Proche-Orient, du Tchad aussi mais, là encore, M. Pasqua n'a pas voulu en dire plus.

En la personne de M. Bush, le ministre français ne rencontrait d'ailleurs pas seulement le vice-président des Etats-Unis, mais aussi l'un des candidats les plus sérieux à l'investiture républicaine pour la prochaine élection présidentielle. Il devait aussi s'entretenir avec un autre candidat déclaré, le général Haig, ancien secrétaire d'Etat, et d'autres prétendants républicains, en particulier le sénateur Robert Dole.

JAN KRAUZE.

● **Population record dans les prisons américaines.** — Le nombre élevé d'incarcérations au cours des six premiers mois de 1987 a fait progresser la population pénale américaine de 4,7 % jusqu'au chiffre record de 570 500 détenus, selon un communiqué publié le 6 septembre par le ministère de la justice. — *(AFP.)*

● **Le neveu d'un magnat de la presse assassiné.** — Stephen Small, neveu de Len Small, président de Small Newspapers Inc., a été enlevé et retrouvé mort après avoir été enterré vivant dans une caisse en bois par ses ravisseurs, qui exigeaient une rançon de 1 million de dollars, a déclaré, samedi 5 septembre, la police de Kankakee, dans l'Illinois, où a été découvert le corps. Trois suspects ont été placés en garde à vue. — *(AP.)*

● **Le président colombien hospitalisé à Séoul.** — Le président colombien Virgilio Barco, qui devait effectuer une visite officielle à Séoul avant de poursuivre son voyage en Chine et aux Philippines, a dû être opéré d'urgence d'une péritonite peu après son arrivée dans la capitale sud-coréenne. Il a décidé de regagner Bogota dès qu'il serait complètement rétabli, a-t-on annoncé officiellement dans la capitale colombienne le mardi 8 septembre. A l'escale d'Anchorage, le président Barco s'était plaint de douleurs. Son opération, qui a duré deux heures, s'est déroulée de façon satisfaisante. Une équipe de médecins colombiens a quitté Bogota pour Séoul afin d'organiser le rapatriement de M. Barco, âgé de soixante-six ans. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

● **Au moins trente morts lors du naufrage d'un bateau en Amazonie brésilienne.** — Au moins trente personnes auraient péri lors du naufrage d'un bateau de passagers, mardi 8 septembre, sur le fleuve Tapajos, en Amazonie. Le bateau, qui transportait une centaine de personnes, se serait brisé en deux après avoir heurté un tronc qui flottait à la surface des eaux du Tapajos, un affluent de l'Amazonie. — *(AFP.)*

Proche-Orient

LA GUERRE DU GOLFE : mettant fin à une accalmie de quatre jours

L'Irak a lancé de nouveaux raids contre des pétroliers au large de l'île de Kharg

A quelques jours de la visite que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, doit effectuer à Téhéran et à Bagdad, les Irakiens ont mis fin à une accalmie de quatre jours en lançant, mardi 8 septembre, des raids simultanés contre deux *« importants »* objectifs navals — terme désignant généralement un pétrolier dans les communiqués irakiens — au large du terminal iranien de l'île de Kharg.

Selon un porte-parole irakien, les chasseurs irakiens ont touché en fin de soirée ces deux navires, qui se trouvaient dans la zone d'attente, située à l'est de Kharg. Tous les appareils irakiens auraient regagné leurs bases sans dommage. Les sources maritimes à l'écoute permanente des appels en provenance des navires en difficulté dans le Golfe n'ont pas été en mesure de confirmer pour l'instant ces attaques. Les pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran ne lancent généralement pas de message de détresse en cas d'attaque.

En dépit de l'annonce de cette double attaque irakienne, les pétroliers japonais continueront de naviguer dans le Golfe. Les neuf pétroliers avec équipages japonais, qui sont entrés mercredi dans les eaux du Golfe, se dirigent *« lentement »* vers leurs destinations, a précisé un porte-parole de l'Association japonaise des compagnies de navigation. Celle-ci a indiqué qu'il n'y aurait pas de changement dans la position de l'Association, qui avait décidé mardi, en accord avec le syndicat japonais des marins, de laisser les navires nippons naviguer dans la partie orientale du Golfe pendant le jour.

Sur le plan diplomatique, l'attention se porte vers Moscou, où le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Laridjani, poursuit ses entretiens. Il a été reçu mardi par M. Edouard Chevardnadze, le responsable des affaires étrangères soviétique, et par M. Nikolaï Rijkov, le président du conseil. A l'issue de ces entretiens, M. Gennady Gerassimov, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a déclaré que *« la partie soviétique avait insisté sur l'urgence de mettre fin à la guerre irano-irakienne »*, ajoutant que l'URSS était en faveur *« d'un règlement juste du conflit par des moyens politiques et sur la base de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies »*.

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre irakien des affaires étrangères, a fait savoir pour sa part dans une interview à paraître jeudi dans la revue *Paris-Bagdad Magazine* que l'Irak est *« prêt à aller devant la Cour internationale de justice de La Haye afin de déterminer les responsabilités dans le déclenchement de la guerre irako-iranienne »*.

A Washington, le Pentagone a indiqué mardi que les opérations aéronavales américaines dans le Golfe entraînaient pour la marine américaine un coût supplémentaire de 15 à 20 millions de dollars par mois. Pour l'année fiscale 1987 qui se termine le 30 septembre, ce coût supplémentaire va approcher 70 millions de dollars, selon une lettre du Pentagone envoyée aux commissions compétentes du Congrès. Le Pentagone prévoit de présenter *« une demande de rallonge budgétaire »* au cours de l'exercice fiscal 1988, et les autorités redoutent qu'une telle requête ne relance au Congrès le débat sur l'opportunité de l'opération du Golfe. — *(AFP-UPI)*.

M. Arafat appelle Israël à « l'entendre » pour la tenue d'une conférence sur le Proche-Orient

Genève (Nations unies), *(AFP)*. — Le président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat, a appelé, mardi 8 septembre, Israël à tenir compte de l'unanimité internationale qui se manifeste pour la première fois sur la tenue d'une conférence sur le Proche-Orient et à discuter avec ses adversaires.

« L'occasion est bonne pour la tenue d'une telle conférence. Même les Etats-Unis en ont accepté le principe. Israël doit m'entendre », a déclaré M. Arafat, qui tenait une conférence de presse dans l'enceinte du Palais des nations à Genève, où il assiste à une conférence des Organisations non gouvernementales (ONG) sur la Palestine. Prié de dire si, en acceptant les résolutions 242 et 338 des Nations unies ainsi qu'il l'avait fait dans son discours inaugural il reconnaissait le droit à l'existence d'Israël, M. Arafat, sans répondre directement, a expliqué que l'objectif était non pas de discuter avec les pays arabes — avec lesquels le contact se fait par d'autres canaux — mais avec *« nos adversaires, avec ceux contre qui nous luttons depuis 1948 »*.

A ses yeux, cette conférence, qui se tiendrait à Genève, mais cette fois sous les auspices de l'ONU, devrait grouper, outre le secrétaire général de l'organisation ou son représentant, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, URSS, Chine, Grande-Bretagne et France) et toutes les parties au conflit, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Egypte, l'OLP et *« également Israël »*.

M. Arafat a rejeté l'idée d'intégrer les Palestiniens dans une délégation jordanienne et estimé que les Nations unies *« ne pouvaient commettre l'erreur »* d'accepter une telle idée. L'OLP représente les Palestiniens et a un statut d'observateur à l'ONU, a ajouté M. Arafat, avant de réaffirmer qu'en l'absence des cinq millions de Palestiniens *« il ne saurait y avoir de paix juste, durable et globale »* au Proche-Orient.

Accolades

D'autre part, M. Charlie Biton, le député israélien apparenté aux communistes, a affirmé que M. Arafat lui avait demandé de transmettre une message oral aux dirigeants israéliens, dans lequel il pose trois conditions pour reconnaître l'Etat d'Israël et négocier avec lui.

M. Biton a refusé de révéler ces trois conditions. Il a seulement indiqué que M. Arafat estimait que si elles étaient acceptées par MM. Itzhak Shamir et Shimon Pérès — respectivement premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Iraël, — elles constitueraient la base des futures négociations.

Président du mouvement des Panthères noires créé en 1971, qui a constitué un front commun avec le Parti communiste, M. Biton a précisé qu'il demanderait à voir M. Shamir dès son retour en Israël jeudi. M. Arafat s'était entretenu dans la journée de lundi avec quatre députés à la Knesset : MM. Matti Peled et Mohammed Miari, de la Liste progressiste pour la paix, M. Charlie Biton et M. Tawfik Zayyad, maire de Nazareth et député communiste. Au cours d'une réception qu'il offrait ensuite dans un grand hôtel de Genève, le chef de l'OLP a donné de larges accolades à ses hôtes israéliens et les a félicités pour leur courage *« car à leur retour au pays, ils auront à faire face à des difficultés »*. Israël, en effet, interdit à un parlementaire d'entretenir des relations avec l'OLP sous peine de sanctions.

La « guerre du cinéma » israélien (suite)

La mobilisation des religieux semble payante

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« On ne peut pas les laisser continuer comme cela toutes les semaines. » Le propos de l'officier de police témoigne d'une incontestable lassitude : pour la septième semaine consécutive, les rues de Jérusalem ont été, le 5 septembre, le théâtre d'affrontements, parfois violents, entre forces de l'ordre et religieux orthodoxes, hostiles à l'ouverture des salles de cinéma le vendredi soir, au début du sabbat. Paradoxe : rarement la ville aura connu sabbats aussi animés que depuis cette interminable « guerre du cinéma » menée par les religieux au nom de la sauvegarde de la sérénité du repos hebdomadaire...

Le scénario ne change guère, mais les affrontements sont plus durs. Appelés, par affichettes, à protester *« massivement »* contre la *« désacralisation du sabbat »* que constituerait l'ouverture des cinémas, les « noirs » (comme on appelle ici les religieux) sortent de leurs quartiers, le samedi en fin d'après-midi ; en famille, ils se regroupent à la limite des secteurs « laïques », le long de frontières invisibles, mais parfaitement connues de tous, et qui marquent l'évolution d'un paysage urbain où les zones dominées par les orthodoxes ne cessent de s'agrandir.

Là, au passage de chaque voiture, on lève le point et on hurle en chœur *« Shabbès ! shabbès ! »* (sabbat en yiddish) — nouveau cri de ralliement des zélotes destiné à troubler la conscience des profanateurs de la sacro-sainte pause sabbatique.

De tels regroupements ont eu lieu, samedi, en vingt-quatre endroits différents de la ville, et les manifestants étaient plus nombreux que les semaines passées.

La mobilisation des religieux a payé. Ce week-end, seuls deux cinémas étaient ouverts. Le maire, M. Teddy Kollek, qui avait pris le parti des laïques a quelque peu fait marche arrière : il ne pourra y avoir, assure-t-il, de projection le vendredi soir qu'organisée dans le cadre d'associations culturelles.

Le premier ministre, et chef de la droite, M. Itzhak Shamir, le secrétaire général du Parti travailliste, M. Uzi Baram, et le président, M. Herzog, ont, eux aussi, estimé que la singularité de Jérusalem justifiait que le sabbat y soit observé avec plus de rigueur que dans les autres villes du pays.

C'est qu'à la pression de la rue, les orthodoxes ont ajouté des arguments plus politiques et tout aussi frappants : leurs représentants au conseil municipal ont démissionné cette semaine de la liste du maire, et certains d'entre eux parlent d'organiser un boycottage des impôts locaux.

ALAIN FRACHON.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Les incertitudes d'une campagne électorale présidentielle désertée par la classe politique

Cette fois, c'est sûr, il ne se re-présentera pas. M. Gary Hart l'a confirmé officiellement, le mardi 8 septembre, au cours d'une grande confession télévisée en direct sur la chaîne ABC. Voilà qui met un terme aux spéculations sur le retour dans la course à la Maison Blanche de l'ancien favori à l'investiture démocrate, obligé de se désister, le 8 mai dernier, après que la presse eut révélé ses aventures extra-conjugales. La confusion qui plane sur cette élection présidentielle en est-elle dissipée pour autant ? Pas vraiment. Un sondage publié, lundi, par le magazine *Time* ne montre-t-il pas que 41 % des électeurs démocrates persistent à souhaiter justement que M. Hart redevienne candidat, reportant, à défaut, leurs préférences sur le pasteur noir Jesse Jackson, qui recueille, pour sa part, 26 % des suffrages ? Un ancien favori plébiscité *« à titre posthume »* et un oustider encouragé *« à titre gratuit »* (les espoirs de M. Jackson d'arriver à la présidence paraissant à l'évidence très limités) : le choix des électeurs démocrates a de quoi surprendre.

Ce n'est pas la seule anomalie dans cette campagne électorale déconcertante, qui, à cinq mois de son véritable coup d'envoi, en février prochain dans les réunions de partis de l'Iowa et les primaires du New-Hampshire, reste étrangement absente du débat politique. Elle n'y figure presque qu'en « négatif », les seules réflexions qu'elle inspire n'ayant d'autre objet que les désistements successifs ou les actes de non-candidature des concurrents les plus attendus.

Crise de vocation particulièrement sensible chez les démocrates, où aucune des grandes figures du parti n'a jugé bon de se présenter. Que ce soit le sénateur Edward Kennedy, les sénateurs Bradley du New-Jersey, Nunn de Géorgie, Bumpers de l'Arkansas ou encore le populaire gouverneur de New-York, M. Mario Cuomo. Serait-ce l'année des refuzniks ? ironise *Time*.

Cependant, ils ne sont pas moins de sept candidats relativement anonymes, qui sillonnent depuis les mois les fermes de l'Iowa et les étendues du New-Hampshire, en quête de cette reconnaissance nationale qui leur fait tant défaut, s'échinant à attirer l'attention des médias peu enclins jusqu'ici à l'enthousiasme électoral. Justice leur a été rendue : la presse ne les appelle plus que les *« sept nains démocrates »*. Faut-il tous les citer ? Outre le révérend Jackson, les sénateurs Biden (Delaware), Gore (Tennessee), Simon (Illinois) ainsi que le représentant du Missouri, M. Gephardt, l'ancien gouverneur de l'Arizona, M. Bruce Babbit, et le gouverneur du Massachusets, M. Michael Dukakis. Que dire d'autre ? A trente-neuf ans, M. Gore est le plus jeune ; M. Biden, le plus en vue (à la tête de la commission judiciaire du Sénat, il se trouvera la semaine prochaine au cœur de la bataille contre la confirmation de la nomination du juge ultra-conservateur Bork à la Cour suprême) ; et M. Dukakis, peut-être en raison de la réussite économique de son Etat, le troisième choix des électeurs démocrates, derrière le *« favori par défaut »*, M. Jesse Jackson...

Renoncement pour « raisons financières »

Paradoxalement, face à cette « cuvée électorale » un peu décevante, jamais élection n'aura été plus ouverte. Ce sera même la première fois en vingt ans que le président sortant ayant accompli ses deux mandats, il ne pourra se représenter, ne laissant même par d'héritier indiscutable. Car, si M. George Bush, l'actuel vice-président, arrive, avec 45 % des suffrages, largement en tête d'un peloton de candidats républicains lui aussi largement clairsemé, il lui reste à vaincre la méfiance des reaganiens de la première heure. Ceux-ci n'ont pas oublié la campagne féroce qu'il avait menée aux primaires républicaines de 1980 contre M. Ronald Reagan et la naïve simplicité de ses *« recettes économiques vaudou »*...

Du coup, cette ouverture inhabituelle rend plus évidente encore la désaffection d'une certaine classe politique. Désaffection à laquelle n'est pas étrangère le coût croissant d'une campagne de plus en plus assujettie à une technologie dispendieuse. L'exemple malheureux de l'ancien candidat démocrate John Glenn à la présidentielle de 1984, qui n'en finit pas de rembourser ses 3,5 millions de dollars de dettes, incite à réfléchir. Même un Paul Laxalt, ami personnel du président Reagan, dont il se disait aussi l'héritier, a renoncé à sa candidature *« pour des raisons financières »*. Et l'on ne cachait pas dans l'entourage de M. Gary Hart, dont les finances n'ont jamais été équilibrées, que son fameux « retour » lui aurait à tout le moins permis de se qualifier pour l'octroi des fonds fédéraux alloués aux candidats. Même si le trésor de guerre de M. Bush (9,4 millions de dollars, soit le double de celui de son concurrent le plus proche, le leader du groupe républicain au Sénat M. Robert Dole), n'explique évidemment pas la faveur dont il jouit dans les sondages, on peut se demander si, en dépit d'un arsenal de lois électorales, la Maison Blanche ne va pas finir par devenir une charge adjugée au plus offrant. A cet égard, il est significatif de voir surgir les soudains appétits politiques de deux grosses fortunes républicaines : le prédicateur évangéliste Pat Robertson, candidat avoué à la présidence ; ou encore le magnat de l'immobilier, M. Donald Trump, qui s'est offert pour 95 000 dollars une page entière dans les trois plus grands quotidiens américains pour critiquer la politique étrangère de l'administration, avant d'aller faire, lui aussi, le pèlerinage du New-Hampshire.

Jouer les « réservistes »

Sans doute faut-il aussi prendre en compte l'exposition, parfois contestable, de la vie privée des candidats, qui en a découragé plus d'un. A commencer par le prudent gouverneur Cuomo, *« écœuré »*, disait-il, par les mésaventures de Mme Géraldine Ferraro, la coéquipière de M. Walter Mondale sur le « ticket » démocrate à la dernière présidentielle, à qui l'on reprochait les obscurités de la feuille d'impôts de son mari... Tout le monde n'a pas la solide santé du sénateur de l'Illinois, M. Simon (le plus libéral des « sept nains »), pour répondre aux questions trop indiscrètes : *« C'est la présidence que je vise, pas la béatification ! »*

Mais plus que tout, c'est le besoin profond de se redéfinir, au sortir de huit ans de reaganisme, qui agite les partis. Il rend du même coup les perspectives électorales très volatiles et déroute les candidats les plus chevronnés, qui préfèrent, plutôt que de prendre un mauvais départ, jouer les « réservistes » en se réfugiant dans leurs bastions au Congrès. Quitte, certains l'espèrent, à en sortir le moment venu quand le champ de bataille se sera éclairci.

Ce pourrait être le cas du sénateur de Géorgie, M. Nunn, qui a préféré rester à la tête de la commission des forces armées plutôt que de se faire le champion qu'avaient espéré les démocrates pour reconquérir un Sud depuis longtemps tombé dans l'escarcelle des républicains. Ce pourrait être aussi le cas de M. Gary Hart. Des aveux s'oublient plus vite que des soupçons. Et pour avoir *« avoué ses péchés »*, l'ancien favori n'en conclut pas moins que *« le plus grand d'entre tous est de ne pas utiliser ses talents... »*

Là encore, c'est du côté démocrate que la partie s'annonce le plus difficile. Certes, depuis le combat d'arrière-garde mené à la dernière présidentielle par M. Mondale, les démocrates ont cherché à se défaire de cette image passéiste d'un parti trop inféodé aux groupes de pression qui avaient fait sa force. Mais personne, semble-t-il, pas même M. Jesse Jackson et son nouveau message populiste, n'a encore trouvé la recette pour apprivoiser, entre autres, cette génération du *baby-boom*, qui, d'après les experts, représente 60 % de l'électorat. Un électorat moins sensible aux idéaux de la « grande société » démocrate qu'à un certain réalisme économique qui l'a poussé à voter Reagan. Et à cet égard, pour avoir sur ses concurrents l'avantage de s'être déjà fait un nom, M. Hart, qui avait pu prendre le temps de se constituer un programme, était, ne serait-ce là encore que par défaut, le mieux armé pour l'affronter.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

La montée des oppositions au Congrès annonce une rentrée difficile pour M. Reagan

WASHINGTON
correspondance

Le président Reagan commence le dernier chapitre de son second et ultime mandat dans un climat incertain. La rentrée parlementaire, mercredi 9 septembre, s'annonce difficile en effet pour le président, dont l'autorité est maintenant contestée sur plusieurs fronts. A l'opposition des démocrates, majoritaires au Congrès, s'ajoute celle des éléments de l'aile droite du Parti républicain, qui lui reprochent d'avoir failli à son message originel et de faire preuve de mollesse tant à l'égard des démocrates que de l'Union soviétique.

Le président passera sûrement outre les objections de la droite, notamment en ce qui concerne le problème de la vérification, pour arriver à un accord avec le Kremlin sur les fusées intermédiaires. La Maison Blanche espère que ce traité, décrit comme *« la plus haute priorité »* de l'action gouvernementale, pourra être signé d'ici à la fin de l'année, probablement en novembre, à Washington, à l'occasion de la visite éventuelle de M. Gorbatchev.

L'autre priorité, en matière de politique étrangère, concerne l'aide intérimaire aux « contras ». Le président Reagan espère obtenir du Congrès qu'il approuve une aide « humanitaire » à partir du 30 septembre – date à laquelle les crédits actuels seront épuisés – pendant qu'auront lieu les négociations sur le cessez-le-feu. Le président souhaite également faire approuver les crédits d'assistance militaire qui seront bloqués sur un compte spécial pour n'être utilisés que si les négociations sur le plan de paix Arias échouaient. Mais le Congrès, sensible aux fluctuations de l'opinion publique qui, d'après les sondages, reste en majorité hostile à l'aide aux « contras » (l'effet de la spectaculaire déposition du colonel North s'est rapidement dissipé) reste très réservé.

Sur le plan intérieur, le président va livrer une bataille difficile pour la confirmation de la nomination du juge Bork à la Cour suprême. Le débat politique des prochaines semaines va se cristalliser autour de cette promotion, à laquelle s'opposent vigoureusement des démocrates « libéraux » et de nombreuses associations craignant que le juge Bork ne fasse définitivement pencher la Cour suprême dans le sens du conservatisme social. Telle est justement la raison de la lutte menée par les républicains en faveur de la nomination de M. Bork qui, à leurs yeux, doit préserver l'héritage du « reaganisme » dans les années à venir.

Le courant protectionniste

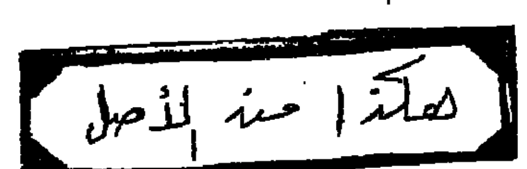
Le président doit également livrer un combat d'arrière-garde au sujet du Trade Bill. Ce projet voté par les deux Chambres est fortement protectionniste, et les récentes statistiques indiquant un accroissement du déficit commercial ne peuvent que renforcer le courant protectionniste au Congrès. Le président a annoncé qu'il opposera son veto à un projet qui limite ses pouvoirs dans le domaine de la politique commerciale, mais, étant donné le climat actuel, il est douteux qu'il puisse réunir une majorité des deux tiers pour confirmer son veto.

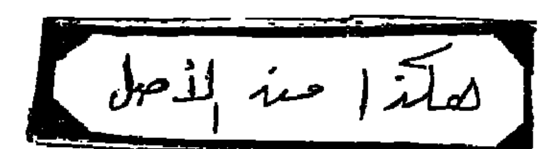
Au sujet du budget, le président Reagan ne paraît pas, jusqu'à nouvel ordre, s'engager sur la voie d'un compromis avec la majorité démocrate. En particulier, il n'envisage pas une augmentation des impôts ni la réduction des dépenses militaires.

Ainsi, les seize derniers mois de son mandat s'annoncent laborieux. Le président Reagan souffre toujours des séquelles de l'« Irangate », comme en témoignent les sondages confirmant sa perte de crédibilité. Sans doute, le président peut-il compter sur la lassitude et l'oubli du public, mais la publication, attendue au début d'octobre, du rapport de la commission d'enquête parlementaire et, plus encore, les premières poursuites judiciaires qui pourraient être décidées contre ses anciens collaborateurs, entretiendront les doutes de l'opinion sur son aptitude à gouverner.

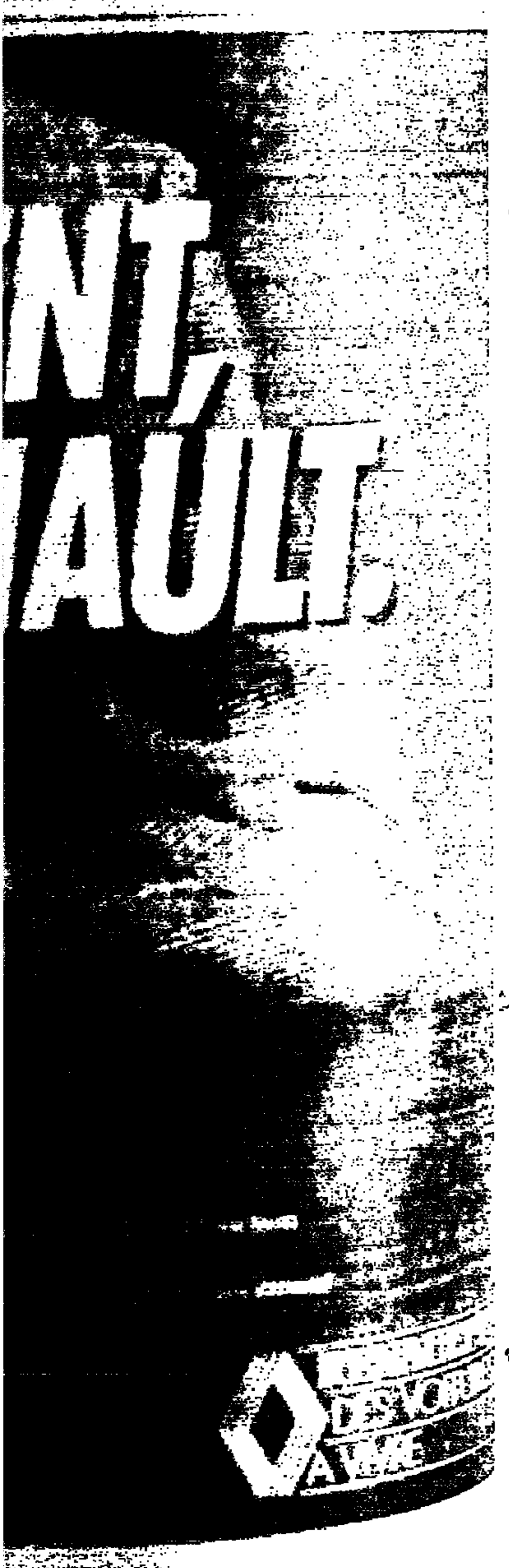
HENRI PIERRE.







tée des oppositions au Congrès
nonce une rentrée difficile
pour M. Reagan



Enquête

LE VOYAGE DU PAPE

Jean-Paul II à New-York en octobre 1979

Jean-Paul II devait commencer, jeudi 10 septembre, son deuxième voyage pastoral aux Etats-Unis. Il visitera en dix journées neuf villes : Miami (Floride), Colombia (Caroline du Sud), La Nouvelle-Orléans (Louisiane), San-Antonio (Texas), Phoenix (Arizona), Los Angeles, Monterrey et San-Francisco (Californie) et Detroit (Michigan). Hormis pour ce qui est de la capitale de l'automobile américaine sise au cœur des Grands Lacs quasiment à la frontière du Canada, les étapes du pape se situeront toutes dans le sud et l'ouest du pays. Ce nouveau déplacement vise, en effet, à « couvrir » toute une partie du territoire qui n'avait pas été visitée lors du premier voyage, en 1979.

En fin de parcours, le pape fera un « crochet » de plusieurs milliers de kilomètres vers les territoires du nord-ouest canadien, au village de Fort-Simpson (1 500 habitants), pour rencontrer des Amérindiens et des Inuits (Esquimaux) qu'il avait dû, *in extremis*, renoncer à voir lors d'un voyage en 1984, en raison de conditions météorologiques exécrables. Le retour à Rome est prévu pour le 21 septembre.

Avec ses 30 000 kilomètres, ce voyage s'annonce comme l'un des trois plus longs du pontificat. Ce sera aussi l'un des déplacements les plus difficiles pour Jean-Paul II, puisque à chaque étape sont prévues des démonstrations d'hostilité, qui, il est vrai, devraient demeurer contenues. Juifs à Miami, fondamentalistes protestants à Colombia, homosexuels à San-Francisco devraient se faire voir et entendre, mais aussi, ici et là, des religieuses en désaccord avec certains aspects « machistes » de la conduite de l'Eglise catholique.

Comme à son ordinaire, Jean-Paul II fera face à toutes les contestations en présentant *« le magistère dans toute son intégrité, sans compromissions »*, a averti Mgr Jan Schotte, secrétaire du synode, lors d'une récente réunion de présentation de ce voyage. Cet *« enseignement clair »*, a précisé le prélat, ne devra certes pas être interprété comme *« un acte d'accusation »*, mais le pape ne peut pas non plus laisser croire « *qu'on puisse modeler l'Eglise chacun selon ses désirs, en faire une Eglise pour tous les goûts* ». L'inculturation, a conclu Mgr Schotte, *« signifie certes l'incarnation du message dans une culture donnée, mais aussi la volonté d'imprégner cette culture des valeurs de l'Evangile et donc le refus de tout ce qui n'est pas compatible avec l'Evangile et la nature de l'Eglise »*. Un discours qui sera certes difficile à comprendre dans un pays où les catholiques eux-mêmes sont de longue date imprégnés des valeurs de « libre examen » et de « relations personnelles avec le Seigneur » qui sont celles des diverses « dénominations » protestantes majoritaires.

La manifestation des juifs contre le pontife, qui avait reçu en juin le président autrichien Kurt Waldheim, soupçonné d'avoir un passé

Des catholiques fidèles et rebelles

Pragmatisme contre dogmatisme? Cette Eglise, l'une des plus influentes et les plus riches du monde, s'accommode de plus en plus mal de la tutelle romaine. Le contentieux se développe sur l'autorité du clergé, la morale sexuelle et le féminisme.

(Suite de la première page.)

Forts du poids acquis dans le pays, au point de devenir une sorte de *« conscience morale collective »* plutôt orientée à gauche dans une société à majorité conservatrice (1), les catholiques américains semblent en effet s'accommoder de plus en plus mal de la tutelle romaine et ils le font savoir. Le désaccord est triple : il porte principalement sur les questions de l'autorité du clergé, de la morale sexuelle et du rôle des femmes.

L'affaire Hunthausen

Autorité du clergé : la *« brutalité »* avec laquelle, en septembre 1986, le Vatican a réglé son sort à Mgr Hunthausen, archevêque de Seattle, dénoncé à Rome par des groupes intégristes archiminoritaires, a beaucoup surpris et choqué aux Etats-Unis, en dehors même de l'Eglise. Sanction rarissime, le pouvoir de cet évêque, principal rédacteur de la lettre pastorale de 1983 sur la dissuasion nucléaire, proche des milieux pacifistes et homosexuels catholiques, a été coupé en deux parts inégales, au profit d'un auxiliaire, Mgr Wuerl, bien connu à Rome où il avait été le secrétaire d'un cardinal de curie américain, héritant des tâches principales d'animation du diocèse.

Alors que cet auxiliaire était chahuté à chacun de ses déplacements, la dernière assemblée plénière d'évêques réservait une longue ovation à son collègue sanctionné. Prenant acte de cette mauvaise humeur, le Vatican a fini par céder : au printemps dernier, l'auxiliaire a été muté et l'archevêque de Seattle a retrouvé tous ses pouvoirs, assisté toutefois d'un coadjuteur. *« Il aurait été autrefois inimaginable que le Vatican cède ainsi à la pression d'un diocèse et d'un épiscopat »*, reconnaît le Père Vincent O'Keefe, de l'université Foldham des jésuites, à New-York.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de l'Eglise par rapport à l'homosexualité demeure un sujet de nervosité. Depuis plusieurs années, des prêtres et des évêques – comme Mgr Hunthausen, mais il n'était pas le seul, – avaient semblé cautionner des groupes catholiques homosexuels, dont le plus connu est « Dignity ». A New-York, des messes étaient même célébrées pour eux à la paroisse Saint-Joseph, près de Greenwich Village, à Saint-François Xavier ou à Saint-Augustin, dans le diocèse de Brooklyn, dont l'évêque, Mgr Mugavero, avait écrit quelques mois plus tôt une lettre ouverte, pleine de *« compassion »* pour les homosexuels.

Compassion ou ... complaisance ? Ces initiatives ont été autoritairement interrompues au lendemain de la publication, le 1er novembre dernier, par la congrégation romaine chargée de la doctrine catholique, d'un document sur l'homosexualité qui, de l'avis général, visait spécialement la situation américaine. Contraint au silence dès 1973 pour un livre sur l'homosexualité, le jésuite John Mac Neill a été évincé de la compagnie. *« Dans une ville comme New-York où ils ne sont pas loin des 10 %, et à un moment où le SIDA les isole un peu plus, l'Eglise n'a plus aucun ministère pour les gays »*, regrette ce prêtre de Greenwich Village.

Illustrant les limites imposées à la liberté d'enseignement et de recherche, une autre affaire a ému la communauté théologienne. Son enseignement à l'université catholique de Washington ayant été jugé trop tolérant à l'égard de l'homosexualité, de l'avortement et du divorce, le professeur Charles Curran a été privé de sa chaire en août 1986. *« La majorité des moralistes américains partagent pourtant ses convictions*, commente le Père Thomas Clarke, jésuite; *à savoir que toute norme doit supporter des exceptions. »* Charles Curran a engagé un procès contre son université.

Départ de 55 000 religieuses

« Et pourquoi pas un document sur les hommes ? » Les mouvements féministes ont bondi dès qu'ils ont appris la décision des évêques de rédiger une lettre pastorale sur la place des femmes dans l'Eglise, qu'ils qualifient volontiers de *« société mâle et chauvine »*. *« Les questions déterminantes sont posées par les hommes et ce sont toujours des hommes qui y répondent »*, dit Sœur Camille d'Arienzo.

Certes, les femmes ne sont pas inactives. Elles distribuent l'eucharistie, portent la communion aux malades, enseignent dans les établissements catholiques. Une femme, Colette Mahony, préside l'université catholique de Manhattan (Marymount College). De plus en plus, elles remplissent des tâches d'administration du diocèse, avec le titre de « vicaire général » de l'évêque. Il leur arrive de prêcher, mais avant et après la messe.

Cette évolution semble aujourd'hui bloquée. Alors que le manque de prêtres commence à se faire sentir, les obstacles mis à l'ordination des femmes sont de moins en moins compris par des religieuses et des laïques qui, portées par l'élan du concile, s'étaient mises à étudier la théologie. *« Si l'Eglise ordonne des hommes parce que le Christ a choisi des hommes comme apôtres*, dit Sœur Camille, *alors tous les prêtres devraient être, comme les apôtres, juifs, mariés, barbus et pêcheurs. »*

Soutenu par l'association des Prêtres pour l'égalité et par quelques évêques, le mouvement pour l'ordination des femmes (Women's Ordination Conference) comptait un millier de membres à sa naissance à Detroit en 1975. Elles sont aujourd'hui de 3000 à 4000. Un groupe plus radical, appelé Women's Church, a déjà quant à lui rompu avec le *« système romain patriarcal »* et entend faire sa *« propre Eglise »*.

De 1965 à 1980, 55000 religieuses ont quitté leur congrégation, déséquilibrant tout le système d'éducation catholique, dont plusieurs institutions sont aujourd'hui mourantes. 92 d'entre elles ont pris publiquement position en 1984, sous forme de placards dans les journaux, en faveur de l'avortement. Que la contestation féministe dans l'Eglise américaine soit menée par des religieuses a complètement désarçonné les responsables du Vatican. Et c'est le pape lui-même, déjà pris à partie par une religieuse lors de son premier voyage en 1979, qui, en 1983, avait nommé une commission de trois évêques pour veiller aux relations avec les ordres de religieuses.

Fossé culturel

L'Eglise américaine serait-elle au bord de la dissidence ? Il serait plus juste de dire qu'elle est à la recherche de formes d'opposition loyale. Le fossé avec le Vatican est surtout d'ordre culturel. Les lettres des évêques sur l'arme nucléaire et sur l'économie avaient été précédées d'abondantes consultations. Et tout en admettant le caractère différent d'une « instruction » romaine, personne ne comprend, chez les fidèles et dans une partie du clergé américain, l'atmosphère de secret, l'absence de délibération, qui ont précédé la publication par exemple, en novembre et en avril derniers, des deux documents sur l'homosexualité et sur la procréation artificielle signés à Rome par le cardinal Ratzinger.

Pragmatisme contre dogmatisme ? La discussion préalable, l'expression de désaccords, la non-application de normes morales touchant à la vie privée – sur les questions telles que la contraception, l'avortement, les relations préconjugales, le divorce, – sont considérées aux Etats-Unis comme parfaitement normales et conciliables avec une appartenance à l'Eglise catholique. Dans un sondage récent de *Time*, une écrasante majorité de catholiques américains (93 %) revendiquent le droit d'être en désaccord avec le pape et 78 % celui de pouvoir se déterminer par eux-mêmes sur des questions comme le contrôle des naissances ou l'interruption de grossesse.

« Dans l'atmosphère pluraliste et démocratique qui est la sienne, le catholique américain est de plus en plus rétif à l'absence de consultation et au système d'autorité qui règnent dans l'Eglise », estime le Père Philippe Murnion, l'un des conseillers les plus autorisés de la conférence épiscopale. Des chiffres indiquant que le clergé était homosexuel dans la proportion de 20 % ont fait sensation aux Etats-Unis. *« Rien d'étonnant*, dit ce prêtre de Brooklin, *on ne parle plus jamais du célibat. Comme si la guerre était finie. Au contraire, plus que jamais il faudrait dire aux jeunes générations ce que représente le célibat dans la société actuelle. »*

Pris comme dans un étau entre des fidèles indifférents ou critiques, des femmes impatientes, des laïcs revendicatifs, des bureaux romains tatillons, l'épiscopat américain est de plus en plus divisé. Coupure géographique : berceau du catholicisme, le Nord-Est est considéré comme le plus conservateur sur le plan doctrinal et le plus modéré sur le plan social. Le chef de file de cette tendance est le cardinal Bernard Law, de Boston, qui a déclaré que Jean-Paul II aurait été *« irresponsable »* s'il n'avait pas rappelé à l'ordre son collègue de Seattle, Mgr Hunthausen. Il a cependant échoué aux dernières élections de novembre pour la présidence de la conférence épiscopale, la vice-présidence et même pour une place au prochain synode des évêques à Rome.

Mgr Hyckey à Washington et surtout le cardinal Krol, de Philadelphie, d'origine polonaise et « grand électeur » de Karol Wojtyla au conclave de 1978, sont aussi la cible des progressistes. Quant au cardinal-archevêque de New-York, John O'Connor, il est, dit un observateur, *« plus traditionnel que conservateur, plus pragmatique qu'idéologue »*. Dans le Nord-Ouest et le Middle-West, où la tradition cléricale est moins forte, on rencontre davantage d'évêques réputés ouverts, comme Mgr Weakland, de Milwaukee, principal rédacteur du document sur l'économie, Mgr Gumbleton, auxiliaire de Detroit, Mgr Hunthausen, de Seattle, déjà cité, et surtout le cardinal Bernardin, de Chicago.

Mais ce corps épiscopal est en plein renouvellement. On oppose aujourd'hui aux Etats-Unis les nominations d'hommes jeunes et ouverts – Mgr Clark (Rochester) à quarante-deux ans, Mgr Hubbard (Albany) à trente-neuf ans, Mgr Browne (Auckland), le plus jeune évêque de Californie, – qui étaient l'œuvre de Mgr Jean Jadot, représentant du pape, regretté par tous les libéraux, à celles opérées depuis trois ans par son successeur, Mgr Pio Laghi, prononce, favorable à la promotion d'hommes de profil plus traditionnel : Mgr Wuerl qui a fait carrière à Rome, Mgr Bevilacqua, chargé de missions pour le Vatican. Mgr Egan, nouvel auxiliaire de New-York, vient du tribunal de la Rote, et beaucoup le tiennent déjà pour le successeur du cardinal Krol, à Philadelphie. *« Le Vatican n'aime pas vivre dans le doute et l'incertitude*, dit un fidèle, *mais, heureusement, le Vatican n'est pas toute l'Eglise... »*

HENRI TINCQ.

(1) *Les Evêques catholiques et la Politique américaine*, par Thomas Gannon, *Etudes*, juillet-août 1987.

Les Etats-Unis, une mosaïque religieuse

IL y a presque plus de juifs en Floride (cinq cent mille) qu'en France... Une ville comme Miami, où le pape doit rencontrer le 11 septembre, malgré les incertitudes liées à l'affaire Waldheim, la communauté juive américaine, est l'un des pôles d'implantation les plus récents. Outre le Sud, les six millions de juifs américains – plus nombreux qu'en Israël et en Union soviétique – sont surtout installés sur la côte est (New-York, Philadelphie) ou en Californie. Si les premiers juifs ont débarqué d'Espagne, deux cent cinquante mille juifs sont venus d'Europe de l'Est depuis un siècle et demi.

Groupée autour de ses puissantes institutions (American Jewish Congress, Synagogue Council of America), la communauté juive constitue une force majeure de la vie américaine. Elle est cependant plus présente dans le monde intellectuel, celui des universités et des médias, ou dans l'entreprise artisanale, que dans l'establishment bancaire. Dans les collèges américains, on trouve plus de deux cents chaires d'études juives.

Les structures communautaires sont très développées autour des écoles et de séminaires rabbiniques actifs. Lié à la mobilité américaine, le judaïsme aux Etats-Unis se distingue de celui d'Europe et d'Israël par son libéralisme. Les mariages mixtes (en dehors de la communauté) sont autorisés. Ce judaïsme libéral voisine avec un judaïsme hassidique, auteur d'un réveil religieux spectaculaire dans la communauté.

Quant aux musulmans, ils sont environ deux millions sur le territoire américain. Les premiers sont venus de Syrie vers 1860, mais leur nombre s'est considérablement accru au cours des vingt dernières années, à la faveur d'un mouvement de conversion chez les Noirs américains. On compterait aujourd'hui cent cinquante mosquées noires. Au nombre de cent mille, les bouddhistes ont créé des monastères sur la côte ouest (San-Francisco, Berkeley, Los Angeles). Quant aux hindous, ils seraient cinq cent mille (1).

Plus de neuf Américains sur dix disent croire en Dieu. Il ne s'agit pas d'un vague déisme. L'ensemble des confessions chrétiennes revendique un total de deux cent millions de fidèles, parmi lesquels 40 % de protestants, 30 % de catholiques (cinquante-deux millions de personnes), 2,4 % d'anglicans (appelés ici épiscopaliens) et 2,2 % d'orthodoxes (surtout d'origine grecque).

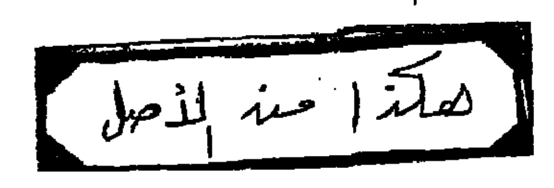
Divisés en un grand nombre de dénominations (deux cent cinquante environ), les protestants majoritaires comptent en particulier vingt-six millions de baptistes (illustrés par les noms de Harry Truman, de Martin Luther King, de Jimmy Carter, de Billy Graham, etc.), quatorze millions de méthodistes, huit millions et demi de pentecôtistes, un demi-million de réformés, etc.

Installés depuis 1830 dans l'Utah (Salt-Lake-City), les mormons (Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours) représenteraient deux millions de croyants. L'Armée du Salut (quatre cent mille), les Témoins de Jéhovah (cent mille) font également partie du paysage religieux traditionnel des Etats-Unis. Il faudrait leur ajouter un nombre incalculable de sectes chrétiennes ou non chrétiennes, d'origine orientale ou américaine, qui font, notamment dans la population jeune et sur la côte ouest, de plus en plus d'adeptes.

H.T.

(1) *L'état des religions dans le monde*. « La Découverte », Le Cerf, 1986.





Enquête

AUX ÉTATS-UNIS

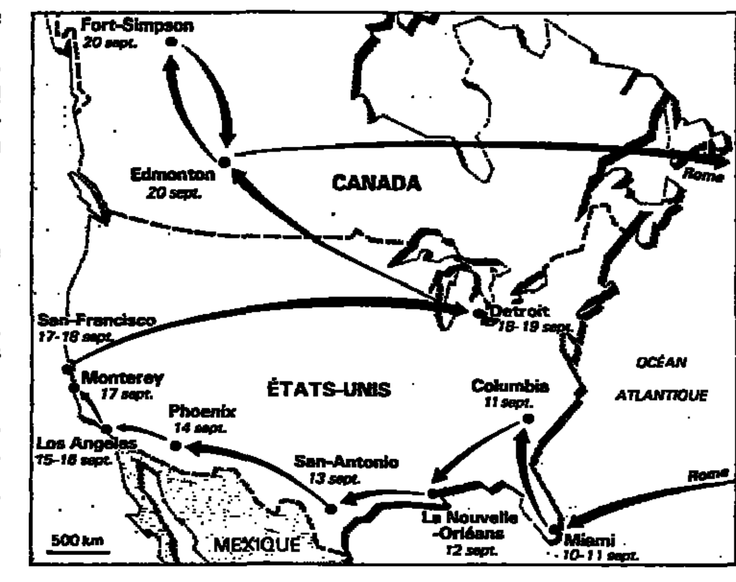
nazi, sera certainement « redimensionnée » après la lettre envoyée le 8 août par Jean-Paul II à Mgr John L. May, président de la Conférence épiscopale des Etats-Unis, et une rencontre le 1er septembre au Vatican du pape avec les représentants du Comité international juif pour les contacts entre religions. L'entrevue initialement prévue à Miami avec des dirigeants juifs américains, qui était apparue un moment compromise, aura lieu quoi qu'il en soit.

De même aura bien lieu un autre temps fort de ce voyage qui paraissait lui aussi un moment compromis : la rencontre le 17 septembre à la mission Dolores de San-Francisco avec une centaine de personnes atteintes du SIDA.

Noirs à La Nouvelle-Orléans, « Latinos » (Mexicains, Centre-Américains...) à San-Antonio, Indiens à Phoenix, Asiatiques de la côte ouest à Los Angeles, Polonais à Detroit : dans ce creuset des nationalités que sont les Etats-Unis, le pape aura évidemment à cœur de rencontrer le plus possible de minorités ethniques.

Des entretiens politiques sont également au programme. Jean-Paul II sera accueilli à Miami par le président Reagan. Il aura un long entretien avec le chef de l'Etat américain à peine plus de trois mois après la visite que celui-ci lui avait faite au Vatican juste avant le sommet de Venise.

JEAN-PIERRE CLERC.



Des PDG et des pauvres hispanophones

WASHINGTON
correspondance

MARY MARTIN admet volontiers qu'elle est une grenouille de bénitier et cela malgré tous ses doutes, ses interrogations sur les enseignements de l'Eglise, sa contestation même de l'autorité des évêques et du pape. Elevée dans une stricte école paroissiale, elle avait jadis songé à se faire nonne, mais, finalement, elle devint avocate. Aujourd'hui quinquagénaire, elle reste très pratiquante, s'occupant activement de l'administration de la paroisse, animant des groupes de discussion sur les questions qu'elle ne se posait pas dans ses jeunes années : est-il moral que des couples vivent ensemble sans être mariés ? L'Eglise peut-elle approuver le mariage de deux paroissiens divorcés ?

Mary est l'une des millions de catholiques qui ignorent ou contestent les enseignements de l'Eglise, critiquent et désapprouvent même le pape, mais qui se considèrent comme de bons catholiques. Insubordonnés, les catholiques américains n'en sont pas moins des pratiquants dévoués et actifs. Dans une proportion de un sur deux, ils vont à l'église, c'est-à-dire plus souvent que beaucoup d'Européens. Ils animent la liturgie, s'acquittent de nombreuses tâches administratives et financières, participent à des groupes de discussion sur la Bible.

Baisse des vocations

Cette communauté catholique – cinquante-deux millions de fidèles – n'est pas seulement turbulente et puissante. Le nombre des laïcs actifs s'accroît, dans la mesure où celui des vocations religieuses diminue. Les inscriptions dans les séminaires ont chuté de moitié depuis 1965. 44 % des prêtres ont plus de cinquante-cinq ans (pourcentage de 26 % en 1970). Bref, il y a vingt ans, on comptait un prêtre pour sept cent quarante-sept fidèles ; aujourd'hui, la proportion est de un pour neuf cent douze.

L'Église s'est trouvée ainsi obligée d'employer des religieuses, des laïcs, des diacres, dans le tiers des quelque vingt mille paroisses américaines. La hiérarchie subit leur pression et beaucoup de prêtres, sous leur influence, ferment les yeux sur un certain nombre de règles, dont notamment le contrôle des naissances. « *Ce que vous faites dans votre chambre à coucher vous regarde* », disent-ils à des fidèles inquiets. Beaucoup de divorcés remariés reçoivent la communion.



Manifestation de catholiques à Los Angeles en août 1987

A dire vrai, l'Eglise américaine a profondément évolué sous l'effet des changements de structures sociales. Elle n'est plus l'Eglise des pauvres immigrants d'origine italienne, irlandaise ou polonaise. L'image de travailleurs manuels entassés dans des quartiers misérables de centres urbains ne correspond plus à la réalité.

Aujourd'hui, un tiers des catholiques vivent dans les banlieues aisées, notamment dans les Etats prospères du Sud-Ouest. Selon les indications de l'institut de sondage Gallup, depuis 1965, les catholiques ont même dépassé les protestants en ce qui concerne les revenus et l'éducation.

Trente pour cent sont dans les affaires ou exercent des professions libérales. Dans son étude annuelle sur les cinq cents plus importantes sociétés, le mensuel *Fortune* note que les PDG catholiques sont plus nombreux aujourd'hui que les épiscopaliens.

Il s'agit donc d'une communauté mieux éduquée, relativement aisée, en mesure d'exercer une grande influence économique et politique. Aussi, après le président Kennedy, le fait que quatre des candidats actuels à la Maison Blanche soient des catholiques témoigne que le catholicisme n'est plus un « élément marginal de la vie politique américaine ».

Mais les bouleversements sociaux qui ont affaibli l'autorité du père de famille chez les émigrants européens a indirectement affecté celle du pape et la relative prospérité de la communauté catholique a des effets négatifs sur les valeurs traditionnelles. Ainsi, 25 % de catholiques mariés ont divorcé au moins une fois et les jeunes sont beaucoup moins décidés à avoir une nombreuse famille.

Une greffe difficile

Finalement, ce n'est pas par hasard que le pape a choisi un itinéraire qui l'amènera dans les villes où les catholiques hispaniques, maintenant les plus nombreux, ont remplacé les émigrants européens en bas de l'échelle sociale. Aujourd'hui, les hispaniques représentent entre 25 % et 30 % de la population catholique, soit une proportion importante, mais qui, selon certaines estimations, devrait atteindre 50 % au début du siècle prochain. A New-York déjà, ils sont 40 % sur un million huit cent mille fidèles recensés comme catholiques. Peut-être l'avenir de l'Eglise américaine réside-t-il aujourd'hui dans les pauvres « *barrios* » hispaniques des villes du Sud et du Sud-Ouest.

La question la plus neuve s'agissant de l'avenir de cette communauté catholique est bien celle de la greffe difficile de la population hispanophone, venue d'Amérique centrale et latine, que tout ou presque sépare de la génération des catholiques américains bien intégrés dans l'establishment : le statut social et culturel, le mode de vie, la langue, les formes de dévotion. Les enfants hispanophones se disent volontiers incompris et mis à l'écart dans les écoles catholiques ou même dans les classes de catéchisme. Et l'on ne compte pas encore de prêtre américain d'origine hispanique. Des signes de désaffection commencent à se manifester, et si les couches nouvelles d'immigrants continuent de remplir les églises, d'autres les quittent : 15 %, tous diocèses confondus, seraient partis en dix ans.

HENRI PIERRE.

Pope is business...

WASHINGTON
Correspondance

A San-Antonio (Texas), les hors-d'œuvre mexicains et les steaks barbecue prévus pour le dîner du pape seront gracieusement offerts par de généreux donateurs... Soit une minuscule économie sur les 2 500 000 dollars de dépenses prévus pour la courte visite de Jean-Paul II dans ce bastion des catholiques hispaniques. Un autel de trois étages sera construit sur un terrain de 70 hectares, aménagé pour ne pas laisser les 500 000 fidèles s'asseoir dans la poussière. Mais ils n'auront droit chacun qu'à un espace très réduit, sans abri du soleil, sans eau... Découragée, la responsable des services de santé et d'hygiène a démissionné : « *Imaginez un concert de rock pour dames sexagénaires !* ».

Apparemment, ces préoccupations sont secondaires par rapport à l'aspect financier. La lourde « addition » de l'archidiocèse de San-Antonio sera partagée avec les quatorze diocèses du Texas. On compte beaucoup, semble-t-il, sur les contributions de tous les « JR » millionnaires de Dallas pour couvrir les frais...

A dire vrai, le coût de 20 millions de dollars que l'Eglise américaine aura au total à assumer pour la visite de dix jours du pape fait froncer beaucoup de sourcils. Parmi les contribuables non catholiques d'une part, parce que les dépenses pour la sécurité, dépassant 10 millions de dollars, incomberont aux Etats ; au sein de divers groupes catholiques d'autre part, où l'on pense que l'argent réuni par l'Eglise pourrait être mieux employé, par exemple pour aider les victimes du SIDA ou les pauvres.

Il faut dire que la liste des achats et la note de frais sont impressionnants : 150 000 crucifix en métal argenté à Phoenix ; installation d'un centre téléphonique de renseignements (pour appeler, faites le 666-POPE) à La Nouvelle-Orléans, qui dépensera 2 400 000 dollars pour le séjour de trente-six heures du pape ; location d'un stade (70 000 dollars) et installation de lignes spéciales pour les médias (600 000 dollars) à San-Francisco, où l'archidiocèse dépensera 900 000 dollars pour une seule messe. A Miami, l'archevêché va dépenser 200 000 dollars pour 100 palmiers supplémentaires et 800 chrysanthèmes... Le diocèse de Monterey (Californie), où Jean-Paul II s'arrêtera pendant moins de sept heures, a prévu de dépenser 2 millions de dollars et n'est pas encore sûr d'arriver à réunir les fonds. « *Il faut avoir la foi* », dit l'un de ses porte-parole.

En revanche, à Charleston (Caroline-du-Sud), on a le sens de l'économie... Le diocèse utilisera la tribune achetée en avril pour Billy Graham, le grand prédicateur protestant. Néanmoins le passage de cinq heures du pape lui coûtera 25 000 dollars en frais d'assurances.

L'Eglise a d'abord fait appel à ses fidèles, ceux notamment qui sont à la tête des grandes sociétés, comme Standard Oil, ou encore à des personnalités influentes comme M. Iaccora, PDG de Chrysler, pour solliciter les bailleurs de fonds. Elle compte également sur les habituelles quêtes dans les paroisses et aussi à domicile. L'appel aux bonnes volontés n'est pas limité aux seuls catholiques. A Miami, un comité associant les juifs et les protestants a déjà réuni 1 million de dollars et à Phoenix un rabbin, un évêque épiscopalien et un responsable mormon coordonnent la collecte.

La hiérarchie catholique n'a pas voulu cette fois vendre des licences d'exclusivité aux fabricants de souvenirs. Mais l'entreprise privée n'a pas été découragée. Les affaires sont les affaires. D'où un déferlement de kitsch. Pour quelques dollars, on trouve des chapeaux à l'image du pape, des savons, des esquimaux glacés et un assortiment de maillots de corps. Certains, associant le pape aux Beatles, portent l'inscription « *J'aime Jean-Paul, Ringo et George* ».

Des « artistes » du Michigan ont, eux, fabriqué une arroseuse de bonne taille représentant le pape. Des paumes, jaillissent des jets d'eau tournants avec la légende : « *Let us spray* » *(Arrosons)*, au lieu du « *Let us pray* » traditionnel *(Prions)*.

Les mercantiles ont bonne conscience. Il n'y a rien de sacrilège dans tout cela, disent-ils. « *The pope is business* »...

H. P.

Politique

La stratégie des présidentiables

Les handicaps de M. André Lajoinie

Le secrétaire général est *« à l'aise dans ses baskets »*. Le candidat va imprimer sa *« marque personnelle »*, c'est-à-dire son *« style »*, à sa campagne présidentielle. Les militants sont *« bien dans leur peau »* et ils vont disposer, bientôt, de l'arme absolue, un programme.

La direction du PCF, M. Georges Marchais en tête, n'a pas attendu la fin des vacances d'été pour délivrer un message de décontraction combative. Elle a, au contraire, mis les congés à profit pour entretenir sa forme revendicative sur tous les fronts et donner, comme rarement auparavant, un écho tout particulier à la prochaine fête de *l'Humanité*, les 12 et 13 septembre à La Courneuve. M. André Lajoinie, le candidat communiste à l'Elysée, y prononcera le discours de rentrée du parti mais, visible ou non, Pierre-André Albertini, l'*« otage de l'apartheid »* libéré à point nommé des geôles sud-africaines, lui volera la vedette dans le cœur des militants.

Donc, à écouter le secrétaire général – en seul véritable patron du parti, il s'exprime avant et plus que le candidat, – le PCF va bien ; il va même mieux qu'avant où il n'allait déjà pas si mal qu'on le dit. Désormais débarrassé de ses contestataires « rénovateurs » les plus virulents, il est en ordre de bataille pour... le congrès, car le secrétaire général concentre plutôt son attention sur une autre échéance, qui est plus en rapport avec la vie interne du parti, donc étroitement liée à ses responsabilités de numéro un : le vingt-sixième congrès de décembre. Il doit consacrer la victoire totale du successeur de Maurice Thorez et de Waldeck Rochet.

Il est à craindre, pour M. Lajoinie, que le début de sa campagne électorale souffre, jusqu'à la fin de l'année, de la préparation de ce congrès et du rôle que va y jouer M. Marchais. Après la fête de *l'Humanité*, c'est la deuxième fois que le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale se fera damer le pion. D'autant qu'il ne sera pas facile pour M. Lajoinie d'imprimer sa « marque personnelle » dans un programme qui a largement été inspiré par le secrétaire général lui-même.

« Nous sommes les mieux placés pour disputer à Le Pen les couches populaires », déclarait M. Lajoinie au *Monde*, le 16 juin, au lendemain de sa désignation comme candidat par la conférence nationale du PCF.

A l'évidence, ce défi – M. Lajoinie se présente comme le « candidat anti-Le Pen » et M. Marchais s'était baptisé le « candidat anti-Giscard » en 1981 – sera un des axes obligés de la campagne du candidat communiste. Ce dernier n'a du reste pas répondu à une offre de débat télévisé avec le chef de l'extrême droite, mais il lui a lancé le gant de façon singulière. *« Il ne faut pas sous-estimer Le Pen*, disait-il, toujours au *Monde*. *C'est pourquoi je suis prêt à l'affronter. »* Peu de temps avant, la direction du PCF reprochait encore, implicitement, au premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, d'accepter un débat radiophonique avec le président du Front national.

Le débat avec le Front national

La *« confrontation »*, comme préfèrent le dire les dirigeants du PCF, aura donc lieu le 21 septembre sur la Cinq. Mais, une fois encore, M. Lajoinie court le risque de ne pas être la vedette de cette rencontre du petit écran. *« Confrontation »* ou pas, ce choc PCF-FN trouble les esprits. *« On ne discute pas avec un facho »*, disent de nombreux militants issus de la Résistance ou des années d'après-guerre, qui ne prisent guère le spectacle proposé. *« Grossier et démagogue, Le Pen va le ratatiner »*, prévoient, sans beaucoup d'indulgence, les militants plus jeunes.

M. Marchais, qui était lui-même partisan de ce face-à-face, n'a pas caché que cette décision avait suscité des débats et mis au jour des divergences au sein de la direction du PCF. Mis au pied du mur, M. Lajoinie devra affronter – le contraire serait bien étonnant de la part de M. Jean-Marie Le Pen – le rappel de certains épisodes douloureux de la vie du PC.

En désespoir de cause, le candidat communiste, dont M. Marchais a eu l'occasion de dire qu'il ne sera présent qu'au premier tour – le seul qui soit *« décisif »*, selon le PCF, car il permet de voter pour *« une autre politique »*, – pourra véritablement lancer sa campagne à l'occasion de son premier passage, le 19 octobre, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2. Mais le rôle sera d'autant plus malaisé à tenir que, pour la quatrième fois, un autre lui coupera sans doute l'herbe sous les pieds.

En effet, à cette date, M. Pierre Juquin, sollicité récemment par la coordination des « rénovateurs » communistes pour entrer en lice lors de l'élection présidentielle *(le Monde* du 8 septembre), aura donné une réponse, qui devrait être positive.

Absent du plateau de télévison sur lequel se trouvera M. Lajoinie, probablement considéré comme s'étant mis de lui-même *« hors du parti »*, il sera sans doute, ce soir-là, l'homme invisible que tout le monde regarde. Pour la première fois de l'histoire du PCF, un communiste officiel affrontera, dans la compétition électorale la plus élevée, un ancien dirigeant communiste en rupture de ban, ancien porte-parole du PCF, qui rêve d'être le fédérateur d'un courant plus vaste.

Partant d'un niveau assez bas dans les sondages – de 6 % à 7 % d'intentions de vote, – M. Lajoinie peut espérer une montée des mécontentements et un réveil social dont le PCF pourrait tirer profit pour accroître l'impact d'une campagne, qui s'annonce difficile pour lui. Même s'il reçoit le soutien envahissant de M. Marchais, il devra démontrer qu'il est, selon la formule utilisée la première fois par le secrétaire général, le *« candidat de tous les communistes »*, ce qui ne sera peut-être pas évident. Il devra prouver qu'il peut faire aussi bien que le score, qualifié de *« catastrophique »* par M. Juquin, de M. Marchais en 1981, ce qui paraît, aujourd'hui, hors d'atteinte. Il devra polariser sur lui l'attention au moment où le PCF subit une considérable perte de crédit et d'intérêt. Cela dépend, beaucoup, de lui.

OLIVIER BIFFAUD.

Programme et vingt-sixième congrès

Réunis à huis clos au siège du PCF, place du Colonel-Fabien à Paris, les membres du comité central devaient commencer, le mercredi 9 septembre, l'examen du projet de résolution du vingt-sixième congrès de décembre prochain.

Ce document, long de cent quarante-cinq feuillets, devait être présenté par M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire à l'organisation et rapporteur de la commission chargée de l'élaborer. Après discussion, il devrait être adopté, vraisemblablement sans modification, jeudi, par le comité central qui se réunira à nouveau le 28 septembre.

Le document reprend intégralement certains passages du rapport présenté par M. Georges Marchais, en mai dernier, devant le comité central *(le Monde* du 20 mai).

Fidèle au cadre fixé par M. Marchais, le document s'ouvre sur une introduction dont les deux chapitres sont « Sans changement pas d'issue » et « Une autre politique est possible ». Le programme proprement dit est une sorte de catalogue, sans hiérarchie, qui met en forme toutes les propositions avancées par le PCF. Cela va de la TVA aux revendications sur le désarmement, qui sont une défense des thèses soviétiques.

Ce programme remplace le précédent intitulé *Changer de cap* (1971) qui servit de canevas à la direction communiste pour l'élaboration du programme commun de la gauche (1972). Il se subdivise, comme M. Marchais l'avait préconisé en mai, en trois parties : une cinquantaine de pages pour la justice, une vingtaine pour la liberté et une dizaine pour la paix. Même s'il ne recèle rien de neuf, ce programme est très vaste et complet.

Quatre chapitres composent la partie consacrée à la justice – environ un tiers du projet de résolution – qui définit la politique économique et sociale du PCF : « Vivre mieux dans une société plus juste » ; « Travailler autrement » ; « Défendre les acquis sociaux » et « Une croissance nouvelle pour la justice et le plein emploi ».

Dans le domaine des libertés, un premier chapitre aborde la question des *« libertés individuelles et collectives »*, un deuxième expose la nécessité d'établir *« des droits économiques et sociaux conformes aux besoins d'une société moderne »*, un troisième souhaite *« démocratiser les institutions et assurer la souveraineté du pays »* alors qu'un quatrième et dernier chapitre se penche sur la place de *« la France dans le monde »*.

La paix – sujet de prédilection au PCF – n'occupe qu'une dizaine de feuillets. Le premier chapitre a trait au désarmement : *« suppression du nucléaire en l'an 2000 »*, *« Paris, capitale de la paix »*, *« arrêt des essais nucléaires »*, *« contrôle généralisé et refus de la guerre des étoiles »*. Ce chapitre évoque la *« stricte maintenance de l'arme nucléaire »* française. Un second chapitre sur les relations internationales règle, brièvement, la question de l'Europe et prône un *« nouvel ordre économique mondial »*.

La conclusion du projet de résolution reprend la thèse du *« glissement à droite de la société française »* dont M. Marchais avait fait un nœud dialectique pour la direction du PCF dans son rapport de mai. *« Plus la politique du capital s'applique*, avait dit le secrétaire général, *plus les risques d'accentuation du glissement à droite sont importants, et plus les bases potentielles du rassemblement anticapitaliste s'élargissent »*. Selon un dirigeant, *« ce document de congrès, bouclé depuis mai, a uniquement pour but d'attaquer ceux qui n'ont pas de programme »*.

« La campagne électorale doit s'ouvrir le plus tard possible »

déclare M. Chirac sur TF 1

M. Jacques Chirac, invité du journal de 20 heures, sur TF 1, le mardi 8 septembre, a déclaré que *« pour la première fois dans notre histoire* (...), *nous avons très sensiblement baissé la fiscalité »*. *« Comme, parallèlement, nous baissions l'endettement excessif de notre pays*, (...) *nous avons, naturellement, été très rigoureux sur la dépense*, a ajouté le premier ministre. *D'où, s'agissant de la TVA, en fonction des échéances de 1992*, [la diminution de la taxe sur] *l'automobile, le disque, les forains, les cliniques, les médicaments* (...) *; d'où la baisse de l'impôt sur le revenu pour un très grand nombre de Français, laquelle se poursuivra dans le prochain budget ; et d'où la baisse des charges sur les entreprises, notamment l'impôt sur les sociétés. »*

Selon M. Chirac, la politique économique qu'il mène, considérée comme *« exemplaire »* par les *« grandes instances internationales »*, permettra à la France d'être, *« dans cinq ans, en matière de croissance économique, ce qu'elle a été dans le passé, c'est-à-dire le premier pays industrialisé du monde »*. Au sujet des revendications des fonctionnaires, le premier ministre a réaffirmé que les ressources disponibles doivent être affectées *« prioritairement à ceux qui sont les plus déshérités, c'est-à-dire, essentiellement, les chômeurs jeunes et les chômeurs de longue durée »* et que, *« pour les autres »*, le gouvernement fera en sorte que *« le niveau de vie soit maintenu »*.

M. Chirac a souligné que *« toute modification »* du code de la nationalité *« suppose un large consensus national »*. Il a indiqué que la commission des « sages », chargée d'étudier le problème, déposera son rapport *« à la fin du mois de novembre »*. *« S'il y a un consensus général*, a-t-il continué, *il y aura débat national et débat parlementaire* (...). *S'il n'y a pas consensus général, je considère que ce n'est pas pendant une période pré-électorale que l'on peut trancher une affaire aussi importante, une affaire nationale aussi sérieuse. Je reporterai cela au lendemain de l'élection présidentielle, pour que cela se fasse dans la sérénité et non pas dans la polémique. »*

Comme on lui demandait si, en période pré-électorale, alors que le premier ministre est virtuellement candidat à l'élection présidentielle et que le président de la République l'est peut-être, le pays peut être gouverné, M. Chirac a répondu : *« N'avez-vous pas le sentiment que c'est, très exactement ce qui, d'une façon ou d'une autre, se passe? Faites confiance aux hommes qui assument la responsabilité des choses! »* Il a ajouté : *« En revanche, je pense que la politique de redressement que nous avons engagée suppose que chacun soit suffisamment raisonnable pour comprendre que la campagne électorale doit s'ouvrir le plus tard possible. »*

Quant au ton de cette campagne, M. Chirac estime qu'on ne peut pas empêcher *que « des arguments qui ne sont pas toujours les meilleurs soient utilisés par les uns ou par les autres »*. *« Il faut essayer de limiter ces débordements*, a-t-il dit, *mais ils sont inévitables. »*

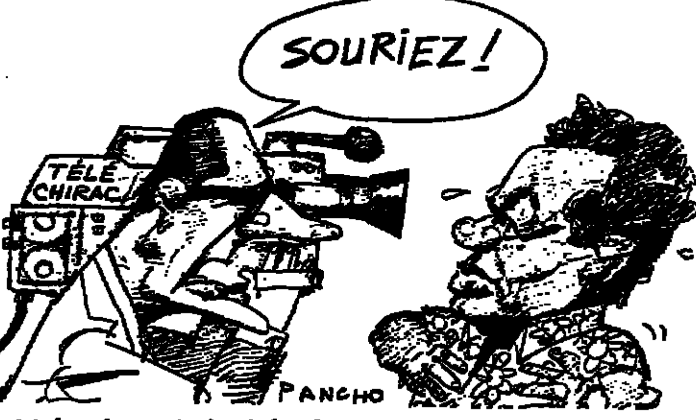
« Laissons les Calédoniens voter »

Le premier ministre a déclaré, au sujet de la Nouvelle-Calédonie, que, *« qu'il s'agisse de la Une, de la Deux... chaque fois* [qu'il] *regarde les informations*, [il] *tombe (...) sur un témoignage du FLNKS »*. *« Je veux bien admettre que ce soit médiatique, mais ce n'est pas très convenable*, a-t-il ajouté. *Il n'y en a que pour ce parti-là. »*

M. Chirac a souligné que *« depuis mars 1986, le calme est revenu »* dans le territoire, et que *« la rentrée scolaire s'est passée de façon parfaite, sans le moindre incident »*. *« Laissons les Calédoniens voter tranquillement, et nous verrons bien ce qu'ils diront. (...) Si les Calédoniens veulent l'indépendance, ce n'est certainement pas la France qui s'y opposera. Mais (...) une minorité ne peut pas imposer sa volonté à une majorité. (...) Je crois*, a déclaré le premier ministre, *que ce pays n'a ni le désir, ni la vocation de l'indépendance, en tous les cas à terme prévisible. »*

M. Chirac a indiqué que le gouvernement fait *« tout ce qui est en* [son] *pouvoir, et par tous les moyens conformes à la dignité d'un grand pays, pour récupérer »* les otages français du Liban. *« Nous nourrissons des espoirs*, a-t-il ajouté. *Je ne peux pas en dire plus. »* A propos de la libération de M. Pierre-André Albertini, M. Chirac a déclaré qu'il n'attendait *« aucun remerciement »* de la part de ce coopérant.

Le premier ministre a renouvelé l'expression de sa *« reconnaissance »* aux présidents de l'Angola et du Mozambique, ainsi qu'aux autorités d'Afrique du Sud et du Ciskei.



Le quitte ou double de M. Jean-Marie Le Pen

Bien conscient d'avoir à jouer en 1988 une formidable partie de quitte ou double politique, M. Jean-Marie Le Pen a fait le pari de tenir douze mois de campagne. Cinq mois sont déjà presque révolus depuis l'annonce officielle de sa candidature à l'Elysée, le 26 avril dernier, de son village natal de La Trinité-sur-Mer. Cinq mois sans répit et sans vacances, qui ont vu le bateleur se muer en marathonien, en stakhanoviste du meeting et de la petite phrase. M. Le Pen est partout.

Entre le 14 juillet et le 15 août, comme au bon vieux temps de Me Jean-Louis Tixier-Vignancour pour la campagne présidentielle de 1965, on le vit même encombrer les plages, de Nice à Dunkerque. Cette tournée a connu un succès variable selon les stations choisies. Elle lui a permis de jeter un peu d'huile sur le feu, alors que les Français ne se souciaient que d'huile solaire. Elle a aussi prouvé à ceux qui pouvaient encore en douter que M. Le Pen a les moyens matériels de son ambition.

Tirant le bilan de ces cinq mois de campagne tous terrains M. Bruno Megret, le directeur de campagne de M. Le Pen, se félicite *« que les deux premières vagues de cette campagne ont déjà modifié le paysage politique et le centre de gravité de la vie publique en France »*.

Selon lui, la preuve est faite que le Front national n'est plus *« un courant marginal et précaire »*, mais surtout M. Megret se réjouit de constater *« que la tournée des plages de l'été a joué comme un révélateur des contradictions internes de la majorité parlementaire »*. *« Sous la pression de Jean-Marie Le Pen*, commente M. Megret, *une ligne de partage est en train de se creuser entre ceux qui veulent une entente avec nous et ceux qui la refusent... Cette ligne de fracture n'est pas anecdotique, elle est essentielle car elle préfigure les reclassements politiques qui s'opéreront à l'occasion de l'élection présidentielle. »*

Bref, les responsables du Front national ne sont pas loin de considérer que cet été a été, pour eux, celui de tous les plaisirs. Plaisir d'être enfin entré dans le club des grands, et d'avoir semé encore un peu plus la zizanie au RPR et à l'UDF. Avant les journées parlementaires de ses députés, les 30 septembre et 1er octobre, dans l'île de Porquerolles, le Front national réunira, le vendredi 11 septembre, à huis clos son comité directeur à Fontainebleau pour la mise au point du programme de campagne des trois prochains mois.

Présent partout

Ses grandes lignes sont en fait d'ores et déjà connues. Présence de M. Le Pen sur les médias : sa rentrée sur les ondes se fera le 13 septembre au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Présence à l'Assemblée nationale pour donner l'estocade lors de la dernière session budgétaire avant le rendez-vous présidentiel. Présence militante avec l'organisation les 16, 17 et 18 septembre d'une convention nationale à Nice.

Présence aussi sur le terrain. A l'étranger. M. Le Pen a déjà programmé deux déplacements : aux Etats-Unis et... au Maroc. En France, le président du Front national reprendra la tournée entreprise avant l'été de tous les petits départements : le Vaucluse, le 19 octobre, avant la Savoie, l'Aisne, les Vosges avec un meeting à Epinal, chez M. Philippe Séguin, et en Champagne, chez M. Bernard Stasi... Pour terminer l'année aux Antilles. Enfin c'est l'un des objectifs prioritaires de cette rentrée : le pilonnage du Parti communiste. *« Candidat du peuple*, M. Le Pen, explique son chef de cabinet, M. Jean-Marie Le Chevallier, *est le seul qui puisse éclairer les Français non pas seulement sur le communisme, mais surtout sur toutes les concessions qui lui ont été faites depuis 1945 par les actuels représentants de la majorité. »*

En place donc pour le quadrille. 19 et 20 septembre, septième fête des « bleu-blanc-rouge » au Bourget pour ramener la fête de *l'Humanité* à l'état de kermesse paroissiale. Le lendemain, face à face sur la « Cinq » de M. Hersant : Jean-Marie Le Pen-André Lajoinie, que M. Le Pen promet *« saignant »*. *« Quand il faut assumer la défense de soixante-dix ans de communisme en France et dans le monde*, ironise-t-il, *je ne voudrais vraiment pas être à sa place... »* Enfin, M. Jean-Pierre Stirbois, le secrétaire général du Front national, aura la mission d'engager une campagne d'action dans toutes les municipalités communistes de plus de 15000 habitants.

La troisième vague est lancée. Ambition déclarée : faire maintenant de M. Le Pen « une force positive ». *« Certains*, explique M. Megret, *nous reprochent de ne pas avoir de programme et de ne réunir que des mécontents. C'est faux [...] Il faut maintenant en convaincre toujours plus de Français, leur montrer que nous incarnons une force politique, que nous avons les réponses aux questions qui les angoissent, que nous avons la capacité de gouverner la France et que Jean-Marie Le Pen est un homme d'Etat. »*

Rapprochement avec M. Chirac ?

Nobles ambitions, en effet, qui demandent d'autres ressources que des gesticulations sur les tréteaux et des attaques de gros calibres. Au cours de sa tournée des plages, M. Le Pen a certes tenté de tourner définitivement la page honteuse du SIDA, d'infléchir dans un sens plus libéral qu'extrémiste son discours, de traiter de sujets autres que ceux de l'immigration et de l'insécurité. Outre qu'il prend le risque de troubler le noyau dur de son électorat, M. Le Pen paraît toujours, lorsqu'il s'efforce ainsi de corriger sa nature, trop poli pour être honnête. En outre, le chef de file de l'extrême droite semble toujours rencontrer des difficultés pour élargir substantiellement son audience. Sa cote de confiance (sondage SOFRES *Figaro-Magazine*) stationne depuis cinq mois à 17 %, mais chiffre faible au regard de ceux qu'atteignent les grands auxquels M. Le Pen se compare. De même, l'image du Front national reste déplorable.

Sur le terrain aussi, les personnalités extérieures tardent à se manifester et le mystère entourant la collecte des cinq cents signatures d'élus indispensables à une candidature présidentielle laisse devinée que l'entreprise est moins aisée que prévu. Problèmes d'image, de discours, de notoriété, de positionnement, enfin, par rapport à la majorité RPR-UDF qui, à la longue, risquent de déstabiliser le président du Front national. Par deux fois, tout en continuant de les dénoncer, celui-ci a réclamé en vain une rencontre au sommet avec les principaux responsables de la majorité. Tandis que M. Barre est dans le collimateur, M. Chirac fait l'objet d'attentions nouvelles. M. Le Pen table, en effet, sur *« un certain assouplissement »* du premier ministre à son égard, mais aujourd'hui le recul du gouvernement sur le code de la nationalité peut toutefois le conduire à réviser ce jugement. Entre le rentre-dedans et la politique de la main tendue, M. Le Pen hésite et, comme à son habitude, laisse les deux fers au feu. Non sans risque encore. La semaine dernière, lors de l'université d'été du FN, M. Le Pen exhortait ses troupes à *« ouvrir fraternellement la main »* au RPR et à l'UDF.

Quelques heures plus tôt, M. Stirbois recommandait de pratiquer l'entrisme au sein du RPR et de l'UDF, d'*« y faire adhérer des amis sûrs du Front qui, le moment venu, sauraient nous rendre service »*. La rivalité entre les anciens et les modernes au sein de ce mouvement ne demande toujours qu'à se raviver.

Aussi peut-on se demander si M. Le Pen n'a pas mangé son pain blanc ; ses concurrents et adversaires, eux, commencent à peine à allumer les fournils. Les promoteurs de la campagne de M. Le Pen feignent de n'en rien croire. Optimistes ils étaient, optimistes ils restent. La *« dynamique Le Pen »* est en marche. Au sein d'une droite divisée – M. Le Pen persiste à croire que M. Léotard sera candidat, – la barre des 20 % au premier tour peut être atteinte. Il est vrai que les techniques de l'intoxication sont au point. Déjà au cours de l'été 1965, M. Tixier-Vignancour, dont M. Le Pen était alors le directeur de campagne, répétait sur toutes les plages que *« l'optimisme était à son comble »*, qu'il mettrait en ballottage le général de Gaulle. Puis, le Général se retirant, qu'il serait dès lors le meilleur rempart pour écarter le spectre d'un second Front populaire. Quatre mois plus tard, M. Tixier-Vignancour se retrouvait à 5,27 %...

DANIEL CARTON.

Déblayer la route

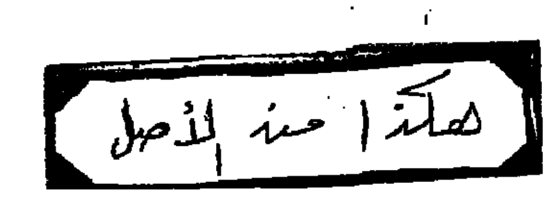
EN indiquant qu'il attend le rapport de la commission des « sages » sur le code de la nationalité pour *« la fin du mois de novembre »*, M. Jacques Chirac se laisse un délai des plus courts – dans l'hypothèse d'une réforme – pour rédiger un projet de loi, le soumettre au Conseil d'Etat, le faire approuver en conseil des ministres, puis examiner par les commissions et voter par les assemblées avant la fin de la session parlementaire d'automne, le 20 décembre. De là à penser que le premier ministre a renoncé en fait à cette réforme, il n'y a qu'un pas.

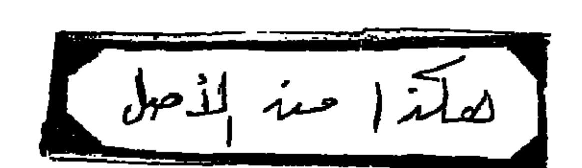
La commission présidée par M. Marceau Long aura rempli sa véritable mission : débarrasser le gouvernement de ce dossier à risque, faire en sorte que cette affaire, comme l'a dit M. Philippe Séguin, ne *« pollue »* pas la campagne présidentielle. Les « sages » doivent pour cela transformer un sujet politique en un problème de sociologues, de juristes, d'historiens et le présenter comme tel à l'opinion publique. Pour mener à bien cette opération, la méthode retenue est celle des auditions publiques et télévisées, qui doivent commencer la semaine prochaine. M. Long envisageait qu'elles durent environ un mois, la commission étant, alors, en mesure de remettre son rapport fin octobre ; mais le calendrier relève de la décision de M. Chirac, qui semble recommander un mois de réflexion supplémentaire...

Ainsi délivré, espère-t-il, du problème du code de la nationalité, le premier ministre, soucieux de déblayer sa route, en aura terminé, aussi, avec le dossier calédonien, puisque le référendum du 13 septembre doit boucler, pour ce territoire, la période ouverte par la victoire de la droite aux élections de mars 1986 et mettre en sommeil toute initiative jusqu'à l'élection présidentielle. M. Chirac, qui estime bien connaître la Nouvelle-Calédonie – il a, toutefois, qualifié de *« rentrée scolaire »* la simple reprise des cours après quinze jours de vacances, la véritable rentrée se faisant, là-bas, en mars – n'a pas craint d'encourager l'hostilité des anti-indépendantistes envers les journalistes, qu'il a accusés d'être à l'affût du moindre incident et de faire la part trop belle au FLNKS. Le premier ministre aurait été mieux inspiré en réclamant de ses amis du RPCR un effort de « communication ».

Tout en assurant aux fonctionnaires que leur pouvoir d'achat sera maintenu, M. Chirac a vanté les mérites de sa politique de *« redressement »*, celle-ci impliquant, a-t-il affirmé, que la campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre *« le plus tard possible »*. C'est sa première réponse à M. Raymond Barre. A Bordeaux, la semaine prochaine, devant les parlementaires du RPR, le premier ministre répliquera, sur le fond, aux critiques du député de Lyon.

PATRICK JARREAU.





Politique

La préparation du référendum en Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS annonce un mouvement de « désobéissance civile »

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, et le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, ont participé en duplex, depuis Paris, à la Fête de la liberté, organisée le mercredi 9 septembre, à Nouméa, par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), que préside M. Jacques Lafleur, député RPR. Le maire de la ville, M. Jean Lèques, avait invité la population à cesser toute activité à partir de 16 heures (7 heures à Paris), afin de participer au rassemblement prévu.

Au nom du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné a affirmé, pour sa part, dans un entretien avec les envoyés spéciaux de TF 1 : « *Nous allons aller vers la désobéissance civile, c'est-à-dire ne plus payer d'impôts, ne plus faire de service militaire.* » « *La non-violence ne peut pas aller tout le temps*, a ajouté le numéro deux du FLNKS. *De toute façon, le terme a été fixé au 13 septembre, c'est-à-dire la date du référendum. Après, la situation va se radicaliser.* »

Porte-parole du mouvement Libération kanake socialiste (LKS, indépendantiste modéré), M. Nidoïsh Naisseline, qui fait lui aussi campagne pour l'abstention, a déclaré : « *Ce référendum va être une grande défaite, non pas pour M. Pons ni pour le LKS, le FLNKS ou le RPCR, mais pour la Nouvelle-Calédonie, car cette consultation, fondée sur la négation du peuple canaque, va contribuer à creuser le fossé entre les ethnies.* »

A Hienghène, mardi, quatre journalistes – le chef du bureau régional de l'AFP, David Davies, son photographe, Patrick Rivière, l'envoyé spécial du journal australien *Times on Sunday*, John Huxley, et son photographe, Lorrie Graham – ont été retenus pendant une trentaine de minutes par une unité de parachutistes surveillant un relais de TDF et une antenne de communication militaire, alors qu'ils venaient vérifier sur le terrain les accusations lancées par M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, après le sabotage, au même endroit, de l'antenne d'une station de radio indépendantiste. Remis aux gendarmes par les parachutistes qui les ont tenus en joue un moment, les quatre journalistes ont été libérés une fois leurs dépositions enregistrées.

A Paris, la direction, la rédaction, la société des journalistes et l'intersyndicale d'Antenne 2 ont protesté « *avec indignation contre les propos haineux et racistes* » tenus à l'égard de l'envoyé spécial de la chaîne, Rachid Arhab, dans le quotidien local, *les Nouvelles calédoniennes* (*le Monde* du 9 septembre). Ils ont demandé au ministère public de se saisir de cette affaire.

La régionalisation adoucit les mœurs...

NOUMÉA
de notre correspondant

La scène avait, ce jour-là, un air bien insolite : sur la presqu'île de la Foué (commune de Koné) battue par les vents, M. Jean-Marie Tjibaou, président de la région Nord, inaugurait un réseau d'alimentation en eau au bénéfice... d'un groupement d'éleveurs caldoches. On conversait gravement du montage financier, de la superficie approvisionnée, tout en se lamentant de cette « *maudite sécheresse* » qui craquelait la terre. Pas un mot de politique. Le président du FLNKS épargna soigneusement à ses interlocuteurs le couplet sur « *la construction de Kanaky* ».

Les institutions régionales seraient-elles devenues des écoles de diplomatie ? On y cultive, c'est sûr, l'art de la coexistence. Les sièges des conseils de région de Népoui (Nord), La Foa (Centre) et Lifou (îles Loyauté) abritent des élus FLNKS et RPCR travaillant au coude à coude sur des projets de porcheries, des programmes routiers ou des plans de construction de wharfs. Les « fachos » et les « rebelles » d'hier se donnent aujourd'hui du « *Monsieur le président* » et du « *Monsieur le conseiller* ». Cette cohabitation a un modèle : la région Nord de M. Tjibaou, où les budgets sont votés dans une belle et franche unanimité. Même dans la région Centre, M. Justin Guillemard, ce broussard, exclu du RPCR mais toujours chef de file du très ultra Comité d'action patriotique, met un point d'honneur à se déplacer aux séances du conseil pour y porter la contradiction, après avoir juré qu'il ne franchirait jamais le seuil de ce « *nid de déstabilisateurs* ».

Pierre angulaire du dispositif institutionnel mis au point par l'ancien délégué socialiste du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, les régions étaient vouées, aux yeux des responsables du RPCR, à expier ce péché originel. Comment collaborer à de nouvelles règles du jeu dont l'objectif avoué était de planter les germes de l'« indépendance-association » ? Le découpage géographique qui a permis au FLNKS (minoritaire au plan territorial) de s'installer aux commandes de trois régions sur quatre à l'issue des élections de septembre 1985 ne faisait qu'ajouter, dans l'esprit des « loyalistes », à cette illégitimité. Deux ans après, la fièvre est bien retombée.

Le fait régional s'est inscrit lentement dans le paysage. La région Sud elle-même, contrôlée par le RPCR, fait preuve de dynamisme, après avoir longtemps refusé d'exister. Elle travaille notamment sur des projets d'aménagement touristique.

La régionalisation revue et corrigée par le ministre des DOM-TOM, M. Pons, n'a plus, toutefois, qu'un lointain rapport avec les ambitions affichées par M. Pisani. La nouvelle donne régionale issue du changement de majorité à Paris, en mars 1986, en désamorçant le processus de redistribution des pouvoirs au profit des régions indépendantistes, ne sentait plus le soufre pour le RPCR. La loi du 17 juillet 1986, dite « loi Pons », a ainsi retiré aux régions tout à la fois diverses compétences – en matière de développement et d'équipements – et certains financements (la dotation affectée par l'Etat a été amputée de 80 %).

Le FLNKS, qui avait opté pour le maintien de ses élus dans les instances régionales, s'est très vite alarmé du nouveau contexte en attirant l'attention du président de la République et du premier ministre sur « *un processus tendant à étouffer les institutions régionales* » et « *multipliant les blocages administratifs et financiers* ».

Outre le cas du rappel en métropole de fonctionnaires détachés dans les régions, les trois présidents régionaux du FLNKS citaient l'exemple de plusieurs projets qui se heurtaient à des refus de financement de la part des autorités.

Stratégie des petits pas

C'est ce climat crispé qui avait conduit M. Mitterrand à exprimer devant le conseil des ministres, le 18 février, son « *désaccord* » avec la politique gouvernementale, mais, là encore, les passions s'apaisèrent vite, et l'action régionale reprit son cours sans trop de heurts, le FLNKS ayant moins à se plaindre.

La Caisse centrale de coopération économique (CCCE) ou la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont continué a octroyer des prêts aux projets jugés « *pragmatiques* ».

Au total, pourtant, le bilan économique de la gestion régionale apparaît difficile à évaluer, tant les opérations engagées restent embryonnaires. Les régions affichent leurs résultats chiffres à l'appui : de mars 1986 à mars 1987, elles ont agréé mille cinq cents projets correspondant à un investissement total de un milliard deux cents millions de francs CFP (soit 66 millions de francs métropolitains) ; il s'agit de micro-projets (élevage, pêche, maraîchage), d'opérations de moyenne dimension (exploitations forestières, marbreries, usines de jus de fruits ou entreprises textiles...) ou d'infrastructures (routes, ponts...).

Après avoir caressé un moment le rêve d'une « économie parallèle » faisant pièce au monopole de Nouméa, les responsables régionaux ont dû, dans un environnement difficile où d'autres organismes publics leur faisaient concurrence (comme l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier), pour opter pour une stratégie de petits pas.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Vingt mille caldoches célèbrent une « fête de la liberté »

(Suite de la première page.)

« *Je vous embrasse tous* », a lancé M. Toubon. « *Je vous aime. Mon cœur bat avec vous* », a renchéri M. Léotard. « *La Calédonie a besoin de votre courage* », a conclu M. Pons, alors que les mots : « *Notre ministre* », s'inscrivant au laser, déchaînaient les ovations.

Pour rester dans le ton, le sénateur du RPR, M. Dick Ukeiwé, célébrait ensuite « *ce jour de fiançailles avec la liberté* » en attendant, le 13 septembre, « *ces noces avec toute la joie dont est porteuse notre population* ». La fête n'aurait pas été complète si le président du RPCR, M. Lafleur, déuté RPR, n'avait ensuite dénoncé « *l'entreprise de désinformation d'il y a quelques jours* » et vilipendé « *les groupuscules manipulés par des marxistes révolutionnaires, si mal camouflés en pacifistes de circonstance* ».

En quelques heures, le camp anti-indépendantistes se trouvait ainsi rasséréné. La fête avait été précédée d'appels à la mobilisation anxieux des dirigants du RPCR. Le maire de Nouméa avait invité les commerces à fermer boutique.

La nostalgie d'un combat

Le président de la fédération patronale avait incité ses adhérents à donner congé à leurs salariés. Parmi les amis de M. Lafleur, l'ambiance n'était pas à l'enthousiasme.

Depuis plusieurs jours, le journal unique et la radio anti-indépendantiste de l'île se croyaient obligés de battre un rappel forcené. Dans la matinée, le faible nombre d'immeubles pavoisés de tricolore à Nouméa pouvaient faire craindre le pire.

La « Caldochie », ayant senti s'éloigner la menace, était-elle rentrée dans ses foyers ? Bien des Nouméens, finalement, ont consenti à sacrifier un doux soir de septembre à leur cause et à leur île. Et peut-être aussi à la nostalgie d'un combat qui, pour beaucoup d'entre eux, semble appartenir déjà au passé.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Barre : l'Etat doit veiller aux intérêts de la minorité

Exprimant son point de vue sur la portée du référendum en Nouvelle-Calédonie, dans le numéro de septembre de sa lettre mensuelle *Faits et Arguments*, M. Raymond Barre écrit notamment : « *Je souhaite un choix clair et incontestable en faveur de la France.* » Toutefois, l'ancien premier ministre ajoute : « *Une réponse institutionnelle ne peut être que partielle. Ce qui sera en fin de compte décisif ce sera de gérer l'après-référendum. La consultation du 13 septembre doit ouvrir une nouvelle phase de l'évolution du territoire. Avec toutes les parties intéressées doit s'engager une discussion concernant non seulement le statut administratif, économique et financier du territoire mais aussi la mise en œuvre, avec le concours résolu et généreux de la métropole, d'une politiqe économique et sociale au bénéfice de toutes les ethnies, et particulièrement des moins favorisées. Les intérêts et les préoccupations de la minorité ne sauraient alors être ignorés ou négligés ; ce sera le devoir de l'Etat d'y veiller. C'est à ces conditions que pourra s'établir un accord profond entre les communautés qui peut seul apporter la stabilité durable à laquelle la Nouvelle-Calédonie aspire et qui seule garantira que les résultats acquis ne seront pas plus tard remis en cause.* »

Le premier ministre des îles Cook reçu par M. Chirac

Une position modérée

M. Popuke Robati occupe, depuis le 29 juillet, la délicate fonction de chef du gouvernement d'un pays qui, pour être étroitement associé à la Nouvelle-Zélande, n'entend pas pour autant se brouiller avec la France : les îles Cook. Handicap supplémentaire, la population de cet archipel polynésien – 20 000 habitants – est inférieure à celle de ses natifs qui vivent sur le territoire néo-zélandais. Depuis qu'il a contribué à évincer le premier ministre Thomas Davis, qui ne cachait pas son amitié pour le secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, M. Gaston Flosse, on se demandait un peu, à Paris, si M. Robati allait rejoindre Wellington dans sa condamnation de la politique française dans le Pacifique sud.

Ces doutes paraissent dissipés à l'issue de la visite qu'il vient d'effectuer à Paris du 2 au 9 septembre. Reçu par M. Jacques Chirac, M. Robati est reparti avec, en poche, un prêt de 50 millions de francs destinés à la reconstruction de la capitale de l'archipel, Avarua, ravagée par un cyclone en janvier dernier ; et l'assurance, formulée au cours d'un déjeuner, mardi, par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, que la France souhaite aller de l'avant dans son projet d'université du Pacifique sud et celui, engagé en 1986, d'un fonds de coopération économique et sociale pour la région.

Qu'a-t-il laissé en échange ? Le sentiment, selon M. Bariani, qu'il n'y a pas d'« *infléchissement sur le fond* » de la position modérée de l'archipel vis-à-vis de Paris. Même si l'on s'attend, du côté français, que M. Robati se fasse plus discret que son prédécesseur dans ses critiques à l'encontre de certaines options de la Nouvelle-Zélande, que M. Davis avait fini par agacer : ce dernier n'avait-il pas émis des réserves sur le traité de dénucléarisation du Pacifique sud tout en le signant ?

A quelques jours du référendum néo-calédonien, le traitement réservé à M. Robati à Paris n'était sans doute pas désintéressé. D'autant que, au-delà de cette consultation, controversée dans le Pacifique sud, la France voit une autre échéance se rapprocher : la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, où elle devra faire face à une nouvelle attaque des pays réclamant la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie. Paris espère encore amadouer certains de quatre-vingt-neuf pays qui avaient voté en ce sens l'an dernier. En effet, pour la première fois dans les annales de l'ONU, six des dix-huit membres du Comité de décolonisation statuant sur le Caillou ont refusé, la semaine dernière à New-York, de voter un texte adopté après un an de travaux, lui-même déjà édulcoré par rapport à l'exigence initiale d'un référendum supervisé par les Nations unies.

D'un autre côté, en dépit d'une demande de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Forum du Pacifique sud n'a pu se réunir avant le référendum de dimanche. Le ferait-il après, que les responsables de la diplomatie française pensent qu'on ne pourrait totalement ignorer le vote des partisans du *statu quo* dans le territoire.

FRANCIS DÉRON.

Société

La révolte des détenus en Europe

L'homme en prison

Depuis plusieurs mois, des révoltes se sont succédé non seulement dans les prisons françaises mais aussi dans celles de plusieurs pays d'Europe. Si leurs effets en ont été d'ampleurs diverses, on peut se demander si leurs causes profondes ne sont pas communes.

par Philippe Boucher

Irréaliste en matière d'économie, de défense, de diplomatie et même de police, le francocentrisme ne l'est pas moins sur le terrain pénitentiaire. La France ressemble à ses pairs, qui l'imitent. De Paris à Londres et de Madrid à Rome, sans oublier ce que sont les Etats-Unis, les mêmes causes produisent les même effets. L'opinion dominante réclame et obtient une répression plus sévère, cependant qu'elle s'oppose à une augmentation correspondante des crédits.

Il faut donc se féliciter que soit, malgré cela, entrepris un vaste programme de construction, surtout si l'on s'abstient de bâtir de nouveaux Fleury-Mérogis. Mais non sans rappeler ce que confiait M. Robert Badinter : les magistrats auront plutôt tendance à remplir les nouveaux établissements qu'à alléger, grâce à eux, les anciens.

Pour d'autres raisons, M. Albin Chalandon table, lui aussi, sur un accroissement considérable de la population pénitentiaire. De sorte que l'on peut se demander si la fin du surpeuplement et de tout ce qui en découle est vraiment pour demain.

C'est vrai en France, c'est vrai aux Etats-Unis : qu'un franc ou un dollar supplémentaire soient prévus pour les prisons, et l'opinion en tire la conclusion que c'est au détriment direct de l'homme libre et que les méchants sont mieux considérés que les bons.

En fait, la réaction commune n'est pas seulement d'avarice. Elle est aussi récusation que l'homme détenu ait le droit de demeurer un homme tout court.

Les conséquences viennent d'elles-mêmes. A l'exception de l'Allemagne fédérale (1), qui a jadis plongé si bas qu'elle paraît aujourd'hui à l'abri de la plupart des maux du temps, le surpeuplement des établissements provoque régulièrement des révoltes de prisonniers. Que ces révoltes soient spontanées ou animées par un meneur comme Mario Tuti à l'île d'Elbe ne modifie pas le fait qu'elles se développent parce que les circonstances le permettent.

Des pays qui ont atteint un degré jamais vu de civilisation, si on la mesure au niveau de vie, à la protection sociale, aux avancées techniques et à l'instruction, laissent une partie de leurs populations vivre dans des conditions matérielles et intellectuelles dont on peut dire tout ce que l'on veut sauf qu'elles sont dignes de l'époque.

L'Occident capitaliste, si fier, non sans quelque motif, d'avoir des droits de l'homme une pratique qui ne s'observe pas ailleurs, s'arrête en chemin et prive du bénéfice de ces droits, fût-ce pour un temps limité, des centaines de milliers de gens. Le ministre français de la justice l'a reconnu sans équivoque avant l'été à la tribune de l'Assemblée nationale.

Reclus exclus

Que les populations ainsi traitées soient composées de délinquants, réels ou présumés, selon qu'ils ont ou non été jugés, ne change rien à l'observation. Contrairement aux époques passées, il existe maintenant un fossé, quand ce n'est pas un abîme, entre les conditions moyennes de vie du détenu et celles de l'homme libre.

Cette distance était moins manifeste autrefois. L'inconfort carcéral n'était pas très éloigné de ce qui prévalait à l'extérieur : nourriture médiocre, logements exigus et dépourvus d'équipements domestiques, existence précaire, soins médicaux insuffisants. Le détenu ne pouvait avoir le sentiment qu'il était exclu deux fois comme c'est le cas aujourd'hui : parce qu'il est reclus et parce qu'il ne vit pas, cela mis à part, comme un homme.

Or le détenu de 1987 a, au moins sur un plan, suivi l'évolution générale : il est informé. Depuis que, grâce à René Pleven, dans les années 70, les journaux sont légalement entrés dans les prisons, depuis qu'il n'est plus nécessaire de bricoler un transistor à partir d'un rasoir électrique mais qu'il s'achète à la cantine, depuis que la télévision a droit de cité, le détenu remarque au jour le jour qu'il n'est pas seulement privé de sa liberté, mais de tout le reste, y compris, ce qu'il pouvait savoir sans le secours de la presse, de vie sexuelle. Dût-on ricaner de ce rappel.

Même si son niveau intellectuel, ou du moins de diplômes, reste bas, le détenu sait en principe lire et écrire. Libre ou sous les verrous, un tel homme, chacun en convient, ne se commande pas comme un analphabète. C'est-à-dire qu'il est moins docile et plus enclin à discuter de son sort que par le passé.

Jusqu'au moment où, la chaleur aidant, la déception née de permissions refusées, de diminutions de peine supprimées, ou encore sous l'impulsion d'un meneur habile, la discussion devient révolte. Alors tout s'affole. Affluent en même temps les promesses et les « bidules » des CRS, des « bobbies » et des gendarmes du roi des Belges.

Les frissons de l'opinion

Aussitôt faites, pour ramener le calme, mais aussitôt oubliées, les promesses font place aux expédients ordinaires. Ainsi voit-on la Grande-Bretagne, gouvernée par une fermeté qui n'est plus à décrire, procéder à des libérations aussi massives qu'arbitraires. Les trois mille cinq cents de cet été venaient à point pour éviter que la chaudière carcérale n'explose au nez de Mme Thatcher. L'Italie s'en tient aux mêmes *combinazione*.

Le gouvernement français s'y refuse, ce que la cohabitation explique au moins pour une part. Sans doute le premier ministre n'est-il pas sûr de faire coiffer par un autre le chapeau d'une mesure qui ferait pousser des hauts cris aux âmes vertueuses, celles qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est réellement une prison. En revanche, les dirigeants, de droite comme de gauche, savent parfaitement ce qu'il en est. C'est ce qui est consternant. Les ministres, de quelque bord qu'ils soient, ont beau faire les mêmes constatations affligées dès leur entrée en fonctions, les spécialistes remettre les mêmes rapports, les députés se lamenter à l'unisson, les journalistes se faire l'écho des uns et des autres, rien n'y fait. A quelques nuances près, les décisions se modèlent sur les frissons de l'opinion.

S'il est un domaine où la rupture est complète entre le pouvoir et les citoyens, c'est bien celui de la prison. Les uns savent mais n'osent agir. Les autres crient parce qu'ils ne savent pas. A quoi on ajoutera une troisième catégorie : ceux qui savent et crient quand même parce qu'ils y ont intérêt.

Alors prospère, en toute tranquillité, le mythe des « prisons 3 étoiles » que les détenus de Bruxelles, sottement mais non sans motif, vont contribuer à entretenir. Alors que leur révolte est au contraire la preuve que l'hébergement consenti aux voyous britanniques du Heysel relève de l'exception. Ainsi navigue-t-on en plein paradoxe. Mais ce paradoxe, c'est l'image vraie de la réalité pénitentiaire.

(1) Le « suicide » des membres de la bande à Baader, dans leur prison de Stammheim, n'a que peu à voir avec le problème pénitentiaire.

En Meurthe-et-Moselle

L'ancien chef de cabinet du président du conseil général inculpé de vols de documents et écroué

NANCY
de notre correspondant

Interpellé, vendredi 4 septembre, à Ajaccio, M. Jean-Luc Schwartz, trente-huit ans, ancien chef de cabinet de M. Claude Huriet, sénateur CDS et président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, a été inculpé de vols, mardi 8 septembre, à Nancy, avant d'être écroué. Plus que l'inculpation, c'est la personnalité même de l'inculpé qui donne à l'arrestation des allures d'affaire politique à la rentrée nancéienne. En effet, M. Jean-Luc Schwartz était aussi l'assistant parlementaire de M. Huriet. Celui-ci, un des ralliés de la première heure à Raymond Barre en Meurthe-et-Moselle, fait figure de leader du mouvement barriste en Lorraine. Y compris à Nancy, dont le maire, M. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, est un des ministres de M. Jacques Chirac.

Lorsque le président Huriet avait annoncé ses intentions barristes, les rapports s'étaient sensiblement dégradés avec son assistant, dont les idées politiques étaient plus proches du RPR. Jusqu'alors éminence grise du président Huriet, Jean-Luc Schwartz avait, petit à petit, disparu du paysage politique local dès la fin de 1985. Licencié de son poste de chef de cabinet puis d'assistant parlementaire, il avait quitté la région.

Quelque temps après son départ, le président Huriet portait plainte contre X, à la suite de la disparition de « *dossiers à caractères sociaux* » lors d'un cambriolage au conseil général.

M. Jean-Luc Schwartz fit alors l'objet d'un mandat d'amener, délivré le 12 septembre 1986 par le juge d'instruction, M. Gilbert Thiel. Depuis l'arrivée de Jean-Luc Schwartz à Nancy, lundi soir, et son inculpation, quelques heures plus tard, par le procureur général en personne, toute la classe politique locale s'interroge sur la nature des dossiers subtilisés.

Selon le sénateur Huriet, qui a annoncé publiquement lundi en pleine session du conseil général l'arrestation de son ancien chef de cabinet, les documents volés ne concernent que le domaine social et n'avaient aucun caractère politique. « *Il s'agissait vraisemblablement d'entraver le fonctionnement de mon cabinet*, a supposé M. Claude Huriet, pour qui son ancien collaborateur était un personnage « *troublant* » qui ne « *donnait pas toujours l'explication de ses démarches* ». Ce qui n'empêche pas les commentaires sur le contexte politique de cette affaire d'aller bon train.

JEAN-LOUIS BEMER.

Malgré la tension dans les établissements pénitentiaires belges

Les « hooligans » du Heysel sont extradés à Bruxelles

Le secrétaire britannique à l'intérieur, M. Douglas Hurd, a refusé mardi 8 septembre de reporter l'extradition vers la Belgique des vingt-six supporters du club de Liverpool qui doivent être jugés à Bruxelles pour le drame du stade de Heysel, qui avait fait trente-neuf morts lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs de football le 29 mai 1985.

Ce report avait été réclamé par l'avocat de plusieurs des supporters à la suite des mutineries déclenchées dans les prisons belges par les rumeurs selon lesquelles les hooligans bénéficieraient d'un traitement de faveur dans un quartier spécial de la prison de Louvain. « *Si de tels incidents se produisent avant même leur arrivée, Dieu sait ce qui peut se passer quand ils seront dans leur prison* », avait déclaré l'avocat, sir Harry Livermore.

Le transfert des hooligans a eu lieu mercredi. Un appareil des forces aériennes belges est allé les chercher à l'aéroport militaire britannique de Brize Norton où ils ont été conduits sous bonne escorte de leur prison de Worwood Scrubs.

Dès leur arrivée à Bruxelles, les jeunes supporters doivent être présentés devant un juge qui leur signifiera officiellement leur inculpation, avant leur incarcération à la prison de Louvain.

Celle-ci a été gagnée à son tour mardi soir par la tension qui règne dans les prisons belges. Une partie de ses deux cents détenus ont refusé d'accomplir les tâches auxquelles ils sont normalement astreints. Ils réclament une meilleure application du régime de libération conditionnelle. En début de semaine, de très violents heurts avaient éclaté dans deux autres prisons, notamment à Saint-Gilles, où les bâtiments pénitentiaires ont été totalement dévastés lundi par les heurts entre détenus et forces de l'ordre (*le Monde* du 9 septembre).

A Nice

Quinze ans de réclusion pour le meurtrier d'un jeune homme

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a condamné, mardi 8 septembre, à quinze ans de réclusion criminelle, Jacques Orain, quarante-trois ans, meurtrier d'un jeune homme de dix-neuf ans.

Carrossier au chômage, Orain, qui avait beaucoup bu ce jour-là, attendait, à Antibes le 16 octobre 1985, armé d'une carabine, son épouse, qui avait décidé de le quitter. Au cours de cette attente, il se trouvait dans sa voiture à côté de laquelle stationnait celle d'un jeune homme, Bruno d'Anna. Ce dernier écoutait la radio dont il avait poussé la puissance. Jacques Orain s'en montra irrité et demanda à son voisin de baisser le son. Le jeune homme ne l'entendit pas et persévéra. Ce fut la seule raison du geste de Jacques Orain, qui, sortant de son véhicule, tira sur le garçon à deux reprises, le blessant mortellement.

Rapidement arrêté, Orain, dont le taux d'alcoolémie constaté était de 3,45 grammes, devait déclarer pour expliquer son acte, « *Je ne voulais tout de même pas être pris pour un imbécile par des Arabes.* »

Le représentant du ministère public, Mme Brigitte Sibué, avait requis vingt ans de réclusion en soulignant l'« *absence de repentir* » de l'accusé et son acharnement. Cependant, après les plaidoiries de ses défenseurs, Mes Patrick Berard et Gérard Baudoux, qui avaient invoqué les troubles nerveux de leur client relevé par les experts, Jacques Orain avait dit, en pleurant, qu'il compatissait à la peine des parents de sa victime.

● **Mandat d'arrêt après le crime de Charleville-Mézières.** – Mme Christine Bihin, juge d'instruction au tribunal de Charleville-Mézières, a décerné le 8 septembre un mandat d'arrêt contre Jean-Marc Troyon, vingt-huit ans, soupçonné d'avoir frappé puis jeté dans la Meuse, où il se noya, Mohand Bouguermouh (*le Monde* du 8 septembre). Un camarade de Troyon, Bruno Thiébaux, vingt et un ans, interpellé après le crime, a été inculpé d'assassinat et écroué.



Le proxénétisme lyonnais, toile de fond d'un règlement de comptes jugé à Barcelone

La fin tragique de Raymond Vaccarizi

Trois heures d'audience ont suffi, lundi 7 septembre, à la chambre criminelle du tribunal territorial de Barcelone pour examiner un dossier dont l'instruction, conjointement menée à Lyon et en Espagne, avait nécessité trois ans. Ce procès à grande vitesse de trois Français, René Nivois, Georges Colin, Roxan Andrevon, et d'un Espagnol, Julio Balader, accusés d'être les commanditaires ou les complices de l'assassinat de Raymond Vaccarizi, dans sa cellule, en juillet 1984, n'a pas apporté d'éclairage nouveau sur cette affaire. Surtout en l'absence de Gérald Montreuil, tueur présumé mais aussi principal témoin à charge, arrêté et incarcéré à Lyon. Le flou des débats n'a pas empêché le procureur barcelonais de confirmer ses réquisitions écrites : trente-neuf ans de réclusion pour assassinat et détention d'armes à l'encontre de chacun des quatre hommes. Le jugement sera rendu à la fin de cette semaine.

LYON
de notre bureau régional

14 juillet 1984, 23 h 15. A travers les barreaux de sa cellule de la prison Modelo, à Barcelone, Raymond Vaccarizi, trente-cinq ans, sur le point d'être extradé vers la France, converse avec sa compagne, Antoinette. Comme elle l'a souvent fait, la jeune femme est venue, depuis la rue Provenza, qui borde la prison d'arrêt, s'offrir une séance de « parloir sauvage » avec le détenu arrêté seize mois plus tôt, dans le centre de Barcelone. Soudain, deux coups de feu claquent. Atteint en pleine tête de deux balles de calibre 7,84 tirées depuis le toit-terrasse d'un immeuble voisin, Raymond Vaccarizi s'effondre, tué net.

Les autorités, comme l'opinion publique espagnole, seront profondément choquées par les circonstances rarissimes de cette « exécution ». En venant régler ses comptes en plein cœur de Barcelone, le « milieu » lyonnais, dont Raymond Vaccarizi, inculpé de meurtre et de proxénétisme, était considéré comme le caïd, a franchi une nouvelle étape dans un processus migratoire très particulier. Avant même que Lyon et la région Rhône-Alpes ne songent à jeter des passerelles politico-économico-culturelles vers Barcelone et la Catalogne, le « milieu » lyonnais avait consommé, à sa manière, une sorte de jumelage transpyrénéen. Davantage que des bases de repli, le fameux « gang des Lyonnais » d'Edmond Vidal s'était aménagé, de la Costa Brava à la Costal Del Sol, de véritables plates-formes opérationnelles pour perpétrer les trafics les plus variés.

Le gang de Vaccarizi, qui, au début des années 80, domina, à sa suite, le proxénétisme lyonnais, conserva ces habitudes de semi-villégiature ibérique. La limonade ou l'hôtellerie constituant le plus souvent les façades d'activités moins avouables, Gérone, Tarragone ou, plus modestement l'Escala et Miami-Playa devinrent ainsi, à tous les sens du terme, des « comptoirs-refuges ».

Après l'assassinat de Vaccarizi, les services de police et les institutions judiciaires des deux pays, qui coopéraient déjà étroitement, resserrèrent encore leurs liens. Les efforts déployés sur l'axe Lyon-Barcelone, finirent par payer, mais d'une manière assez inattendue. Alors que les enquêteurs avaient de bonnes raisons de soupçonner les rivaux du gang Vaccarizi d'être les commanditaires du meurtre, la police judiciaire de Lyon marqua le premier des points décisifs en arrêtant à Lyon l'exécuteur du « contrat » : un certain Gérald Montreuil.

Elément d'élite du Tir olympique lyonnais, où il s'entraînait régulièrement, cet homme de vingt-cinq ans était totalement inconnu des services de police. Les aveux qu'il signa le 24 janvier 1985 dans le cabinet de M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon, furent pourtant tellement « circonstanciés » qu'ils permirent l'arrestation d'une vingtaine de truands des deux côtés des Pyrénées. Un coup de filet quasi historique qui déstabilisa pour longtemps le proxénétisme local.

L'arme utilisée – une carabine Tikka avec lunette de visée – achetée en juillet 1984 dans une armurerie du quartier des Terreaux avait permis aux policiers lyonnais de remonter jusqu'à Gérald Montreuil.

La « guerre du trottoir »

Celui-ci, qui travaillait jusque-là dans un garage de Saint-Fons (banlieue sud de Lyon) géré par Roxan Andrivon, avait été amené à jouer les commissionnaires entre Lyon et l'Espagne. Sur place, il avait été subjugué par René Nivois, autre chef de file du proxénétisme lyonnais en exil, et par la dolce vita que pouvait s'offrir son entourage. A l'image de Vaccarizi mais à moindre échelle, le clan des frères Nivois régnait sur plusieurs quartiers chauds de l'agglomération lyonnaise en imposant une taxe de 5 000 F à 8 000 F par semaine, à chaque femme qui s'y prostituait. Il s'assurait ainsi un chiffre d'affaires annuel de plusieurs millions de francs.

Entre les Vaccarizi et les Nivois les rapports, d'abord excellents, n'avaient cessé de se dégrader. Pour des questions d'hégémonie plus que de sensibilité. En 1982, à l'Escala, Vaccarizi avait tenté vainement d'abattre René Nivois. Quelques mois plus tard, il s'en était pris à Julio Balader, un lieutenant espagnol des Nivois, en lui assénant quelques coups de marteau sur la tête.

Ces épisodes mouvementés d'une « guerre du trottoir » lyonnais se prolongeant au-delà des frontières devaient inévitablement se conclure dans le sang. Gérald Montreuil se laissa convaincre d'en être le bras armé. C'est ainsi que en juillet 1984, l'influençable mercenaire, accompagné de Balader, se posta sur la terrasse d'un immeuble barcelonais et fit feu.

L'obstination méthodique du SRPJ et des magistrats lyonnais aura finalement permis de boucler, en France, un dossier de plus de cent pièces qui s'emboîtent parfaitement dans le puzzle épars dont disposaient leurs homologues espagnols.

Paradoxe d'une procédure internationale assez exceptionnelle, Gérald Montreuil, le tireur, comparaîtra seul devant les assises du Rhône, vraisemblablement en 1988. Même si les trois Français du quatuor barcelonais devraient, à terme, être extradés, pour répondre d'autres crimes ou délits antérieurement commis à Lyon.

Le 18 septembre 1984, Georges Manoukian dit « Chaïm », qui avait soutenu jusqu'au bout les Vaccarizi et espérait peut-être leur succéder, était abattu dans une rue de Villeurbanne (Rhône) par deux tueurs, aujourd'hui sous les verrous. Une page de l'histoire du grand banditisme lyonnais était tournée.

ROBERT BELLERET.

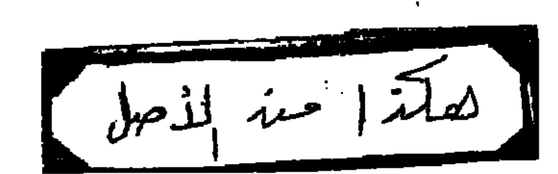
Les deuxièmes assises des victimes du terrorisme se tiendront le 24 septembre

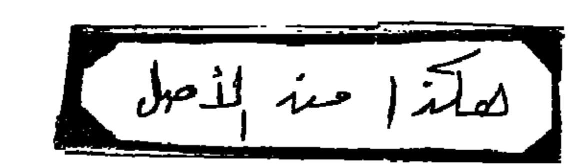
Les deuxièmes assises de l'Association des victimes du terrorisme se tiendront le jeudi 24 septembre au Sénat, palais du Luxembourg.

Les témoignages de différentes personnes victimes d'actes terroristes, des rapports élaborés par des juristes et des médecins sur les conséquences de ces actes, et une communication de M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, sont inscrits à l'ordre du jour. Les responsables de ces assises, ont sollicité la participation de MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité.

L'Association des victimes du terrorisme a été créée au mois de décembre 1985, à l'initiative de M. Jean-Paul Raymond, victime d'un attentat en Guadeloupe en janvier 1984.







Le Monde

EDUCATION

Rentrée en rose et gris

Le vaisseau futuriste de M. Monory

Dans le « parc du Futuroscope », le « lycée innovant » de Poitiers est déjà branché sur le vingt et unième siècle...

JAUNAY-CLAN
de notre envoyé spécial

UN gros vaisseau triangulaire de verre et d'aluminium posé sur la plaine poitevine. Au centre, une cour de récréation circulaire enchâssée dans des murs chocolat. Et, coulissant sur un énorme rail aérien, un toit aux allures de soucoupe volante. Le *« lycée innovant »* de Jaunay-Clan, au nord de Poitiers, ne dépare pas le « parc du futuroscope » où il est installé. Le pavillon du « Kinémax », cinéma sur écran géant qui côtoie déjà la corolle de béton de l'« Institut de l'innovation », et bientôt les « galaxies du futur », première tranche du parc d'attraction en construction, compléteront le décor. Dans chacun de ses discours de ministre, sans exception, M. René Monory fait référence à cette réalisation, dont il est l'initiateur en tant que président du conseil général de la Vienne, et qui symbolise si parfaitement son obsession du vingt-et-unième siècle. Mardi matin, pendant que des millions d'élèves tentaient de reprendre pied sur la planète scolaire, le ministre entraînait quelques journalistes dans une visite guidée, commentée avec une fierté gourmande, de « son » parc futuriste, dont le clou est sans conteste le nouveau lycée, l'un des premiers entièrement financés par une région.

D'architecture audacieuse, l'établissement se distingue aussi par des procédures de recrutement dérogatoires du droit commun et par un projet pédagogique très séduisant autorisé par un cadre « haut de gamme » et des équipements exceptionnels. Un lycée-vitrine, donc, pour faire rêver professeurs et élèves en cette rentrée entassée. Non que les quatre classes de seconde du « futuroscope », avec trente-six élèves chacune, soient moins chargées que la moyenne nationale. Mais l'établissement, construit pour accueillir dans l'avenir 1 100 lycéens et étudiants, paraissait étonnement vide en ce jour de mise à flot.

Les élèves eux-mêmes n'étaient pas moins abasourdis et désorientés que s'ils venaient de découvrir la caverne d'Ali-Baba. Avec ses salles de classe moquetées de gris et équipées de cloisons mobiles à isolation phonique, ses murs mouchetés de bleu, ses petits espaces pour le travail individuel et son vaste centre de documentation baigné de lumière, l'embarcation tient plus du paquebot de luxe que du caboteur. Sans parler de l'ascenseur, du réseau télématique qui irrigue chaque salle, des batteries d'ordinateurs, du studio vidéo et de l'équipement d'analyse digitale des images.

Dans cet univers ultra-câblé, tout n'est pas encore parfaitement au point. Et les visiteurs de cette rentrée ont dû écarquiller les yeux pour discerner sur un écran cathodique balayé de parasites la silhouette de M. Monory invité en direct du journal de TF 1, présenté... depuis une salle de classe voisine. Les ondes hertziennes ont encore du mal à pénétrer dans le lycée du futur.

« L'objectif c'est le bac »

Mais les professeurs n'ont nullement l'intention de s'amuser avec la vidéo ou les ordinateurs. *« L'objectif, c'est le bac »*, résume l'un d'eux. Ils ont été recrutés « sur profil » et non par référence au barême des mutations de l'éducation nationale, qui prend surtout en compte, pour les mutations, l'âge et la situation de famille. Le dynamisme pédagogique, le goût de l'innovation, l'esprit d'équipe et l'intérêt pour l'informatique et la communication ont été les critères pour la sélection des dix-neuf enseignants, opérée par le rectorat, puis par l'inspection générale. Un professeur de lettres au passé de journaliste côtoie un collègue de mathématiques militant de l'information pédagogique, et un jeune agrégé de génie électrique. De mauvaises langues évoquent bien des tentatives d'intervention en haut lieu, destinées à pousser certains candidats. Mais les choix finalement opérés ne semblent pas être mis en cause. Les heureux élus, choisis chacun parmi quatre, voire six, prétendants, auraient mauvaise grâce de se plaindre. L'équipe pédagogique a testé sa cohérence lors d'un séminaire d'une semaine, début juillet. Elle se reconnaît aujourd'hui dans le projet d'établissement peaufiné collectivement, qui prévoit que les redoublements et les échecs seront évités au maximum, grâce au respect du rythme individuel de chaque élève.

Cent quarante garçons et filles ont été sélectionnés sur dossier parmi les collégiens de la région qui s'étaient portés candidats... Non pas sur des critères d'excellence, jure M. François Samson, proviseur, mais sur leurs motivations à l'égard des options proposées (techniques des systèmes automatisés et informatique), leur goût pour la communication et les responsabilités. Priorité a ainsi été donnée aux délégués de classe et aux animateurs d'associations. 25 % de leur emploi du temps seront consacrés à des activités qu'ils organiseront eux-mêmes en fonction d'un projet personnel. Ce mode de fonctionnement doit être facilité par le fait que chaque enseignant bénéficie d'une déduction de trois heures de cours par semaine sur son service réglementaire pour se concerter avec ses collègues, mettre en œuvre des travaux interdisciplinaires et assurer régulièrement un soutien pédogogique par groupe de dix élèves.

Privilèges ? *« Certains constatent que tout le monde n'a pas été traité à égalité »*, commente de façon elliptique M. Henri Roy, proviseur du lycée du Bois d'Amour au centre de Poitiers. Cet établissement, en projet depuis six ans, vient d'ouvrir dans des locaux provisoires, laissés libres par une ancienne école normale d'instituteurs. Le petit bâtiment crépi et l'hôtel Renaissance qui abritent des classes aux murs jaunis mais chaleureux, face au chevet de l'église romane Saint-Hilaire, n'ont rien de futuriste. Ce n'est qu'à la rentrée prochaine que le lycée prendra possession de ses locaux neufs, en construction au sud de Poitiers. Le Bois d'Amour lui aussi financé par la région Poitou-Charentes et prévu pour 1 000 élèves, devrait coûter 50 millions de francs. Soit moitié moins que le « lycée du futur ».

PHILIPPE BERNARD.

Le cahier scandaleux

TOULOUSE
de notre correspondant

UN petit cahier à spirales a soudainement enflammé les esprits au cours de cette rentrée scolaire en Haute-Garonne : il vient de faire l'objet d'une interdiction à la diffusion émanant de l'inspection académique, qui agissait probablement sur instruction du préfet de région.

A l'origine : une initiative du conseil général du département, présidé par M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste. Il s'agissait d'offrir à tous les élèves des collèges un cahier de textes, ajoutant à l'outil de travail traditionnel un véritable manuel d'instruction civique. Abondamment illustré, il dessinait en quelques planches le rôle du conseil général en matière d'éducation.

Mardi matin, première alerte dans les classes. *« Je vous distribue ce cahier, mais n'écrivez rien, on vous le reprendra demain »*, ont déclaré à leurs élèves certains enseignants. Dans la journée, l'inspecteur d'académie, M. François Duplan, admettait qu'il avait donné des consignes pour arrêter la diffusion du cahier. *« Une enquête sera effectuée, pour vérifier s'il porte atteinte à la neutralité du service public de l'éducation nationale »*, ajoutait l'inspecteur d'académie. Arguant de quelques plaintes émanant de parents d'élèves, l'inspection d'académie reproche à ce document de ne pas mentionner *« les efforts du gouvernement »* en faveur de l'école. En termes plus clairs, d'être un outil de propagande (ce qui paraît malgré tout bien excessif).

M. Léon Eeckhoutte, dont la photo figure sur la page de garde, a très vivement réagi. *« Le conflit aura une incidence nationale. Il met en cause la loi de décentralisation de 1982. »* *« Je dénie par avance les conclusions d'une commission dans laquelle ne siégeraient pas des élus du département et des parents d'élèves. »*

M. Léon Eeckhoutte se prévaut de l'accord unanime du département, et du feu vert de l'inspection académique, à qui le cahier aurait été soumis le 28 août dernier. Une note en couverture mentionne que cet ouvrage a été réalisé *« avec l'aimable collaboration de l'inspecteur d'académie de Toulouse »*. De son côté, la principale organisation de parents d'élèves, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) estime l'initiative intéressante et déplore ce contretemps dans la diffusion du cahier.

GÉRARD VALLES.

Guichets fermés à Montchapet

Prévu pour 1 700 élèves, ce lycée dijonnais en accueille 2 350. Il faudra se serrer et faire classe dans le dortoir.

LE lycée Montchapet joue à guichets fermés. Avec 2 350 inscrits, dont 1 850 dans le second cycle, cet établissements dijonnais fonctionnera cette année au maximum de ses capacités. Prévu, voici vingt-cinq ans, pour 1 700 élèves, le lycée est touché de plein fouet par l'augmentation des effectifs à l'entrée en seconde. Ce phénomène général, dû à une légère poussée démographique et à un allongement spontané de la scolarité, pose, à Montchapet comme ailleurs, des problèmes matériels et pédagogiques.

De la seconde à la terminale, les classes comptent, le plus souvent, de 37 à 39 élèves. En attendant les seize salles supplémentaires qui doivent être construites pour la rentrée prochaine, les élèves s'entassent dans des bâtiments exigus et parfois improvisés : pour loger son monde, le proviseur a dû par exemple transformer une partie de l'internat en salles de classe.

Mais ces extensions de fortune ne sont que des cache-misère et le problème des salles équipées en matériel d'expérimentation reste en suspens. Le terrain de sport menace de devenir étriqué, la cantine accueille 9 élèves à des tables de 8 et la cohue devient parfois telle dans les couloirs qu'une enseignante y a déjà été renversée par la foule des élèves sortant en récréation.

Débordée par l'afflux des candidatures, l'administration refuse certains redoublements en terminale et les parents craignent pour la sécurité de leurs enfants. *« Des exercices d'évacuation ont bien été pratiqués,* remarque M. Albert Bourrel représentant de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) au lycée Montchapet, *mais qu'arriverait-il en cas de panique réelle ? »* Enfin, à force de parer au plus pressé, les responsables administratifs n'ont guère la possibilité d'innover. *« Avec les crédits dont nous disposons, nous assurons le fonctionnement de l'établissement,* constate M. Jacques Robidet, proviseur du lycée *mais il est difficile d'investir. »*

Des piles de copies himalayennes

Contraints de tenir tête à des groupes très importants, les enseignants doivent, en plus, corriger des piles de copies qui leur paraissent himalayennes. *« Les dépressions sont nombreuses et certains se découragent »*, note M. Jean Theuret, professeur d'histoire et de géographie. Les professeurs de langues s'arrachent les cheveux pour faire parler tous les élèves, et les classes de seconde n'assistent plus aux cours de sciences naturelles qu'une fois par quinzaine : faute de pouvoir effectuer les manipulations nécessaires tous ensemble, elles ont été scindées en deux groupes.

Enfin, les enseignants se plaignent de consacrer moins de temps à leurs élèves. *« Parfois, quelques minutes suffiraient pour débloquer un élève en difficulté,* affirme M. Jean-Claude Cinquin, enseignant de mathématiques. *Or nous ne pouvons matériellement pas toujours le faire. Ceux qui ont des problèmes sont les plus pénalisés. »*

RAPHAËLLE REROLLE.

« Kiosque infos »

LES élèves du lycée Paul-Belmondo, rue d'Alésia à Paris, ont eu la surprise de découvrir, le jour de la rentrée, au milieu du hall, un grand kiosque muni de deux écrans : un serveur minitel et un espace publicitaire. Mis en place pour la première fois à Paris, ce « kiosque infos », conçu par la société EcolyCom, existe déjà dans plusieurs lycées de province. Son but : favoriser les relations entre proviseurs, enseignants, parents d'élèves et lycéens. Accessible gratuitement sur place et par simple réseau téléphonique de chez soi, il offre plusieurs types d'informations : emplois du temps, absences de professeurs, informations du proviseur, date de réunions et conseils de classe. Une tribune permet aux élèves d'organiser eux-mêmes un système de petites annonces. Il est également ouvert sur la vie du quartier : activités sportives et culturelles, mais également annonces des commerçants locaux.

Une idée astucieuse qui devrait s'étendre, d'ici un an, dans trois cents établissements scolaires en France, avec la possibilité, à terme, d'établir entre les lycées un large réseau. Pourtant, cette innovation ne va pas sans poser certains problèmes, son financement étant exclusivement assuré par la publicité. Un grand écran en couleur placé au-dessus du serveur minitel diffuse, outre un spot contre la drogue, des annonces publicitaires.

Des spots de la BNP succèdent aux cahiers Oxford et aux ordinateurs Amstrad. Si un contrat réglemente la nature et les messages des annonceurs, ce kiosque n'en introduit pas moins la publicité au sein même de l'école. Cet aspect ne semble pas déranger outre mesure les créateurs du système, qui s'appuient sur une étude montrant le goût des jeunes pour la publicité, ni le proviseur, M. Jean-Pierre Laffitteau, pour qui elle représente un lien intéressant entre l'établissement et les entreprises.

Education

La pression augmente dans les lycées

Bâtiments préfabriqués, classes installées dans des dortoirs désaffectés ou des collèges... Les régions, qui sont maintenant responsables des lycées, doivent faire face à un afflux important d'élèves.

RENTRÉE en bleu pour M. Monory, en gris pour l'opposition. Le retour de treize millions d'élèves et d'un million de personnels – un Français sur quatre – dans les classes, les ateliers, les bureaux, les cuisines des établissements scolaires sert, comme chaque année, de toile de fond à un drame national à résonance fortement politique, surtout en cette année pré-électorale. Jours de sueurs froides pour les responsables de l'administration centrale et les recteurs. Que les « bavures » soient nombreuses et montées en épingle, et le gouvernement tout entier sera mal noté. Que les incidents soient rares ou passent inaperçus, et le ministre sera félicité.

La rentrée 1987 se joue en grande partie sur... le degré d'élasticité des murs des 1 180 lycées, où sont attendus 80 000 élèves supplémentaires (+ 11 000 dans les établissements privés). Pour les accueillir, les régions, qui gèrent désormais les bâtiments, ouvrent quelque 30 000 places nouvelles : 3 500 dans des locaux neufs, le reste dans des bâtiments préfabriqués ou, le plus souvent, dans des locaux divers transformés à la hâte en classes de lycée. « Restructurations », « reconstructions », « réhabilitations » : toutes les formules ont été utilisées pour augmenter les surfaces disponibles. Des dortoirs désaffectés ont été aménagés en salles de cours à Clermont-Ferrand, à Bordeaux, ou au Mans. Des bâtiments préfabriqués fleurissent dans les cours de récréation. Pour la première fois, des classes de collèges (où les effectifs sont en baisse) et d'écoles sont reconverties en annexes de lycée – avec les difficultés matérielles et pédagogiques liées à l'éclatement des sites – ou en établissements à part entière.

Sur les dix-huit lycées créés en cette rentrée, cinq seulement occupent des murs entièrement neufs – à Héricourt (Haute-Saône), à Meylan (au nord de Grenoble), à Jaunay-Clan (le lycée du futur de M. Monory, près de Poitiers), à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) et à Reims. Les treize autres ont dû être installés dans des écoles, des collèges ou des écoles normales d'instituteurs.

« Fatigue et amertume »

30 000 places nouvelles pour 80 000 élèves supplémentaires... C'est dire la pression que connaissent tous les lycées et l'alourdissement des effectifs par classe. Certes, après la révolte lycéenne et étudiante de l'automne, M. Monory a réussi à obtenir 1 000 postes de plus que prévu pour les lycées (4 768 ont été créés au total, dont 2 000 prélevés sur les collèges), mais le ministre n'a pu empêcher la suppression de 800 postes dans les écoles primaires, où 22 000 élèves de plus étaient pourtant attendus.

Les syndicats jugent insuffisant l'effort du ministre et, pour cette raison, n'ont généralement pas apprécié qu'il consacre l'essentiel de sa conférence de presse de rentrée à des promesses pour l'après-1988 (*le Monde* du 3 septembre). Le SNES assure qu'il faudrait 500 postes de plus pour arrêter dans les lycées la hausse de l'effectif moyen par classe, continue depuis 1982 *(voir le schéma)*. Selon le syndicat, près de 70 % des classes devront tourner avec plus de 31 élèves et, dans les grandes villes, les classes de 36 à 38 élèves ne seront pas rares.

Dans ces conditions, « *l'impossibilité de mener la classe comme il faudrait va vite se doubler d'un surcroît de fatigue et de l'amertume de ne pouvoir faire son métier comme on aimerait* », déplore le SNES. L'essentiel des créations d'emplois de professeurs a été concentré dans les quatre académies – Créteil, Lille, Nantes et Versailles – où l'envolée des effectifs est la plus nette et la situation dans les collèges jugée la plus mauvaise. En revanche, aucun moyen d'enseignement supplémentaire n'a été accordé dans les sept académies où le ministère estime l'état des lieux convenable : Aix-Marseille, Limoges, Lyon, Montpellier, Paris, Strasbourg et Toulouse.

Mais qui est responsable des difficultés de rentrée dans les lycées ? Le ministère de l'éducation nationale rappelle que les constructions de lycées relèvent, depuis 1986, de la compétence des régions. Mais ces dernières critiquent l'insuffisance des transferts financiers et des créations de postes d'enseignants et de personnel administratif par l'Etat.

« *Le sous-encadrement, c'est moins un problème de locaux que de postes* », souligne M. René Couanau, député (CDS), responsable des affaires scolaires au conseil régional de Bretagne et ancien rapporteur du projet de loi Devaquet à l'Assemblée nationale.

L'insuffisance des ouvertures de nouveaux lycées s'explique en partie par le processus de décentralisation. Les quelques établissements inaugurés en cette rentrée résultent, sauf exception, de décisions prises avant la régionalisation des lycées, à un moment où l'Etat ralentissait ses engagements. Les régions ont découvert, en 1986, la situation souvent pitoyable du parc immobilier des lycées qui venaient de leur être légués et l'ampleur des investissements à consentir. Elles n'ont adopté que tout récemment des programmes de construction souvent ambitieux, mais dont les premiers effets ne pourront se faire sentir qu'à la rentrée 1988 au plus tôt : il faut au moins deux ans pour bâtir un établissement.

Désormais responsables de l'investissement dans les lycées devant leurs électeurs, les régions sont soucieuses de répondre à la demande croissante des familles pour des études secondaires longues. Elles programment leurs constructions sur plusieurs années et souhaitent les utiliser le plus rationnellement possible. Pas question de multiplier les bâtiments vite construits mais vite dégradés, comme au temps où l'on montait « *un CES par jour* » dans les années 60. Les régions misent sur le dur et sur le polyvalent. En Alsace, des casernes et des usines vont se transformer en lycées. En Bretagne, où une baisse des effectifs est attendue après 1992, on prévoit la conversion des salles en « *classes préparatoires à l'université* », voire en classes de collèges, moyennant accord avec les départements qui les gèrent.

Mais, pour l'heure, il faut accueillir vite et bien le flot des nouveaux lycéens. Plus de 78 % des familles demandaient pour leurs enfants une orientation vers le second cycle long en 1983-1984, à l'issue de la classe de troisième (1). Ce taux est en hausse continue depuis dix ans, mais seuls 37 % d'une génération parviennent aujourd'hui au niveau du baccalauréat. L'effort à accomplir pour porter cette proportion à 80 % en l'an 2000 est considérable. S'il ne se traduit pas seulement en nombre de moellons posés, il faudra bien aussi que l'intendance suive.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Derniers chiffres publiés par le service de la prévision et des statistiques du ministère de l'éducation nationale.

L'augmentation du nombre d'élèves par classes.

% des classes selon la taille (public)

Classes de 25 élèves et moins
Classes de 26 à 30 élèves
Classes de 31 élèves et plus

100
50
0
18,8
18,7
62,5
1969 -70 | 1974 -75 | 1975 -76 | 1976 -77 | 1977 -78 | 1978 -79 | 1979 -80 | 1980 -81 | 1981 -82 | 1982 -83 | 1983 -84 | 1984 -85 | 1985 -86 | 1986 -87

L'audace de Meylan

LYON
de notre bureau régional

AVEC ses trois plots circulaires, séparés par deux immenses perrons en forme d'amphithéâtre, le nouveau lycée du Grésivaudan à Meylan, près de Grenoble, ferait plutôt penser à un aéroport. Perché sur la rive droite de l'Isère, face à la chaîne de Belledonne, il domine la Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques (ZIRST), où cent trente entreprises spécialisées dans l'informatique, l'électronique, la robotique emploient plus de trois mille personnes. « *Je sors du bureau du directeur du Centre national d'études des télécommunications. Il est intéressé par une coopération. Grâce au CNET, nous allons essayer de réaliser des échanges en duplex avec les Etats-Unis et l'Union soviétique* », rêve déjà à haute voix le nouveau proviseur, M. Henri Bonneville.

Aux alentours, pourtant, ce n'est encore qu'un immense chantier, traversé par les bétonnières et les brouettes. Moins de huit jours avant la rentrée, le téléphone n'était pas encore installé et le mobilier restait rangé dans des cartons. Seules les salles de classes, lumineuses et plus vastes que d'ordinaire, sont déjà équipées.

Le lycée de Meylan n'accueillera cette année que 480 élèves, dans 13 sections de seconde. Il en comptera environ 1 200 l'an prochain et 1 500 dans deux ans. Attendu depuis une dizaine d'années par les communes de la banlieue résidentielle de Grenoble, ce nouvel établissement permet de désengorger le vieux lycée Stendhal du centre ville, transformé en lycée international, pour satisfaire notamment les demandes exprimées par les chercheurs étrangers en poste dans la capitale des Alpes. Conçu par l'architecte grenoblois Michel Ludmer, il a été préparé par une étude menée par un urbaniste sociologue de la société d'aménagement du département de l'Isère, M. Claude Dupré. Un groupe de réflexion, auquel participait l'actuel proviseur, a par ailleurs, recensé les expériences intéressantes sur le plan pédagogique et urbanistique. De sorte qu'au début de 1986, lorsque l'Etat transféra aux régions le pouvoir de construire les lycées, le dossier de Meylan était déjà fin prêt. Pour son premier essai, la région Rhône-Alpes eut ainsi à cœur de réaliser un coup de maître.

Bureautique et hockey

Avec ses équipements sportifs, y compris un terrain de hockey sur gazon, son centre multimédias, son restaurant ouvert aux entreprises avoisinantes, sa cafétéria pour les élèves et ses multiples salles de détente pour les professeurs, le lycée de Meylan représentera lors de son achèvement, en 1988, un investissement total de 110 millions de francs. Dès l'an prochain, il accueillera des sections de bureautique, électronique, robotique et commerce international. Sur le plan pédagogique, le proviseur propose la constitution de groupes de travail ouverts à tous pour résoudre les difficultés engendrées par la poursuite du chantier ou pour élaborer en commun un règlement intérieur.

Bref, l'ambition de M. Bonneville est de faire du lycée de Meylan le « *lycée de la qualité totale* ». La nomination inattendue de ce proviseur de choc, il y a à peine un mois, a provoqué le mécontentement de la FEN. Toutes les procédures de concertation n'auraient pas été respectées, ce que le rectorat dément. Disciple de Bertrand Schwartz, ancien responsable de recherche au lycée expérimental de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), puis directeur du collège de La Villeneuve de Grenoble de 1969 à 1974 et directeur du cabinet du recteur de l'académie de Grenoble de 1976 à 1981, M. Henri Bonneville est depuis longtemps l'homme des missions délicates. L'an dernier, il avait pu emmener en Louisiane vingt-quatre élèves de troisième du collège Chartreuse, grâce à l'aide de plusieurs entreprises de la région grenobloise.

Le nouveau lycée du Grésivaudan bénéficiera de la volonté de l'équipe de direction de multiplier les passerelles avec le monde économique. « *Ce sera un lycée ouvert sur la commune, sans clôture, branché sur la ZIRST et destiné à former des hommes et des femmes modernes capables de maîtriser les technologies du futur* », promet le sénateur UDF et maire de Meylan, M. Guy Cabanel, ancien doyen de la faculté de médecine de Grenoble. Et comme l'enthousiasme de cette première rentrée semble communicative, le maire pense déjà à tout ce que l'on pourrait organiser dans le mail intérieur du lycée : « *des expositions, des concerts et, pourquoi pas, un festival...* ».

JEAN-LOUIS SAUX.

هكذا من الأصل

Education

A qui profite la liberté ?

L'assouplissement de la « sectorisation » pour l'entrée en sixième ne profite pas également à toutes les familles. Premiers bénéficiaires : les enseignants et les militants des fédérations de parents...

POUVOIR choisir l'école de son enfant... Y a-t-il revendication plus chère aux parents ? Estimant cette liberté menacée en 1984, ils sont descendus dans la rue. Même dans l'enseignement public, les familles admettent de moins en moins la contrainte de la sectorisation, qui impose d'inscrire chaque enfant dans un établissement déterminé en fonction de son domicile. Cette règle parut indispensable en 1963, lors de la création des CES, pour permettre l'utilisation optimale des nombreux établissements programmés à l'époque et assurer un développement démocratique de l'enseignement secondaire. En est-il toujours ainsi aujourd'hui, alors que les collèges voient leur population diminuer et que la montée du consumérisme scolaire tend à privilégier le principe du « libre choix » par rapport à celui de l'égalité devant l'école ?

A y regarder de plus près, cette « liberté » apparaît davantage aux familles comme un principe à défendre que comme une aspiration immédiate, puisque seules 10 % d'entre elles, en moyenne, l'exercent lorsqu'elle leur est offerte dans l'enseignement public pour l'entrée en sixième. Minoritaire, la demande d'une « autre école » se répartit très inégalement selon les milieux sociaux. Mais si les mouvements d'élèves portent sur des effectifs peu nombreux, ils provoquent un glissement vers les établissements les plus cotés, au risque d'aggraver les inégalités.

Plus de tranparence

Ces constats, dressés lors de la première expérience de désectorisation lancée dans cinq zones à la rentrée 1984 (1), sont confirmés et précisés dans un nouveau rapport réalisé à la rentrée 1986 au moment de l'extension de cette opération à trois nouvelles zones comprenant des agglomérations importantes (Lyon, Grenoble, Lille, Saint-Etienne) et des populations scolaires hétérogènes. M. René Monory, qui n'a pas rendu public ce travail commandé par son prédécesseur et remis en mai dernier, avait, entre-temps, annoncé l'extension, pour la rentrée 1987, de la désectorisation, pour l'entrée en 6e, à cent trente-deux secteurs répartis dans soixante-quatorze départements. En outre, neuf zones de libre choix pour l'entrée en seconde ont été délimitées.

Généralement, cette désectorisation étendue, négociée avec les collectivités locales, ne touche pas les établissements les plus prestigieux, afin de ne pas déséquilibrer brutalement l'offre et la demande. Mais le ministère de l'éducation nationale a précisé, dans une circulaire, que son objectif restait bien *« la généralisation de l'assouplissement de l'affectation selon un rythme et des modalités qui pourront varier selon les lieux »*. Une formule plus prudente et plus réaliste que *« la liberté pour chaque parent de choisir l'école de ses enfants »*, promise par la plate-forme électorale UDF-RPR de 1986.

Les conclusions de l'enquête menée à la dernière rentrée illustrent bien l'aspiration des parents au libre choix et les dangers d'une application généralisée et brutale de ce principe. Dans les zones « libérées » pour la rentrée 1986, les demandes d'inscription hors secteur, tout en restant marginales (9 à 12 %), ont fortement augmenté par rapport aux années antérieures, où une demande de dérogation était nécessaire. Le taux de satisfaction – 72 % en moyenne – est, lui aussi, en hausse sensible, sauf dans l'agglomération grenobloise.

Les parents ont donc retiré un bénéfice de l'opération non seulement parce que leurs demandes, plus nombreuses, ont été plus largement satisfaites, mais aussi parce qu'une procédure transparente, associant parents, chefs d'établissement et élus aux représentants de l'éducation nationale, s'est substituée à un examen strictement administratif des dossiers plus propices au « favoritisme » et au « piston ». Une liste des critères ouvrant droit à une inscription hors secteur a été dressée en commun, et les dossiers ont été, en principe, examinés publiquement.

Mais ces précautions n'ont pas suffi à éliminer les profondes inégalités entre parents ni une certaine hypocrisie dans les motifs qu'ils avancent. Dans leur étude (2), Robert Ballion et Françoise Œuvrard montrent que les familles de milieux favorisés et celles dont les enfants sont jugés bons élèves savent le mieux utiliser la nouvelle liberté qui leur est offerte. Les militants des fédérations de parents sont particulièrement nombreux parmi les demandeurs. Les enseignants sont les véritables champions du système, dont ils connaissent toutes les ficelles. Ils sont proportionnellement trois fois plus demandeurs que les ouvriers et affichent le plus fort taux de satisfaction : 93 % pour les instituteurs, contre 54 % pour les familles étrangères. Pourtant, les enseignants sont aussi les plus nombreux, même parmi les demandeurs de dérogation, à défendre l'application stricte de la sectorisation...

JE VAIS DANS UN LYCÉE CLASSÉ 8ÈME AU TOP 50 !

PESSIN

Le nouveau rapport Ballion permet de mettre en lumière les « vrais » motifs des demandes hors secteur. Les réponses des parents à un questionnaire anonyme révèlent que, si la plupart des familles justifient officiellement leur demande par des considérations pratiques ou familiales (proximité du collège, lieu de travail, présence des frères et sœurs...), il ne s'agit souvent que d'alibis. Près d'une sur deux nourrit, en effet, une arrière-pensée d'ordre qualitatif et cherche à fuir un collège dont la réputation est mauvaise ou qui est fréquenté par des enfants d'un milieu social qui ne lui convient pas. En revanche, la présence d'immigrés ne semble pas peser : de tous les motifs, c'est le moins souvent allégué. Alors que les parents aisés jouent d'abord la carte des enseignements spécifiques (sport, musique, langue), les familles populaires, moins bien informées, mettent plus souvent en avant des raisons qualitatives, qui passent mal devant l'administration.

Des stratégies très stratifiées socialement apparaissent : les cadres et les enseignants cherchent à fuir des collèges jugés trop « moyens » et concentrent leurs demandes sur les plus prestigieux – 10 % des établissements – où l'on enseigne le latin, où le taux de retard scolaire et la présence de fils d'ouvriers sont moindres. Les places ainsi libérées sont convoitées par les familles populaires, qui refusent l'établissement de leur secteur, considéré comme trop « dégradé », au risque de le transformer en véritable ghetto. Ainsi un glissement général s'opère vers le haut, avec d'autant plus d'ampleur que le niveau social et l'ambition des familles sont élevés.

Publicité insuffisante

L'une des explications de ce phénomène réside dans l'informa-

L'une des explications de ce

tion, très inégale, parvenue au public sur la désectorisation : les trois quarts des cadres et des enseignants – mais moins du tiers des ouvriers – avaient été mis dans la confidence, le plus souvent par les médias. L'administration hésite-t-elle à faire connaître les nouvelles « règles du jeu » ? C'est ce que pensent certains parents d'élèves militants, même après l'extension de la désectorisation en cette rentrée scolaire 1987. Ils critiquent non seulement l'insuffisance de la publicité faite à l'opération, mais surtout le manque d'information objective sur les caractéristiques réelles de chaque établissement, qui conduit les familles à s'en remettre aux rumeurs ou à juger sur un seul élément : le taux de succès au brevet des collèges.

Si le rapport Ballion-Œuvrard constate *« les efforts (...) faits*

phénomène réside dans l'informa- *par certains collèges refusés pour mener une politique de communication visant à modifier leur image »*, la plupart des établissements éprouvent encore quelques réticences à « se vendre » (3). Pourtant, sans information, la concurrence ne peut qu'exacerber les inégalités et vider les « mauvais » collèges de leurs meilleurs élèves, partis à l'assaut des « bons » établissements.

Car la désectorisation n'a pas fait perdre aux partenaires leurs habitudes : l'éducation nationale refuse de reconnaître que tous les collèges ne sont pas identiques, et les parents s'évertuent à inventer une grand-mère dans le quartier ou un impérieux besoin de grec pour ne pas avoir à avouer leur refus d'un collège mal famé. Entre un service public garant de l'égalité d'accueil pour tous les enfants et des familles qui revendiquent leur droit à la meilleure école, le dialogue ne peut être facile.

Ph. Be.

(1) Robert Ballion et Irène Théry, « L'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en sixième ». Rapport d'étude pour le ministre de l'éducation nationale, laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, juin 1985.

(2) Robert Ballion et Françoise Œuvrard, « Nouvelles expériences concernant l'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en sixième », mai 1987.

(3) Dans un rapport remis en mai 1986, l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale écrivait cependant : *« L'intérêt de l'expérience d'assouplissement de la sectorisation (...) réside moins dans ses résultats immédiats que dans l'inventaire des questions qu'elle pose : image et réalité du collège, capacité du chef d'établissement à répondre aux exigences des familles (...), acceptation des différences en termes autres que de hiérarchie, rôle et unité des équipes pédagogiques (...). »*

Education

Le ras-le-bol des éditeurs scolaires

Les éditeurs en ont assez de devoir fabriquer les manuels dans la précipitation, à chaque changement de programmes. Ils l'ont dit au ministre.

GRANDS couturiers du livre de classe, les éditeurs scolaires ont attendu la rentrée pour présenter leurs nouvelles collections et leurs modèles inédits. Cette année, la demi-teinte est la couleur dominante : s'ils se réjouissent de l'augmentation des crédits accordés aux écoles et aux collèges pour l'achat de manuels scolaires, les éditeurs se plaignent de leurs conditions de travail. En chœur, ils regrettent de devoir effectuer de véritables prouesses pour mettre sur le marché des ouvrages de qualité.

La concurrence étant vive, chaque maison s'efforce d'innover et d'élaborer le détail qui emportera la préférence des enseignants. Pourtant, la nouvelle génération de manuels scolaires présente un certain nombre de caractéristiques communes. Riches en exercices et en applications diverses, ils se veulent à la fois simples, pratiques et clairement structurés. Surtout, les éditeurs ont essayé de rendre leurs produits attrayants. Cette année encore, les cartables se rempliront d'ouvrages imprimés en quadrichromie, bien pourvus en illustrations, en dessins et en schémas de toutes sortes.

La mise au point de ces ouvrages, relativement luxueux, ne va pourtant pas sans difficulté. Tout en se félicitant du regain d'utilisation des manuels, après plusieurs années de désaffection de la part des enseignants, les éditeurs comptent plusieurs sujets de mécontentement. Le premier concerne la minceur du délai entre la publication des programmes par le ministère et leur application. Particulièrement sensible cette année, puisque les classe de cinquième et de seconde sont réformées simultanément (1), ce problème affecte vivement les professionnels du livre. *« Normalement, les nouveaux programmes devraient être connus douze à quatorze mois avant la sortie matérielle des ouvrages*, explique M. Philippe Clémençot, directeur délégué chez Fernand Nathan. *Or, pour la classe de seconde, nous avons eu un avant-projet en juillet 1986 et la réforme définitive n'est parue au* Bulletin officiel *qu'en février 1987. A cette date, les livres, qui doivent être terminés en mai, étaient évidemment bien avancés... »*

Ces atermoiements ministériels obligent les éditeurs à accomplir des acrobaties techniques dont ils se passeraient volontiers. Certains d'entre eux demandent aux auteurs de travailler sur plusieurs scénarios différents. D'autres vivent des heures de panique pour trouver en temps voulu le matériel nécessaire à la confection des ouvrages. *« Notre nouveau manuel de géographie pour les classes de cinquième comporte cent quatre-vingt-quatorze pages et plus de cinquante schémas et dessins*, explique M. Max Brossollet, chez Belin. *Comment voulez-vous fabriquer cela au dernier moment ? »* Tous regrettent de perdre en tergiversations un temps qui pourrait être consacré à l'innovation.

Les conséquences financières de cette situation ne sont pas négligeables. *« La précipitation dans laquelle l'ensemble des manuels de seconde ont dû être élaborés cette année a entraîné un surcoût en heures supplémentaires et travail de nuit payés aux compositeurs, imprimeurs et relieurs »*, souligne M. Marc Moingeon, président du Groupe des éditeurs d'enseignement.

De plus, tout retard dans la parution d'un ouvrage désorganise le processus d'adaptation aux besoins prévisibles de tirage et de lancement. *« Il faudrait apprendre à lire dans le marc de café »*, commente ironiquement Mme Marie-Claude Brossollet chez Belin.

Le Groupe des éditeurs d'enseignement a donc décidé de protester officiellement contre cette situation auprès du ministère de l'éducation nationale. Au cours de cette démarche, à laquelle pouvaient se joindre les associations de parents d'élèves, les éditeurs souhaitaient aussi s'élever contre la succession de réformes qui désorganisent leur activité. *« Certes, à l'occasion de la sortie des nouveaux manuels, les éditeurs voient s'ouvrir un marché important et ne s'en plaignent pas*, estime M. Moingeon. *Encore faudrait-il que les investissements soient rentabilisés, ce qui n'est pas le cas lorsque les manuels ont une durée de vie trop courte. »*

Les éditeurs sont également préoccupés par le développement du phénomène de la reprographie. L'insuffisance des crédits accordés aux établissements pour l'achat des livres dans les collèges conduit les enseignants à photocopier des chapitres entiers de manuels pour les distribuer à leurs élèves. Cette pratique constitue un manque à gagner pour l'édition scolaire. Selon une estimation du Centre français du copyright, entre cent et deux cents millions de photocopies seraient effectuées, chaque année, dans le système scolaire français. *« Nous condamnons la photocopie de substitution, qui consiste à reproduire systématiquement des livres scolaires entiers ou des parties importantes de ces livres au mépris des droits des auteurs et des éditeurs »*, affirme M. Moingeon.

Pour les éditeurs, la reprographie est *« contestable »* sur le plan pédagogique et entraîne un *« véritable gaspillage »* dans les établissements scolaires, la multiplication des photocopies détournant les crédits des bibliothèques. Enfin, ce système concurrence les nouveaux manuels et représente un danger pour la création.

Pour lutter contre ce phénomène, les professionnels du livre scolaire envisagent de demander au ministère de l'éducation nationale la négociation d'une licence contractuelle autorisant la reprographie moyennant rémunération.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

(1) En cinquième, les programmes changent cette année en biologie, histoire-géographie, mathémathiques, physique, éducation civique ; en seconde en physique-chimie, mathématiques, sciences économiques, histoire-géographie, biologie-géologie.

Pour les consommateurs

CONVAINCUS du rôle irremplaçable des manuels scolaires, une dizaine d'universitaires ont décidé de lutter pour la qualité des ouvrages proposés aux écoliers. Regroupés en association, ils publient, depuis 1986, un *Bulletin d'information sur les manuels scolaires*, trimestriel.

Cette publication, qui s'adresse tout particulièrement aux enseignants, fournit des comptes rendus analytiques de manuels récemment parus. *« Les ouvrages sont tellement nombreux que les enseignants peuvent difficilement avoir une idée claire de ce qui est à leur disposition*, explique Mme Hélène Huot, professeur de linguistique à Paris-VII et directrice de la publication. *Nous voulons leur permettre d'être des consommateurs avertis. »*

Les spécialistes décortiquent donc les manuels et examinent leurs vertus pédagogiques et la justesse de leurs informations. Les responsables de l'association souhaitent étendre leurs activités au matériel parascolaire, avec priorité pour les outils d'enseignement destinés aux maîtres.

— Société pour l'information sur les manuels scolaires et les moyens d'enseignement, BP 316, 75229 Paris, Cedex 05.

L'inculture des lycéens américains

WASHINGTON
correspondance

L'ENSEIGNEMENT du secondaire américain serait-il celui du « lycée Papillon » ? Les indications données dans un rapport du National Endowment for the Humanities (NEH), l'organisme administratif responsable des problèmes de la culture, sont de nature à justifier ce doute. Portant sur huit mille élèves de dix-sept ans, il met en évidence des lacunes impressionnantes dans les connaissances en histoire et en littérature des élèves des *high schools* (lycées) (1).

Ainsi 32 % d'entre eux ne peuvent dire dans quel siècle Christophe Colomb a découvert l'Amérique, 39 % ignorent dans quelle partie du dix-huitième siècle la Constitution des Etats-Unis a été élaborée ni quand exactement se sont déroulées la guerre de Sécession et la première guerre mondiale.

On ne s'étonnera pas outre mesure que 84 % des élèves ne soient pas arrivés à identifier Dostoïevski comme l'auteur de *Crime et Châtiment*. Après tout, c'était un étranger, tout comme Dante, également peu connu au bataillon. Mais les auteurs américains ne sont pas mieux lotis ; 60 % des élèves ignorent que le poète Walt Whitman est l'auteur des *Feuilles d'herbe* et que Melville est celui de *Moby Dick*. Les Britanniques sont peu connus : 60 % ne savent pas que Chaucer a écrit les *Contes de Cantorbéry* et que Jane Austen est l'auteur d'*Orgueil et Préjugé*.

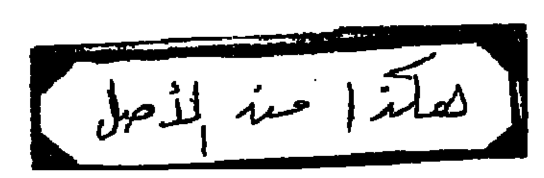
« Comment pouvons-nous apprendre à nos enfants à réfléchir sans nous donner la peine de leur enseigner les matières sur lesquelles exercer leur réflexion ? », souligne le rapport. Il attribue la responsabilité de cette situation aux programmes, aux livres de classe qui, sous le titre général prometteur d'« études sociales » se proposent seulement de développer, de préférence aux connaissances, l'aptitude des élèves, en leur apprenant à se servir du téléphone, à établir la liste des achats pour le supermarché ou à observer le code de la route.

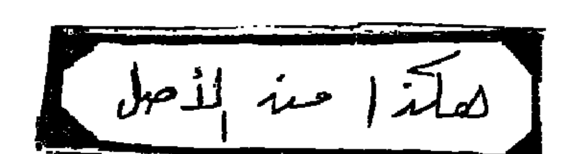
Les auteurs du rapport demandent une formation plus rigoureuse des enseignants, trop axée, selon eux, sur les techniques de pédagogie au détriment des humanités. L'accent mis dans les années 80 sur l'édude des mathématiques et des sciences leur semble excessif. *« La compétition mondiale ne concerne pas seulement les dollars, mais aussi les idées »*, écrivent-ils. Ainsi, ils recommandent l'étude de langues étrangères dès le primaire et suggèrent que dans le secondaire on fasse connaître aux élèves non seulement la langue mais l'histoire, la littérature et la philosophie d'autres nations...

HENRI PIERRE.

(1) Régulièrement dénoncée aux Etats-Unis, cette situation avait déjà fait l'objet d'un rapport analogue du même organisme en 1984 (*le Monde* du 18 février 1984). Elle est largement traitée dans le livre d'Allan Bloom, *l'Ame désarmée. Essai sur le déclin de la culture générale*, paru cette année chez Plon.







Société

FAITS DIVERS

En Loire-Atlantique

Un jeune homme s'immole par le feu

NANTES
de notre correspondant

Sainte-Anne-sur-Brivet, petite commune de mille cinq cents habitants de l'arrondissement de Saint-Nazaire, est aujourd'hui frappée de stupeur après le drame qui s'est déroulé lundi 7 septembre dans un village proche de ce bourg rural. Un garçon de dix-sept ans, deuxième d'une famille de six enfants, a péri dans les flammes sous les yeux de ses voisins, de ses parents, de ses frères et de sa sœur.

Yannick s'est-il immolé selon l'antique tradition des bonzes, qui avait eu un tragique retentissement en Europe il y a une quinzaine d'années ? Ou bien a-t-il été victime d'un accident en bricolant sa mobylette ? Si les gendarmes qui ont interrogé son jeune frère penchent fermement pour l'immolation, les parents, en revanche, soutiennent la thèse de l'accident. Mais les indices relevés sur place laissent peu de doute : Yannick s'est certainement donné la mort.

« Qu'est-ce qui a bien pu lui passer dans la tête ? » C'est la question que l'on se pose naturellement. Selon certains témoignages, le jeune homme n'aurait pas pu supporter le fait que ses parents, particulièrement déshérités, lui aient acheté un manteau neuf pour la rentrée. Il se serait en quelque sorte sacrifié, du moins selon les explications avancées par des voisins auxquels il se serait ouvert des difficultés financières de la famille : père au chômage de longue durée, mère en incapacité de travailler.

Mais Yannick devait entrer en pension à Redon le soir même de ce lundi 7 septembre. Contrairement au jeune chômeur de Fréjus – qui s'est suicidé dimanche, – il n'avait jamais exprimé ses tendances ou ses velléités suicidaires. Il n'a d'ailleurs laissé aucun message.

YVES ROCHCONGAR.

Abandon tardif

MARSEILLE
de notre correspondant

« Je suis tout seul. C'est mon papa qui m'a laissé. Mais j'ai un mot pour l'école. » Sous les yeux ébahis des concierges de l'institut médico-éducatif Vert-Pré, boulevard Sainte-Marguerite à Marseille, le petit bonhomme brun aux yeux noisette et à l'air paisible prend un billet plié en quatre dans la poche de son short blanc et le tend à l'homme et à la femme qui viennent de lui demander ce qu'il fait là, tout seul, à 20 heures passées, au bord du terrain de football de l'établissement, alors que tous les joueurs sont partis. Sur la feuille blanche figurent ces simples mots : *« Mon nom est Jean-Louis Macancini. Je suis né le 1er avril 1982. Ma mère ne veut plus me garder. »*

De mémoire d'enquêteur spécialisé de la sûreté urbaine, il y a des années qu'un pareil cas ne s'était pas reproduit. En 1985, une histoire aussi invraisemblable avait eu lieu à Avignon, où un père avait abandonné sa fillette de six ans en laissant croire à un enlèvement. Ici, le procédé est différent. L'homme qui a abandonné Jean-Louis, cinq ans, lundi soir à Marseille, lui a donné les meilleures chances d'être rapidement recueilli. Le choix de Vert-Pré, qui accueille des enfants et des adolescents handicapés où des éducateurs spécialisés sont présents en permanence, constituait une sorte de garantie.

Jean-Louis avait des vêtements neufs et ne souffrait visiblement ni de malnutrition ni de mauvais traitements. Paisible, il semblait même persuadé que son papa venait de le conduire à l'école. Le jeune garçon, qui a l'accent lyonnais, a su préciser que *« son papa travaillait dans une boulangerie »*, mais une autre de ses déclarations contredit un peu le contenu du billet puisqu'il a indiqué : *« Ma maman a été tuée dans un accident de la route »*. Il est possible que le père – ou celui qui s'est chargé de l'abandon – ait voulu brouiller les pistes afin de prendre le temps de quitter la ville.

L'enfant a été placé au foyer départemental de la DDASS de Saint-Joseph à Marseille. Pour l'instant, toutes les recherches concernant une éventuelle famille Macancini n'ont pas abouti, tant à Marseille et Lyon qu'à Paris.

JEAN CONTRUCCI.

HISTOIRE

Un anniversaire

Guillaume le Conquérant, homme d'Etat

Le 9 septembre 1087 mourait Guillaume le Conquérant. Ce neuf centième anniversaire, qui a été l'occasion, dans toute la Normandie, d'expositions, de colloques, de défilés, etc., est spécialement commémoré le mercredi 9 septembre à Caen et à Bayeux par la visite du prince et de la princesse de Galles. L'héritier de la couronne britannique et son épouse devraient assister dans l'Abbaye aux hommes (Saint-Etienne) de Caen, à un office solennel célébré à la mémoire de Guillaume puis visiter à Bayeux la tapisserie dite de la reine Mathilde.

« Guillaume le Conquérant ! Ce surnom est injuste. Il ne rend absolument pas compte de la valeur exceptionnelle de Guillaume. Certes, le duc de Normandie est devenu roi d'Angleterre par la conquête. Mais il a été un administrateur avisé, un organisateur hors pair. Il était un vrai homme d'Etat, le seul de son époque, un des plus grands de tout le Moyen Age. Il devrait s'appeler Guillaume le Grand. »

Le doyen Michel de Boüard est intarissable quand on le fait parler de Guillaume... le Conquérant et il sait convaincre de la grandeur de « son » grand homme (1).

Né à Falaise, probablement à la fin de 1027, Guillaume est le fils bâtard du duc de Normandie Robert le Magnifique et d'Herleue (ou Arlette) dont le père était sans doute artisan tanneur. Après avoir fait admettre en janvier 1035 à ses barons que Guillaume est son seul héritier, Robert le Magnifique part en pèlerinage à Jérusalem. Il meurt le 2 ou 3 juillet 1035 – peut-être empoisonné – sur le chemin du retour à Nicée (Iznik, en turc) dans la cathédrale de laquelle il est enterré.

La minorité du nouveau duc Guillaume attise les appétits, d'autant plus que l'archevêque de Rouen – oncle de l'enfant et probablement régent – meurt, à son tour, en 1037. Tous les moyens sont bons aux seigneurs pour tenter de s'approprier une part des domaines et du pouvoir. On intrigue et on s'étripe parmi les grands personnages dont certains appartiennent à la famille ducale. Ainsi, le fidèle sénéchal Osberg est-il assassiné dans la chambre même où, par sécurité, il faisait dormir à côté de lui l'enfant-duc.

Dès 1042 – à quinze ans à peine – Guillaume le Bâtard commence à prendre les choses en main. Mais c'est seulement en 1047 qu'il rétablit son autorité, avec l'aide de son suzerain le roi de France Henri Ier. Guillaume remporte sur des vassaux rebelles la bataille de Valèsdunes (près de Caen). Chaque armée n'est forte que de quelques milliers d'hommes, mais la victoire ramène aussitôt l'ordre et la paix dans le duché.

Guillaume a vingt ans. La période des difficultés est terminée. A ce moment de ses explications, M. de Boüard fait remarquer que la vie de Guillaume semble programmée avec équilibre. Guillaume vivra soixante ans. Ses vingt premières années ont été difficiles; les dix-neuf suivantes (1047-1066) sont celles de la remise en ordre de la Normandie; les vingt et une dernières (1066-1087) seront consacrées à la conquête et à l'organisation de l'Angleterre.

Après son triomphe à Valèsdunes, Guillaume remet en vigueur l'ordre instauré par son arrière-grand-père et son grand-père. Les vassaux obéissent de nouveau. Les rebelles membres de sa famille sont destitués.

Il crée – chose unique à l'époque – une armée digne de ce nom. A ses fidèles, il donne des fiefs taillés dans ses immenses domaines. En contrepartie, chaque seigneur « fieffé » lui doit, par an, quarante jours de service militaire pendant lesquels il est à la disposition du duc dans un château de celui-ci. Chaque seigneur amène avec lui des vassaux chevaliers qui lui doivent aussi quarante jours par an.

Piétaille inorganisée

Guillaume a une conception très rigoureuse du droit. Il est très conscient de la noblesse de sa fonction et il aime l'apparat qui la souligne. Son tempérament est brutal et explosif mais jamais au point de lui faire commettre une faute politique. Il est pour l'efficacité sans trop se soucier de la déontologie de l'époque (2). Il n'hésite pas à payer de sa personne même pour d'humbles tâches. Il sait ménager les vaincus. Il est fidèle à ses fidèles.

Il est aussi un excellent mari : on ne lui connaît pas un seul bâtard, ce qui est rarissime chez les grands seigneurs de l'époque. Le duc et la duchesse (Mathilde de Flandre), qui s'aiment tendrement, auront au moins huit enfants.

Très instruite, plus que son époux sans nul doute, Mathilde a joué un rôle important. Elle est son ministre des finances (comme d'ailleurs les premières reines capétiennes). Elle est régente du duché pendant la conquête de l'Angleterre.

Vient l'époque de la conquête. Une bataille – Hastings – suffit à Guillaume. Il est vrai que l'armée anglaise n'est pas organisée. Le roi entretient à longueur d'année des recrues choisies parmi ses compagnons contre des dons de terre. A ce noyau de professionnels, armés de la grande hache à deux mains et combattant à pied, viennent se joindre des paysans levés en masse. Cette piétaille inorganisée dispose essentiellement de javelots rustiques qu'elle fait pleuvoir très nombreux sur l'ennemi. C'est peu contre la cavalerie, les archers et les arbalétriers normands.

« Normandisation »

Dès sa victoire, Guillaume « normandise » l'Angleterre. L'aristocratie anglo-saxonne, qui ignorait les suzerainetés et vassalités en cascades, est remplacée presque complètement par des seigneurs normands (et aussi français, flamands et même normands de Sicile ou d'Italie), organisés sur le mode continental. Avec son sens aigu de l'adaptation, Guillaume profite des gens instruits, nombreux en Angleterre, et des inventaires partiels existant mais inexploités pour faire dresser en deux ans le *Domesday Book*, catalogue des droits du roi dans toute l'Angleterre, qui donne ainsi une description complète du royaume.

Que les conquis n'aient pas aimé leur conquérant, cela se conçoit. Mais Guillaume n'a pas laissé de bons souvenirs, pas même en Normandie. On le regrettera brièvement après sa mort, survenue le 9 septembre 1087, quand les querelles de ses fils eurent ramené le désordre. Après, rien. L'annexion du duché par le roi de France Philippe Auguste en 1204 ne suscitera aucune révolte.

Guillaume : un grand homme d'Etat, certes. Mais mal aimé, mal connu et réduit au seul rôle de conquérant.

YVONNE REBEYROL.

(1) Michel de Boüard a publié chez Fayard en 1984 un volume consacré à Guillaume le Conquérant. 485 pages, 98 F.

(2) Au retour d'une campagne dans le Maine (1062-1063), Guillaume et son armée passent devant le château de Mayenne dont le seigneur avait pris parti contre le duc. Guillaume s'arrête pour prendre le château ; l'armée, fatiguée, proteste du retard prévisible. Dès le lendemain, le château brûle et est pris. Guillaume a tout simplement soudoyé deux enfant que les défenseurs ont laissés entrer sans méfiance. Les charmants bambins ont ainsi pu mettre le feu au château.

RELIGIONS

La polémique sur le jour du catéchisme

L'épiscopat attaque deux décisions rectorales supprimant le congé du mercredi

De l'inquiétude, l'épiscopat français passe à l'offensive. Depuis une dizaine d'années, il alerte le ministère de l'éducation nationale à propos des risques que ferait peser sur l'enseignement religieux des enfants (le catéchisme) l'aménagement des rythmes scolaires, notamment le transfert sur le mercredi matin des classes du samedi matin pour libérer le week-end.

Deux évêques, Mgr Pierre Plateau (Bourges) et Mgr Georges Rol (Angoulême), viennent de déposer des recours devant les tribunaux administratifs d'Orléans et de Poitiers pour faire annuler les décisions rectorales autorisant des écoles publiques de Bourges et d'Angoulême à reporter au samedi le congé du mercredi.

Le cardinal Lustiger a mis dans cette affaire le poids de son autorité d'archevêque de Paris, en déclarant, le mardi 8 septembre, devant les journalistes : *« Si le cas se présentait à Paris, je ferais aussi un procès. »* S'agissant des décisions incriminées prises par les recteurs d'Orléans et de Poitiers, il a parlé d'*« abus de pouvoir »*.

Le mécontentement de l'épiscopat est d'autant plus grand que Mgr Pierre Plateau qui se plaint, à Bourges, d'avoir été mis *« devant le fait accompli »* est également le président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux. Quant à Mgr Rol, évêque d'Angoulême, c'est par la presse qu'il a appris que la municipalité de la ville et celle de quinze autres communes de la Charente avaient souhaité la suppression du congé du mercredi, jour traditionnellement réservé au catéchisme que suivent mille quatre cents enfants à Angoulême. Vœux auxquels ont donné suite l'inspection de l'académie et le rectorat.

L'argumentation de l'épiscopat s'appuie sur l'article 2 de la loi du 26 mars 1882 (Jules Ferry) : *« Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, outre le dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants une instruction religieuse en dehors des édifices scolaires. »* De même l'article premier de la loi du 31 décembre 1959 (Debré) prévoit que *« l'Etat prend toute disposition utile pour assurer aux élèves de l'enseignement public la liberté de l'instruction religieuse. »* Enfin, une note de service du chef du cabinet de M. Monory, en date du 27 juin 1986 (*B. O.* du 10 juillet 1986) fait obligation aux autorités académiques de consulter les autorités religieuses en cas de changement de la semaine scolaire.

Le Centre national de l'enseignement religieux estime à 45 % le nombre d'enfants du primaire catéchisés en France. Ce chiffre est de 35 % à Paris. La suppression du congé du mercredi fait chuter la pratique du catéchisme dans des proportions estimées de 20 % à 30 %. La hiérarchie catholique est donc partagée entre le souci de préserver ce qu'elle considère comme une liberté fondamentale et la crainte d'aller à contre-courant d'une tendance populaire privilégiant la semaine à l'anglaise, c'est-à-dire la libération complète du week-end. Dans certains de ses établissements – 600 sur 9 600 – l'enseignement catholique lui-même a cédé à cette tentation de la semaine continue.

Les évêques de France s'appuient sur le témoignage de médecins et d'éducateurs qui, dans l'intérêt de l'enfant, plaident pour le maintien de la coupure scolaire du mercredi. Au demeurant, ils n'entendent pas apparaître comme *« persécutés »* ou crispés sur le mercredi. Ils réclament, précise le Père Stanislas Lalanne, secrétaire national de l'enseignement religieux, *« un temps sérieux, garanti par la loi, pour l'éducation religieuse des enfants »*.

« L'enjeu est capital. Avec une affaire apparemment technique, on touche à un point important de l'équilibre culturel et spirituel du pays », ajoute le cardinal Lustiger. Celui-ci a relancé la proposition consistant à libérer et le mercredi et le samedi, quitte à rallonger de deux semaines l'année scolaire. Mais il convient lui-même que c'est une autre histoire...

H. T.

MÉDECINE

Une réunion internationale sur le syndrome des yuppies

Le réveil d'un virus endormi

Le mystérieux syndrome de fatigue sévère qui, depuis cinq ans, a touché plusieurs milliers d'Américains – en majorité âgés de vingt à quarante ans, d'où son nom de syndrome des yuppies – commence à livrer ses secrets (*le Monde* du 24 juin). Une réunion à laquelle participaient quelques-uns des meilleurs virologistes mondiaux a eu lieu la semaine dernière au National Cancer Institute (Bethesda, Etats-Unis).

Pour la première fois, il a été possible de définir précisément ce syndrome : il s'agit d'une affection débutant de manière aiguë par une infection caractérisée par une fièvre, une fatigue brutale et des ganglions situés en particulier au niveau du cou. Il s'ensuit l'apparition de douleurs musculaires, de maux de tête sévères, de troubles de la perception et de la mémoire. Dans près de la moitié des cas on retrouve des traces du virus d'Epstein Barr.

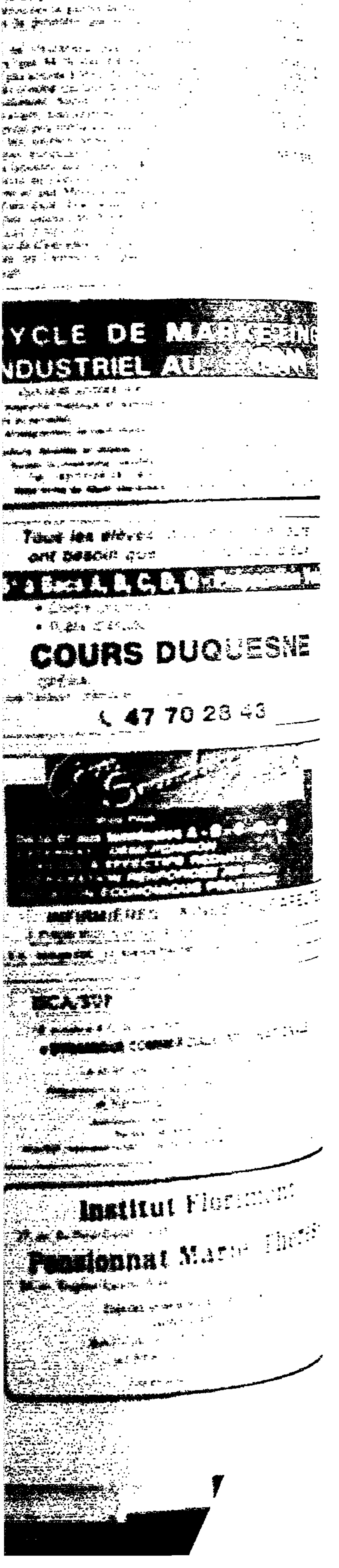
Plus étonnant, dans environ 80 % des cas, on a pu déceler des traces du virus HBLV, lui aussi un virus du groupe herpès découvert récemment par le professeur Robert Gallo. Pour autant, il ne s'agit pas d'un nouveau virus puisque, *a posteriori*, on retrouve des traces de sa présence en Europe, en Afrique et aux Etats-Unis datant de plus de quinze ans.

D'après certaines études épidémiologiques, la fréquence des sujets séropositifs pour ce virus dans la population générale serait de 15 % environ. *« Tout se passe en fait*, confie le professeur Guy Blaudin de Thé (Lyon) qui participait à la réunion du NCI, *comme si ce virus était présent depuis longtemps dans l'organisme de beaucoup d'entre nous et que, pour une raison inconnue, il se soit réveillé. »* Le fait que l'on retrouve très souvent ce virus chez les gens atteints par exemple de maladie de Hodgkin, de lymphome ou de SIDA pourrait indiquer que c'est la présence simultanée dans l'organisme d'un autre agent pathogène qui pourrait en quelque sorte le réveiller.

Reste maintenant à comprendre cette mystérieuse épidémie de syndrome de fatigue. On sait seulement qu'elle touche en majorité des adultes jeunes de vingt à quarante ans et qu'elle est circonscrite, apparemment du moins, à l'ouest des montagnes Rocheuses et au Texas. Aucun mode de transmission n'a pu être mis en évidence, bien que de nombreux chercheurs pensent qu'à l'instar de l'herpès ce syndrome se transmet par la salive. Aucun traitement, y compris l'aciclovir utilisé habituellement contre l'herpès, n'a jusqu'à présent fait la preuve d'une quelconque efficacité.

En somme, une sorte de mononucléose infectieuse à début aigu caractérisée par des troubles neuropsychiques très invalidants. Considérée comme un gag lorsqu'elle est apparue, cette épidémie commence à inquiéter les Américains, déjà traumatisés par l'extension de l'épidémie de SIDA. A une différence près : le syndrome de fatigue n'est pas mortel. Reste que de nombreux chercheurs aimeraient bien savoir à quel jeu joue le HBLV...

FRANCK NOUCHI.



Communication

Une nouvelle banque de données avec G. CAM

« Le Monde » met sa documentation sur écran

Dans la presse française, la documentation du *Monde* fait figure de référence. Longtemps présentée sur son support habituel ou sur microfilms, elle avait été fermée au public depuis deux ans pour cause de modernisation. A partir du 15 septembre, elle redevient accessible aux professionnels, mais sans qu'ils aient cette fois à se déplacer : la documentation entre dans l'ère de la télématique et peut être consultée a distance, sur écran.

A la suite d'un accord avec la société de services et d'ingénierie informatique G. CAM, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations présidée par M. Henri Cantegreil, *le Monde* proposera, en effet, sur écran l'intégralité des articles publiés dans ses colonnes depuis le 15 juin dernier. Cette somme documentaire sera accessible à partir d'un simple minitel, d'un terminal asynchrone ou d'un micro-ordinateur. Fin 1987, l'ensemble des article publiés dans *le Monde* durant l'année – soit 12 000 textes – seront disponibles.

Cette nouvelle banque de données est aisée à interroger : il suffit, en effet, de frapper le code 3613 ou 3614 après avoir obtenu du G. CAM un « code utilisateur » et de taper « MOND » sur le clavier d'un minitel ou d'un micro-ordinateur. Un thésaurus de 6 000 mots et 12 champs d'investigation-clefs a été mis au point par la documentation du *Monde*, récemment informatisée, mais l'accès à l'article recherché est rapide : deux minutes suffisent en effet à visualiser trente-cinq titres d'article sur écran. La facturation des consultations est mensuelle et représente 800 F par heure de consultation.

Pour André Fontaine, directeur du *Monde*, qui tenait une conférence de presse le mardi 8 septembre au siège du journal, en compagnie de M. Henri Cantegreill et en présence de M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des P et T, *« le lancement de cette nouvelle banque de données est le symbole du développement du quotidien après son redressement »*.

Cette naissance télématique intervient, en effet, juste un an après la création des services télématiques grand public du *Monde* (informations, annonces immobilières, téléachat, etc.), qui totalisent actuellement dix mille à quinze mille appels par jour (soit environ sept cents heures de connexion), et deux ans après le lancement du service professionnel télématique de soviétologie (SOVT), conçu par M. Michel Tatu, qui dispose d'une centaine de clients réguliers (instituts de recherche, universités, ambassades, etc.).

Un « numéro vert » télématique

Le G. CAM, quant à lui, estime qu'une grande partie des cinq mille utilisateurs des cent quatre-vingts banques de données qu'il a déjà mises au point – pour l'Agence France-Presse, le Sénat, les chambres de commerce et d'industrie, etc., – seront intéressés par celle du *Monde*. Enfin, cet événement a permis à M. Gérard Longuet de faire le point sur la télématique en France. A la fin de l'année, trois millions de minitels devraient être installés, deux cent mille ont été vendus, et l'objectif est de parvenir à équiper le tiers des vingt-quatre millions d'abonnés au téléphone. « Le Monde *est sans doute un des seuls journaux à être resté fidèle à sa vocation première, à savoir l'information, pendant que d'autres s'engageaient sur la voie des jeux et des messageries* », a d'abord souligné le ministre des P et T.

Saluant l'esprit de concertation qui a présidé à la fixation de nouveaux tarifs en télématique grand public entre le ministère et le Groupement des éditeurs de télématique (GESTE, présidé par M. Dominique Delprat, directeur du développement du *Monde*), M. Longuet a indiqué que l'ouverture de nouveaux codes – notamment le 3616 et le 3617, dont la consultation horaire coûte respectivement 58 F et 120,31 F l'heure au lieu de 59,20 F pour le Kiosque en 3615 – avait déjà attiré quatre-vingts services télématiques.

M. Longuet a annoncé, en outre, le prochain lancement, *« le plus rapidement possible »*, d'un « numéro vert », – le 3605 – accessible aux usagers de la télématique.

Ce nouveau numéro, selon le ministre des P et T, devrait permettre aux entreprises de faire connaître leurs produits au public, et favoriser notamment le télé-marketing. L'éventail des tarifications des services télématiques serait alors complet, qui irait de la gratuité (numéro vert) à une tarification pouvant atteindre 660 F l'heure de consultation.

« La télématique aborde en ce moment sa maturité, a conclu le ministre des P et T, en prenant pour exemple la nouvelle banque de données documentaires du *Monde, elle se traduit par une utilisation de plus en plus professionnelle du minitel et par des services qui intègrent une part croissante de valeur ajoutée. »*

Y.-M. L.

★ Pour tous renseignements, contacter le GCAM Serveur, tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-38-70-72.

Les débats sur une chaîne spécialisée

Les milieux de la musique s'inquiètent des intentions de la CNCL

La CNCL est-elle pour ou contre l'existence d'une chaîne musicale ? Soulevée depuis plusieurs semaines avec une inquiétude extrême par l'ensemble des professionnels de la musique, la question avait reçu au mois de mars une première réponse explicite : c'était contre. Et les treize « sages » avaient même sabordé la jeune TV6, lui préférant le projet de la chaîne M6 encore à créer. Beaucoup d'encre – et de pleurs – a cependant coulé depuis sur le sort de la télé musicale.

Longtemps ignorée, méprisée, finalement unanimement regrettée par les plus hautes instances de l'Etat, du président de la République au premier ministre, en passant par le ministre de la culture et de la communication. M. Chirac n'alla-t-il pas jusqu'à proposer des mesures visant à faciliter la création d'une nouvelle chaîne thématique ?

De quoi étonner et réjouir les chanteurs et éditeurs musicaux vite remobilisés. Le premier ministre offrait, disait-il, un canal satellite aux opérateurs d'un nouveau projet ? Parfait ! Encore fallait-il pour démarrer un minimum d'audience, et donc l'attribution d'une fréquence hertzienne pour émettre en région parisienne avant d'être relayé par le satellite et le câble... Une attribution qui dépendait de la CNCL.

MTV, la chaîne musicale anglaise, se glissait entre-temps dans le paysage des médias européens, prête même à faire son apparition sur les réseaux câblés français. Les artistes furent reçus à la CNCL, à l'hôtel Matignon... Lettres, communiqués, pétitions...

Et puis, dans le courant du mois d'août, une lettre pressante du président de la SACEM et du BLIM (Bureau de liaison interprofessionnel de la musique), M. Jean-Louis Tournier, était adressée à M. Gabriel de Broglie : *« Tout retard*, disait-il, *risque d'hypothéquer l'avenir national et européen de la production musicale française. Des millions de téléspectateurs privés d'une vitrine significative de notre production seront inondés d'images d'origine anglo-saxonne, auxquelles ils seront rapidement et exclusivement habitués...*

« Le nombre de clips nouveaux d'artistes français a sensiblement diminué au cours du premier semestre 1987 : selon certains producteurs phonographiques, les budgets auraient chuté de plus de 50 % au cours des six derniers mois... Je tiens ainsi à vous rappeler l'urgence d'une décision sur ce dossier de la chaîne musicale. »

Le silence de la CNCL sur ce dossier était cependant rompu samedi par M. de Broglie, qui sur Canal Plus soulignait l'intérêt d'une telle chaîne *« sur le satellite et les réseaux câblés »*. La phrase a fait l'effet d'une bombe et a laissé perplexe le monde de la musique et les membres du tour de table constitué autour d'un nouveau projet. *« Sur le satellite et les réseaux câblés »*... Cela signifie-t-il que la CNCL n'envisage pas d'octroyer à la chaîne une fréquence sur Paris ? Et, dans ce cas, cette exclusion du champ hertzien ne condamne-t-il pas d'avance tout projet ? *« M. de Broglie avait jusqu'à présent paru attentif à notre discours*, explique M. Henri de Bodinat, PDG de CBS. *Je ne peux pas croire aujourd'hui qu'il songe sérieusement nous limiter au câble et au satellite, ce serait surréaliste. »*

ANNICK COJEAN.

Le respect du cahier des charges des chaînes de télévision

M. Francis Bouygues devant les treize « sages »

Premier examen de passage pour TF 1 ! Les « sages » ont reçu, mardi 8 septembre, M. Francis Bouygues et l'état-major de la chaîne au grand complet. A l'ordre du jour, le respect, par la Une, de son cahier des charges, notamment en matière de programmes et de publicité.

La chaîne ne diffuse pas assez d'« œuvres d'expression française » – 38 % seulement au lieu des 50 % exigés. La faute aux « Santa Barbara », « Starsky et Hutch », et autres « Columbo ». La Une a promis de s'amender lorsque son ambitieuse politique de production d'émissions de fiction portera ses fruits. Dans l'immédiat, la nouvelle programmation théâtrale du samedi soir devrait, au moins partiellement, combler le déficit constaté.

« Un service, pas un programme »

Côté publicité, la CNCL ne s'est pas offusquée du nouveau rythme du journal télévisé, et de la séparation des titres, comme de la météo, du corps du journal. *« Les journalistes que j'ai consultés n'y voient pas d'inconvénient*, affirme le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie. *A la radio, par exemple, la météo ne relève pas toujours du travail de la rédaction. »* Mais les « sages » ont été très choqués par l'omniprésence du sponsoring dans les émissions d'« Intervilles », et s'en sont fait l'écho au cours de la réunion, citations de propos de Guy Lux à l'appui. *« Nous avons très clairement dit à M. Bouygues que ce n'était pas convenable et que cela violait sur plusieurs points la déontologie publicitaire sur la nécessaire séparation du programme et des messages notamment. »* Les responsables de TF 1 en ont « pris acte ».

Enfin, la nouvelle émission de Pierre Bellemare, le « Magazine de l'objet », a été, également, au centre des discussions, la CNCL étant totalement opposée à ce qu'une chaîne grand public ouvre son antenne au télé-achat. *« C'est un service, pas un programme »*, tranche M. de Broglie.

P.-A. G.

EN BREF

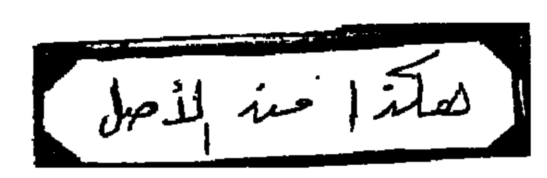
● **Granada étend ses intérêts en France.** – La société britannique Granada Television, qui possède une importante chaîne de télévision privée au sein du réseau anglais ITV, a pris une participation de 19,5 % dans Pipa Vidéo. Créée en 1975, cette petite société de production (une vingtaine d'employés) offre des prestations vidéo spécialisées : post-production, effets spéciaux, etc. Granada Television, groupe multinational implanté dans l'hôtellerie et les loisirs en plus de l'audiovisuel, avec un chiffre d'affaires en 1986 de 841,4 millions de livres, consolide ainsi les intérêts qu'elle possède déjà en France à travers Canal Plus (3 %).

● **Décès de l'éditeur Jacques Lacroix.** – L'éditeur parisien Jacques Lacroix est décédé, le samedi 5 septembre à Paris, à quatre-vingt-huit ans. Avec son frère Jean, Jacques Lacroix avait fondé au milieu des années 30 un groupe de presse comprenant les revues *Guérir, Vedettes, le Monde et la Vie, Toute la pêche, la Vie des bêtes, Animal Life*. D'autres titres leur succédèrent : *Archeologia, Psy-International* (*« le surnaturel face à la science »*), *Animalia international*. Les titres de son groupe de presse ont été vendus depuis plusieurs années ou avaient cessé de paraître.

● **La « Cicciolina » provoque des remous en Suisse.** – Le passage, à Lausanne et à Genève début mars, de la « Cicciolina », député radical du Parlement italien, n'est pas passé inaperçu. Dernière vague provoquée par la pasionaria : la plainte déposée contre le journal *24 Heures* à la suite de la publication d'une photo représentant la « Cicciolina » entièrement nue, lors d'un spectacle donné dans un cabaret lausannois.

La plainte émane du procureur général du canton de Vaud, M. Jean-Marc Schwenter. Ce dernier estime que le quotidien *24 Heures* (100 000 exemplaires), qui jouit d'une audience familiale, n'aurait pas dû publier une telle photo. Si un journal spécialisé, comme *Play-Boy*, avait publié la photo, a-t-il dit, il n'aurait pas porté plainte.



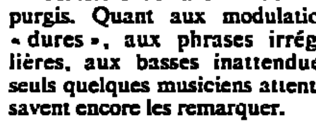


Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Berlioz 1987

Reconnaissance et résurrection



Signe des temps ou heureux hasard, l'actualité berliozienne sera considérable cet automne. Outre les manifestations lyonnaises, d'une ampleur exceptionnelle, la réouverture du Théâtre des Champs-Elysées restauré se fera avec Benvenuto Cellini, *en oratorio et dans sa version abrégée (le 23 septembre). Deux concerts du Festival de France seront dédiés à Berlioz (22 septembre, 6 octobre, salle Pleyel). Les grands concerts de Saint-Roch annoncent une exécution « conforme aux souhaits les plus fous de l'auteur » du* Requiem, *les 7, 8 et 11 décembre, avec... Jacques Martin dans le rôle du compositeur. Sans oublier* l'Enfance du Christ *au Châtelet, le 21 décembre, ni les trois programmes Berlioz du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France les 7 et 23 janvier et le 18 mars.*

« *DECIDEMENT, ma carrière musicale finirait par devenir charmante, si je vivais seulement cent quarante ans* », écrivait Berlioz en conclusion de ses *Mémoires*. Il avait vu juste, mais se trompait encore de vingt-cinq ans, car, si en Grande-Bretagne les choses sont allées un peu plus vite, en France, il a fallu attendre 1969, l'année du centenaire de sa mort, pour que, grâce aux efforts de l'Association nationale Hector-Berlioz (1), un regain d'intérêt se manifeste à l'égard de l'ensemble de son œuvre et pas seulement de la *Symphonie fantastique*.

Il y avait eu cependant une grande flambée d'enthousiasme quelques années après sa mort, sous l'impulsion de Pasdeloup et de Lamoureux. De ce dernier, on raconte qu'il lui arriva d'interrompre une répétition de *la Damnation de Faust* sous un motif quelconque, à midi moins le quart, et, feuilletant la partition à rebours, de proposer : « *Messieurs, reprenons du début !* »... Et personne ne protestait. C'était l'époque héroïque où, faute de local approprié, les chœurs travaillaient dans les sous-sols des brasseries, au grand émoi des consommateurs que les vociférations du *Pandaemonium* effrayaient. Le succès fut très vif alors, et parfois louche, faisant écrire à Debussy que « *Berlioz fut toujours le musicien préféré des gens qui ne connaissent pas très bien la musique* ».

Ce n'était là qu'une boutade, mais il y a en effet chez Berlioz deux aspects paradoxaux absolument indissociables : l'un peut séduire et frapper le public, l'autre ne saurait intéresser véritablement que les musiciens. Il est clair que ce n'est pas à ces derniers seulement que ses œuvres s'adressent, pas plus, d'ailleurs, qu'au grand public exclusivement, mais, ainsi qu'il le disait lui-même, « *à des êtres sensibles, intelligents et doués d'imagination* ».

Les titres en trompe-l'œil

A ces amateurs éclairés, mais dont la culture littéraire est peut-être plus vaste que les connaissances musicales, Berlioz propose des titres évocateurs : *Harold en Italie, le Roi Lear, Rêverie et caprice*, des sous-titres : *Orgie de brigands, la Reine Mab*, voire un programme détaillé, comme celui de la *Symphonie fantastique*. Mais il ne faut pas s'y tromper, ces allusions au théâtre, à la vie ou à la littérature constituent une sorte de dénominateur commun entre l'auteur et le public, un escalier dérobé par lequel il rend accessible à des auditeurs sans préventions un univers musical finalement assez complexe et qui, sans cela, risquerait d'être réservé à une toute petite fraction. A présent que s'est estompée la défiance à l'égard du romantisme (et des alliances entre musique et littérature), le public n'éprouve plus aucune réticence à se laisser séduire à nouveau.

L'autre face du génie de Berlioz, celle qui se tourne davantage vers les musiciens, est, nous l'avons dit, complémentaire ; car cet aspect littéraire, ce souci de placer ses compositions sous la protection d'un titre, n'implique en aucune façon que Berlioz ait été indifférent aux beautés purement abstraites de son art. « *Cet homme avait tout... et nous n'avons rien !* », se serait-il écrié en 1865, tout à la fin de sa vie, à propos de Beethoven. Etait-ce l'ouverture d' *Egmont*, la *Symphonie pastorale* ou *Fidelio* qui lui arrachait cette confidence désespérée ? Nullement : c'était le *Quatuor en mi mineur, opus 59, nº 2.*

Lorsqu'il voulait être ému, il demandait à Liszt de lui jouer les sonates de Beethoven ou bien, s'il se trouvait un violoniste et un violoncelliste, il ne se lassait pas de réécouter le *Trio en si bémol* « (l'Archiduc »). La perfection du geste créateur, voilà ce qui le touchait au plus profond de lui-même ; et, lorsqu'il évoque les situations dramatiques les plus frappantes du théâtre de Gluck, c'est toujours en référence aux moyens employés en parfaite concordance avec les exigences de la situation ; ce sont eux qui lui tirent des larmes, jusque dans le *Barbier de Séville* ; c'est le génie du compositeur qui l'émeut, davantage que le prétexte dramatique.

Ainsi, que Berlioz n'ait composé ni sonates ni quatuors, qu'il ait donné des titres plutôt que des numéros à chacune de ses œuvres ne signifie pas qu'il se désintéressait de l'aspect spécifiquement *musical* de la musique. Si l'on en voulait une preuve supplémentaire, il serait facile de répondre à ceux qui s'indignent de ses attaques réitérées contre la fugue qu'il n'est pas une œuvre où Berlioz ne fasse un usage original du style fugué ; il s'en est même servi pour commencer la plupart de ses compositions : *Harold en Italie, Roméo et Juliette, Benvenuto Cellini* (première scène), *la Damnation de Faust* (première et deuxième partie), *l'Enfance du Christ* (chacune des trois parties), le *Te Deum*...

Contrairement donc à ce qu'on a prétendu si souvent, la qualité intrinsèque de l'écriture musicale préoccupait Berlioz au plus haut point. Outre ce qui vient d'être dit, nous n'avons plus de peine à nous en convaincre aujourd'hui. En effet, personne ne songe plus à prétendre que les aspects insolites de son harmonie sont le résultat d'une éducation bâclée, alors qu'ils témoignent à l'évidence d'un souci de découvrir quelque chose de plus intéressant (musicalement parlant), de plus « juste », que les formules consacrées employées par la plupart de ses contemporains et qu'il connaissait — ne soyons pas naïfs — aussi bien qu'eux.

D'autre part, il est clair que la coupe formelle, parfois étrange, de ses mouvements ou des ses œuvres n'est pas le fruit du caprice d'un musicien gâté par la littérature, mais plutôt d'une recherche continuelle pour trouver l'adéquation la plus exacte entre le contenu et la forme : l'harmonie, le rythme, l'orchestration ayant considérablement évolué depuis que Haydn avait fixé le moule de la symphonie, par exemple, n'était-il pas naturel qu'un artiste véritablement conséquent remette en question une architecture conçue pour une autre pensée musicale et pour une sensibilité différente ?

Berlioz puriste, en quelque sorte ? Littéraire en surface seulement et révolutionnaire presque malgré lui, dès lors qu'il ne reconsidère la tradition, en élaguant les branches mortes, que pour libérer la sève ? C'est cela très exactement, et la question se pose de savoir si c'est cette qualité synthétique de sa musique — qualité essentielle, comme on vient de le voir — qui explique le regain de faveur dont elle jouit actuellement, ou s'il n'y a pas encore un malentendu sur son « modernisme » ou, du moins, sur ce qui nous apparaît comme tel.

En effet, beaucoup d'aspects qui étaient nouveaux à l'époque de Berlioz sont devenus si familiers aux oreilles d'aujourd'hui qu'il faut toute la force de persuasion des commentateurs pour y rendre le public attentif. En comparaison de celui de Mahler, l'orchestre de Berlioz semble modeste. Il est même devenu très facile actuellement de faire trembler les murs d'une salle de concert avec une simple bande enregistrée et quelques haut-parleurs bien placés, ou encore de mettre en œuvre des sonorités et des dissonances à faire fuir toutes les sorcières de la Nuit de Walpurgis. Quant aux modulations « dures », aux phrases irrégulières, aux basses inattendues, seuls quelques musiciens attentifs savent encore les remarquer.

Le bruit apprivoisé

En écrivant dans l'introduction de son *Traité d'instrumentation* : « *Tout corps sonore mis en œuvre par le compositeur est un instrument de musique* », Berlioz a-t-il ouvert prophétiquement la porte à tout ce qu'on a produit au nom de l'émancipation du bruit ? On l'a dit, mais ce n'est pas si simple, car s'il accorde au compositeur toute liberté dans le choix de ses moyens, il exige de lui, en retour, qu'il fasse de la musique (sous-entendu « *en restant dans les conditions de l'art* », selon une de ses expressions favorites). Ainsi tout doit être possible, mais tout ne sera pas bon (ou musical) pour autant.

D'ailleurs, Berlioz n'a guère usé de cette permission qu'il revendiquait et, à bien y regarder, s'est toujours montré économe d'effets spectaculaires ; mettre l'accent, comme on le fait pour attirer les curieux, sur les déchaînements sonores de son *Requiem* est un abus de confiance : ils ne forment pas même la dixième partie d'une œuvre plutôt sombre et méditative. De même pour *les Troyens*, qui n'ont du grand opéra que la réputation (on commet la même erreur à propos d' *Aïda*, à cause des célèbres trompettes).

Le goût de Berlioz pour les effets inédits ou nouveaux en son temps n'était que la conséquence de sa haine des formules, des lieux communs, non tant parce qu'ils ont trop servi que parce qu'ils dénotent une absence d'imagination incompatible avec son idéal de l'artiste créateur. Cette passion pour l'originalité lui faisait éprouver une tendresse particulière pour de vieux maîtres auxquels il ne ressemblait guère cependant : Grétry, Monsigny, Dalayrac, Méhul... A leur sujet, il ne craignait pas d'avouer : « *J'aime les anciens parce qu'ils ne ressemblent pas aux modernes* (trop uniformes entre eux, selon Berlioz), *parce qu'ils sont nouveaux.* »

Naguère, on réduisait l'originalité de Berlioz au romantisme et à ses excès ; oublions le romantique, nous découvrons un puriste. A présent, il est devenu commode d'en faire un révolutionnaire, parce que cela ne dérange plus personne, au contraire : laissons de côté le novateur, car il cache un musicien qui transcende son époque.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Association nationale Hector-Berlioz, 38 260 La Côte-Saint-André.

Le Festival lyonnais

Auditorium Maurice Ravel de Lyon : samedi 19 septembre à 17 heures : *les Troyens*. Mardi 22 à 20 h 30 : récital de Teresa Berganza ; mercredi 23 à 18 heures : *les Troyens ;* vendredi 25 à 20 h 30 : *Symphonie Fantastique* et *Lélio ;* samedi 26 à 15 heures *les Troyens ;* dimanche 27 à 17 h 30 : *la Damnation de Faust ;* mardi 29 à 18 heures : *les Troyens ;* mercredi 30 à 20 h 30 : *la Damnation de Faust.*

A La Côte-Saint-André, mardi 22 à 20 h 30 : *Symphonie fantastique* et *Lélio ;* vendredi 25 à 20 h 30 : *la Damnation de Faust.*

Renseignements et réservation du lundi au samedi 10 heures à 19 heures. Tél. : 78-60-85-40.

∴

On peut obtenir auprès du Festival des fichets de réduction SNCF.

D'autre part, la SNCF propose une « formule Plus de Festival Berlioz » : samedi 26, par TGV, spécial Paris-Lyon *les Troyens*, départ midi, retour minuit. Place à l'auditorium en première série : 820 F ; et week-end samedi 26, dimanche 27 : *les Troyens, la Damnation de Faust*, visite du Musée Berlioz à La Côte-Saint-André, hôtel, repas spectacle, départ samedi, retour dimanche soir : à partir de 1775 F. Renseignements : téléphone (1) 42-85-61-97.

Des forfaits journée (aller-retour et place en 1re et 2e séries) pour le 26 septembre sont aussi prévus par la SNCF au départ d'Aix-les-Bains, Annecy, Avignon, Bar-le-Duc, Besançon, Chalon-sur-Saône, Chambéry, Charleville, Chaumont, Dijon, Grenoble, Epinal, Mâcon, Marseille, Metz, Montélimar, Nancy, Reims, Saint-Etienne, Strasbourg, Troyes et Valence. Renseignements : tél. : (1) 42-85-61-97.

La longue marche des Troyens

COMPOSES entre 1856 et 1858, *les Troyens*, opéra en cinq actes d'après *l'Enéide* de Virgile, ont attendu plus d'un siècle pour qu'on leur rende justice, c'est-à-dire qu'on prenne en considération, jusque dans leurs ultimes conséquences, la singularité de leur conception et les exigences du compositeur.

Lui-même, en composant ce qu'il considérait comme son testament musical, ne voulait pas se faire d'illusions sur ce qu'il adviendrait d'un ouvrage auquel il rêvait depuis longtemps et qu'il ne se décida à écrire qu'après avoir renoncé définitivement à vaincre l'indifférence satisfaite de ses contemporains. « *Peu importe*, confiera-t-il à un ami en 1858, *ce que l'œuvre ensuite deviendra, qu'elle soit représentée ou non. Ma passion virgilienne et musicale aura été ainsi satisfaite et j'aurai au moins montré ce que je conçois qu'on puisse faire sur un sujet antique traité largement.* »

Berlioz, on peut s'en douter, était parfaitement conscient de jouer perdant, voire de plaider coupable — coupable de prendre encore la mythologie au sérieux, d'avoir conservé pour la tragédie lyrique gluckiste l'admiration de sa jeunesse, de croire que le grand opéra peut contenir autant de subtilités qu'une symphonie. Une gageure qui donne une signification autobiographique à l'exclamation d'Enée : « *Prêts à mourir tentons de nous défendre, le salut des vaincus est de n'en plus attendre !* »

Berlioz dut patienter cinq ans avant de voir une partie de ses *Troyens* (les trois derniers actes, qu'on baptisa *les Troyens à Carthage*) sur la petite scène du Théâtre lyrique. Les deux premiers actes seront donnés en concert en 1879, dix ans après la mort de l'auteur, sous le titre *la Prise de Troie ;* c'est seulement en 1890, à Karlsruhe, que les cinq actes seront représentés, mais avec des coupures, en allemand et en deux soirées.

Diverses productions de *la Prise de Troie*, des *Troyens à Carthage* (plus ou moins abrégés) ou des *Troyens* largement coupés verront le jour à l'Opéra-Comique et à l'Opéra de Paris entre 1892 et 1969, mais c'est seulement cette année-ci que l'ouvrage sera représenté intégralement et en français au Covent Garden de Londres avant de l'être à Genève (avec quelques coupures) en 1974.

En 1978 et 1980, l'Opéra de Marseille donna *les Troyens* en deux parties et, en septembre 1980, le Festival Berlioz fit de même, mais en deux soirées consécutives. Depuis, l'Opéra de Francfort a pratiquement inscrit *les Troyens* à son répertoire, dans une traduction allemande, et on les a régulièrement joués, en anglais, en Grande-Bretagne.

Enfin, en 1986, à Leeds, on représenta *la Prise de Troie* augmentée d'une scène (où apparaît l'espion grec Sinon) que Berlioz avait supprimée en 1861 et dont ne subsistait que la réduction pour piano et chant. Hugh MacDonald l'a réorchestrée et, à Lyon, nous pourrons l'entendre pour la première fois en français. Cette singularité, s'ajoutant au fait qu'on n'avait encore jamais chanté, sur une scène francophone, *les Troyens* intégralement et en une seule soirée, assure aux représentations du Festival Berlioz un caractère exemplaire qu'il faut saluer, *sans préjuger ce que seront les* représentations.

S'il n'y a pas lieu de s'appesantir sur ces faits — puisqu'il *ne* s'agit que du respect élémentaire dû aux volontés d'un compositeur éminent, — force est de constater qu'ils se trouvent réunis pour la première fois en France. Libre à ceux qui, après cela, trouveront l'ouvrage trop long à leur gré, ennuyeux, déséquilibré, etc., de le proclamer bien haut, du moins l'auteur aura-t-il pu enfin se présenter tel qu'en lui-même devant le public.

G. C.





BERNAND

Kathryn Harries telle qu'on la verra dans le rôle de « Didon »

ARTS

La rentrée

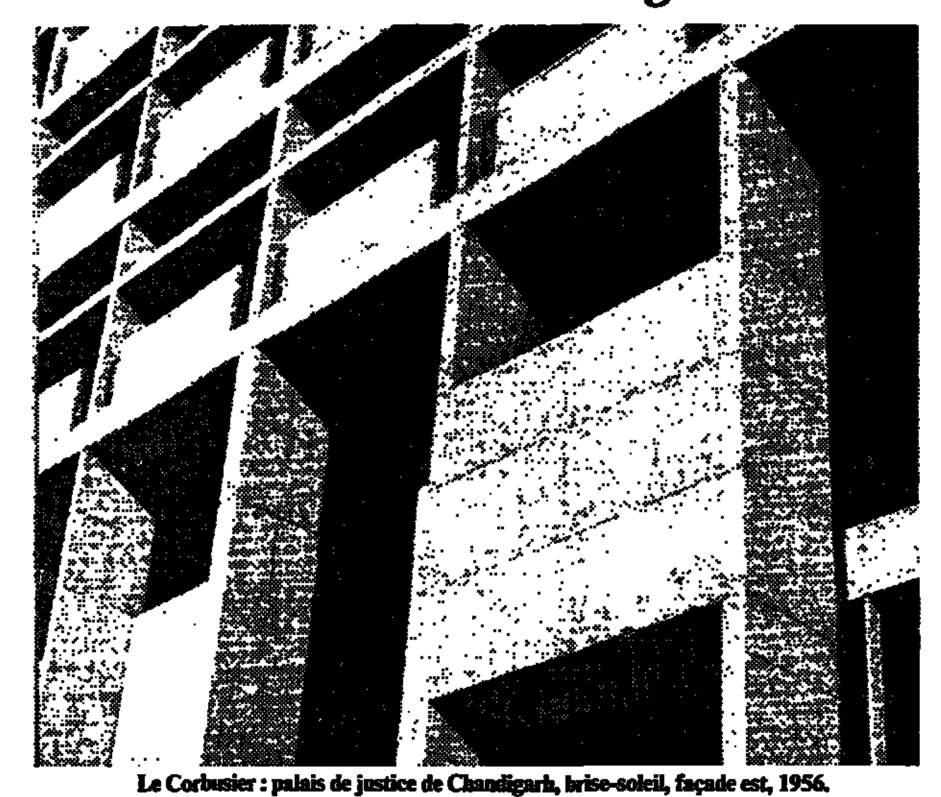
La rentrée s'annonce sans surprises excessives dans les musées parisiens. Fragonard nous arrive en toute logique au Grand Palais après Watteau et Boucher, et Le Corbusier tout naturellement au centre Georges-Pompidou pour clore l'année du centenaire. Le grand coup de chapeau à l'art espagnol d'hier à aujourd'hui paraît plus capricieux, ainsi que certaines initiatives des musées de province. Comme cet hommage de l'Oise à Corot au musée de Beauvais, cette exposition de deux amateurs de baroque italiens à Strasbourg, ou encore la grande galerie de portraits des peintres toulousains depuis le seizième siècle à Toulouse.

L'Espagne sera à Paris. Mais l'Italie aussi, avec Fontana aux galeries contemporaines quand Merz sera l'invité du Festival d'Automne. Merz et les artistes d'Arte Povera sont d'ailleurs au goût du jour. De Nantes à Lyon, plusieurs expositions leur sont consacrées. Sans doute faut-il voir là le signe d'une grande lassitude envers le néo-expressionnisme dont on nous a abreuvés ces dernières années.

GENEVIÈVE BREERETTE.

ARCHITECTURE

Le Corbusier : l'« hommage officiel »



Le Corbusier : palais de justice de Chandigarh, brise-soleil, façade est, 1956.

L'« hommage officiel » : le Centre Pompidou n'omet pas, venu bon dernier sur la scène multiforme du centenaire, de rappeler sa légitimité.

Attention, voici le seul et authentique Le Corbusier, se méfier des contrefaçons ! Il est vrai que, pour avoir ainsi attendu, Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, sera aussi le premier architecte à avoir droit au cinquième étage, l'étage des dieux, le nirvâna de l'art. Comme s'il n'était pas scandaleux d'avoir autant attendu pour oser montrer là-haut la tête d'un architecte. Réjouissons-nous, cela dit, de toutes ces attentes, car l'exposition préparée par le Centre de création industrielle répondra à la nôtre, bénéficiant de l'expérience de tous les spécialistes du maître d'origine suisse. Le Centre culturel suisse présente d'ailleurs au même moment une version allégée de la belle exposition de Strasbourg.

★ *L'aventure Le Corbusier.* Centre Pompidou, du 6 octobre au 3 janvier 1988.

★ *Le Corbusier et l'Esprit nouveau.* Centre culturel suisse, du 29 septembre au 31 octobre.

Chicago revient à Paris

Chicago, naissance d'une métropole (1872-1922), inaugurera au musée d'Orsay l'espace réservé aux expositions temporaires. Voilà plusieurs années que l'équipe chargée de l'architecture prépare cette monumentale présentation de ce qu'on a pu appeler la capitale de l'architecture, la ville où Sullivan, Jenney, Wright, et maints autres ont exercé leur talent, voire leur génie. Ainsi s'est développé, à partir du grand incendie de 1871, un mouvement multiforme, dont l'expression la plus novatrice est restée connue sous le nom d'Ecole de Chicago. Le Paris Art Center, qui, voici deux ans, avec les Beaux-Arts et six autres institutions ou galeries, avait inauguré le sujet en le déployant sur cent cinquante ans, retrouve également Chicago à travers un de ses architectes actuels, l'inimitable Helmut Jahn.

★ Musée d'Orsay, du 2 octobre au 3 janvier 1988.

★ Paris Art Center, du 22 septembre au 31 décembre.

Renzo Piano

Un hommage rendu à l'un des protagonistes majeurs de l'architecture contemporaine, récent auteur du bâtiment de la fondation De Menil à Houston, après avoir été celui du Centre Georges-Pompidou. Une exposition dU Festival d'automne.

★ Chapelle de la Sorbonne, du 6 novembre au 17 décembre.

Richard Rogers, magasins d'usines

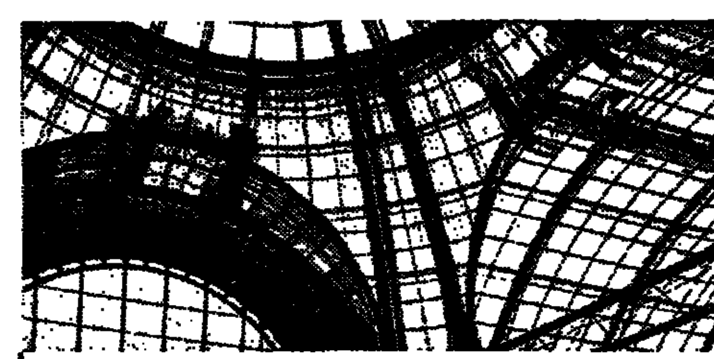
Architecture industrielle, technologie métallique : quelques exemples pris dans l'œuvre de Rogers, co-auteur, avec Renzo Piano, du Centre Pompidou.

★ Centre Georges-Pompidou. CCI. 23 septembre au 19 octobre.

Giovanni Michelucci, dessins d'architecture

Auteur de la gare de Florence et de la poste centrale de la même ville, Michelucci illustre dans son œuvre les principes d'une architecture entre innovation et intégration à la ville historique.

★ Centre Georges-Pompidou, CCI, du 14 octobre au 4 janvier 1988.



Une FIAC new look ?

Cent trente galeries dont 16 nouvelles, 18 pays avec, pour la première fois, la participation du Portugal, 800 artistes, parmi lesquels une centaine auront droit à des « one man shows », près de 5 000 œuvres... Voilà pour les chiffres, qui coïncident à peu près avec ceux des années passées, et ne justifient pas, *a priori*, le terme de FIAC « new look » qu'on nous annonce.

Cette nouvelle image devrait venir, en fait, de la refonte des espaces du Grand Palais, qui seront plus aérés, d'une nouvelle répartition des galeries, d'un nouvel éclairage et de l'accent mis sur la création contemporaine danoise, qui aura son quartier de 400 mètres carrés sous la verrière du Grand Palais.

Cette présence danoise, qui complète les festivités France-Danemark de l'automne et de l'hiver, sera signalée dès l'entrée de la foire, où une sculpture de Robert Jacobsen, réalisée tout spécialement, remplacera le *Centaure* de César.

★ Grand Palais des Champs-Elysées, du 10 au 18 octobre. Vernissage le 9 octobre de 20 h 30 à 23 heures au profit de Médecins du monde (100 F).

Les classiques et presque classiques du XX[e] siècle

Fontana : Fine di Dio

Lucio Fontana

Un classique du vingtième siècle, argentin d'origine, célébrissime en Italie, son pays d'adoption, et trop souvent réduit en France à quelques entailles bien placées dans des toiles monochromes. L'exposition rétrospective, justifiée si besoin est par la donation de Mme Fontana au Musée national d'art moderne en 1977, devrait permettre de mieux saisir l'aventure de cet artiste radical, fondateur en 1947 du mouvement spatialiste, et mort en 1968.

★ Centre Georges-Pompidou (3e étage du musée), du 15 octobre au 11 janvier 1988.

Mario Merz

Il était à Bordeaux cet été avec des *Igloos* (jusqu'au 18 septembre) ; il sera à Paris cet automne avec des *Igloos*, mais l'exposition sera fatalement différente, les constructions nomades de cette figure majeure de l'arte povera inscrite au programme italien du Festival d'Automne s'adaptant toujours aux lieux où elles sont montrées.

★ Chapelle de la Salpêtrière, du 15 novembre au 31 décembre.

Lucian Freud

L'œuvre de ce peintre peu prolixe, rarement sortie d'Angleterre et de quelques collections privées comme celle du baron Thyssen, nous est peu familière. Elle est figurative et s'inscrit dans une double lignée : la nouvelle objectivité d'abord, car Lucian Freud, petit-fils de Sigmund, est né à Berlin en 1922 ; la tradition du portrait anglais ensuite.

★ Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, du 16 décembre au 24 janvier.

Don Judd

Un dur et un pur de la sculpture minimaliste aux Etats-Unis. S'il n'a pas changé de cap depuis vingt ans, il raffine dans la couleur et les matériaux de ses volumes primaires, sériels, calculés.

★ ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 7 décembre au 7 février.

Ian Hamilton Finlay

Artiste divers, poète, éditeur, « metteur en scène » d'objets allégoriques, l'Ecossais Finlay expose en trois lieux différents ses allégories incertaines : à la Bibliothèque nationale du 18 septembre au 31 octobre, à la Fondation Cartier et à la Galerie Claire Burrus.

PHOTO N. GUYEN-GALERIE LELONG

Don Judd.

A travers les galeries

Coup d'envoi de la saison, le 12 septembre, avec les vernissages en série des galeries de Beaubourg et la vente qu'Yvon Lambert organise pour l'aide financière à la recherche contre le SIDA. D'Arakawa à Viallat, en passant par Bacon, Combas, Lewitt, Mapplethorpe, Schnabel, une quarantaine d'artistes se sont associés à cette initiative.

- **L'art contre le SIDA.** Galeries Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, et 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33), du 12 au 19 septembre.
- **Jean-Michel Albérola** (Suzanne et les vieillards). **Daniel Buren** (travail in situ). Galeries Daniel Templon, 30, rue Beaubourg et impasse Beaubourg.
- **James Bishop.** Galerie Jean-Fournier, 44, rue Quincampoix.
- **Günther Förg.** Galerie Crousel-Robelin-Bama, 40, rue Quincampoix.
- **Peter Briggs.** Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix.
- **Martin Barré.** Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple.
- **Siah Armajani.** Galerie Ghislaine-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes.
- **Gérard Garouste.** Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes.
- **Georges Rousse.** Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives.

Et aussi :

- **Joël Kermarrec.** Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (à partir du 10 septembre).
- **Mel Bochner.** Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (à partir du 10 septembre).

des arts

Tout Fragonard

Suite de la série dix-huitième : après Watteau et Boucher, Fragonard. Paysages romains, scènes de genre, scènes galantes, portraits, mythologies, à l'huile, au lavis, au fusain, à la sanguine : c'est tout « Frago » que l'on annonce, un peintre à la réputation de séducteur mais un héritier de Rubens autant que de l'Italie, qui vaut d'être étudié en profondeur. L'occasion est bonne pour s'apercevoir que l'illustrateur des fêtes galantes était aussi un grand dessinateur d'architecture et l'un des plus grands portraitistes de son temps.

Il y aura une centaine de peintures et autant de dessins dans cette rétrospective organisée en collaboration avec le Metropolitan Museum of Art de New-York.

★ Grand Palais, du 24 septembre au 4 janvier 1988.



Fragonard : la Réprimande du grand-père.

La collection Saint-Morys

Monsieur de Saint-Morys, qui vivait à Paris dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, constitua un formidable cabinet de dessins. Il y en avait 14 000, et parmi eux des Dürer, des Michel-Ange, des Rubens, des Poussin, des Carrache et des Raphaël. Le Louvre, qui doit à cet excellent homme quelques-unes de ses pièces les *plus précieuses*, lui rend hommage, un hommage très justifié.

★ Pavillon de Flore, du 20 novembre au 16 février.

Donation Pomme de Mirimonde

Collection privée donnée aux Musées nationaux pour être répartie entre les musées de Tours et de Gray, la donation d'Albert P. de Mirimonde compte des œuvres de Restout, Peyron, Subleyras et Van Loo.

★ Pavillon de Flore, du 20 novembre au 16 février.

Regalia

Pour fêter Hugues Capet et le millénaire de son sacre, le département des objets d'art du Louvre a réuni les instruments qui servaient au sacre des rois – les regalia – ainsi que des représentations et des documents historiques.

★ Pavillon de Flore, du 2 octobre au 31 décembre.

Trésors des princes celtes

Après les fouilles de la sépulture de Hochdorf, datant du sixième siècle avant J.-C., une exposition qui regroupe des trouvailles archéologiques récentes en un tableau de la vie des princes celtes telle que leurs tombeaux la laissent deviner.

A partir des mobiliers funéraires et des trésors découverts en France et en Europe, il devient possible d'imaginer plus justement le luxe des cours celtes, et de suivre l'histoire des contacts entre Celtes, Etrusques et Grecs par objets interposés.

★ Grand Palais, du 22 octobre au 15 février.

Paris à l'heure espagnole

Cinq siècles d'art en Espagne en quatre expositions, tel est le cœur d'une saison espagnole dont le programme a été peaufiné lors du sommet de Madrid, en mars dernier, par le ministère de la culture du royaume d'Espagne et la mairie de Paris.

Du Greco à Picasso

Ou la peinture espagnole du seizième au dix-neuvième siècle en quelque cent cinquante tableaux, dont soixante venus du Prado, où à défaut des *Menines*, dont le voyage était impensable, seront présentées beaucoup d'œuvres majeures. Et si Zurbaran et Ribalta n'y auront qu'une place restreinte, c'est que le MET de New-York, pour le premier, et Valence, pour le second, étaient sur les rangs avec des expositions monographiques débutant à la fin de l'année. Est-ce si grave puisque l'exposition Zurbaran se tiendra au Grand Palais au début de 1988 (du 14 janvier au 11 avril) ?

★ Musée du Petit Palais, du 10 octobre au 3 janvier 1988.

Le siècle de Picasso

Trente-quatre artistes, deux cent cinquante peintures, sculptures et dessins, encore un gros morceau. Pour un bilan des avant-gardes du début du siècle aux générations des années 50 marquées par l'ombre de la guerre et le franquisme. Picasso domine cette perspective, et Miro, et Dali et Tapies. Mais Gris, dont on a bien peu signalé le centenaire cette année, en France tout au moins, n'y est pas oublié.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 10 octobre au 3 janvier 1988.

L'imagination nouvelle : les années 70 et 80

Les œuvres de dix artistes reconnus sur la scène nationale espagnole qui ont atteint la maturité dans les années 70 et 80 : Gordillo, Villalba, Fraile, Broto, Sevilla, Villalta, Campano, Navarro, Barcelo, Sicilia. Parmi eux, quelques vedettes de la scène internationale de ces dernières années.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 10 octobre au 22 novembre.

Espagne 1987 : dynamique et interrogations

Dernier volet de ce polyptique ibérique : l'aujourd'hui, à l'ARC, où l'on verra que les jeunes artistes de Madrid, de Barcelone, de Séville ou de Bilbao n'ont pas oublié certaines traditions péninsulaires, en particulier les sculpteurs. A noter que l'ARC propose dans le même temps diverses manifestations complémentaires, dans le domaine du jazz, de la musique contemporaine, de la littérature, du cinéma et de la vidéo.

★ ARC-Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 10 octobre au 22 novembre.

En province

Variations sur tous les temps

Octobre des arts à Lyon

Merz d'un côté, Sol Lewitt de l'autre, au Musée Saint-Pierre : un judicieux compromis des passions du jour. Et aussi Maria Nordman (USA), Per Kirkeby (Danemark), Mario Bagnoli (Italie), Gloria Friedmann (France), Roche Pontus (Rhône-Alpes). Voilà pour les expositions majeures de ce quatrième Octobre des arts, éclaté dans la ville et dans la région. A signaler à l'ELAC, neuf photographes américains peu connus regroupés sur le thème du portrait, et, ce qui est original, un premier Festival international de peinture de trottoirs. Il aura lieu sous forme de concours ouvert aux *spécialistes* et aux amateurs.

★ Du 8 octobre au 23 novembre.

Luciano Fabro à Villeurbanne

En complément de l'exposition de l'ARC, cet été, à Paris, quarante œuvres de 1963 à 1986 de ce représentant d'Arte povera.

★ Nouveau Musée, du 19 septembre au 30 novembre.

Turin 1965-1987 à La Roche-sur-Yon

Anselmo, Boetti, Calzolari, Fabro, Kounellis, Merz, Paolini, Penone, Pistoletto, Zorio : neuf artistes d'Arte povera représentés dans les collections publiques françaises.

★ Musée, du 21 septembre au 10 novembre.

Giulio Paolini à Nantes

« De l'atelier à l'exposition » ou l'exposition de l'exposition, en « *hommage à la symétrie du lieu* », à la « *géométrie souveraine* » du Musée des beaux-arts de Nantes, rénové.

★ Musée des beaux-arts, du 16 octobre au 15 décembre.

L'Espagne à Bordeaux

José Maria Sicilia, Cristina Iglesias, Juan Munoz, Susana Solano : un peintre et trois sculpteurs. Les jeunes Espagnols, décidément, intéressent les responsables de musées et de centres d'art contemporains au point qu'ils ont l'air de se les arracher. C'est vrai qu'ils sont bien.

★ CAPC, entrepôt Lainé, du 25 septembre au 22 novembre.

Saint-Quentin Autour du psautier de la reine Ingeburge

Sous forme de fac-similés, les feuillets du célèbre manuscrit à enluminures commandé par l'épouse répudiée de Philippe Auguste. Pour les médiévistes frustrés de ne pouvoir feuilleter pareil trésor du Musée Condé à Chantilly. Une enquête rapprochant peintures et sculptures de cette aube raffinée du gothique complète l'exposition.

★ Musée Lécuyer, du 17 octobre au 14 décembre.

Beauvais L'hommage de l'Oise à Corot.

De Rome à Mortefontaine, vasques et ombrages de Picardie. Les trois vues de la vasque de l'Académie de France à Rome y seront réunies pour la première fois.

★ Musée départemental de l'Oise, du 1er octobre au 27 novembre.

Strasbourg L'amour de l'art

Deux amateurs de baroque italien, Othon Kaufmann et François Schlageter, présentent leur musée imaginaire : les trente-neuf *tableaux italiens des dix-septième* et dix-huitième siècles de leur collection, et autant d'œuvres empruntées aux musées européens qu'ils souhaiteraient voir cohabiter avec les leurs. Des inédits.

★ Musée des beaux-arts de Strasbourg, du 30 septembre au 22 novembre.

Toulouse Le portrait toulousain de 1550 à 1800

Plus de cent peintures, dessins et sculptures y seront rassemblés et dûment analysés. Et l'on pourra y retrouver, parmi les petits maîtres ignorés de la région, des Toulousains connus comme François de Troy ou Subleyras replacés dans le contexte de leur origine et de leur formation.

★ Musée des Augustins, du 1er octobre au 7 janvier.

Tours Victor Laloux

Né à Tours en 1850, mort à Paris en 1937, l'architecte de la gare d'Orsay est aussi l'auteur de la basilique Saint-Martin, de l'hôtel de ville et de la gare de Tours, de l'agrandissement du siège central du Crédit lyonnais. Un hommage décentralisé du Musée d'Orsay.

★ Musée des beaux-arts, du 27 septembre au 6 décembre.

L'art portugais du XIXe siècle : soleil et ombres

Du néoclassicisme au romantisme, du naturalisme au symbolisme, la recherche d'une identité nationale à travers une peinture dont on sait fort peu de chose. C'est d'ailleurs la première fois qu'une exposition sur la culture artistique lusitanienne est organisée hors du Portugal. On la doit à l'Association française d'action artistique, avec le concours de la fondation Calouste Gulbenkian.

★ Petit Palais, du 20 octobre au 3 janvier.



Corot : la vasque de l'Académie de France à Rome.

EXPOSITIONS

Musées

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

9e SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

CHARLES MATTON. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-30-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 septembre.

LES PRIMITIFS ITALIENS DU MUSÉE FRESCH D'AJACCIO. Jusqu'au 5 octobre. **ORNEMANISTES DU XVe AU XVIIe SIÈCLE, gravures et dessins de la collection Edmond de Rothschild.** Jusqu'au 21 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire quai des Tuileries, face au pont Royal (42-60-39-26). De 9 h 45 à 17 h.

PICASSO VU PAR BRASSAI. Musée Picasso (42-71-25-21). Sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 septembre.

L'ART INDÉPENDANT. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi de 10 h à 17 H 30; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 20 septembre.

KALTEX EN CHINE. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Musée des enfants (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

LUCIANO FABRO. Etat; JOHN ARMLEDER. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 septembre.

IMAGES DE JARDINS. Musée national des monuments français, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15). Jusqu'au 1er octobre.

RARES AFFICHES 1900 des collections du musée. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 18, rue Buffon (43-36-14-41). Entrée: 25 F. De 11 h à 18 h 30; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

NATALIA DUMITRESCO - ALEXANDRE ISTRATI. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Entrée: 18 F. Du 10 septembre au 18 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR, 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

FIGURES D'UN TEMPS : LA IIIe RÉPUBLIQUE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h, le mercredi de 12 h à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

ÉLÉPHANTILLAGES. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LA LUMIÈRE DÉMASQUÉE. Jusqu'au 2 novembre; gravure et imprssion : du bois au laser. Jusqu'au 25 octobre. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h; mercredi, de 12 h à 21 h; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

PROJETS DE DUFY POUR LA FÉE ÉLECTRICITÉ. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 septembre.

DIEUX ET DÉESSES. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 27 septembre.

Centres culturels

CORBU VU PAR. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 novembre.

COUP DE MISTRAL A MARSEILLE. Un été pour les arts plastiques. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Jusqu'au 25 septembre.

KENZO TANGE, 40 ans d'urbanisme et d'architecture. École nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 septembre.

RAYMOND QUENEAU, REGARDS SUR PARIS. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Tous les jours, sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 heures. Entrée gratuite. Jusqu'au 30 septembre.

ÆTHIOPIA, VESTIGES DE GLOIRE. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Jusqu'au 3 octobre.

CONNEXIONS 87. Exposition internationale d'artistes francophones. Centre culturel canadien. 5, rue de Constantine. Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

En province

ANGERS. Qu'est-ce qu'ils trament ? Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 30 septembre.

AUTUN. Bourgogne médiévale. La Mémoire du sol. 20 ans de recherches archéologiques. Hôtel de ville. Salle de réunions. Jusqu'au 27 septembre.

AVIGNON. Gilles Aillaud, Edouard Arroyo et le théâtre. Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'au 30 septembre.

BELLÊME. La piété populaire dans le Perche, de sainte Apolline à saint Sébastien. Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche. Sainte-Gauburge en Saint-Cyr-la-Rosière (33-73-48-06). Jusqu'au 1er novembre.

BIRON. Design au Danemark 1950-1987. Au château (47-42-09-15; Maison du Périgord à Paris). Jusqu'au 25 septembre.

CAEN. Symbolique et botanique : le sens caché des tableaux de fleurs au dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 octobre.

CANNES. Mario Prassinos. Rétrospective 1950-1970. La Malmaison, 47 La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 21 septembre.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Pasiphaé, chant de Minos. Jusqu'au 4 octobre. **Objets de verre : Dale Chihuly.** Jusqu'au 20 septembre. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15).

CHARTRES. Vlaminck : Le peintre et la critique. Musée des beaux-arts, 29, Cloître-Notre-Dame. (37-36-41-39) Jusqu'au 28 octobre.

COLMAR. Alberto Magnelli. Musée d'Unterlinden (89-41-89-23). Jusqu'au 27 septembre.

DIEPPE. « Les éléphants sont parmi nous. » Château-musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Luciano Castelli. Musée d'art contemporain. Avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 28 septembre.

ÉVREUX. Jacques Poli. Musée de l'ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (32-39-34-35). Jusqu'au 25 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. L'inclémence lointaine. (Manuscrits, livres, estampes de Braque, Giacometti, etc.) Musée Pétrarque, rive gauche de la Sorgue (90-20-37-20). Jusqu'au 30 septembre.

GRANVILLE. Christian Dior, « L'autre lui-même ». Musée Richard-Anacréon. Jusqu'au 21 septembre.

GUEBWILLER. Regards, artistes connus et méconnus. Musée du Florival (89-74-22-89). Jusqu'au 31 octobre.

LACHASSAGNE. Lyon-Japon. La Cuvée, Centre d'art actuel. Jusqu'au 21 septembre.

LIMOGES. René Feurer. Chapelle du grand-séminaire, 15, rue Eugène-Varlin (55-30-39-79). Jusqu'à fin septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Otto Dix : Rétrospective. Hôtel Donadeï de Campredon, 20, rue du Dr-Tallet. Jusqu'au 18 octobre.

LUNÉVILLE. Alfred Renaudin. Musée du château (83-73-18-27). Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Le Corbusier et la Méditerranée. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92). Jusqu'au 27 septembre; **Louis Soutter.** Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75) ; Jusqu'au 27 septembre.

MEYMAC. Les années 70. Les années Mémoire. Abbaye Saint-André. Centre d'art contemporain (55-95-23-30). Jusqu'au 26 octobre.

MONTBÉLIARD. César : Les championnes. Centre d'Art contemporain (81-91-37-11). Jusqu'au 8 novembre.

MORLAIX. Jean Deyrolle, 1911-1967; Peintures Paul Sérusier, 1864-1927. Rétrospective. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98-88-38-96). Jusqu'au 6 octobre.

NICE. Giambattista Tiepolo. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (93-53-17-70). Jusqu'au 30 septembre; **Marc Chagall. Œuvre gravé.** Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (93-81-75-75). Jusqu'au 5 octobre; **Karel Appel.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. Italie hors d'Italie. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 30 septembre.

POITIERS. Romaine Brooks (1874-1970). Musée Sainte-Croix, 61, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'à fin septembre.

PONT-AVEN. Rétrospective Emile Jourdan. Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville (98-06-14-43). Jusqu'au 1er octobre.

ROCHECHOUART. Le regard du dormeur. Château (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

LA ROCHELLE. Christian Jaccard : Mille et un objets (1971-1986). Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Perot (46-50-57-57). Jusqu'au 20 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Glen Baxter; Alberto Savinio : Dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. A la rencontre de Jacques Prévert. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 4 octobre.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos : arbres et forêts. Fondation Mario-Prassinos. Hôtel de Sade (90-92-35-13). Jusqu'au 2 novembre.

TANLAY. « Formes Rituelles II ». Victor Bramer. Centre d'art contemporain du château de Tanlay. Jusqu'au 27 septembre.

TOURCOING. Antoine Semeraro 1976-1987. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. Jusqu'au 16 novembre.

TROUVILLE. L'art et les biscuits, la publicité de la manufacture Lefèvre de 1880 à 1920. Musée Villa Montebello, 64, rue du Général-Leclerc (31-88-16-26). Jusqu'au 28 septembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

JANGO EDWARDS, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 20 h (8).

VARIATIONS SUR LE CANARD, Théâtre de poche Montparnasse (45-48-92-97), 19 h 30 (8).

MONSIEUR MASURE, Daunou (42-61-69-14), 21 h (8).

LE LUTIN AUX RUBANS, Théâtre Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h 30.

LE MÉTRO FANTOME, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15 (9).

L'EXCÈS CONTRAIRE, Théâtre des Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 20 h 45 (9).

LA DONJUANNE, Espace Marais (42-71-10-19), 21 h (9).

LE SOUS-SOL, Tourtour (48-87-82-48) 20 h 30 (9).

DOM JUAN, Théâtre des Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30 (10).

ROC IN LICHEN, Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h (10).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, Théâtre Edouard VII (47-52-57-49), 20 h 30 (11).

FLEUR DE CACTUS, Comédie des Champs-Elysées (47-20-08-24), 20 h 30 (11).

CABARET, Mogador (42-85-45-30), 20 h 30 (11).

L'ÉLOIGNEMENT, Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18), 21 h (12).

CAPITAINE FRACASSE, Théâtre de Paris (48-74-16-82), 20 h 30 (15).

CUL SEC, Dix heures (42-64-35-90), 20 h 15 (15).

UN HOMME QUI SAVAIT, Théâtre 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 45 (15).

L'HYPOTHÈSE, Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 20 h (15).

ALLER-RETOUR, Cartoucherie de Vincennes (43-28-36-36), 20 h 30 (15).

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. et mar. à 20 h, dim. 14 h 30 : « Dialogues des carmélites ». – Théâtre Français (40-15-00-15), mar. 20 h 30 : « Polyeucte ».

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), mar. 20 h 30 : « Genousie ».

PETIT ODÉON (43-25-70-32), mar. 18 h 30 : « Bréviaire d'amour d'un haltérophile ».

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 21 h, D. 15 h 30, S. 18 h et 20 h 45 : la Taupe.

ARLEQUIN (45-89-43-22) (D., L.) 20 h 45 : Versailles ne chantait pas (dern. le 12).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.). 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse (à partir du 15).

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) (D., L., except. le 15) 20 h 30 : Dom Juan (à partir du 10).

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (S., D., L.) 20 h 45, S. 18 h et 21 h 30, mat. D. à 15 h 30 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15; Bien dégagé autour des oreilles; 22 h, D. 15 h : Pelouse interdite.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 16 h 30 : Aller-retour (à partir du 15).

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (S., D., L.), 21 h . S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Fleur de cactus (à partir du 11).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, D. 15 h 30 : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15, D. 16 h : Cul sec (à partir du 15).

EDGAR (43-20-85-11) (D.), 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h + S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49) (S., D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (42-71-10-19) (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h 45 : la Donjuanne.

FONTAINE (48-74-74-40) (S. soir, D., L.) 21 h, S. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien; les Inconnus (Rel. jusqu'au 11).

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.) 21 h, S. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement (à partir du 12).

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : (D) 20 h 15 : Palier de crabes; II. (D.) 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h 30, D. 15 : le Lutin aux rubans.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (pas de tél.) V. S. D. 19 h 30 : la Mégère apprivoisée; les 12, 13, 18 h 30 : Roméo et Juliette.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) I. 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : le Métro fantôme; II. 20 h : le Petit Prince; 21 h 15 : Architruc.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h, mat. D. 15 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 45, S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.) 20 h 30, S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Cabaret (à partir du 11)

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D., L.), 20 h 30, S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, D. 15 h : La Barque (dern. le 13).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer, D. soir) 20 h 30, D. 15 h : Manoe.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) (D. L.) 19 h 30 : Variations sur un canard.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière; 20 h 30, D. 15 h : Le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 17 h : Buffo.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.) 20 h : Jango Edwards.

THÉÂTRE ARCANE (43-38-19-70) (J.) 20 h 30 : l'Amant; J. 20 h 30 : D. Atafi.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-16-82) (D. soir, L.) 20 h 30, D. 15 h 30 : Capitaine Fracasse (à partir du 15).

THÉÂTRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, D. 17 h : L'homme qui savait (à partir du 15).

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) (Mer., D.) 21 h + S. 17 h (sauf le 5), D. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.) 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours (prol.) ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D., L.), 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré; (Mar.) 23 h 30, D 22 h 15, L 20 h 30 : Fou comme Fourcade; (D) 22 h 15 : J.P. Sèvres (à partir du 9).

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D) I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D) I. 20 h 15, Sam 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (Mar) 20 h : Saleté de pétunia; 21 h : Fais voir ton Cupidon; 22 h 15 : Huis glauque; (D) 18 h 30 : Histoire du tigre.

LE GRENIER (43-80-68-02) (Mar, D. L), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), (D) 21 h : Les oies sont vaches; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), (S, L) 21 h 30, sam., 20 h 30 et 22 h : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D, L) 20 h 15 : A. Lamy; 21 h 30 : Coup de feel; 22 h 30 : le détournement d'avion le plus fou de l'année.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : L'accrochabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Elysée...moi.

DANSE

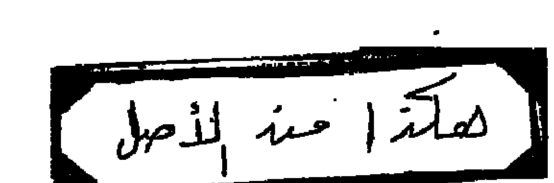
BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 17 h : Le Creux poplité (à partir du 10).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 10, 20 h 30 : Cannane.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h : Concours de circonstances (à partir du 12).

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) mar. 20 h : La Prose du Transsibérien et la Petite Jehanne de France.





MUSIQUE

Festival estival de Paris

MERCREDI 9

Auditorium des Halles, 19 h : Hommage à Nadia Boulanger, projection du film « Mademoiselle » ; concert avec des compositeurs; amis, élèves de N. Boulanger.

Les concerts

MERCREDI 9

UNESCO, 13 h et X h 30 : J.P. Jumez (guitare : Albeniz, Giuliani, Villa-Lobos, Yocoh, Panine, Sauguet).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 : Orgue et trompettes de Versailles (Haendel, Telemann, Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique au temps de St-Louis. Shakespeare et la musique élizabéthaine.

JEUDI 10

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 9.

VENDREDI 11

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 9 (Guillaume de Machaut, musique italienne des XVI[e] et XVII[e] siècles).

SAMEDI 12

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Philarmonique des Solistes du Japon, S. Ozawa, K. Akiyama (dir.) : Strauss, Mozart, Brahms.

Eglise Saint-Merri, 16 h : Groupe Vocal Grégor (musique vocale au Siècle d'Or Espagnol). 21 h : Ensemble Camerata Trajectina (Huygens).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Trio Albeniz, (Dowland, Scarlatti, Albeniz, Granada).

DIMANCHE 13

Basilique de Montmartre, 17 h : J.B. Courtois (orgue) : Liszt, Franck, Langlais).

Eglise Saint-Merri, 18 h : Bornus Consort (musique vocale polonaise de la Renaissance).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : B.L. Leach (orgue) (Widor, Vierne).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Quintette Arioso (Farkas, Haydn, Ibert, Rossini, Arnold).

LUNDI 14

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 9 (Trouvères et troubadours).

MARDI 15

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : H. de Rouville (contre-ténor) : P. Huelle (luth), Dowland, Gibbons, Campian, Morley).

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre Kuentz (Mozart).

En région parisienne

HOUDAN Eglise, le 10, 20 h 30 : Participants à l'Académie d'Orgue le 12, 18 h : K. Gilbert (orgue) (Nivers, Lully, Bach).

LA COURNEUVE Parc, les 12, 13 : Fête de *l'Humanité* (B. Lavilliers, Kacel...).

MONTFORT L'AMAURY Eglise, le 13, 17 h : J. Amade (orgue) (Bach, Vierne, Widor).

NEAUPHLE-LE-CHATEAU Eglise, le 11, 20 h 30 : L. Davis (orgue) (Raison, Dandrieu, Marchand).

SCEAUX, 19[e] Festival du Château de l'Orangerie (46-60-07-79) 17 h 30, le 12 : M. Dalberto (piano) (Schubert, Schumann) ; le 13, 17 h 30 : Ensemble slave (Mozart) ; le 13, 11 h : S. Wieder-Atherton (violoncelle), D. Hora (piano) (Beethoven, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

BERCY (43-46-12-21), 20 h 30 : J. Halliday (à partir du 15).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Les Woopee Markers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, (J. V. S.) : Tony Allen.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h, le 9 : Chance Orchestra R'N'B ; le 10 : Bobby Helms ; le 11 : Guida de Palma and le Band ; le 12 : Tremplin ; le 14 : Rido Bayonne ; le 15 : Zaka Mangala.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h, les 11, 12 : 99.

KISS (48-87-89-64) (D.), 24 h : Pola.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), (D., L.), 23 h, K. Lightsey, J. Pepper Quartet (jusqu'au 12). A partir du 15 : Prince Lasha, W. Shaw and the Firebirds.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25) (mar.), 22 h 30, le 9 : P. Danae Trio ; les 10, 11, 12 : Art Lewis Trio ; le 13 : Brésilien ; le 14 : Zouma bon temps music.

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Al Aarons (jusqu'au 12). A partir du 14 : Billy Mitchell.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : J. Vidal Trio (jusqu'au 12). A partir du 14 : Trio Michelot-Vander-Combelle.

NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30, Sylviane Celia.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 10, 11, 12 : Dorothy Donegan Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) (D.), 21 h, le 10 : Salcedo ; le 11 : G. Clément ; le 12 : Sarah Lazarus ; le 15 : Bolling Big Band et G. Marchand.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), 21 h 30, le 9 : Watergate Seven + One ; le 10 : Trilogie ; le 11 : Orpheon Orchestra ; le 12 : J.-P. Gelineau Middle Jazz Quartet ; le 14 : Mad Brass Band ; le 15 ; Ancene Anconina, D. Huck Quartet.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30, les 9, 10 : Witness ; les 11, 12 : Laius ; les 14, 15 : Escoudé Trio.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc Sextet (jusqu'au 12) ; à partir du 15 : D. Doriz Sextet.

SUNSET (42-61-46-60), 21 h 30 : H. Texier Trio (jusqu'au 15).

TABLE D'HARMONIE (43-54-59-47), 22 h 30, les 9, 15 : The Boogie Woogie Boys ; *le 10 : L. Mazetier, P. Saussois* ; les 11, 12 : Midnight Trio.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D), à 22 h : Camaleon Trio.

ZENITH (42-45-91-48) ; le 12, 20 h : Pretty Maids ; le 15, 20 h : Kid Creole.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) (D.), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (D.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) 18 h 30 : Piaf toujours.

OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : D. Lavoie (à partir du 15).

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L.), 20 h 15 : C. Gilys (à partir du 12).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

16 h, Cœur sur mer, de J.-D. Normon ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 21 h, Procès au Vatican, de A. Haguet.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

16 h, les Bleus de la marine, de M. Cammage ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : la Maison de bambou, de S. Fuller ; 21 h, le Jour du vin et des roses, de B. Edwards (v.o., s.t.f.).

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

16 h, Ademai au Moyen Age, de J. Marguenat ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : la Folle Ingénue, d'E. Lubitsch ; 21 h, la Maman et la Putain, de J. Eustache.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

15 h, On purge bébé, de J. Renoir ; Les restaurations de la Cinémathèque française : 17 h, Entente cordiale, de M. L'Herbier ; 19 h, Hommage à J. Mankiewicz : le Château du dragon ; 21 h, Quelque part dans la nuit (v.o.).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

15 h, Tarass Boulba, d'A. Granowsky ; 17 h, Les restaurations de la Cinémathèque française : Visages d'enfants, de J. Feyder ; Hommage à J. Mankiewicz, en sa présence : 19 h, The Late George Apley (v.o., s.t.f.) ; 21 h, la Comtesse aux pieds nus (v.o., s.t.f.).

LUNDI 14 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 15 SEPTEMBRE

Hommage à J. Mankiewicz : 16 h, les Evadés de Dartmoor (v.o.) ; 19 h, Carol for another Christmas (v.o.) ; 21 h, l'Aventure de M[me] Muir (v.o., s.t.f.)

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

15 h, la Fille aux yeux d'or, de *J.-G. Albicocco* ; 17 h, Fantôme à vendre, de R. Clair ; 19 h, la Grande Muraille, de F. Capra (v.o.).

JEUDI 10 SEPTEMBRE

15 h, A Bigger Splash, de J. Hazan (v.o., s.t.f.) ; 17 h, les Jours comptés, d'E. Pietri (v.o.) ; 19 h, Billy the Kid, de King Vidor (v.o.).

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

15 h, le Torrent, de M. Bell ; 17 h, Old Boyfriends, de J. Tewkesbury ; 19 h, Bonnie and Clyde, d'A. Penn (v.o., s.t.f.).

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

15 h, Des insectes et des hommes, de W. Green ; 17 h, l'Ange bleu, de J. von Sternberg (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Un étranger au paradis, de V. Minnelli (v.o.) ; 21 h 15, Reflets dans un œil d'or, de J. Huston (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

15 h, la Dame de Shanghai, d'O. Welles (v.o.) ; 17 h, le Boucher, de C. Chabrol ; 19 h, Lifeboat, d'A. Hitchcock (v.o.) ; 21 h, le Plus Beau, d'A. Kurosawa (v.o.s.t. angl.).

LUNDI 14 SEPTEMBRE

15 h, Tumak, fils de la jungle, de H. Roach ; 17 h, la Califfa, d'A. Bevilacqua (v.f.) ; 19 h, Will Penny, le solitaire, de T. Gries (v.o.s.t.f.).

MARDI 15 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6[e] (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8[e] (43-59-29-46) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96) ; Secrétans, 19[e] (42-06-79-79).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11[e] (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6[e] (42-22-87-23) ; Balzac, 8[e] (45-61-10-60) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14[e] (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Mayfair, 16[e] (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

BOIRE ET DÉBOIRES. Film américain de Blake Edwards, vo : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; George V, 8[e] (45-62-41-46) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18[e] (45-22-46-01) ; Gambetta, 20[e] (46-36-10-96).

LES YEUX NOIRS. Film italien de Nikita Mikhalkov, vo : Ciné-Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) (2 salles) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9[e] (45-74-95-40) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) : UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06) ; Images, 18[e] (45-22-47-94.

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME-FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1[er] (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Normandie, 8[e] (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3[e] (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6[e] (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (45-74-94-94) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; Bastille, 11[e] (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44) ; Mistral, 14[e] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15[e] (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6[e] (45-44-57-34).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8[e] (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9[e] (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5[e] (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8[e] (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9[e] (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8[e] (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Galaxie, 13[e] (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5[e] (46-34-25-52) ; Ermitage, 8[e] (45-63-16-16) ; Studio 43, 9[e] (47-70-63-40) ; Images, 18[e] (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26) ; Ermitage, 8[e] (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6[e] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13[e] (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8[e] (43-59-31-97). – V.f. : Lumière, 9[e] (42-46-49-07) ; Montparnos, 14[e] (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9[e] (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11[e] (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15[e] (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.o.) : Normandie, 8[e] (45-63-16-16).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6[e] (42-25-10-30) ; Pagode, 7[e] (47-05-12-15) ; Colisée, 8[e] (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15[e] (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). – V.o. et v.f. : *Gaumont Opéra*, 2[e] (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (43-87-35-43) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; Fauvette, 13[e] (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1[er] (45-08-57-57) ; Bretagne, 6[e] (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38) ; Pub. Saint-Germain, 6[e] (42-22-72-80) ; Marignan, 8[e] (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15[e] (43-06-50-50) ; Maillot, 17[e] (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2[e] (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2[e] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31) ; Nation, 12[e] (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12[e] (43-43-01-59) ; Fauvette, 13[e] (43-31-56-86) ; Galaxie, 13[e] (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14[e] (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15[e] (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18[e] (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19[e] (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1[er] (42-33-42-26).

CINEMA

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong, v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à partir de vend. ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Sui.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, (mer., jeu.) 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Templiers, 3e, h. sp. (42-72-94-56).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.). v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CABARET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GANDHI (Ang., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; (v.f.) : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (45-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE PIGEON (It, v.o.) Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) h. sp; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Gare de Lyon, 12e (42-43-01-59) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), h. sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A. v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e, (48-05-51-33), mar., 14 h : Tristana ; sam., 16 h 40 : Los Olvidados. Un chien andalou ; jeu., 18 h : Nazarin ; lun., 20 h : El.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 14 h : Masculin-féminin ; lun., 12 h : Je vous salue Marie ; sam, 12 h : Sauve qui peut la vie ; dim., 10 h 30 du mat. : Deux ou trois choses...

LOUIS JOUVET, Champo, 5e, (43-54-51-60), mer., dim. : Quai des Orfèvres ; ven., lun. : la Fin du jour ; sam., mar. : Hôtel de Nord.

KEATON, studio 43, 9e (47-70-63-40), sam, 14 h : Steamboat Bill Jr ; sam., 16 h : Fiancées en folie ; dim., 14 h : Sherlock Jr ; dim., 16 h : le Dernier Round.

N. MIKHALKOV (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80), mer. : Sans témoin ; jeu. : Romance cruelle ; ven. : la Parentèle ; sam. : Partition inachevée pour piano mécanique ; dim. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; lun. : l'Esclave de l'amour ; mar. : Cinq Soirées. – Triomphe, 8e (45-62-45-76), mer. : la Parentèle ; jeu. : Cinq Soirées ; ven. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; sam. : l'Esclave de l'amour ; dim. : Romance cruelle ; lun. : Partition inachevée pour piano mécanique ; mar : Sans témoin.

MARYLIN MONROE (vo), Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40), ven., 20 h 30 : Sacrée Marylin, Niagara, Comment épouser un millionnaire, Sept Ans de réflexion.

MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20), sam., lun. : Sacré Graal ; mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; mar. : le Sens de la vie.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio-28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : Préchi Précha ; ven., sam. : Dangereuse sous tous rapports ; dim., mar. : Travelling avant.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Pauline à la plage, les Nuits de la pleine lune, le Beau Mariage, le Signe du lion, la Collectionneuse, la Femme de l'aviateur, Ma nuit chez Maud, le Genou de Claire, la Marquise d'O. – Denfert, 14e (43-21-41-01) : la Marquise d'O, le Beau Mariage, Perceval le Gallois, la Collectionneuse, les Nuits de la pleine lune, le Genou de Claire, Ma nuit chez Maud, Pauline à la plage, la Femme de l'aviateur, le Signe du lion.

M. SIMON Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), mer. : les Disparus de Saint-Agil ; jeu. : Drôle de drame ; Ven. : Boudu sauvé des eaux ; sam. : Frio-Frac ; dim. : la Beauté du diable ; lun. : l'Atalante ; mar. : la Chienne.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 22 h : Nostalghia ; ven., 15 h 40, lun., 21 h 40 : Solaris ; dim, 15 h 40 : Andreï Roublev ; sam., 22 h : le Sacrifice ; ven., 17 h 40 : Stalker ; mer., 15 h 40 : l'Enfance d'Ivan.

TAVIANI, (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer., sam. : Kaos ; jeu., dim. : la Nuit de San-Lorenzo ; ven., lun. : Padre Padrone ; mar. : Allons z'enfants.

TEX AVERY (v.o.), Studio-43, 9e (47-70-63-40).

WIM WENDERS (v.o.), mer., mar. : Alice dans les villes ; jeu. : Hammet ; ven. : la Lettre écarlate ; sam. : Faux mouvement ; dim. : Au fil du temps ; lun. : Paris, Texas.

Les séances spéciales

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven. 11 h 45.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), sam. 11 h 45.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), ven. 0 h 30.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), dim. 18 h 30.

GORKI PARK (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven. 16 h 30, sam. 16 h 30, mar. 21 h.

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15, 20 h 15.

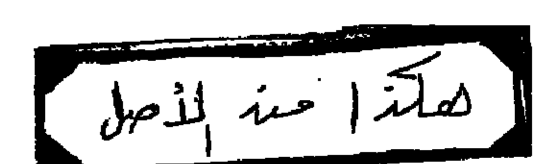
HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 13 h 50.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h, 20 h 10.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 18 h 30.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 9 septembre

TF 1

20.35 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Line Renaud, Paul-Loup Sulitzer, Francis Perrin, Europe, Gérard Blanc, Herbert Léonard, Mint Juleps, Annabelle. **22.15** Feuilleton : *Le Gerfaut.*

De Marion Sarraut, d'après Juliette Benzoni. Avec Laurent *Le Doyen, Marianne Anska, Philippe* Clay (dernier épisode). **23.35** Journal. **23.50** Série : UFO. Alerte sous la mer.

A 2

20.30 Le grand échiquier. Emission de Jacques Chancel. Avec Jean d'Ormesson, membre de l'Académie française, et Raymond Devos, Ludmilla Mikaël, Arletty, Roland Leroy, Jeanne Moreau, Karl Lagerfeld, Claude Estier, Pierre Charpy, Henri Amouroux, Didier Van Cauwelaert, Pierre Nora, Jacqueline de Romilly, Jacques Faisant, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Maria Tipo, Hélène Grimaud. **23.30** Journal. **0.00** Histoires courtes. La face cachée de la Lune, d'Yvon Marciano.

FR 3

▶ **20.35** Théâtre : l'Ecole des femmes. De Molière, mise en scène de Raymond Rouleau. Avec Bernard Blier, Gérard Lartigau, Isabelle Adjani, Robert Rimbaud, Micheline Luccioni. **22.20** Journal. **22.45** Magazine : Océaniques. De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Pialat-Bernanos : *Sous le soleil de Satan.* **23.45** Musiques, musique.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : le Monde selon Garp ■ Film américain de George Roy Hill (1982). Avec Robin Williams, Mary Beth Hurt, Glenn Close, John Lightow. **23.15** Flash d'informations. **23.20** Cinéma : Ghoulies □ Film américain de Luca Bercovici (1984). Avec Peter Liapis, Lisa Pelica, Michael Des Barres. **0.50** Cinéma : l'Amant magnifique ■ Film français d'Aline Issermann (1986). Avec Isabel Otero, Hippolyte Girardot, Robin Renucci. **2.25** Série : Max Headroom.

LA 5

20.25 Téléfilm : Le dernier contrat. *Qui sortira vainqueur du jeu mortel auquel se livrent McNeal et Connor ?* **22.00** Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. En différé des Etats-Unis. Horaires non communiqués. Série : Mission impossible. Série : Insiders. Série : Cosmos 1999.



M 6

20.30 Série : Dynastie. Mise au point. **21.20** Série : Falcon Crest. Confirmation. **22.10** Journal. **22.20** Météo. **22.25** Série : Les espions. A couteaux tirés. **23.15** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Littérature japonaise. **21.30** Musique : *L'Inhumaine, de Marcel L'Herbier.* **22.30** Nuits magnétiques. Les gens... tout de même. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 juillet à Aix-en-Provence) : Alexander's Feast, Concerto pour orgue nº 1 en sol mineur, op. 4 HWV 289, de Haendel, par le chœur et l'orchestre The Sixteen, dir. Harry Chrisophers. **23.07** Jazz club. En direct du Magnetic Terrace.

Jeudi 10 septembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. (4e épisode). **14.20** Feuilleton : C'est déjà demain. (4e épisode). **14.45** Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Isabelle Aubret. **15.35** Quarté à Vincennes. **15.50** Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.* Les Gladiateurs. **16.45** Club Dorothée. **17.00** Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Variétés : Nicolas Peyrac, Europe, Jackie Quartz, Jill Kaplan. **17.58** Flash d'informations. **18.00** Série : Mannix. **19.00** Feuilleton : Santa Barbara. **19.30** Jeu : La roue de la fortune. **20.00** Journal. **20.35** Série : Columbo. Eaux troubles. ▶ **22.10** Magazine : L'enjeu. De François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller. Economie 88 : les menaces à l'horizon, avec Jacques Delors et Valéry Giscard d'Estaing. **23.25** Journal. **23.40** Série : UFO. L'affaire de l'ordinateur.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Variétés, informations, jeux, etc. **13.50** Série : Chapeau melon et bottes de cuir. **15.00** Flash d'informations. **15.05** Domicile A2 (suite). **15.30** Feuilleton : Rue Carnot. **16.00** Flash d'informations. **16.05** Domicile A2 (suite). **17.15** Récré A2. **17.55** Flash d'informations. **18.00** Série : Ma sorcière bien aimée. **18.25** Jeu : Des chiffres et des lettres. **18.50** Variétés : Un D.B. de plus. *19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : le bon mot d'A 2.* **20.00** Journal. **20.25** D'accord, pas d'accord. **20.30** Cinéma : la Femme flic ■ Film français d'Yves Boisset (1979). Avec Miou-Miou, Jean-Marc Thibault, Leny Escudéro. **22.15** Documentaire : Michel Audiard. Quarante ans de cinéma. **23.25** Journal. **23.55** Série : brigade criminelle.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. **14.00** Magazine : Thalassa. Le parfum de la dame en noir (rediff.). **14.30** Documentaire : un naturiste en campagne. 1. Une ménagerie dans une boîte d'allumettes. **15.00** Flash d'informations. **15.03** Série : Sur la piste du crime. Vol sans escale. **16.00** Magazine : Dimension 3. L'homme électronique. **17.00** Flash d'informations. **17.03** Feuilleton : Vive la vie ! **17.30** Dessin animé : Croc-note show. **17.35** Dessin animé : Belle et Sébastien. **18.00** Feuilleton : L'or noir de Lornac. (3e épisode). **18.30** Feuilleton : Thibaud, ou les croisades. 4e épisode : Sybille et Thibaud. **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19 h 15 à 19 h 35, Actualités régionales. **19.55** Dessin animé : Il était une fois la vie. **20.05** Jeux : La classe. **20.30** D'accord, pas d'accord. **20.35** Téléfilm : Qui a tué Hellen Bowen ? De Stuart Rosenberg. Avec Tony Franciosa, Jill St-John, Jack Klugman. **22.15** Journal. **22.40** Magazine : Océaniques. De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Gens du monde. Premier contact : Les Papous de Nouvelle-Guinée. **23.40** Musiques, musique.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Corbeau ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943). Avec Pierre Fresnay, Ginette Leclerc, Pierre Larquey, Micheline Francey. **15.25** Documentaire : Les allumés du sport. Le tour des Alpes en ballon. **15.50** Cinéma : Loving you ■ Film américain de Hal Kanter (1957). Avec Elvis Presley, Lizabeth Scott, Wendell Corey, Dolores Hart. **17.30** Cabou cadin. **17.50** Série : Flash Gordon. **18.15** Flash d'informations. **18.18** Top 50. **18.45** Starquizz. *19.15 Mythofolies. 19.25 Magazine :* Nulle part ailleurs. **20.30** Cinéma : WUSA ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1969). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Anthony Perkins, Laurence Harvey, Pat Hingle. **22.20** Flash d'informations. **22.25** Cinéma : Mélo ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. **0.10** Cinéma : C'est la faute à Rio □ Film américain de Stanley Donen (1983). Avec Michael Caine, Joseph Bologna, Valérie Harper. **1.50** Documentaire : Elvis dix ans après.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. **14.10** Feuilleton : Les nouvelles aventures de Vidocq. **15.20** Série : La grande vallée. **16.30** Série : Max la Menace. **17.00** Dessin animé : Les Schtroumpfs. **17.25** Dessin animé : Emi magique. **17.55** Série : Cosmos 1999. **18.45** Série : Shérif, fais-moi peur. **19.35** Série : Supercopter. **20.25** Série : Maigret. Maigret hésite. **21.50** Série : Le Renard. **22.55** Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. **0.00** Série : Le Renard. **0.55** Série : Maigret. **2.20** Série : Cosmos 1999.

M 6

13.30 Série : Daktari (rediff.). **14.20** Musique : Clip fréquence FM. **15.20** Hit, hit, hit, hourra ! (suite). **15.30** Jeu : Mégaventure. Le Portugal. **16.15** Jeu : Clip combat. Deux vedettes du sport s'affrontent en un combat musical. **17.05** Série : Les espions. Il faut tuer Karlovassi. **18.00** Journal. **18.10** Spécial Dijon. **18.15** Météo. **18.20** Série : La petite maison dans la prairie. L'or (1re partie). **19.05** Série : Cher oncle Bill. **19.30** Série : Daktari. Le monstre de Wameru. **20.24** Six minutes d'informations. **20.30** Cinéma : la Statue en or massif ■ Film américain de Russel Rouse (1965). Avec Stephen Boyd, Joseph Cotten, Milton Berle. **22.10** Série : Les espions. Tatia. **23.00** Journal. **23.10** Météo. **23.15** Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Un peuple en deuil, de Richard Farber. **21.30** Musique : Emotion-mutation. Festival du Mouvement international des musiques innovatrices à Saint-Rémy-de-Provence, et Festival de Chantenay-Villedieu. **22.30** Nuits magnétiques. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : Lontano, de Ligeti ; Concerto pour violon et alto, de Philippot ; Uirapuru et Chorus nº 6, de Villa-Lobos, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Eleazar de Carvalho. **23.07** Club de la musique contemporaine. Jeunes compositeurs : musique vocale. **0.30** Mélodies. Gounod, Duparc, Fauré, Roussel.

Audience TV du 8 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.2	Santa Barbara 19.8	Journal région. 4.8	Actual. région. 2.7	Mythofolies 1.6	Shérif 3.7	Oncle Bill 0.5
19 h 45	38.0	Roue fortune 21.9	Bon mot d'A2 3.2	Il était une fois 2.7	Nulle part 2.7	Supercopter 4.3	Daktari 3.2
20 h 16	55.6	Journal 23.5	Journal 18.2	La classe 4.3	Nulle part 2.7	Supercopter 4.8	Daktari 2.1
20 h 55	59.4	Banzaï 18.6	Papy fait... 25.1	Hélène de Troie 6.4	Retour du Jedi 4.3	Poignée dollars 5.9	Ret. Don Cam. 2.7
22 h 06	59.4	Ciné-stars 19.8	Papy fait... 27.8	Hélène de Troie 5.9	Retour du Jedi 3.7	Tennis 1.1	Ret. Don Cam. 2.7
22 h 44	27.8	Ciné-stars 8.6	Mardi-ciné. jeux 4.8	Entracte 7.5	Retour Hammer 1.1	Tennis 4.3	Maître valets 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 septembre à 0 h TU et le jeudi 10 septembre à 24 h TU.

Avec la hausse des pressions sur le sud du pays, les conditions anticycloniques persisteront sur la plupart des régions. Toutefois, poussée par des vents d'ouest, une perturbation peu active traversera le nord du pays.

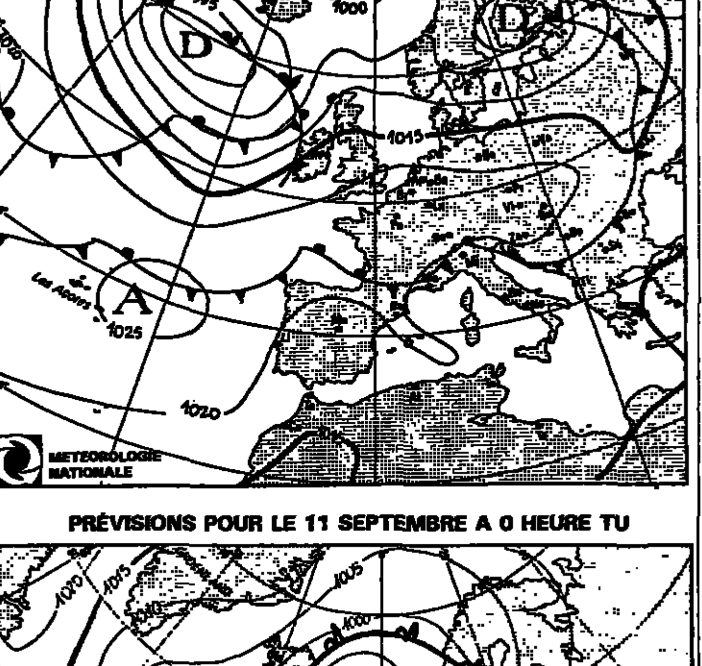
Jeudi, de la Bretagne au Nord, à la Lorraine et à l'Alsace, au Centre et aux Pays de la Loire, la journée sera nuageuse avec toutefois des éclaircies plus fréquentes l'après-midi. Le matin, ces nuages seront accompagnés de faible pluies ou bruines près des côtes de la Manche et dans le Nord.

Sur les autres régions, le ciel sera bien ensoleillé après la dissipation des nuages bas et brouillards matinaux, qui seront plus fréquents dans le Sud-Ouest.

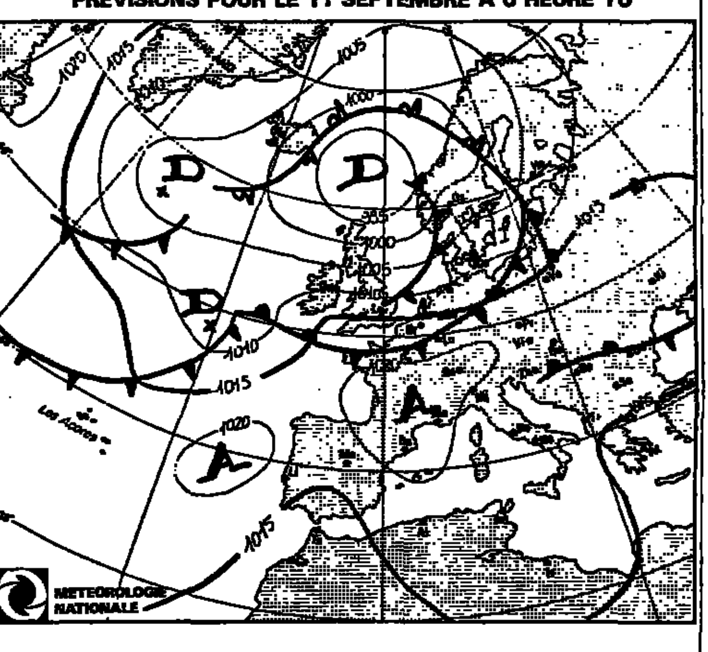
Les vents d'ouest seront modérés sur la moitié nord. Près du golfe du Lion, le mistral et la tramontane souffleront légèrement en matinée.

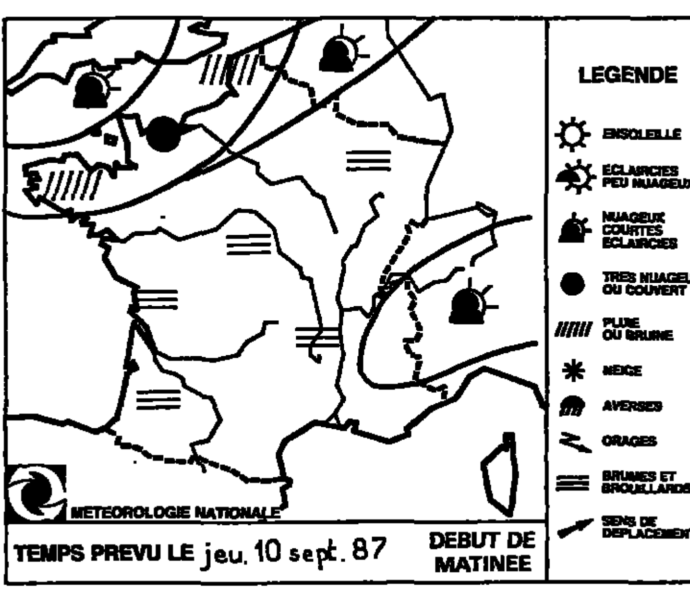
Les températures minimales seront comprises entre 11 et 14 degrés en général mais elles descendront localement jusqu'à 9 degrés du Centre-Est au Nord-Est. Près de la Méditerranée, il fera plus doux, entre 15 et 18 degrés. Les maximales iront de 18 à 21 degrés sur la moitié nord, de 23 à 26 degrés sur la moitié sud, mais elles atteindront encore 28 degrés sur les régions méditerranéennes.

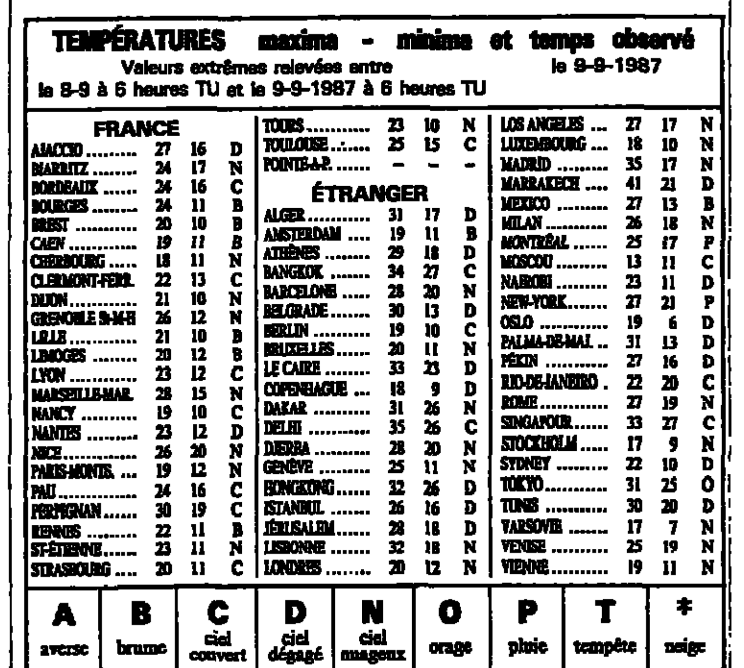
SITUATION LE 9 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-9 à 6 heures TU et le 9-9-1987 à 6 heures TU — le 9-9-1987

FRANCE	max	min	temps		max	min	temps		max	min	temps
AJACCIO	27	16	D	TOURS	23	10	N	LOS ANGELES	27	17	N
BIARRITZ	24	17	N	TOULOUSE	25	15	C	LUXEMBOURG	18	10	N
BORDEAUX	24	16	C	POINTE-À-P.	–	–	–	MADRID	35	17	N
BOURGES	24	11	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	41	21	D
BREST	20	10	B	ALGER	31	17	D	MEXICO	27	13	B
CAEN	*19*	*11*	*B*	AMSTERDAM	19	11	B	MILAN	26	18	N
CHERBOURG	18	11	N	ATHÈNES	29	18	D	*MONTRÉAL*	25	*17*	*P*
CLERMONT-FERR.	22	13	C	BANGKOK	34	27	C	MOSCOU	13	11	C
DIJON	21	10	N	BARCELONE	28	20	N	NAIROBI	23	11	D
GRENOBLE St-M-H	26	12	N	BELGRADE	30	13	D	NEW-YORK	27	21	P
LILLE	21	10	B	BERLIN	19	10	C	OSLO	19	6	D
LIMOGES	20	12	B	BRUXELLES	20	11	N	PALMA-DE-MAL.	31	13	D
LYON	23	12	C	LE CAIRE	33	23	D	PÉKIN	27	16	D
MARSEILLE-MAR.	28	15	N	COPENHAGUE	18	9	D	RIO-DE-JANEIRO	22	20	C
NANCY	19	10	C	DAKAR	31	26	N	ROME	27	19	N
NANTES	23	12	D	DELHI	35	26	C	SINGAPOUR	33	27	C
NICE	26	20	N	DJERBA	28	20	N	STOCKHOLM	17	9	N
PARIS-MONTS.	19	12	N	GENÈVE	25	11	N	SYDNEY	22	10	D
PAU	24	16	C	HONGKONG	32	26	D	TOKYO	31	25	O
PERPIGNAN	30	19	C	ISTANBUL	26	16	D	TUNIS	30	20	D
RENNES	22	11	B	JÉRUSALEM	28	18	D	VARSOVIE	17	7	N
ST-ÉTIENNE	23	11	N	LISBONNE	32	18	N	VENISE	25	19	N
STRASBOURG	20	11	C	LONDRES	20	12	N	VIENNE	19	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4568

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III								■	
IV				■					
V			■				■		
VI							■		
VII								■	
VIII					■				
IX				■		■			
X		■					■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, nul besoin de lever l'ancre pour appareiller. Ce n'est certes pas ce qu'une fillette peut donner de mieux. – II. Méthode de reproduction. – III. Tire sa force de l'union. – IV. Où l'on peut aussi bien muser que s'amuser. Cela crevait les yeux qu'elle n'aimait pas son fils ! – V. A déclenché maintes recherches. Ce qu'on y relève ne manque déjà pas de sel ! Où certains ont été amenés à ramasser une pelle. – VI. Avec elles, on ne travaille évidemment pas sans filet. Eclat de pierre. – VII. Forme en partie le jargon. – VIII. Faire le premier pas. Est en boule. – IX. Pas de quoi se réjouir. Attrapée lors d'une manœuvre. – X. Constitue de nombreux dossiers. Adverbe. – XI. Qui permet donc de ne pas appliquer la colle. Peut nous faire mal quand il est violent.

VERTICALEMENT

1. Sont à la disposition de ceux qui veulent connaître les moindres détails. – 2. *Bien attachée.* – 3. Elle a bien plus d'une âme. Rend impossible une évacuation. – 4. Enlève le morceau. Souhaite agir de sa propre autorité. Un peu de ketchup. – 5. Trous d'air. Parti pour quelques heures. – 6. Celui qui travaille de ses mains doit malgré tout y mettre le pied. Espèce de hérisson. – 7. Qui a donc pu obliger à la boucler. *Existe sur deux continents.* – 8. *Pas*sait son temps à se remplir la panse. Sans dessous dessus. N'a sans doute pas regretté d'être tombé sur un bec. – 9. Est nécessité par une disparition.

Solution du problème nº 4567

Horizontalement

I. Histoire. – II. Anerie. CV. – III. Gë. Ignore. – IV. Ana. Naval. – V. Rance. Aso. – VI. Drue. Pieu. – VII. Lourer. – VIII. Tapette. – IX. Ube. Se. – X. Olaf. Do. – XI. Teuf-teuf.

Verticalement

1. Hagard. TUOT (tout). – 2. Inénarrable. – 3. Se. A nu. Peau. – 4. Tri. Celé. FF. – 5. Oigne. Ote. – 6. Iéna. Put. Ré. – 7. Ovaires. – 8. Ecrasée. EDF. – 9. Velours.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 9 septembre 1987 :

UN DÉCRET :

● Nº 87-738 du 3 septembre 1987 relatif aux modalités de paiement du prix des acquisitions immobilières, ou des indemnités d'expropriation à verser par l'Etat, les collectivités publiques et leurs établissements publics.

EN BREF

● **Foire au troc.** – Une foire au troc aura lieu esplanade du Général-de-Gaulle, place de la Défense, les samedi 12 et dimanche 13 septembre, de 10 heures à 20 heures. Une seule règle : tout s'échange, rien ne se vend.

★ Renseignement à partir du 1er septembre au 45-25-85-28.

● **Stages de dessin.** – Le Centre culturel de l'Ouest propose, du 26 septembre au 3 octobre, un stage de dessin-aquarelle sur le thème « Paysages et belles demeures du Val-de-Loire » et, du 25 septembre au 2 octobre, un stage de dessin animalier sur le thème « Chevaux et cavaliers du saumurois ».

★ Renseignements et inscriptions : Centre culturel de l'Ouest, 45590 Fontevraud-l'Abbaye. Tél. : 41-51-73-52.

● **Droits de l'homme.** – A l'occasion de son trentième anniversaire, le mouvement ATD quart-monde organise le 17 octobre au Trocadéro, de 14 heures à 22 heures, un grand rassemblement international des Droits de l'homme, suivi d'un spectacle auquel participeront plusieurs milliers d'acteurs et de choristes, des groupes vocaux et musicaux internationaux, ainsi que des artistes français.

★ ADT quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 30-37-11-11.

Sports

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Revers de langage

Les mauvaises manières de John McEnroe se répandent-elles comme une épidémie ? Eliminée par l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch en huitièmes de finale des Internationaux de tennis, la Tchécoslovaque Hanna Mandlikova a été sanctionnée – fait rarissime dans le tennis féminin – pour abus de langage et comportement inadmissible sur le court.

NEW-YORK
De notre envoyé spécial

L'air du Queens est-il mauvais pour les nerfs des joueurs de tennis ? Avant que la pluie inonde, mardi 8 septembre, les courts de Flushing-Meadow, deux joueurs ont fait sauter les verrous de la bienséance.

Le premier à exploser de la sorte a été John McEnroe. Ses fureurs sont légendaires. En l'occurrence le juge de ligne, l'arbitre et un preneur de son de la télévision ont été abreuvés d'injures à faire rougir un corps de garde. Un jeu de pénalité, 7 500 dollars d'amende et deux mois de suspension ont été nécessaires pour le ramener au calme. Il a réussi alors à battre le Yougoslave Zivojinovic.

En revanche, Hanna Mandlikova a bâclé son match contre Claudia Kohde-Kilsch après avoir reçu un jeu de pénalité dans le troisième set. Avant d'en arriver là, elle avait insulté un juge de ligne qui avait annoncé une faute de pied ; puis elle s'en était prise à un autre qui avait vu un de ses coups sortir des limites. Enfin elle a frappé violemment le tableau d'affichage avec sa raquette quand Georgina Clark, le superviseur, est allée discuter avec l'arbitre. Finalement la sanction infligée à la Tchécoslovaque est dix fois moins lourde financièrement que pour McEnroe. Une commission spéciale doit se réunir pour débattre d'une suspension. Elle est peu probable.

De telles sanctions sont extrêmement rares pour les femmes. Le superviseur qui est en fonctions depuis trois ans a pu citer deux cas seulement depuis le début de l'année, alors qu'on les compte par dizaines à chaque tournoi masculin. L'Association des joueuses professionnelles (WTA) est très attentive à l'image de marque du tennis féminin. « *Quand une de nous se conduit mal, on ne la laisse pas faire, on lui fait la morale dans les vestiaires* », a reconnu Chris Evert, qui préside la WTA depuis cinq ans.

Pourtant, elle s'est montrée indulgente avec la fautive : « *Hanna a un talent énorme mais parfois elle perd son calme. On ne peut pas la juger comme cela. L'environnement du tennis est de plus en plus difficile. Une joueuse est sollicitée par ses agents, ses commanditaires, sa famille. Il y a l'argent, la télévision... Cela fait une charge énorme. Tout le monde ne réagit pas comme Hanna. Mais il commence à y en avoir de plus en plus.* »

Crises de nerfs

Risque-t-on une épidémie de crises de nerfs dans le tennis féminin ? Généraliser à partir du cas de Mandlikova pourrait être hâtif. Quatre fois vainqueur dans un tournoi du grand chelem depuis 1981 elle paraissait être la plus douée et la mieux placée pour succéder à Navratilova et Evert en tête du classement mondial. Steffi Graf a ruiné ce projet en s'imposant au sommet à dix-huit ans.

Agée maintenant de vingt-six ans, la Tchécoslovaque ne constate-t-elle pas avec rage que le temps perdu ne se rattrape pas ? Championne d'Australie en janvier dernier, elle est battue à Roland-Garros, où elle s'est présentée blessée, elle a dû déclarer forfait ensuite à Wimbledon. Elle n'aura pas supporté qu'on lui mette des bâtons dans les roues à Flushing-Meadow. Du dépit donc, plus que de la dépression.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS
SIMPLES DAMES
(Quart de finale)
H. Sukova (Tch.), b. C. Kohde-Kilsch (RFA), 6-1, 6-3.

● **FOOTBALL : URSS-France.** – Pour rencontrer l'URSS en match éliminatoire du Championnat d'Europe des nations, mercredi 9 septembre à Moscou, l'équipe de France aura la composition suivante : Bats, Ayache, Vogel, Boli, Amoros, Bijotat ou Touré, Poullain, Fernandez, Passi, Fargeon, Stopyra.

L'équipe de France espoirs (moins de vingt et un ans) a battu son homologue soviétique par 1 but à 0, mardi 8 septembre à Moscou pour le championnat d'Europe espoirs.

ENVIRONNEMENT

Qui va à la chasse...

Depuis des années, invariablement, les responsables de la chasse en France annonçaient un effectif stable : 1 850 000 détenteurs du permis de chasser. Le chiffre avancé aujourd'hui est révisé à la baisse : 1 750 000. Bien que le nombre de chasseurs réels soit difficile à évaluer avec précision – il faut tenir compte de ceux qui valident leur permis dans plusieurs départements, de ceux qui n'utilisent pas leur fusil... et de ceux, peu nombreux, qui chassent sans permis, – cette « perte » de 100 000 chasseurs représente un notable phénomène de société.

Selon les responsables du Comité national d'information chasse-nature, qui ont révélé le chiffre mardi 8 septembre, ce tassement des effectifs s'explique essentiellement par quatre raisons :

1. L'urbanisation, qui éloigne les chasseurs potentiels des terrains de chasse. Activité essentiellement rurale en France, la chasse recule en même temps que s'accélère l'exode rural. La vie en ville rompt les liens avec les villages d'origine, où l'on ne revient qu'à la belle saison, lorsque la chasse est fermée.

2. La concurrence d'autres sports/loisirs, qui détournent les jeunes des activités traditionnelles de leurs pères. Les sports d'hiver, notamment, accaparent les jeunes dans les régions de montagne à une période où, naguère, seule la chasse pouvait encore se pratiquer.

3. La diminution du gibier. Qu'elle soit due elle aussi à l'urbanisation, à la myxomatose, aux nouvelles pratiques agricoles... ou à une trop forte pression de chasse, la disparition des lapins et des perdrix – gibier traditionnel en France – décourage nombre d'amateurs. Les débutants, surtout, abandonnent vite s'ils rentrent les premières fois bredouilles. Ce n'est pas la prolifération du gros gibier (chevreuil et sanglier surtout) qui peut compenser l'absence du petit, car il s'agit d'un tout autre mode de chasse.

4) Le permis de chasser, de plus en plus cher, exige aujourd'hui un examen. Nombre de chasseurs virtuels sont rebutés par les difficultés d'un examen qui sanctionne un minimum de connaissances de la faune et des armes à feu. Mais, surtout, son prix devient dissuasif auprès de jeunes qui ne sont que des chasseurs occasionnels. Etant donné le financement de la chasse en France – ce sont les chasseurs eux-mêmes qui paient leur garderie, les dégâts du gibier, etc. – ce coût ne peut qu'augmenter avec la diminution du nombre d'adhérents. Cet engrenage est redouté par les organisateurs de chasse, qui ont déjà à lutter pour améliorer l'image du chasseur auprès de l'opinion.

L'Union nationale des fédération départementales de chasseurs vient d'éditer, dans ce but, un dixième petit Livre vert intitulé « passeport du chasseur », qui se veut un code de bonne conduite du porteur de fusil. L'opuscule, tiré à deux millions et demi d'exemplaires (on a vu large !), sera distribué gratuitement par les fédérations. Des éditions étrangères sont même en cours d'impression.

Les responsables de la chasse en France souhaitent en effet apparaître irréprochables avant la grande échéance européenne de 1992, qui devrait normalement déboucher sur un permis européen unique. Les Anglais, qui chassent sans permis n'en veulent pas. D'autres font remarquer à la France que, par le maintien officiel des chasses traditionnelles (palombe au filet, tourterelle au printemps, piégeages divers), celle-ci se met en contravention de la réglementation européenne et doit donc d'abord s'aligner sur ce plan. Le procès de ces chasses sera intenté à la France le 1er décembre prochain.

ROGER CANS.

● **Pyralène suspect en Seine-et-Marne.** – Un piquet de gendarmes et les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne surveillent depuis une semaine un dépôt de ferraille proche de Roissy au fond duquel on a découvert un fût contenant 200 litres de pyralène. Cette substance devient hautement toxique en cas d'incendie. Or le fût suspect se trouve au milieu de 272 autres bidons exactement semblables qu'on soupçonne de contenir du pyralène. Ce dépôt clandestin devait être évacué mercredi 8 septembre vers une décharge contrôlée. La totalité du pyralène éventuellement contenu dans les fûts sera détruite par une entreprise spécialisée de la région lyonnaise.

CATASTROPHES

Spectacle de désolation au Venezuela après les inondations

Maracay *(AFP)*. – Un coude qui émerge de la boue, une jambe entre les roues d'une jeep, au milieu d'un cimetière d'automobiles dans une rue longue de 4 kilomètres, ensevelies par une avalanche de rochers, de boue et d'arbres, c'est le spectacle offert par la ville de Maracay au Venezuela, à 60 kilomètres à l'ouest de Caracas, après les violentes pluies qui se sont abattues dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 septembre (*le Monde* du 9 septembre).

Plus de quatre cents personnes auraient trouvé la mort dans cette catastrophe tandis que des milliers d'autres ont été sinistrées, selon des informations non officielles qui concordent avec le témoignage fourni par un responsable de l'armée. Sur la route de la mort, comme on l'appelle maintenant des centaines de voitures sont enterrés sous la boue et bloquées par les arbres, après qu'un pan de montagne s'est effondré sur elles, alors qu'elles étaient immobilisées par la rupture d'un pont.

Le président Jaime Lusinchi a survolé la zone sinistrée en hélicoptère et a annoncé qu'une aide gouvernementale allait être débloquée pour venir en aide aux victimes.

« *C'est comme si le destin avait tout planifié*, commente un volontaire des secours, *des pluies torrentielles, un pont qui s'écroule, un dimanche de vacances... tout était réuni pour le drame.* »

Des équipes spécialisées tentent d'extraire les corps des victimes des carcasses des voitures figées dans la boue durcie.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 SEPTEMBRE

« Portraits sous la IIIe République », 14 h 10, musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (l'Art pour tous).

« Versailles : Quartier Notre-Dame, 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Monuments historiques).

« Les neuf plus jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Au musée Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Pygma).

« Soies de Chine, soies câlines... », 14 h 30, Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (Hauts lieux et découvertes).

« Hôtel de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Jardins et églises des Epinettes Batignolles », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Loubau (Ars Conférences).

« Les grands hôtels du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul-Saint-Louis (Academia).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Palais de Justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M.-C. Lasnier).

« A la découverte du nouveau quartier du Combat », 14 h 45, métro Colonel-Fabien (V. de Langlade).

« Un musée de sculptures en plein air : le cimetière du Père Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

« La galerie des Plans-reliefs », préfiguration du futur musée, 15 heures, Cour d'honneur des Invalides, statue de Napoléon (Monuments historiques).

« L'hôtel de Sens et la Bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

« Le quartier Latin et l'université au Moyen Age, 15 heures, entrée de l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres Saint-Séverin (Monuments historiques).

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, église Saint-Eustache (Academia).

« Les années Dior au Musée de la mode », 15 heures, 111, rue de Rivoli (M. Hager).

« Les folles années des impressionnistes », 15 heures, gare de Rueil-Malmaison (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Marie et l'hôtel Libéral Bruant », 15 heures, 11, rue Payenne (A. Ferrand).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C. A. Messer).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Philippe PETIT,
Anne-Marie BUSCHMAN-PETIT,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Saskia.

Haarlem, le 23 juillet 1987.

Ambassade de France,
Ile Maurice.

Décès

– Renée Brau,
Eliane Brau,
Alain, Jean-Louis, Ruthélie Brau,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis BRAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (entrée avenue Gambetta). Réunion au columbarium le vendredi 11 septembre 1987, à 10 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

90, boulevard Ney,
75018 Paris.

– **Alain DOUARINOU**

nous a quitté le 3 septembre 1987, à l'hôpital de Paimpol, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Jacqueline Douarinou,
sa femme,
Jean-Claude Lemonnier,
son beau-fils,
Marie-Jeanne Douarinou,
sa fille,
Orphée Douarinou,
son fils,
Yvonne Sadoul,
sa belle-mère,
Albert et Moussia Elissalt,
ses beau-frère et belle-sœur,
Eric, Arn, Marie, Gaïa, Bazil et Zoé,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Dourinou, Elissalt, Pattou.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Taine,
75012 Paris.

– Véronique de Gayardon de Fenoyl, née Mager,
son épouse,
Aliette et Louis-Félix,
ses enfants,
La vicomtesse Gérard de Gayardon de Fenoyl,
sa mère,
M. et Mme Pierre Mager,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

vicomte Pierre de GAYARDON DE FENOYL,
chevalier des arts et lettres,

survenu subitement le 4 septembre 1987, dans sa quarante-deuxième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cordaries,
81140 Castelnau-de-Montmiral.

(Le Monde du 8 septembre.)

– Jacques et Françoise Laurens,
Martine et Roger Bosc,
Marie-Pierre et Olivier Godard,
Véronique et Michel Marot,
Agnès et Jean-Claude de Muizon,
Antoine Laurens,
Olivier et Catherine Laurens,
ses enfants,
et ses vingt-neuf petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Jean-Claude LAURENS,
née Gisèle de Fourcauld,

le 7 septembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris, le vendredi 11 septembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

– Mme J. Vidal-Mégret,
sa grand-mère,
Philippe et Marie-Hélène Lavallard,
ses parents,
Simon Lavallard,
son frère,
Jean-Louis et Françoise Lavallard
et leurs enfants,
Christian et Françoise Borgard
et leurs enfants,
Christine Vidal,
François et Michèle Vidal
et leurs enfants,
ses oncles, tantes, cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Sophie LAVALLARD,

survenu en sa vingt-quatrième année, le 3 septembre 1987, à Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu le 8 septembre 1987, à Sceaux (Hauts-de-Seine).

28, avenue Lulli,
92330 Sceaux.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le directeur général de la S.A. d'HLM-France habitation
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean LEMOINE,
administrateur de la société,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de l'association régionale
des organismes d'HLM.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 10 septembre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne).

– Mme Galina Nekrassov,
Mila, Victor et Vadim Kondyrev,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor NEKRASSOV.

Un service religieux sera célébré le jeudi 10 septembre, en l'église Saint-Alexandre-Nevski, rue Daru, Paris-8e.

L'enterrement aura lieu le même jour au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

(Le Monde du 5 septembre.)

– Ses amis se recueillent dans le souvenir de

Pierre PEYRE,
ancien chef de service
à Electricité de France,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,

inhumé le 8 septembre 1987, à Carquefou (Loire-Atlantique).

– Le président,
Le conseil d'administration de l'université de Lille-III (sciences humaines, lettres et arts),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean RUER,
premier vice-président de l'université,
directeur du département
des étudiants étrangers,
professeur
de littérature et civilisation britanniques
des 19e et 20e siècles,

survenu le 24 août, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le 27 août 1987, dans la plus stricte intimité.

Université de Lille-III,
59653 Villeneuve-d'Ascq.

– La Fédération FO des syndicats des spectacles, de la presse et de l'audiovisuel,
Le Syndicat général des journalistes FO,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles SCHECHTER,
militant syndicaliste.

Ils invitent ses amis à s'unir dans une pensée commune lors de ses obsèques, qui seront célébrées civilement le jeudi 10 septembre 1987, à 11 h 30, à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes).

– Le mouvement syndical rend hommage à

Paul VIGNAUX.

La confédération CFDT
Et le SGEN
convient tous ses amis au siège de la CFDT, 4, boulevard de La Villette, Paris-19e, le jeudi 10 septembre 1987, de 11 heures à 13 heures, où un registre de signatures sera ouvert.

(Le Monde du 5 septembre.)

– Mme René Wild,
Isabelle et Francis Bagnol,
Geneviève, Xavier et Philippe,
Danièle et Jacques Delattre,
Vincent, Dominique, Emmanuel et Bernard,
Marie-Dominique et Paul Rérolle,
Raphaëlle, Marie et Bernard Coisne-Rérolle,
Alexis, Françoise et François Sibille,
Anne et Benoît Ménard,
Isabelle et Stéphane,
Nicole et Jean-Luc Lambert,
Guillaume et Jean,
Henry et Catherine Wild,
Sébastien, Arnaud et Clément,
Les familles Wild, Feyeux, Estrat, Santler, Mead, Howel, Flores et Smith,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. René WILD,
commandeur des Palmes académiques,
médaille d'or
de l'enseignement technique,

survenu le 4 septembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 7 septembre, en l'église de Marcilly-d'Azergues (Rhône).

– Mala Zanger,
Félice Wyplosz,
Sylvie Gérard, Eric,
Alice et Léo,
Pierre Zanger,
Brigitte Sube,
Julien Wyplosz, Paule,
Benjamin, Nicolas et Jonathan,
Charles Wyplosz, Claire-Lise,
Perrine, Noëmie, Adèle et Clément
ont la douleur de faire part du décès de

Simon ZANGER,

survenu le 7 septembre 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 11 septembre 1987, à 14 h 15, au cimetière intercommunal de la fontaine Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne).

On se réunira à la porte du cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, résidence du Parc,
72, rue du 11-Novembre,
94700 Maisons-Alfort.

Remerciements

– Mme Jeanne Saint Jean,
Ses enfants, Christine et Michel,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père,

Roger SAINT JEAN,

survenu le 2 septembre 1987.

58, rue Labruyère,
75009 Paris.

Services religieux

– Tous ceux qui ont connu, estimé et aimé

Dolly SCIALOM,

décédée le 23 octobre 1986, sont invités à assister ou à s'unir par la pensée, pour les prières de l'année, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e (métro Cadet), le samedi 12 septembre 1987, à partir de 19 heures.

Le Monde

EMPLOI

Que sont devenues, un an après, les entreprises qui embauchent ?

Embauches, licenciements. Ces deux termes reviennent comme un leitmotiv quand on parle d'emploi. On le sait, le solde net est *globalement* négatif. Mais la réalité est beaucoup plus complexe : une étude révèle une véritable typographie des entreprises sur ce sujet essentiel.

LES évaluations annuelles des effectifs salariés, en stock, dissimulent d'importants mouvements de flux, encore plus complexes si on les observe sur deux ou trois ans. Les emplois gagnés ou perdus, un moment, ne sont pas acquis dans le temps, loin s'en faut. Tous les secteurs d'activité, en déclin ou en croissance, embauchent ou licencient. Les petites entreprises recrutent beaucoup mais réduisent énormément, aussi, leurs effectifs. Le solde net, globalement négatif, s'explique *par les suppresssions* d'emplois dans les grosses unités.

Plus que les entreprises existantes, ce sont les entreprises nouvelles qui créent l'emploi et qui, proportionnellement, le maintiennent le mieux. La démographie des entreprises – naissances et décès – apparaît comme le facteur essentiel de l'évolution de l'emploi.

En conclusion d'une étude qu'il a réalisée sur le sujet (1), M. Hubert Madinier aboutit à des observations précises. Seulement 40 % de l'ensemble des entreprises françaises ont connu *une évolution continue sur deux* années et le doivent à des causes structurelles.

Sont en croissance les PME du secteur tertiaire employant 30 personnes en moyenne.

Régressent les entreprises qui ont une taille plus importante (60 salariés) et qui exercent leur activité dans l'industrie, le bâtiment ou les travaux publics. Sont *stables* les *toutes petites* entreprises *« qui n'ont pas* a priori *vocation à s'agrandir »*, comme les petits commerces ou les hôtels, cafés, restaurants.

En outre, *« il semble que les créations nettes d'emplois soient plus le fait des créations d'établissements que de l'extension d'établissements existants »*. A la fin de 1983, 81 % des emplois créés en 1982 étaient maintenus dans les nouvelles entreprises. Ce qui n'était le cas que pour 50 % des emplois créés par les établissements qui avaient augmenté leurs effectifs.

Les performantes et les autres

En observant ces mouvements dans le détail, il est possible de dégager des caractéristiques. Ainsi, quatre grands groupes apparaissent parmi les entreprises qui ont augmenté leurs effectifs en 1982, à la lumière de leur comportement en 1983.

● **Les « dynamiques »**, soit 59000 entreprises qui emploient 1,8 million de personnes, ont poursuivi leur croissance. Elles avaient embauché 270000 personnes en 1982, en ont recruté 258000 de plus en 1983, et ont donc créé 9 emplois en moyenne sur deux ans. Peu sensibles à la conjoncture, ces entreprises emploient en moyenne 31 personnes. On les trouve principalement dans le tertiaire (65 % des emplois créés) avec le commerce de gros non alimentaire, les services marchands aux entreprises, aux particuliers, et les services non marchands. D'une façon générale, elles sont spécialisées dans des secteurs d'activité très dynamiques.

● **Les « attentistes »**, soit 76400 entreprises qui emploient 518000 personnes, ont maintenu en 1983 les emplois créés en 1982 et rien de plus. En majorité de petite taille (moins de 7 salariés en moyenne), elles excercent les mêmes activités que les *« dynamiques »*, mais ont connu une plus forte croissance en 1982. Ayant embauché 127000 personnes au total, elles doivent digérer leur expansion rapide et ont sans doute atteint une taille critique.

● **Les « hésitantes »**, soit 91 000 entreprises qui emploient 2,2 millions de personnes, ont perdu en 1983 tous les emplois créés en 1982, soit 358 000. Avec en moyenne 25 salariés, ces entreprises ont souvent anticipé leurs recrutements en prévision de départs prochains. Présentes dans l'ensemble des secteurs d'activités, elles sont toutefois nombreuses dans le BTP (bâtiment, travaux publics), dans les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

● **Les « perdantes »**, soit 15 000 entreprises qui employaient 158 000 salariés à la fin de 1981, ont non seulement perdu les emplois créés en 1982 (45 000) mais supprimé en 1983 tous les autres postes de travail. On les trouve dans tous les secteurs d'activités, et leur taille (13 salariés) est proche de la moyenne.

Nombre d'établissements

ÉTABLISSEMENTS	ANNÉES		
	1982	1983	1984
En création	149 000	125 000	129 000
En disparition	141 000	125 000	128 000
Ayant augmenté leurs effectifs	242 000	230 000	221 000
Ayant diminué leurs effectifs	213 000	226 000	228 000
Stables	533 000	562 000	576 000

Evolution d'une année sur l'autre.

Sur les 800 000 emplois créés par 242 000 entreprises existantes en 1982, il en restait 498 000 à la fin de 1983. Aux 800 000 emplois perdus par les 213 000 entreprises qui ont diminué leurs effectifs en 1982 se sont ajoutés 332 000 autres emplois supprimés en 1983.

Les 149 000 entreprises qui sont nées en 1982 avaient créé 808 000 emplois. Un an plus tard, elles en avaient conservé 660 000 et avaient embauché 95 000 personnes supplémentaires. Parallèlement, 141 000 entreprises ont définitivement disparu en 1982, entraînant la suppression de 808 000 emplois.

Enfin, les 533 000 entreprises restées *stables* en *1982*, ne réalisant aucune embauche mais ne licenciant personne, ont ensemble perdu 134 000 emplois en 1983.

CRÉATIONS ET DISPARITIONS D'EMPLOIS

Année	Nombre d'emplois créés dans les établissements			Nombre d'emplois perdus dans les établissements		
	En augmentation	En création	Total	En diminution	En disparition	Total
1982	+ 800 000	+ 807 000	+ 1 607 000	– 798 000	– 808 000	– 1 606 000
1983	+684 000	+ 604 000	+ 1 288 000	– 834 000	– 671 000	– 1 505 000
1984	+ 669 000	+ 631 000	+ 1 300 000	– 843 000	– 692 000	– 1 585 000

Disparitions et dynamisme

Une typologie voisine peut s'appliquer aux entreprises qui avaient diminué leurs effectifs en 1982 et qui, globalement, en ont encore perdu en 1983.

● **Les « hésitantes »**, soit 65 000 entreprises qui emploient 1,6 million de personnes, ont créé pratiquement autant d'emplois en 1983 qu'elles en avaient *supprimé en 1982* (204 000 contre 235 000). Selon M. Madinier, ce groupe ressemble en tous points à celui des *« hésitantes »* précédentes, qui avaient perdu en 1983 tous les *emplois en 1982. La taille est la* même, avec 25 salariés en moyenne.

● **Les « attentistes »**, soit 76 000 entreprises qui emploient 642 000 personnes, ont maintenu en 1983 le niveau des effectifs atteint après la chute de 1982. S'étant débarrassé de ses sureffectifs en nombre important, en comparaison de la taille (151 000 suppressions), ce groupe, essentiellement composé d'entreprises de moins de 10 salariés, s'apparente beaucoup à celui des *« attentistes »* précédentes qui avaient maintenu en 1983 les emplois créés en 1982.

● **Les entreprises « en régression »**, soit 50 000 qui emploient 2,8 millions de personnes, ont perdu en 1983 autant d'emplois qu'en 1982, soit 300 000 à chaque fois. De bonne dimension, avec 57 salariés en moyenne, elles ont diminué leur personnel de 20 % en deux ans. Ces entreprises proviennent massivement du textile, de la construction automobile, des industries de biens d'équipement et du BTP.

● **Les entreprises « disparues »**, soit 22 000 qui employaient 332 000 personnes, ont licencié tout leur personnel en 1983 après avoir dégraissé en 1982. Avec la suppression d'un tiers des effectifs, l'amputation, plus forte que dans n'importe quel groupe, n'a pas empêché le naufrage final. Deux secteurs d'activités, le BTP et les services marchands aux entreprises, regroupent 30 % des pertes de ce groupe, mais sont aussi ceux qui obtiennent par ailleurs les gains nets d'emploi les plus élevés par création de nouvelles entreprises. *« Un fort taux de disparition d'établissements n'implique donc pas systématiquement une fragilité du secteur, mais une forte dynamique de celui-ci »*, note M. Hubert Madinier.

Quant aux entreprises qui sont nées en 1982, elles avaient créé 5,4 emplois en moyenne et ont connu des sorts divers en 1983. Ayant embauché 8,2 personnes en moyenne en 1982, et donc de taille supérieure, les établissements les plus performants ont *poursuivi leur croissance l'année* suivante (+ 37 %). En deux ans, ils ont créé 351 000 emplois. Les établissements qui n'ont pas augmenté leurs effectifs en 1983 en sont restés à leur très petite taille d'origine (2,6 salariés). Ils ont tout de même créé 185 000 emplois. Les établissements qui ont perdu des emplois en 1983 ne sont que 17 000. Ils avaient beaucoup embauché (278 000 personnes) à leur création et ont ensuite révisé leurs effectifs (58 000 emplois perdus). Les établissements nés en 1982 qui ont disparu en 1983 avaient créé 89 000 emplois, soit 3 en moyenne par entreprise.

Stables et petites

Reste, enfin, le groupe le plus *important des 533 000 entre*prises existantes stables qui n'avaient ni embauché ni licencié en 1982. Employant au total 2 millions de personnes, ces entreprises sont de très petite taille (3,9 salariés) et se divisent entre celles qui connaissent des mouvements fréquents de main-d'œuvre et celles qui ont stabilisé leurs effectifs sur deux ans, à 35 % des petites entreprises.

Quatre sur cinq des 334 000 entreprises qui n'ont pas évolué au cours des deux années appartiennent au secteur tertiaire, principalement au commerce et aux services marchands. Leur taille est trop faible pour que les fluctuations d'activité se traduisent à court terme par des variations d'effectifs. Mais les entreprises stables de l'année 1982 peuvent aussi augmenter légèrement leurs recrutements en 1983 (+ 125 000) ou licencier un peu (– 11 200). Dans ce groupe, également, 59 000 entreprises ont disparu en 1983, entraînant une perte d'emploi pour 147 000 personnes.

Décidément, ces chiffres en disent plus sur l'évolution du corps vivant des entreprises que le décompte global des effectifs salariés sur lesquels l'attention se *focalise habituellement. Mais* il est vrai aussi que cette réalité-là, mouvante, est moins facile à saisir. Sa connaissance est pourtant indispensable pour qui cherche un emploi.

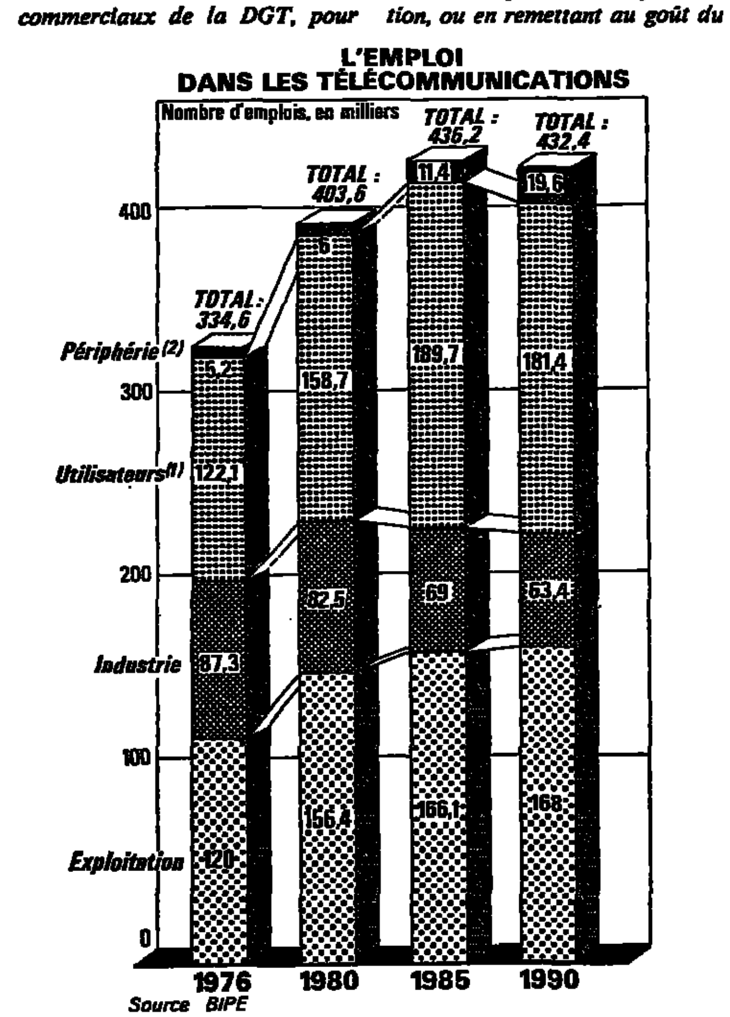
ALAIN LEBAUBE.

(1) *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, nº 18.

Les Télécoms auront besoin de commerciaux

LES employés du secteur des télécommunications sont-ils vraiment confrontés à un avenir morose ? La publication d'un rapport interne de la direction générale des télécommunications prévoyant la suppression de 32 655 emplois à la DGT d'ici à l'an 2000 (*le Monde* du 2 septembre) pourrait le laisser croire. Car la DGT est évidemment le plus fort employeur avec près de 40 % des effectifs en 1985.

Il semble pourtant que, si l'on considère l'évolution de l'emploi globalement dans l'ensemble de cette branche (et non limitée à la seule DGT), le bilan conduise à des conclusions beaucoup moins pessimistes. Tel est, en tout cas, l'opinion d'Alain Le Diberder, directeur des études « communication » au BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), l'auteur d'une étude récente sur « L'emploi dans le domaine des télécommunications ». Il estime, en effet, que globalement l'emploi se maintiendra d'ici à 1990 aux alentours de 430 000 personnes. Les créations de postes dans les entreprises privées utilisatrices de télécommunications compenseront les pertes enregistrées dans l'administration et dans l'industrie. Certes, sous le poids de la numérisation du réseau, de la concurrence internationale et des gains de productivité encore à venir, l'emploi industriel continuera de décroître. En revanche, l'internationalisation des marchés imposera un usage de plus en plus intensif des télécommunications. La multiplication des services offerts et la croissance globale de la demande permettront *donc* de développer l'emploi dans le domaine de l'exploitation et des services en particulier, à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la DGT. *« 10 000 à 15 000 emplois pourront être créés dans les services commerciaux de la DGT, pour développer la prospection, en améliorant la distribution des services et produits, la facturation, ou en remettant au goût du jour des services aujourd'hui disparus comme le PCV »*, affirme Alain Le Diberder.



(1) Emplois dans les entreprises utilisatrices (cadres de haut niveau, techniciens de maintenance, standardistes...)

(2) Emplois connexes liés au développement des télécommunications (services télématiques et chercheurs)

Quant aux entreprises utilisatrices, elles devront embaucher des cadres de haut niveau pour définir leur stratégie en matière d'équipement et d'architecture de réseau.

Certes, ces développements seront partiellement contrebalancés par les gains de productivité et l'accroissement de la numérisation. Mais apparemment moins en France qu'ailleurs (Grande-Bretagne et Allemagne en particulier). *« Le réseau français est le plus numérisé du monde ; la France a mangé une bonne partie de son pain noir*, précise Alain Le Diberder. *En second lieu, les niveaux de productivité français sont dans le peloton de tête mondial. »* Si l'on choisit le nombre de lignes principales installées par agent comme critère de productivité, les productivités allemande et anglaise n'atteignent respectivement que 91,1 et 66,6 % de la productivité française, qui n'est que de 3 points inférieure à la productivité japonaise.

Mais ce maintien global de l'emploi implique aussi une plus grande mobilité des personnes concernées : mobilité géographique, passage du public au privé, de l'industrie au service, de la technique au commercial. Du pain sur la planche pour les experts en « redéploiement » et les formateurs.

A.K.

Le Monde publie deux fois par mois une page consacrée aux problèmes de l'emploi.
Coordination : Annie Kahn

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Directeur général

Equipements industriels. Ingénierie internationale **Paris**

Dotée d'une forte notoriété dans son domaine, cette société française est reliée à un groupe international et jouit d'un développement soutenu. Elle recherche le Directeur Général d'une société filiale (150 personnes) associant des activités de production industrielle à des activités d'études et d'ingénierie.

Il s'attachera tout d'abord à concevoir et mettre en place des structures et des outils de gestion favorisant la synergie entre les unités opérationnelles et les différentes équipes de la société et du groupe. Son rôle essentiel sera, par la suite, d'élaborer la stratégie de développement, de la mettre en œuvre et de définir, avec l'appui d'une équipe commerciale, les produits nouveaux en fonction des besoins évolutifs du marché tant national qu'international.

Ce poste s'adresse à un candidat de fort potentiel, Ingénieur Grande Ecole, âgé d'au moins 35 ans. Après une première expérience en milieu industriel d'ingénierie et/ou de production, le candidat souhaité a assumé des responsabilités de gestion, budgétaires et commerciales. Il est apte à l'établissement de contacts et de relations dans le monde de l'ingénierie et des biens d'équipement notamment pour l'exportation. Il a une pratique de la réflexion stratégique et est motivé par la recherche permanente d'une adéquation des produits aux besoins du marché. Possibilités réelles d'élargissement des responsabilités pour un candidat de valeur. Maîtrise de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous référence L086/MD à Henri BOUET.

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

Marchés financiers nationaux et internationaux
1.000.000 F

Un groupe financier international très important, aux activités diversifiées (industrie, immobilier, distribution, hôtellerie, ...) possédant d'importants actifs notamment en Europe, Etats-Unis et Moyen-Orient, recherche le collaborateur direct de son président. Il devra créer le département chargé de la gestion du patrimoine de ce groupe et en optimiser les investissements. Spécialiste de la finance internationale de haut niveau, il sera familiarisé avec toutes les techniques d'opérations de bourse, de gestion de fortune,... Sa dimension internationale lui permettra d'accéder aux différents marchés financiers étrangers et à leurs nouveaux produits. Il aura acquis son expérience à la direction de la trésorerie d'un grand groupe international, dans une grande banque, ou dans la gestion de patrimoine. Il aura une parfaite maîtrise de l'anglais. La rémunération, essentiellement fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 1 million de francs par an. Le poste est situé à Paris, et suppose une disponibilité pour des déplacements à l'étranger. Ecrire en précisant la référence S8213/MD.(PA Minitel 36.14 code PA)

PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Un groupe français international et l'un des leaders dans le secteur des produits de luxe recherche pour son siège son

Directeur Adm. et Financier

Province Sud-Est **FF 450-550.000 + voiture**

Chargé d'une équipe d'environ 80 personnes, il dirigera l'ensemble des services administratifs, comptables et financiers en France et à l'étranger et supervisera le reporting, les plans et budgets, la trésorerie, l'informatique, le juridique et la fiscalité pour tout le groupe.
Agés de 30 à 35 ans et diplômés d'une grande école de commerce, les candidats seront titulaires du DECS ou de l'expertise comptable et, après une première expérience en cabinet d'audit, auront atteint un poste financier de responsabilité, de préférence dans une société industrielle. Un bon niveau d'anglais est essentiel.

Contacter **Ivor Alex** au **40.70.00.36** ou envoyer CV + Tél. + rémunération actuelle à **Michael Page Executive, 19 avenue George V, 75008 Paris** sous réf. INA/1326.

ADICOM

MP
Michael Page Executive
Paris.Londres.Bruxelles.Amsterdam.New-York.Sydney
Spécialiste en recrutement financier

Société (chiffre d'affaires : 150 millions de francs, 300 personnes) dont l'activité principale se situe dans l'injection plastique recherche son :

Directeur général

Possédant un tempérament de manager, une âme de chef d'entreprise, vous aurez la responsabilité réelle d'un centre de profits.
Votre première mission sera à la fois de coordonner et diriger l'équipe en place et également de concevoir et mettre en œuvre une stratégie de développement (recentrage des activités, recherche de nouveaux débouchés...) en s'appuyant sur une réelle notoriété basée sur la qualité des produits, un marché porteur en évolution ainsi qu'un outil de production fiable.
De formation supérieure (Ingénieur...), vous avez déjà une expérience réussie en management de PMI.
Il existe de réelles possibilités d'évolution pour un homme de valeur au sein d'un Groupe en développement permanent.
Poste basé en Rhône-Alpes.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, salaire actuel et photo, sous réf. 119, à Diaconseils, 24 rue du Cdt Faurax, 69006 Lyon. Confidentialité assurée.

Directeur de Marketing

Leader français du cerclage, notre position nous oblige à nous adapter à l'évolution des besoins du marché dans une optique très marketing où l'emballage devient concept voire process. Notre métier est celui d'installateur de lignes complètes d'emballage avec tout ce que cela comporte de réflexion avec nos clients, de conception d'installations, de réalisation, et de maintenance... La multiplicité des produits permet de découvrir chaque jour de nouveaux débouchés dans tous les secteurs d'activité.
Directeur de Marketing, théoricien et praticien, vous définirez avec le Président la stratégie Marketing présente et à venir de la Société. Vous engloberez la totalité de la fonction : des études de marché, à la recherche et à la création de nouveaux produits en passant bien sûr par l'évaluation de la tendance que prendra «l'emballage», ...
La quarantaine, diplômé d'une école supérieure de commerce, vous parlez anglais ; rôdé aux différentes techniques du Marketing, vous les avez testées au niveau de la distribution des biens d'équipement, dans une société qui commercialise des matériels, mais aussi des consommables.
Votre tempérament se définit comme celui d'un meneur d'hommes à la fois rigoureux, souple, capable d'une forte puissance de travail. Votre esprit de décision et d'initiative vous a déjà permis de mettre en place des stratégies marketing.
Merci de nous adresser lettre, CV et photo sous référence 4191 MD (à mentionner sur le courrier et l'enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92300 Levallois-Perret. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

SOURCES



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*

Membre de Syntec

DIRECTEUR COMMERCIAL

Produits de grande consommation
CENTRE OUEST

Une Société industrielle du secteur viande (35.000T –Effectif 400 personnes– chiffre d'affaires 700 millions de francs), implantée sur l'Ouest de la France, et dont le taux de progression est de 20% par an, recherche UN DIRECTEUR COMMERCIAL. Membre du Comité de Direction, il sera chargé de définir et mettre en œuvre la politique commerciale de la Société afin de promouvoir et développer les ventes de l'ensemble des lignes de produits (carcasse, muscle sous vide, steak haché...), tant en France qu'à l'exportation. Il définira une politique tarifaire dans le souci du maintien des marges et du développement de la rentabilité. Il animera les équipes commerciales dont il orientera constamment les actions en fonction des exigences de la distribution. Il mènera les négociations avec les principales centrales d'achat. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence. Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure et connaissant la grande distribution et la vente de produits de grande consommation à rotation rapide (produits frais, etc.).

Écrire sous référence 940/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS -
Discrétion assurée.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Promotion Immobilière
Paris

Un des premiers groupes immobiliers français, aux activités diversifiées (promotion, aménagement, réhabilitation, lotissement...), recherche LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER de sa filiale de promotion immobilière (effectif 60 p. – CA 1 Milliard de Francs), implantée en région parisienne et en province. Il sera chargé de la gestion administrative, financière, juridique et comptable de la société et de ses filiales. Afin de mener à bien ses missions, il s'appuiera sur les directions fonctionnelles du Groupe (Informatique, Comptabilité, D.R.H...). Ce poste conviendrait à un candidat (H ou F) âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure type HEC, ESSEC, ESCP, Sciences-Po... et possédant une expérience professionnelle de plusieurs années acquise dans une fonction semblable dans le secteur de la promotion immobilière.

Écrire sous référence 942/M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée

Cette Société de distribution, filiale d'un Groupe français à vocation internationale, spécialisé dans la transformation et l'usinage de produits métallurgiques destinés au secteur du transport et du poids lourd, est implantée sur toute la France (10 succursales).
Son activité génère une progression de plus de 30 % par an. Ses projets de développement et d'augmentation du nombre d'implantations sont importants. Pour les conduire, elle recherche son

Directeur commercial développement

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques : produit, hommes, expansion (recherche et mise en place de nouveaux centres de profits), des stratégies marketing et commerciale, de la communication externe et interne.
La fonction sera confiée à une personne trempée par l'exercice de responsabilités commerciales/développement dans un contexte en forte croissance, rodée à la construction et à la mise en place d'outils d'étude et d'analyse de marché, éprouvée à l'animation d'un réseau.
Formation supérieure (+ anglais et allemand courant), tempérament d'opérationnel, sens du terrain, instinct de croissance, grande disponibilité sont nécessaires.

Poste basé à LILLE.
Merci d'envoyer votre candidature, sous la réf. 7019/M, à Bruno BORTOLOTTI



CREED
LILLE PARIS
5, RUE QUENTIN-BAUCHART - 75008 PARIS

MEDIA PA

Nous sommes une société leader sur son secteur, de réputation internationale, en forte expansion (un taux de croissance annuel de 25%), et filiale d'un des premier grands groupes industriels français.

Notre fusion avec une autre société du groupe nécessite une refonte de nos structures et la mise en place d'un nouveau système d'information. Pour mener à bien cet ambitieux projet, nous recherchons notre

Directeur des systèmes d'information *Réf. DS 797*

Rattaché à la Direction Générale, vous aurez à construire un ensemble informatique cohérent, évolutif et performant. Vous devrez encadrer une équipe et vous impliquer depuis les phases de conception jusqu'à l'intégration des applications.

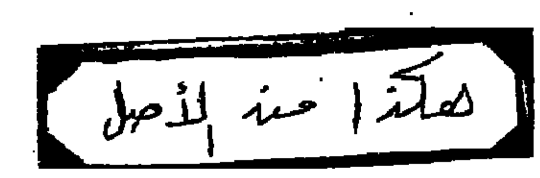
De formation supérieure indispensable, vous avez une expérience réussie d'au moins 5 ans de la Direction d'un service informatique, traitant non seulement des applications de gestion mais aussi des applications industrielles, dans un environnement gros système IBM.

Vos qualités d'animateur et de gestionnaire vous permettront de vous affirmer rapidement à ce poste clé de notre organisation.



Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS





Marchés financiers nationaux et internationaux

PA

...néral

DIRECTEUR COMMERCIAL

GRH Conseils

Directeur des systè... d'information

INTERNATIONAL

ROMA, 8 Settembre 1987

Società a responsabilità limitata, in fase di costituzione ed organizzazione, a struttura decisionale particolarmente accentrata, interessata per il periodo '88-'91 ad operare in tre distinti comparti, mediante unità societarie ad hoc, con filosofie innovative,

ricerca Segretaria:

- elemento femminile di una certa allure
- carattere duro, irremovibile; linguaggio secco
- riservatezza, capacità di relazioni
- francese dattiloscritto letterario perfetto

offre:

- rapporto d'Ufficio, subordinato, ma di respiro
- remunerazione trimestrale, di tutta tranquillità
- possibilità d'accesso a posizioni superiori
- assistenza nella sistemazione in Roma

Il presente viene pubblicato su "Il Giornale" e su "Le Monde": é garantita una risposta scritta; é prioritaria la candidatura di Persona portatrice di deficit fisici; sono ammesse candidature in sigla ed in F.P.

L'unico colloquio di selezione avrà luogo, a scelta, a Roma, ad Ancona o a Parigi.

Urgentemente a:
PASS. n° H 503763 - F.P. P.le Asia - Eur 00144 ROMA

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

l'aventure au bout du fil

20 30 00 70

Les Etats-Unis, l'Europe, l'Afrique pour territoire commercial.
Vos armes... la production très spécialisée en technologie de pointe et électronique en particulier d'une PME très performante basée en Province.
Votre passeport... une formation d'ingénieur type ISEN, Centrale, Arts et Métiers.
Votre mission... l'importance stratégique de ce poste dans un environnement international concurrentiel nécessite la plus grande confidentialité.
Un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V. !
Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES au 20.30.00.70. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement en toute discrétion (du lundi au vendredi - de 9 h à 17 h - Précisez la réf. 567).
Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature à ALLO-CARRIERES, réf. 567.
100/102, Rue Nationale -
59800 LILLE, qui transmettra.

MEDIA PA

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
cherche un (m/f)

CADRE

à titre temporaire dans le domaine de l'**HARMONISATION TECHNIQUE** (sécurité des machines) jusqu'au 31.12.1992.

Pour tout renseignement, écrire à la C.C.E., Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles (Belgique). Date limite pour l'envoi du curriculum vitae: le **25.09.1987**, le cachet de la poste faisant foi.
Référence à citer: 6T/87.



KING FAHD UNIVERSITY OF PETROLEUM & MINERALS
DHAHRAN – SAUDI ARABIA

announces openings for faculty positions for the academic year 1988–89, starting from 1st September, 1988 for the ranks of professor, *associate professor and assistant professor in the departments/areas of the following Colleges of the University:*

COLLEGE OF ENGINEERING
Chemical Engineering
Civil Engineering
Electrical Engineering
Mechanical Engineering
Petroleum Engineering

COLLEGE OF SCIENCES
Chemistry
Earth Sciences
Mathematical Sciences
Physics

COLLEGE OF ENVIRONMENTAL DESIGN
Architectural Engineering
Architecture
City Planning
Construction Engineering & Management

COLLEGE OF COMPUTER SCIENCE & ENGG
Computer Engineering
Information & Computer Science
Systems Engineering

COLLEGE OF INDUSTRIAL MANAGEMENT
Economics
Finance
General Management
Management Information Systems
Production and Operations Management/
Operations Research

Phd in the related field with high aptitude for research and teaching (graduate and undergraduate) with varied experience relevant to the position applied for.

Faculty have access to an extensive library, computing and laboratory facilities including IBM 3033 and AMADHL 5850 computers.

The University offers attractive tax-free salary and benefits.

Candidates should submit updated resume together with copies of degrees and/or transcripts, list of research publications *and list of references* to:

KING FAHD UNIVERSITY OF PETROLEUM & MINERALS
DEPT NO. 030/LM/88-03
Wissenschaftszentrum · Ahrstraße 45 · D-5300 Bonn 2 · Telefon 02 28/37 31 32

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES
L'ÉCOLE DE COMMERCE SOLVAY
annonce la vacance d'un poste de professeur de

MARKETING

Charge complète de cours et de séminaires ; direction de recherches.

Le titre exigé est celui de docteur (thèse d'Etat) à moins que le candidat ne puisse faire la preuve d'une notoriété exceptionnelle.

Entrée en fonctions : février 1988.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme le Professeur M.-C. Adam (Tél. : 32-2-642-38-25).

Les candidatures, accompagnées d'un c.v. complet, doivent parvenir à Monsieur le Recteur de l'université de Bruxelles, 50, av. Franklin-Roosevelt, 1050 Bruxelles, pour le 15 OCTOBRE 1987.

Australian Investment, Bank seeks *individual* fluent in French and English with economics background for institutional équity team. Please send resume in english ATTN, Mr. Coleman, Bain and Co., 116, Houndsditch, London EC3A, 7BU.

École intern. État d'ingénieurs de l'équipement rural recherche pour septembre 1987 UN INGÉNIEUR QUALIFIÉ *HYDRAULICIEN génie rural.* Réponse manuscrite urgente avec c.v., publication récente à bureau formations rurales ministère coopération Paris et EIER B.P. 7023 Ouaga Burkina-Faso. Possibilité entrevue sur convocation 10 ou 11 sept.

capitaux propositions commerciales

Editeur d'ouvrages sur les richesses artistiques de la France cède FICHIER CLIENTS : 6 000 souscripteurs. A.D.F. (1) 42-61-93-83.

THE EUROPEAN FOUNDATION FOR THE IMPROVEMENT OF LIVING AND WORKING CONDITIONS
RESEARCH MANAGER

The post involves the conception, development and management of European-wide research programmes on living and working conditions. It also involves liaison at senior level with officials and member of the European *Community institutions* and the communication of the results of the research to a variety of audiences.

A university education, with a degree or diploma relevant to the Foundation's activities is required and candidates should have a minimum of five year's experience, after graduation, relevant to the post.

The Foundation, established in 1976 within the framework of the European Communities, is located in Dublin. Some European travel is involved and knowledge of at least two Community languages is required.

Salaries and conditions of service are commensurate with those of European Commission staff. The post is open to nationals of the Member States of the European Communities.

Further details and applications forms from :

HEAD OF ADMINISTRATION – EUROPEAN FOUNDATION – LOUGHLINSTOWN HOUSE SHANKILL – CO DUBLIN – IRELAND

Closing date for completed applications is 8 October 1987.

Envelopes should be marked RM.

MORGAN GRENFELL
SECURITIES

recherche un trader d'obligations françaises et produits dérivés (futures, options).

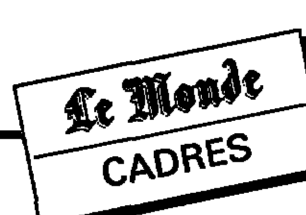
QUALITÉS REQUISES :

- Formation supérieure : école d'ingénieur ou de commerce (Centrale, Mines, HEC, ESSEC, DESS Dauphine...);
- Ouverture d'esprit : intérêt pour l'actualité économique et politique ;
- Goût du risque et des responsabilités ;
- Aptitude à travailler en équipe.

Opportunité rare pour un jeune diplômé qui cherche à débuter à l'étranger, dans un secteur de pointe.

Pour plus de détails contacter Anne ARZEL, Yves HASTERT.

Tél. : (44) (1) 920-0230, (44) (1) 256-6278.



VILLE DE CORBEIL ESSONNES

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES (91100) recrute

ATTACHÉ ou D.S.A.

- pour assurer, sous l'autorité du Directeur général des Services techniques la Direction administrative et financière des Services techniques municipaux.
- Nécessité d'une expérience confirmée en matière de marchés publics et de gestion financière.
- Statut et rémunération de la fonction publique territoriale.

Les candidatures sont à adresser à :
M. le Député Maire
Hôtel de ville
Place Galignani,
91100 CORBEIL-ESSONNES.

URGENT
RECH. INSTITUTEUR
Logé — nourri
France et Etranger
Tél. : (16) 55-76-17-67.

Eco Nat. Sup. Ind. Alimentaires Recrute sur concours, oct. 87
MAITRE-ASSISTANT EMBAL.
Conditionnement des produits ENSIA — 91305 MASSY Téléphone : 69-20-05-23.

LYCÉE COLLÈGE s/contrat
Section scientifique
RECHERCHE
PROFESSEURS
Expérimentés, plein temps, mi-temps ou en heures supplément. (certifiés si possible) mathématique, science naturel, env. C.V. urgent. ASSOCIATION MERKAZ HATORAH 67, bd du Midi 93340 LE RAINCY.







à partir du mercredi 9 daté 10 septembre...

Retrouvez chaque semaine dans *le Monde* du mercredi daté jeudi la rubrique d'offres d'emploi consacrée aux cadres de haut niveau.

Le Monde: point de rencontre des grandes ambitions.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL matières premières, Neuilly-sur-Seine, recherche
COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Diplômé école commerciale, IUT ou BTS, débutant ou courte expérience. Anglais nécessaire.
Adresser c.v. détaillé, photo et prét. s/réf. 28 875 à Contesse 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

Fédération de tourisme familial et social
RECHERCHE
pour son siège à PARIS, un
RESP. DE SERVICE COMMERCIAL
dynamique et expérimenté.
RÉMUN. : 140 000 F brut.
Ecrire sous le n° 8 784 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

URGENT
La ville de NIORT (Deux-Sèvres) 60 000 hab.
RECRUTE
un « chargé de la presse écrite »
— Niveau de formation : Bac + 4 + exp. professionnelle.
— *Form. journaliste appréciée.*
Adr. cand. et c.v. détaillé à M. le Maire, Service du Personnel 79022 NIORT CEDEX.

Importateur articles d'habillement EXTRÊME-ORIENT
clientèle centrales d'achat recherche libre de suite
JNE COLLABORATEUR
H.F., débutant, niveau école commerce international. Très bonnes connaissances anglais. Travaux divers. Etude de collection. Prix de revient. Possib. d'avenir pr candidat(e) motivé(e) et très disponible.
Ecrire ou se présenter mardi 1er sept. M. REINHARD. Sté CAREL, 26-28, rue d'Aboukir, Paris-2e.

LE CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES
recherche pour son antenne de Montpellier
1 SECRÉTAIRE AVEC FONCTION COMMERCIALE ET PROMOTIONNELLE
Exp. souhaitée, connaissances dactylo et sténo demandées.
Envoyer candidature avec CV et prétentions au :
CFPJ — Route de Mauguio 34000 MONTPELLIER.

Le Monde CADRES

L'AIR LIQUIDE

Spécialiste mondial des gaz industriels nous affirmons notre maîtrise technologique sur les marchés les plus porteurs: Industries alimentaires, santé, électronique, espace... Nous sommes implantés dans 55 pays industriels.
Une clientèle diversifiée, une présence internationale: notre Groupe offre de multiples opportunités de carrière à celui qui sait prouver sa compétence et sa performance.

Notre Division Ingénierie recherche :

Le responsable du développement technologique

A 35 ans environ, vous avez complété votre formation Arts et Métiers ou équivalent par une expérience de construction mécanique de 5 ans minimum. Imaginatif mais concret et réaliste, vous concevez les nouveaux matériels de production des gaz en vous préoccupant de leurs méthodes de fabrication, de leur coût et de leur fonctionnement.
Vous disposez d'un atelier de construction et d'essais de prototypes.

Ce poste est basé à Champigny sur Marne.

Réf. RDT / 207.

Notre Direction des Techniques Avancées recherche pour son service spatial :

Le responsable des moyens de production du projet ARIANE V

Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent, bilingue en anglais, vous avez acquis une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans la mise en place d'un système productif ou la réalisation de grands ensembles mécano-soudés de haute précision.
Vous définissez et supervisez la réalisation et la mise en place des outillages de fabrication des réservoirs métalliques et des outillages de pose de l'isolation. Vous assurez les relations avec les sous-traitants.

Ce poste est basé à Grenoble.

Réf. RMDP / 207

Notre Département Matériel Médical recherche :

Le chef du service marketing domicile

Ingénieur ou diplômé d'une école de commerce, vous avez 35 ans environ et avez complété votre formation par une expérience de 5 années minimum dans le marketing de biens d'équipement.
Vous serez responsable du marketing des matériels pour l'hospitalisation à domicile des insuffisants respiratoires.
Vous définissez les produits nouveaux et assurez leur lancement.
La connaissance des méthodes de marketing international et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Le poste est basé à Paris.

Réf. CSMD / 207

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence choisie à L'AIR LIQUIDE D.R.H.P. 75, Quai d'Orsay 75321 PARIS Cedex 07.

TOUT UN UNIVERS D'OPPORTUNITÉS

DE L'ACTION POUR UN INGENIEUR D'APPLICATION

FORMATION SUPERIEURE AGRO-ALIMENTAIRE

Vous avez déjà 2 à 3 ans d'expérience en recherche appliquée. Les études, analyses et synthèses sont des démarches intellectuelles qui vous sont familières, mais vous voulez aussi être un homme d'action, de conseil et de développement. Rattaché directement à la Direction Recherche et Développement, vous assurez l'adaptation de nos produits industriels issus du lait, à l'utilisation en clientèle. Vous travaillerez en étroite collaboration avec le service commercial et le laboratoire et vous vous déplacerez 60 % de votre temps auprès des différentes industries agro-alimentaires, en France et à l'étranger. Votre fonction, qui permet d'allier connaissances techniques et capacités relationnelles, est susceptible d'évoluer vers d'importantes responsabilités techniques ou commerciales. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Une formation complémentaire commerciale supérieure serait appréciée. Vous serez basé à notre futur siège social de Rennes.
Pour mieux connaitre notre proposition, contactez-nous en adressant C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 87.914 à la Direction du Personnel
Groupe BRIDEL - B.P. 5 - 35240 RETIERS ou téléphonez au : 16.99.43.66.66 poste 11.35



GROUPE DE 2.200 personnes, 11 usines et 4,5 Milliards de C.A. dont les activités, les structures, l'esprit moderne et le succès font naturellement dire :

Emile Bridel

Les bonnes carrières ont un nom

(Organisation et Publicité)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Lycée privé sous contrat Nancy cherche pour la rentrée
PROF. PHYSIQUE
temps complet
1re et terminale.
Ecrire sous le nº 8 782 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM)

recherche pour son service de VALORISATION ÉCONOMIQUE

UN COLLABORATEUR
PLEIN TEMPS
CHARGÉ DES AFFAIRES JURIDIQUES
NIVEAU DEA ou DESS DROIT DES AFFAIRES OU MAITRISE DE DROIT

Plus de 2 ans d'expérience de la rédaction des contrats.
Anglais souhaité.

UN COLLABORATEUR
TEMPS PARTIEL
Chargé de la gestion informatique du portefeuille des contrats

Envoyer CV à : INSERM
Service de valorisation économique
101, rue de Tolbiac
75654 PARIS CEDEX 13.

Très importante entreprise
GÉNIE CLIMATIQUE
recherche son
DIRECTEUR TECHNIQUE
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
35 – 40 ans

Il sera chargé d'animer et de controler les services techniques et d'assurer la mission « recherche et développement ». Envoyer CV + lettre manuscrite sous réf. 1.944/S à AMP 40, rue Olivier de Serres PARIS 15e, qui transmettra.

VOUS AVEZ 25 ANS ENVIRON VOUS DÉSIREZ CRÉER UNE ENTREPRISE :

- **DANS L'UNIVERS DES TECHNOL. FUTURES DE LA COMMUNICATION**
- **DANS LE DOMAINE DES NOUVELLES TECHNIQUES DE PRODUCTION**

Venez concrétiser votre projet avec l'appui d'une équipe.

CAMPUS COOPÉRATIVES
Assistance-Conseil.
Formation-Salaires.
Jacques.
(1) 46-27-89-58.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille 24 ans, maîtrise de génétique, cherche poste dans laboratoire de recherche. Tél. le soir : 46-42-85-30, Mlle Roullet.

JH 28 a., maîtrise anglais, espagnol, niveau DEUG, expérience enseig. adol., pour assurer cours 6e à term. Tél. 64-57-53-81, apr. 20 heures.

JH 24 a., BAC + 2, poss. ANGLAIS, 3 a. exp. hyper alimentaire, ch. poste à resp. à l'étranger. Je reste à votre disp. tte la sem. Ecrire sous le nº 1.523 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.-F. 37 ans, Maîtrise Droit privé, exp. expert. assur. et Annonces pub. Presse (4 ans), souhaite reprendre activ. bur., Presse, ou autre mi-temps, rég. Essonne 91 de préf. (Gif-Les Ulis (ZI) Orsay de préf.). Tél. le mat. ou soir apr. 18 h. : 60-12-25-50.

J.H. indépendant, ch. travaux ménage, bureaux, magasins, etc. Accepte travaux jour et nuit. Etudie ttes propositions. Tél. : 40-95-07-69, François.

Femme dynamique, expér. AFRIQUE. Ang., all., esp., Paris du 16 au 21 sept., Libreville ensuit., rech. tt travail itinérant, France-Gabon. Ecr. ss nº 255 à LEVI TOURNAY ASSCOM – 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris.

Prof. certif. Scien. natur., ch. H. complem. enseig. niv. 3e à termin., ou autres trav. PARIS et banl. sud. 45-45-91-93.

(Jonction)

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vend R 25 GTS 86
31.000 km, bleue shiste, 1re main. Parfait état. Tél. : 46-65-16-43.

de 12 à 16 C.V.

Part. vend cause départ MERCEDES 500 SEL bleu nuit, intérieur cuir, ttes options, climatisation, année fin 83, 51 000 km. H.B. 64-27-68-94/64-27-62-66.

achats

Achète Peugeot 205 turbo 16. Envoyer réponse et photo à : Enarssons Bil AB – Hantverkagat 5 S-43400 Kungsbacka, Suède.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

12 bis, RUE MOLIÈRE
50 m² env., 1er ét. sur cour.
A rénover
Visite jeudi de 11 h à 14 h.

2e arrdt

PROPRIETAIRE VD DIRECT *Halles, place des Victoires.* Luxueux appt. contemporain gd séj., cheminée, chbre avec somptueuse baignoire d'angle, cuis. éq., dressing, 930.000 F Tél. : 42.36.90.51

5e arrdt

Quai rive gauche face NOTRE DAME
Studio 980 000 F
Tél. : 43-41-17-28.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Bel imm., p. de taille, 3 p., tt cft, 1 850 000. 43-44-43-87.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, r. Notre-Dame-des-Champs (6e)
SORTIE Mº ST PLACIDE
Montparnasse, 1 P. . 180 000 F
Cherche-Midi, 2 P. . 550 000 F
Vavin, 2 P., soleil . . 630 000 F
Maubert, 2 P., 45 m² . 840 000 F
St-Michel, 83 m² . 1 550 000 F
St-Placide, 120 m² . 2 750 000 F
Ségur, 110 m² . . 3 300 000 F
St-Sulpice, 5 P., 5e ét. 4 300 000 F
Recherchons appts ttes surfaces.
Tél. 45-44-22-36

7e arrdt

INVALIDES
BEL APPT avec balcons SOLEIL CALME, 4 P. 80 m² + chbre service. 42-72-40-19
VARENNE EXCEPTIONNEL
Séj. + chbre + serv. parkg 4 m ht ss/plafond
FLEURUS : 45-44-22-36

9e arrdt

CONDORCET, pierre de T. 2 P., ent., cuis., w.-c., 40 m² possib. bns. 400 000 F. 43-35-18-36

13e arrdt

PL. ITALIE, 2 P. tt cft, soleil, calme, bon ét. 440 000 F. 43-25-97-16.

JEANNE D'ARC, mais. 312 m² s/jard. + patio 38 m², intérieur brut à aménager, 3 600 000 F et 4 lots à rénover – 42-50-04-28.

PL. D'ITALIE, bel imm. briques, 3 P., entrée cuis., bains, w.-c. séparé, 70 m², parfait état. 1 150 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

ST-JACQUES, s/3 niveaux Belle maison à rénover, 170 m² + ss-sol complet + 100 m² de jard. privatif, calme. 3 500 000 F. 43-35-18-36

15e arrdt

2 Pces + jardin privatif 50 m², chem., s.-d.-b. marbre, W.C. séparé, cuisine 950.000 F. Tél. : 43.47.07.61

PONT MIRABEAU
TRÈS BEAU 5 PCES Imm. récent sur Seine 16e ét. gd stand. 113 m² + balc. + loggia, cave + park. 2.800.000 F. MARABEL S.A. 43-31-11-75.

16e arrdt

IENA, R. DE CH., 130 m², 4 P. + 30 m², sous-sol aménagé profess. lib. pos. gd stand « M. 73 » T. 45-22-05-96

Part. vd. 16e, Hippod. d'Auteuil., Square A. Capus. Appart., 60 m², ent., séj., 1 p., grd cuis., s.de b., w.c, penderies, cave, peinture parquet refait neuf. Px 2 100 000 F à déb. Tél. : 46-22-11-48. H. Bur. Lund. à vendredi.

17e arrdt

PL DES TERNES (près) pierre de T., stand., 4e ét. magnifique 6 P., entrée cuis. équipée, 2 s.-d-bains, 2 w.-c., 176 m², impeccable, 2 services. 5 100 000 F. 43-35-18-36

PARIS-17e
400 m², imm. stand.
Prix : 3.600.000 F.
Michel Bernard : 45-02-13-43.

18e arrdt

PLACE DES ABBESSES
Hôtel en rénovation
Vte sur plan, 2 pces, 40 m² « M. 73 », Tél. 45-22-05-96

78-Yvelines

VERSAILLES, Av. de St-Cloud, imm. ancien restauré, gd stud. HABIT. DE SUITE. Px 420.000 F. 46-47-04-24.

NOISY-LE-ROI, La Gaillarderie, imm. p.d.t., gd liv. + 3 chbres, cft, moderne, balcon. 900.000 F (facilités). MONAL - 30-50-28-15.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS – 4, rue Camille-Desmoulins – 14/18 h 30 Gd 2 p. ref. neuf. 670 000 F.

SÉLECTION DOLEAC
BOULOGNE 5' Mº Pont de Sèvres, Imm. récent, 2e étage asc. séj.-dble + 1 chbre tt cft. 70 m² + terrasses 20 m², park., cave. 990 000 F. 42-33-12-29.

MEUDON-BELLEVUE
Appt. 103 m², séjour 29 m², 3 chambres, 2 bains, balcon, 2 parkings. 1.550.000 F. T. 46-26-48-40 à part. 18 h.

NEUILLY ST-JAMES, beau 3-4 p., 100 m², p.d.t. soleil, calme, asc., chff. ind., serv. 2.600.000. Poss. achat box en sus. 45-48-58-68.

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLEAC
VILLEJUIF, PRÈS Mº
Bel imm. récent, 5 P. tt confort 5e ét. asc. + terrasse + cave + park. dans parc boisé. Prix 750 000 F. Tél. 42-33-12-29.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe, résidentiel, 10e et dernier étage, studio 54 m² + balc. 320 000 F. 4 P. 85 m² + balc. 550 000 F. 6 P. 139 m² + balc. 820 000 F. Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

JURA POLIGNY
A saisir plain-pied neuf F 4 sur s/sol, terrain 800 m², calme. Tél. : (16) 84-37-21-28.

Départ. TOM, part. vend Côte d'Azur 1/2 h plage. Cannes 3/4 h stat. ski. F 2 65 m², loggia 12 m² partiel. meublé dans résid. luxe, parc 3 ha, piscine, tennis, park. ext. + box fermé + caves s/s. 530.000 à déb. + charges 700. Crédit possible. Tél. : (16) 93-70-17-50.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

CABINET DOLEAC recherche pour clientèle de qualité s/Paris et banlieue STUDIOS 2-3-4-5-6 P. avec ou sans cft expertise gratuite réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

locations non meublées offres

Paris

CENSIER DAUBENTON
Beau 2 p. 45 m², tt cft, 6e ét., asc., balc., appt impeccable, bel immeuble récent : 4 750 F + charges – Tél. : 42-66-19-00.

RÉGISSEUR AU THÉATRE MARIGNY
ch. appt 50 m² min. Paris. Loyer : 4.000 F mens. C.C. max. M. PIGNOT, 48-87-50-72.

RÉSIDENCE MATIGNON RUE DE VARENNE
3 p. 12.060 F ch. compr.
4 p. 15.125 F ch. compr.
cave, park. , stand et cft.
MARABEL S.A.
Tél. : 43-31-11-75.

Panthéon, ULM ds imm. bourgeois, libre 1/10 appt 130 m², 1er étage, 5 pièces, entrée. Tél. : 48-79-38-39, p. 13.

fonds de commerce

Ventes

BEAUBOURG, LIBRAIRIE PAPETERIE, PRESSE C.A. 3 600 000 F av. 800 000 F + cr. 42-33-12-29, matin.

16e, INSTITUT DE BEAUTÉ bien situé 45 m² + 30 m² ss-sol loyer 4000 F, ttes taxes comprises. 400 000. DOLEAC 42-33-12-29

17e, INSTITUT DE BEAUTÉ PARFUMERIE. S.A.R.L., bon C.A. 35 m², 2 cabines 6 000 F/trim. 620 000. DOLEAC 42-33-12-29.

Vd institut de beauté Périgueux, 2 cab. + UVA, Jetsun (leasing), 63 m². Loyer 1.460/mois. C.A. 630.000 F. Px 500.000 F avec matériel + stock. 53-08-42-32, 53-62-73-44 apr. 20 h.

CENTRE VILLE D'ORLÉANS Emplacement exceptionnel, pas-de-porte à vendre 40 m² avec possibilité sous-sol. Prix : 1.200.000 F. (16) 38-42-08-41 apr. 20 h.

PART. VEND IMMEUBLE NEUF bd ext., mag., neuf, aménagé, conviendr. ts comm. ou burx. PRIX JUSTIFIÉ. Tél. : 47-34-33-89.

viagers

6e RUE DE TOURNON
172 m², 6 p. nues, propriété sans rente s/2 têtes 70 ans. DORESSAY - 46-24-93-33.

immeubles

POUR INVESTISSEUR 18e IMMEUBLE NEUF
2.700 m², rapp. 1.800.000 F. 66 appts. 47-05-24-10.

hôtels particuliers

PRÈS JASMIN
Charmante Maison de ville sur 3 niveaux. Tt cft. 250 m² SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60

locations non meublées demandes

Paris

F. 30 ans – sérieuses réf. ch. studio ou 2 P., préf. Mairie 18e Tél. ap. 19 h. – 42-62-16-44.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion.
5, rue Berryer, 75008 Paris.
Recherche apparts vides meublés, pour sa clientèle. Loyer garanti.
42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

bureaux

Locations

ENTREPRENEZ MALIN
Domiciliations depuis 80 F/ms
Location de bureaux équipés
Pour siège social ou antenne
12e BOSS OFFICE (1) 43-45-12-13
17e TIME BURO (1) 42-29-09-09.

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. des Ch.-Elysées (Etoile) Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 *bis*, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL, 1.500 F/HT. INTER DOM – 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
Tél. : 43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

pavillons

VALLÉE DE CHEVREUSE
ORSAY part., vd PAVILLON 5 mn. métro, proche ctre ville. Lycée, faculté, 240 m² sur 3 niv., séj., ch. 50 m², gar., 2 voit., jard. clos.
Px 2 050 000 F. H. Bur., Lundi à vendredi.

villas

BÉZIERS 15 km mer
Très belle villa à vdre neuve, gd séj., salon, cuis., 1er ét. 3 ch., s.d.bns, w.c., solar., r.d.ch. terr. couverte, terr. 400 m². garage. T. : 67-76-75-99 h.b.

ST-GENIES-LE-BAS (34)
25 km mer, villa r.d.c., neuve, séj., cuis., 3 chbres, s.d.bns, garage, terrasse couverte, jard. Tél. : 67-76-75-99 h.b.

propriétés

(VAR) COTIGNAC, 4 km, vue imprenable, site remarquable, fidèlement restauré dans sa rusticité, chargé dans sa simplicité de sens et de beauté sur 3 ha oliveraie centenaire, MAS XVIIIe s. Tt cft. 1.770.000 F. Tél. : 94-04-67-98.

Drôme, 25 km Sud Valence, part. vd maison de caractère entièr. rénovée, chauff. central. 450 m² habit., poss. 3 logem. Terrains. (16) 75-42-82-30.

CAUSE DÉPART
Part. vd mi-chemin Paris-Lille, accès aisé autor., tr. belle maison, 205 m² + cave voût., beau parc boisé 2.800 m², gd cft, chff. ctr. fuel, s.d.b., 2 w.c. dép., 2 gar., toit. neuve, 2e ét. aménagé (poss. d'un aménagem. suppl.). 650.000 F à déb. (16) 22-87-17-20 apr. 18 h.

110 KM SUD PARIS
PRÈS SENS (89)
BELLE MAISON RÉCENTE
en longueur, de gd stand., 200 m² hab. envir. + gd gar. + gde salle de jeux, au milieu terrain boisé 7.000 m². Prix : 1.100.000 F. La Poterne (16) 86-65-07-22.

immobilier information

« MALESHERBES 73 » T. 45-22-05-96 ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX-LOCAUX USINES-TERRAINS

locaux commerciaux

cap 18 — RESTE 1000 m²
A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités
Divisibles en lots de 150, 300 à ... 1000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e
Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC – 37, rue de Surène – 75008 Paris.

Locations

SURVILLIERS RN 17 sortie A1 petit centre commercial toutes surfaces vente au public activité-dépôt, 180 F à 440 F. « M. 73 » T. 45.22.05.96.

Ventes

POUR INVESTISSEUR CRÉTEIL MAGASIN RAPPORT 47 700 F/assurés par an. « M. 73 » 45-22-05-96.

L'AGENDA

Enseignement

L'ANGLAIS dans un HOTEL
Pension complète dans notre hôtel (ou avec une famille anglaise).
Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.
20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.
Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noël, Pâques, etc.
Ecr. à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) 39-59-26-33.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toutes les bijouteries or.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, chaussée d'Antin.
Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romantiques
20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET – 19, rue d'Arcole 75004 Paris. T. 43-54-00-83 Cité guide GAULT et MILLAU.

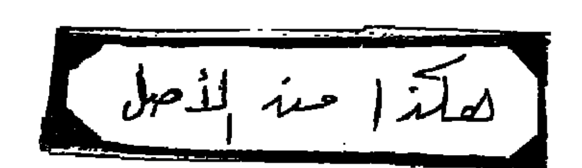
Particuliers (offres)

Cause départ. collab. « Monde » vend ensemble de trois éléments de rangement contemporains (bar, vitrine et TV) en frêne laqué noir, profils et poignées en inox brillant, chaque élément sur 100 x 40 et 218 cm de haut ; l'ensemble 3 500 F. Cède aussi deux meubles bibliothèques en laqué blanc 400 F chacun. Tél. 43-66-37-62 19 h/21 h.

Voitures de collection

Jaguar type E, coupé, 4,2, super condit. conduite à gauche, 1970, bleue, direct. assistée, air cond., faible km, 1 seul propr. – 98 000 F. London : 19-44-1-540-5403.

هكذا من الأصل



AFFAIRES

Quarante ans après la légalisation de leur statut

Les grandes coopératives ont-elles encore besoin de coopérateurs ?

Aujourd'hui encore, les principes énoncés pour la première fois par les *« équitables pionniers »* de Rochdale servent de base à l'entreprise coopérative : adhésion libre, pouvoir démocratique (un homme, une voix), répartition des bénéfices au prorata de l'activité, intérêt limité versé au capital. Les premières coopératives sont nées de la misère des grandes cités industrielles du dix-neuvième siècle, et leur évolution a accompagné celle du syndicalisme balbutiant. Ce n'est donc pas un hasard si vingt-huit tisserands de *Rochdale, une des plus grises cités* industrielles du Lancashire, en Angleterre, mirent en vente un soir d'hiver de 1844, après le travail, dans une arrière-chambre, quelques pauvres marchandises de première nécessité : de l'huile, des lentilles, des pois secs, des bougies. D'autres, en France, en Allemagne, inventaient, à peu près à la même époque (1), cette nouvelle façon de faire du commerce, qui n'avait pas le profit pour but.

Il semble que l'expression de la consommation de masse ait été fatale aux coopératives de consommateurs : les néerlandaises ont disparu il y a vingt ans, les belges se sont repliées sur la pharmacie, les britanniques et les canadiennes ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes, les françaises, secouées en 1985 par une cascade de dépôts de bilan, se survivent dans quatre sociétés régionales ; seules les suisses, après de grosses *difficultés, ont retrouvé le* chemin de la croissance.

Les immigrés aussi

Nées de la misère, les coopératives de consommateurs ont été contraintes de s'adapter à l'expression économique, dans un milieu de concurrence effrénée. La rationalisation et la compétitivité sont devenues les maîtres mots. Quelques coopératives sauvages voient encore le jour dans les pays développés. Par exemple, dans un groupe d'immeubles où des bénévoles cherchent là une réponse collective à leurs difficultés budgétaires, le pouvoir d'achat ayant cessé de croître et le chômage s'installant. Ou encore pour se procurer à meilleur compte des produits alimentaires artisanaux de haut de gamme. *Mais ces coopératives* ne vivent que du courage et du dévouement de leurs membres.

On observe enfin, chez les immigrés, la création de coopératives spécifiques : les Portugais de France s'occupent ainsi du rapatriement de leurs morts au pays et versent des indemnités de décès à leurs adhérents. Les Capverdiens (originaires du Cap Vert) et certains Africains ont également créé des coopératives. Ce ne sont encore que des balbutiements.

Aujourd'hui, la force coopérative est essentiellement professionnelle. Dans l'agriculture, d'abord, mais aussi dans la petite industrie, dans l'artisanat, la pêche, les *transports*, le commerce de détail, les services et, coiffant le tout, la banque et le crédit.

Les origines ouvrières du mouvement sont actuellement bien oubliées ; tout ce qui pourrait les rappeler semble gommé et tout à fait passé de mode. Même les SCOP, qui à l'origine étaient des « sociétés coopératives ouvrières de production », se sont transformées en catimini en « sociétés coopératives de production », même si certaines d'entre elles, de mouvance CGT essentiellement (dans le bâtiment et l'imprimerie), refusent ce reniement.

Le mouvement coopératif célèbre le 10 septembre le quarantième anniversaire de la loi « portant statut de la coopération », adoptée le 10 septembre 1947. Les coopératives avaient attendu plus d'un siècle ce fondement légal.

Très schématiquement, on observe deux tendances dans l'univers de la coopération.

La formule séduit nombre de professionnels soucieux de se regrouper pour créer une entreprise, notamment des petits commerçants peu tentés par la franchise, mais qui trouvent là le moyen de bénéficier des services communs, d'une assise financière et d'une force d'approvisionnement. Des chaînes comme Codel-Una, Unico, la Hutte, la Guilde des Orfèvres, pour ne citer que les plus connues, sont des coopératives de commerçants. De la même façon, dans des métiers de haute technologie comme l'informatique, il n'est pas rare que plusieurs professionnels donnent à leur entreprise commune la forme coopérative. En 1985, deux cent quatre-vingts SCOP ont ainsi vu le jour. Dans les professions libérales (médecins, avocats), où l'on se groupe de plus en plus, le recours à la formule coopérative existe, mais il est plus rare.

A l'autre bout de l'échelle, de très grandes entités se sont *installées*, et la loi en tient compte qui s'est modifiée pour favoriser les unions de coopératives, les ouvrant à des tiers non associés, et créant les certificats coopératifs d'investissement.

Solidarité ?

Dans le crédit et la banque, bien sûr, mais aussi dans l'agriculture, des unions de coopératives comme la SODIMA (Yoplait et Candia) ont des tailles et un développement comparables à ce que l'on trouve dans l'industrie capitaliste. Qu'il s'agisse d'agriculture ou de banque, on est là en face de technostructures où le coopérateur disparaît derrière les entités spécialisées mises en place. Il s'agit bien là de *« coopératives sans coopérateurs »* dont Charles Gide, comme d'autres théoriciens du mouvement, craignait l'émergence. La démocratie interne et le contrôle démocratique prennent là un aspect rituel et formel, avec une participation aux assemblées et aux décisions qui tourne autour de 10 % des sociétaires.

Quant à la solidarité, elle reste réelle à l'intérieur d'une même coopérative, et son intensité est inversement proportionnelle à sa taille, d'autant plus agissante que l'entité est plus petite. Au sein d'une même fédération, elle existe encore grâce à des organes spécifiques d'aide en cas de difficultés.

Entre les différentes composantes du mouvement, elle est surtout un thème de discours et l'occasion de contacts formels. Les coopératives de consommateurs l'ont vécu douloureusement, trouvant là la juste réponse à leur repliement jaloux sur elles-mêmes. Cependant, le Groupement national de la coopération, que dirige M. Jacques Moreau, président du Crédit coopératif, tente de cimenter les composantes si disparates autour d'un projet commun. Ambition généreuse en forme de gageure si l'on veut éviter de se contenter du plus petit commun multiple.

Composantes essentielles de l'économie sociale, à côté des toutes-puissantes mutuelles et des associations, les coopératives ont un poids économique certain, à l'efficacité variable selon les branches. Elles sont loin cependant de constituer ce secteur témoin, rentable sans profit inutile, qui devrait concurrencer efficacement le capitalisme triomphant.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) En France, à Lyon, en 1835, une boutique était née à l'enseigne du *« Commerce véridique et social »*.

Un chiffre d'affaires de 1 700 milliards de francs

Le poids économique du mouvement coopératif peut être évalué à plus de 1 700 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le géant de l'ensemble est bien sûr le secteur bancaire, avec 1 300 milliards de francs, 9,7 millions de sociétaires et 124 000 salariés : Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires, Crédit coopératif (le 4 C), Banque centrale des coopératives et des mutuelles, Crédit maritime mutuel.

On trouve ensuite la coopération agricole, 350 milliards de francs, 10,6 millions de sociétaires, 158 000 salariés.

Les coopératives de commerçants comptent 12 000 adhérents, qui font plus de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires (dont 25 *milliards* grâce aux centrales coopératives) et emploient 4 000 personnes.

Les Scop : 23 000 sociétaires, 36 600 salariés, 12 milliards de francs de chiffre d'affaires.

On trouve encore 30 000 artisans pour 4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 780 coopératives de transport, qui emploient 3 900 salariés pour un chiffre de 2,5 milliards de francs. Enfin, la pêche compte 40 500 sociétaires pour 1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Un ensemble disparate, hétérogène aux performances variables : le chiffre d'affaires par coopérateur n'est que de 3 300 F dans l'agriculture, de 47 000 F dans la pêche, de 133 000 F dans le crédit et dans l'artisanat (ce qui est cocasse), de 520 000 F dans les Scop et de... 3,2 millions de francs chez les transporteurs.

● **Chambres de commerce et d'industrie : liberté des ressources fiscales.** — Le gouvernement prépare un arrêté accordant aux chambres de commerce et d'industrie la liberté de fixer leurs ressources fiscales. Jusqu'ici le montant de ces ressources, qui sont tirées de l'impôt additionnel sur la taxe professionnelle, était soumis à l'approbation des ministères de tutelle. Désormais, cette liberté sera subordonnée à l'effort de modération de chaque chambre consulaire et soumise à un contrôle *a posteriori*.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Fusion des deux commissariats du Massif Central

Le délégué à l'aménagement du territoire, M. Jean-François Carrez, a décidé, dans un souci de simplification et d'efficacité, de fusionner en une équipe unique le commissariat à l'aménagement et au développement du Massif Central et le commissariat à l'industrialisation pour cette région.

Désormais, M. Philippe Moisset, quarante-six ans, polytechnicien, dirigera à partir de Clermont-Ferrand l'ensemble de la politique d'aménagement du territoire pour cette vaste zone qui couvre les régions d'Auvergne et Limousin en totalité et plusieurs départements périphériques.

La DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), qui est un service du premier ministre mis à la disposition du ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, a ceci de particulier que, depuis vingt-cinq ans, elle a tissé à travers le territoire et aussi à l'étranger un réseau spécifique de délégations, de bureaux, de commissariats, de missions qui en font en quelque sorte une « administration parallèle » et pas toujours homogène avec les autres administrations de l'Etat. En particulier, beaucoup de préfets se plaignent de cette situation, alors que l'esprit de la décentralisation et de la déconcentration implique que, dans les départements et des régions, les préfets, commissaires de la République, soient réellement les « patrons » de toutes les administrations de l'Etat.

D'autres simplifications des structures régionales de la DATAR devraient logiquement intervenir dans l'Ouest, les massifs montagneux des Alpes ou des Pyrénées, dans le Nord et en Lorraine.

F. Gr.

Selon son PDG, M. Raymond Lévy

Renault sera l'une des dix entreprises françaises les plus bénéficiaires en 1987

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

Renault devance le rendez-vous. Georges Besse, son précédent PDG, assassiné en 1986, avait fixé à trois ans le temps nécessaire pour mener à bien le plan de redressement qui devait conduire la Régie à l'équilibre, voire à un léger profit. M. Raymond Lévy, son successeur depuis moins d'un an, a choisi le Salon automobile de Francfort pour confirmer l'aboutissement de ce plan avec une longueur d'avance : *« En 1987, nous dépasserons le milliard de francs et nous serons parmi les plus gros bénéficiaires de France »*, a affirmé M. Lévy, qui voit Renault prendre place aux côtés d'Elf, d'IBM ou de Peugeot SA parmi les dix entreprises industrielles françaises les plus bénéficiaires.

La bonne tenue de son marché *national* (croissance supérieure à 8 % et prévision de deux millions de voitures vendues en 1987) n'est pas étrangère aux performances de Renault. *« Quatre-vingt mille ventes en plus, c'est un milliard de bénéfices supplémentaires pour Renault »*, reconnaît M. Lévy, qui souligne toutefois que, même avec une conjoncture plus maussade, les résultats de Renault auraient été bons en raison des gains de productivité réalisés. *« Il faut que la Régie s'habitue à ne pas aller mieux seulement quand le marché est bon. Le plus important, c'est le prix de revient. Quand nous serons au niveau des meilleurs, nous n'aurons plus rien à craindre. »*

Si le PDG de Renault constate aujourd'hui avec quelque étonnement le chemin parcouru en si peu de temps, depuis les déficits enregistrés en 1984 (– 12 milliards de francs), en 1985 (– 11 milliards) et en 1986 (– 5,5 milliards), il n'en confirme pas moins que beaucoup reste à faire. *« Les traces du malheur ne sont pas effacées. Les efforts entrepris depuis janvier 1985 doivent être poursuivis pendant longtemps. »* Ces déclarations prennent plus de poids en Allemagne fédérale, pays producteur de grosses voitures, où Renault, malgré ses R 25 et ses R 21 n'occupe que 3,3 % du marché. *« Nous n'avons pas l'image d'un constructeur de grosses voitures sérieuses »*, déclare M. Lévy qui compte, certes, sur les efforts engagés en termes de qualité, mais aussi sur le changement de statuts de la Régie pour améliorer la cote du groupe.

« Le statut de régie permet à l'entreprise d'être un gouffre financier sans que les comptes soient contrôlables », constate M. Lévy, qui considère cependant sur ce sujet n'avoir pas voix — sauf consultative — au chapitre, l'initiative revenant à ses autorités de tutelle, MM. Balladur et Madelin.

Une dette à réduire

Même réserve au sujet de la dotation en capital qui accompagnerait ce changement juridique. Pour remettre Renault à niveau, Georges Besse avait jugé nécessaire de recevoir 16 milliards de francs. M. Lévy estime qu'un apport de l'ordre de 10 % du chiffre d'affaires (soit quelque 14 milliards de francs) serait justifié. *« Je trouve normal que l'actionnaire ait attendu de voir si Renault était capable de gagner de l'argent avant de lui en donner*, déclare M. Lévy, *mais je trouve également normal qu'un actionnaire, public ou privé, fasse son devoir. Renault vient de mettre 4 milliards de francs dans Renault Véhicules industriels, sa filiale poids lourds. Personne ne lui a dit qu'il n'avait pas le droit de le faire. »* M. Lévy réplique ainsi à son concurrent privé, Peugeot SA, qui dénonce l'aide apportée à Renault par l'Etat qui fausserait le jeu de la libre concurrence.

Dotée de fonds propres et d'un statut de société anonyme, Renault ne pourrait plus alors compter que sur ses propres forces pour dégager des ressources suffisantes au financement de ses investissements, mais aussi au remboursement des dettes qui lui resteront. Grâce aux profits de 1987 et à l'apport de l'Etat, celles-ci devraient se réduire de 56 milliards à la fin de 1986 à une quarantaine de milliards.

CLAIRE BLANDIN.

Economie

REPÈRES

Masse monétaire

Dérapage français en juillet, mais...

La progression de la masse monétaire M3 (moyens de paiement, placements à vue, *comptes à terme*, bons, titres à court terme négociables émis par les établissements de crédit bancaire) a été de 0,9 % en juillet 1987. L'objectif fixé par les autorités monétaires est une progression annuelle comprise entre 3 % et 5 %. Le dérapage actuel *pourrait s'expliquer par un report très* important des placements à long terme (obligataires) sur des placements courts, pris en compte dans M3.

Cette tendance n'est pas très favorable puisqu'elle implique une certaine défiance des épargnants vis-à-vis d'engagements longs. Elle ne signifie pas pour autant que la masse monétaire dérape fortement avec les conséquences que cela pourrait avoir sur l'inflation. Seul actuellement le crédit à la consommation, par sa forte croissance, apparaît excessif.

Paiements courants

Excédent de 4,9 milliards de deutschemarks de la balance allemande

La balance des opérations courantes ouest-allemande a enregistré un excédent de 4,897 milliards de deutschemarks (16,35 milliards de francs) en juillet, indique la Bundesbank. Ce solde positif est en retrait *de 500 millions de deutschemarks* sur le mois précédent et de 1,1 milliard sur celui de juillet 1986. Le commerce extérieur n'est pas à l'origine de ce tassement, son excédent s'est même accru pour représenter 9,9 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs) contre 8,3 milliards en juin. Mais le déficit de la balance des « invisibles » (assurance, fret, tourisme...) s'est creusé pour s'élever à 1,95 milliard de deutschemarks, 560 millions de plus qu'en juin, et le déficit des mouvements de capitaux est passé de 2 milliards en juin à 3,5 milliards en juillet.

Emprunt Giscard

Remboursement en numéraire

Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a confirmé, le 8 septembre, que l'emprunt 7 % 1973 – dit « emprunt Giscard » – sera remboursé en numéraire le 16 janvier 1988. *« Il ne sera pas nécessaire pour cela de recourir à une opération d'emprunt exceptionnel. L'assainissement des finances publiques et une politique active de gestion de la dette publique permettront de faire face à cette échéance sans difficulté »*, a précisé M. Balladur. Au cours actuel du lingot, l'Etat devrait débourser environ 55 milliards de francs. Pour *alléger le fardeau de cet emprunt*, dont le capital et les intérêts sont indexés sur l'or, le Trésor a ouvert la possibilité, en février dernier, d'acquérir des titres de sociétés privatisées ou des obligations assimilables du Trésor, en les payant avec des titres de l'emprunt 1973. Son encours a *seulement été* réduit de 8 %.

Consommateurs

Confiance renforcée aux Etats-Unis

La confiance des consommateurs américains dans l'économie s'est encore renforcée en août, si l'on en croit le baromètre du Conference Board, institut patronal d'études économiques. L'indice de confiance a progressé de plus de quatre points durant ce mois pour atteindre 110,1, reflétant, selon les experts de l'institut, un optimisme grandissant des consommateurs à l'égard de l'avenir économique du pays. Les résultats de l'enquête du Conference Board indiquent également que 7,1 % des personnes interrogées avaient, en août, l'intention d'acheter une automobile dans les six prochains mois, contre 7,7 % en juillet. D'autre part, 4 % prévoyaient l'achat d'un logement contre 3,6 % *seulement en juillet*.

ÉTRANGER

En augmentant son capital de 20 milliards de francs belges

La Société générale de Belgique se met à l'abri d'un rachat «inamical»

BRUXELLES
de notre correspondant

L'« acheteur masqué », le « grand prédateur », le « raider inconnu », ne s'est pas présenté, mardi 8 septembre, à l'assemblée générale extraordinaire de la Société générale de Belgique. Celle-ci a donc pu en toute quiétude procéder à une gigantesque augmentation de capital de 30 à 50 milliards de francs belges (de 4,5 à 7,5 milliards de francs français), qui pourrait la mettre pendant au moins cinq ans à l'abri de tout danger. S'achève ainsi le feuilleton qui avait constitué un des sujets boursiers d'un été pourtant agité en la matière. En deux mois, en effet, près de 3 millions d'actions de la Générale, soit près de 13 % du capital, avaient été achetées à la Bourse de Bruxelles par deux agents de change belges au profit d'un ou plusieurs investisseurs.

Qui étaient-ils ? De Sir James Goldsmith à M. Carlo De Benedetti en passant par *MM. Hanson Trust* ou Claude Bebear, les noms des plus célèbres raiders avaient été avancés. On attendait donc l'assemblée générale pour que celui-ci se découvre en s'opposant à une augmentation de capital qui submergerait ses propres participations. Ce scénario ne s'est pas déroulé comme prévu car, mardi, aucun actionnaire nouveau ne s'est fait connaître. Les dirigeants de la Générale – premier holding belge, *car il contrôle près d'un tiers* de l'économie du Royaume – avaient d'ailleurs préparé une riposte, dès la fin de l'été, en élargissant le cercle de leurs amis.

Tour à tour, la CGE, le groupe japonais Sumitomo, la banque d'affaires française Dumesnil-Lablé, le groupe Lazard, Artois, Gecaert, prenaient des participations plus ou moins importantes. De quoi permettre au « noyau dur » de la société d'en contrôler au moins 20 % des parts, le reste étant éparpillé entre les mains de petits actionnaires, car les parts de la Société générale constituent en quelque sorte le fonds du « bas de laine » des Belges, gros épargnants au demeurant. Tous les amis, anciens et nouveaux, étaient donc présents le 8 septembre à Bruxelles.

M. René Lamy, gouverneur de la Société générale, en a profité pour confirmer la volonté d'internationa*lisation du groupe et sa détermina*tion à investir de nouveaux créneaux. Interrogé sur les événements de l'été, il a émis l'hypothèse que le raider inconnu n'existerait peut-être pas et que la spéculation sur le titre a peut-être été tout simplement le fait... de quelques agioteurs. La réunion de mardi aura aussi permis à un certain nombre d'actionnaires, petits compte tenu de l'importance du groupe, de faire entendre leurs criti*ques vis-à-vis d'une direction qu'ils* estiment trop frileuse.

Quelle stratégie ?

Il reste à savoir maintenant quelle va être la stratégie du groupe compte tenu des nouveaux actionnaires. Quelle cohérence introduire entre CGE, Dumesnil, Lazard et *la* Générale elle-même ? Les nouveaux « amis » vont-ils tôt ou tard demander des responsabilités plus importantes ? Le caractère belge du groupe va-t-il être édulcoré ? La Générale, rappelons-le, est plus ancienne que le pays. Elle avait *même permis, en 1830, à la toute* jeune Belgique de subsister grâce à l'ouverture d'une ligne de crédit.

Autres questions : les vœux des dirigeants étant d'encore élargir le cercle de leurs amis qui devraient posséder, selon M. René Lamy, environ 35 % des parts, vers quels groupe vont-ils se tourner ? Reste à savoir enfin l'usage que les propriétaires des 13 % de parts achetées cet été – simples spéculateurs ou acheteurs potentiels – fera de ses actions. Beaucoup de bruit pour une société dont le mutisme était légendaire et qui aimait si peu faire parler d'elle.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Change : les gouverneurs des banques centrales unanimes et prudents

Les gouverneurs des banques centrales des douze pays de la Communauté se sont mis d'accord, le mardi 8 septembre à Bâle, sur une série de mesures destinées à renforcer le fonctionnement du système monétaire européen (SME), a indiqué le président du comité des gouverneurs, M. Carlo Ciampi, également gouverneur de la Banque d'Italie.

M. Ciampi a expliqué devant la presse que ces mesures, dont il n'a pas révélé la teneur, seraient présentées aux ministres des finances des pays de la Communauté qui doivent se réunir à Nyborg (Danemark) en fin de semaine.

Il semble que les gouverneurs n'aient pas pu se mettre d'accord sur le vaste plan de renforcement du SME proposé par la France, qui prévoyait d'importantes interventions des banques centrales lorsqu'une devise européenne est en difficulté.

Paris demandait que les interventions des banques centrales se fassent avant qu'une devise ne frôle son cours plancher comme cela se pratique actuellement, dans le but d'éviter qu'une monnaie européenne ne connaisse une évolution similaire à celle du franc en janvier dernier, lorsqu'il s'était lentement et durablement dégradé face au mark.

La visite de M. Pereira à Washington

Petit pas en arrière du Brésil

Les réactions des banques et, le 8 septembre, du secrétaire d'État américain James Baker allant du scepticisme à la franche opposition, le ministre brésilien des finances M. Luiz Carlos Bresser Pereira, a effectué une prudente – et très partielle – *marche en arrière lors de sa* visite à Washington.

La proposition de transformer en obligations à très long terme une partie de la dette brésilienne est à négocier avec chacune des banques créditrices sur une base de volontariat, a-t-il précisé, après avoir reconnu que M. Baker n'avait guère « *aimé* » le projet qui lui était soumis et avait demandé que rien ne soit fait qui ne soit « *sur une base de volontariat* ». Un porte-parole du Département américain du trésor a été encore plus net en indiquant qu'on ne pouvait « *même pas commencer à discuter* » à partir des propositions de M. Bresser Pereira.

Jusqu'à la réunion du comité de coordination des banques créancières, d'ici une quinzaine de jours à New-York, on assistera sans nul doute à des mouvements de surenchère ou de retrait tactique de part et d'autre. Avec une dette extérieure de 112 milliards de dollars, le Brésil, géant de l'endettement du tiers monde, ne laisse personne indifférent.

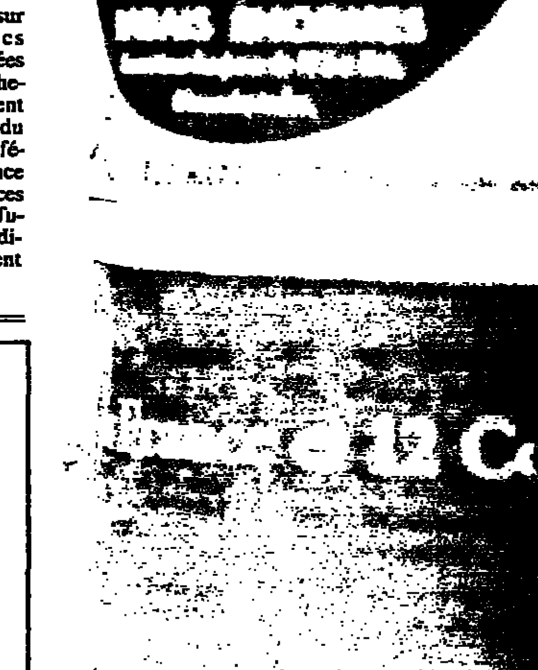
Pour rappeler qu'il dispose également de quelques atouts politiques en la matière, le ministre des finances a confirmé qu'il rencontrerait prochainement ses homologues argentin et mexicain pour « *examiner les préoccupations communes* » aux trois principaux surendettés du continent.

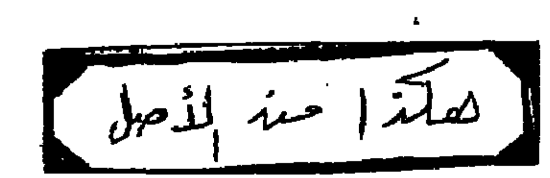
Accord franco-égyptien sur le rééchelonnement de la dette garantie

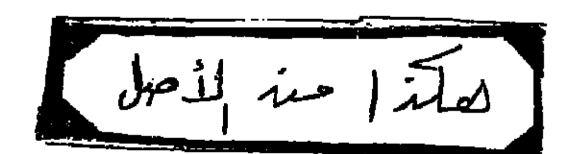
Les Egyptiens se sont déclarés satisfaits de l'accord, signé le mercredi 8 septembre précisant l'application avec la France des principes de rééchelonnement de la dette garantie du Caire, mis au point au sein du Club de Paris, le 22 mai dernier (*le Monde* du 25 mai). La concrétisation avec la partie française – l'un des principaux créanciers publics de l'Egypte – d'un cadre, qui prévoyait l'étalement des échéances sur dix ans, dont cinq années de grâce, constitue un sujet de soulagement pour les dirigeants égyptiens.

Les autres pays impliqués dans l'accord de principe du Club de Paris devraient désormais suivre l'exemple français et permettre à un pays dont la dette extérieure globale frôle les 40 milliards de dollars (240 milliards de francs) de bénéficier d'un léger ballon d'oxygène.

L'accord signé mercredi porte sur 10,6 milliards de francs d'échéances. Les discussions, serrées sur les taux d'intérêt dont le rééchelonnement est assorti, ne répondent que très partiellement à l'attente du Caire, qui demandait des taux inférieurs à ceux du marché. La France a limité autant que possible ces taux, mais s'est apparemment refusée à s'engager sur la voie de conditions exceptionnelles qui exigeraient une bonification.







Economie

SOCIAL

Mme Martine Aubry quitte la direction des relations du travail

Le conseil des ministres devait nommer, ce mercredi 9 septembre, un nouveau directeur des relations du travail au ministère des affaires sociales et de l'emploi, en la personne de M. Olivier Dutheillet de Lamothe, conseiller auprès de M. Séguin, et maître des requêtes au Conseil d'Etat. Mme Martine Aubry, qui exerçait cette fonction depuis 1984, devait être nommée maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Avec le départ de Mme Martine Aubry, c'est une page de la cohabitation qui est tournée au ministère des affaires sociales et de l'emploi. En mars 1986, lors de son arrivée au ministère, M. Philippe Séguin avait subi diverses pressions venant tant de l'entourage du premier ministre que de quelques milieux syndicaux pour écarter cette brillante technicienne du droit du travail. Ne cumulait-elle pas, pour la nouvelle majorité, tous les désavantages : fille de l'ancien ministre de l'économie, M. Jacques Delors, connue elle-même pour ses sympathies socialistes et cédétistes, et de surcroît – circonstance aggravante – maître d'œuvre de l'élaboration des lois Auroux ?

M. Séguin résista. Mme Aubry hésita puis resta, quitte à souhaiter trouver quelques mois plus tard une sortie honorable. Le bilan de dix-sept mois de cohabitation s'est révélé positif : Mme Aubry, avec une autorité que lui donnent un caractère très affirmé et une compétence technique incontestée, sut, à son niveau et sous réserve des arbitrages de Matignon, modérer l'ardeur libérale et, surtout, éviter quelques bévues propres aux néophytes. Certains de ses « amis » lui reprochèrent de jouer les « Pénélope » en défaisant ce qu'elle avait fait. Le reproche est très excessif et M. Séguin rendait souvent hommage à ses compétences, honorées *in fine* par une nomination à l'ordre national du Mérite...

En quittant le ministère du travail après douze ans de présence quasiininterrompue, Mme Aubry, loyale jusqu'au bout, reprend sa liberté sans se dérober. L'essentiel de l'œuvre législative et réglementaire de M. Séguin est accompli et son départ – désiré depuis plusieurs mois – ne prend aucunement l'allure d'un limogeage, contrairement à celui de M. François Mercereau, directeur de la Sécurité sociale, en décembre 1986.

Née le 8 août 1950 à Paris, Mme Aubry est bardée de diplômes : licence de sciences économiques, diplôme de l'Institut de sciences sociales du travail, diplômée de Sciences Po, ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration. Sortie sixième de l'ENA en 1975, elle choisit pourtant le ministère du travail où elle entre comme administrateur civil. Rapidement, elle *deviendra chargée de mission auprès* de M. Pierre Cabanes, directeur des relations du travail. Une bonne école qu'elle quittera en 1980 pour être détachée au Conseil d'Etat.

Lors du changement de majorité de 1981, Mme Aubry est nommée conseillère technique au cabinet de M. Jean Auroux avant de devenir directeur adjoint de son cabinet. D'une rigueur efficace, d'une fermeté souriante, elle « formera » son *ministre et surtout* tiendra la plume pour les lois Auroux. Les partenaires sociaux reconnaissent ses qualités mais la considèrent alors comme un interlocuteur plutôt coriace. En 1983, elle est nommée chargée de mission auprès de M. Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales. Une première expérience de cohabitation : les relations avec M. Bérégovoy seront souvent difficiles. Mais c'est lui qui la nommera en 1984 à la direction des relations du travail. Après avoir été, du temps de M. Delebarre, la cheville ouvrière du ministère, elle fait l'expérience de l'alternance avec M. Séguin. Sans jamais se rendre aux réunions interministérielles à Matignon.

MICHEL NOBLECOURT.




Selon un décret qui sera publié prochainement

Les chômeurs de longue durée pourront... travailler à mi-temps

La mesure est compliquée mais elle introduit un changement radical dans les principes de l'assurance-chômage. Selon un décret qui sera publié dans les tout prochains jours, il sera désormais possible à un chômeur de longue durée de travailler soixante-dix-huit heures par mois et de conserver partiellement le bénéfice d'une indemnisation.

La disposition s'adresse aux demandeurs d'emploi qui reçoivent l'allocation spécifique de solidarité (64,50 francs par jour), financée par l'Etat. Elle devrait intéresser, estime-t-on, vingt mille personnes en un an. *Toutefois, ces personnes* demeureront inscrites à l'ANPE comme chômeurs. Valable pendant une année, la proposition prévoit que, la seconde année, le chômeur a retrouvé un emploi même à temps partiel, ou qu'il revient à son statut antérieur ne lui permettant pas de travailler plus de quarante heures par mois.

Dans la pratique, la formule établit un plafond de quatre cent cinquante heures disponibles par an, au-delà des quarante heures par mois pendant lesquelles le chômeur de longue durée peut travailler. Pour *ce faire,* il est toutefois *soumis* à un plafond de revenus puisque son activité ne doit pas lui rapporter plus de 3 354 francs par mois (43 francs de l'heure). De même, le montant de son allocation spécifique de solidarité sera réduit en proportion de ses ressources, dans la limite de la suppression de dix-sept jours d'indemnisation par mois.

Au ministère des affaires sociales, on fait observer que ce décret s'inscrit dans la logique du rapport de M. François Dalle sur les *« petits boulots »,* dont il serait la première application. La nouvelle réglementation permettra à un chômeur d'occuper un mi-temps, à peu de chose près, et devrait faciliter sa réinsertion sociale, même avec des emplois occasionnels peu attractifs.

Une mesure semblable avait été arrêtée par les partenaires sociaux *en avril 1985, pour les chômeurs en* allocation de fin de droits, puis modifiée en février 1986. Elle n'avait pas fait l'objet d'une grande publicité.

Dorénavant, ce sont donc les chômeurs de longue durée, indemnisés par le régime d'assurance ou par le régime de solidarité, qui peuvent occuper un petit emploi. Une des frontières entre le travail et le chômage vient d'être ouverte.

A. Le.

Malgré un accroissement des effectifs

1986 a été une bonne année pour les professions libérales de santé

1986 a été une bonne année pour les professions libérales de santé, si l'on en croit les données publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (1) : malgré un accroissement des effectifs souvent supérieur à celui des années précédentes, leurs recettes ont sensiblement progressé pour toutes les professions. En tête, les orthophonistes (*10,4 %*), les *dentistes* (9,4 %), les sages-femmes (9,1 %), puis les infirmiers (8 %) et les kinésithérapeutes (7,8 %). En queue de peloton, avec 5,9 % seulement, les médecins, de loin les plus nombreux (94 400, soit presque la moitié des professionnels libéraux de santé). Mais l'évolution des prix sur 1986 n'ayant été en moyenne que de 2,6 %, même ces derniers ont vu, en moyenne, leur pouvoir d'achat s'améliorer.

La progression enregistrée n'est pas sans lien avec l'évolution des effectifs : parmi ceux qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu figurent notamment les chirurgiens dentistes, dont le nombre n'a augmenté que de 3,4 %, contre 3,6 % de 1980 à 1985, et les sages-femmes, profession en baisse constante (– 4,5 % en 1986). Mais dans tous les autres cas, cette progression se concilie avec une forte augmentation des effectifs professionnels : 4,5 % pour les kinésithérapeutes (contre 3,1 % les années précédentes), et même 7,9 % (contre 4,8 % entre 1980 et 1985) pour les orthophonistes et 8,9 % – contre 3,6 % – pour les infirmiers.

De même, parmi les médecins, ce sont les spécialistes qui ont connu la meilleure année (avec une progression de 7 % des honoraires par praticien, et même 12,1 % pour les pneumologues, 8,8 % pour les chirurgiens, 8,6 % pour *les cardiologues et 8,1 % pour les der*matologues. Or le nombre de spécialistes a sensiblement augmenté en 1986, par suite de l'arrivée sur le « marché » des diplômés formés selon l'ancien régime du troisième cycle (2). Le nombre d'actes, notamment les actes « techniques », a augmenté plus que l'effectif des médecins. Il y a donc eu une progression de la « demande » de la part des assurés.

Mais pour les auxiliaires médicaux, à cette progression s'est ajoutée celle des prescriptions des médecins, elle aussi plus forte que l'augmentation du nombre de praticiens.

G. H.

(1) « Le secteur libéral des professions de santé en 1986 : premiers résultats » *in : Bloc-notes statistiques,* nº 31, septembre 1987.

(2) « La démographie médicale fin 1986 », *in : Informations rapides,* ministère des affaires sociales, nº 96.

Economie

FINANCES

Ouverture du marché des options négociables

Le MONA, nouvelle étape de la modernisation de la Bourse de Paris

Avec la naissance officielle du marché des options négociables sur actions (MONA), le 10 septembre, la Bourse de Paris franchit une étape importante dans son processus de modernisation. Une évolution que les autorités boursières ne veulent absolument pas rater et qui leur permettra de rivaliser avec certaines places anglo-saxonnes.

Créé en 1973 à Chicago, le premier marché des options négociables connaît, après quelques années d'hésitations, un succès considérable, et le volume des transactions est très élevé. La chambre syndicale des agents de change de Paris s'est voulue, quant à elle, prudente. Elle a décidé, dans un premier temps, de ne prendre pour valeurs supports que trois titres : Lafarge, Paribas et Peugeot, au lieu de six initialement prévus. Elf Aquitaine, la Compagnie *du Midi* et *Thomson CSF viendront* s'y ajouter dans les semaines suivantes si tout va bien. Déjà, par précaution, l'ouverture prévue pour le 23 juin a été reportée au mois de septembre. Ce délai supplémentaire étant consacré au perfectionnement du système informatique, pour éviter les défaillances.

Si, au Palais Brongniart, les options sur actions existent depuis une vingtaine d'années, elles se traitaient jusqu'à présent « de gré à gré » en liant un vendeur à un acheteur par un contrat spécifique. Il s'agit maintenant d'organiser un marché autour des trois premières valeurs supports. Voilà la nouveauté et l'intérêt pour les investisseurs, car l'option pourra se négocier en permanence pendant toute la durée du contrat.

Une option sur action est, en effet, un contrat qui confère à son acheteur le droit d'acquérir, s'il s'agit d'une option d'achat appelée « call », ou le droit de céder, s'il s'agit d'une option de vente appelée « put », un nombre déterminé d'actions (100 ou un multiple de 100). Autrement dit, le détenteur du contrat déclare vouloir acheter ou vendre un certain nombre d'actions des valeurs supports. La transaction se fait à tout moment *jusqu'à la date d'échéance de* l'option, à un cours fixé appelé « prix d'exercice ». L'acheteur peut exercer quand il le désire son droit d'acquérir ou de vendre. Le vendeur est obligé, en contrepartie, de livrer ou de prendre les titres présentés. Mais le droit de l'acheteur a un prix : le prix de l'option ou « premium », qui se détermine en fonction de variables comme le cours de la valeur support, la volatilité du titre, le prix de l'exercice, le taux d'intérêt et la durée de vie de l'option.

Développer des stratégies variées

L'intérêt de ce nouveau marché est de pouvoir développer des stratégies très variées en profitant d'un faible coût d'investissement qui se limite au versement du « premium » en cas d'achat d'options. Ainsi, dans une optique spéculative, misant sur une hausse ou une baisse des cours d'une action, l'intervenant peut acheter un « call » ou un « put ». Il espère alors profiter de l'effet de levier inhérent au prix de l'option pour obtenir un taux de rentabilité bien supérieur à celui obtenu sur un simple achat d'actions.

Supposons que nous soyons en mars, *l'action X vaut 490 F et le* « call » (option d'achat) à l'échéance de juin, dont le prix d'exercice est de 500 F, a un « premium » qui cote 20 F. Si, à la fin du mois de juin, le cours de X reste inférieur à 500 F, la valeur de l'option est nulle et la perte se limite aux 20 F versés.

En revanche, si X cote 560 F, l'option vaudra 560 − 500 = 60 F. Le profit réalisé sera de 60 − 20 = 40 F (hors frais de commission). Le gain est de 200 % pour une variation de 14 % au titre support (1). De plus, l'acheteur connaît sa perte maximale, qui est le « premium » versé au vendeur, alors que la possibilité de gains est théoriquement illimitée. *« Les institutionnels et les entreprises devraient être tentés par des stratégies plus sophistiquées qui leur permettront de couvrir leurs investissements tout en augmentant leur rendement »*, estime M. Philippe Dapsens, président de l'AFTO (Association française des traders options). L'objectif étant, somme toute, de se constituer une police d'assurances avec une échéance. Il s'agit, par exemple, de la « vente couverte ». Les investisseurs achètent des actions sur le marché à règlement mensuel et prennent une position de vente sur un « call ». Ils encaissent ainsi un « premium ». Cette politique sera judicieuse si le marché connaît une légère hausse, car ils toucheront alors les revenus de leur vente de titres, auxquels s'ajoute le « premium » reçu.

Pour assurer la liquidité de ces marchés et la continuité des transactions, les autorités boursières ont choisi vingt-deux charges d'agents de change. Celles-ci tiendront le rôle de teneur de marché *(market maker)*. Elles afficheront en permanence, de 10 à 15 heures, un prix d'achat et de vente sur chaque type d'option et assureront la contrepartie dans la fourchette des prix indiqués.

Ce marché des options négociables, très séduisant pour les gestionnaires de portefeuilles et pour *certains spéculateurs, n'est toutefois* pas sans risques pour les particuliers. Car, selon les cas, les pertes peuvent être aussi illimitées que les gains. Si un investisseur doit vendre son option d'achat alors que les cours de la valeur support sont en forte hausse, son déficit, malgré le « premium » encaissé au départ, peut être considérable. Surtout s'il ne possède pas les titres demandés. Il doit alors les acheter pour les céder au prix d'exercice convenu, devenu inférieur à celui de la valeur. Sur ce jeune marché, la prudence est donc de mise, même si l'euphorie l'emporte dans un premier temps.

DOMINIQUE GALLOIS.

(1) Voir *le Monde Affaires* du 27 juin.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Publicité : mariage Bélier et WCRS

Le groupe Bélier, filiale d'Eurocom, la branche publicité de l'agence Havas, vient d'annoncer son mariage avec le groupe britannique WCRS, grâce à deux holdings : l'un basé à Paris, dont le PDG est M. Claude Douce, PDG de Bélier, où l'agence française détient 51 % du capital, qui aura la responsabilité des affaires en Europe continentale ; l'autre basé à Londres, et placé sous la présidence de M. Robin Wight, président de WCRS, qui contrôle 80 % du capital et sera responsable des affaires dans le Royaume-Uni et le reste du monde. Au total, avec une marge brute de 1,24 milliard de francs et une présence dans treize pays, le nouveau groupe se place au quinzième rang mondial et au sixième rang européen. Placé sous le signe de la créativité, le nouveau groupe marque une étape dans l'internationalisation d'Eurocom, après la création d'HDM (Havas Dentsu Marsteller), qui rapprochait le groupe français du premier japonais et de l'américain Young and Rubicam.

L'Etat se réserve une « action spécifique » dans le capital de Matra

Le ministère des finances a confirmé, mardi 8 septembre, qu'il avait décidé d'instituer une action spécifique dans le capital de Matra, qui sera bientôt privatisé, *« en raison de son importance stratégique, dans le domaine militaire en particulier »*. Cette décision attendue (*le Monde* du 18 juillet) permettra à l'Etat de s'opposer pendant cinq ans à toute prise de participation supérieure à 10 %. C'est la seconde fois qu'une action spécifique est créée dans une privatisation complète, la précédente ayant été *appliquée pour Havas*. L'Etat avait également utilisé cette procédure pour la cession partielle du capital d'Elf et pour l'augmentation de capital de Bull. Matra, qui équipe notamment en missiles air-air tous les avions de chasse de l'armée de l'air, est la première société d'armement à être privatisée.

Texas Air achète cinquante avions au constructeur brésilien Embraer

Le holding Texas Air, qui, avec ses deux filiales Continental et Eastern, est la première compagnie aérienne occidentale, a commandé cinquante bimoteurs Brasilia au constructeur brésilien Embraer pour la somme de 275 millions de dollars (1,6 milliard de francs). Le premier de ces appareils de trente places chacun sera livré en octobre 1987. C'est la deuxième commande importante d'appareils de transport régional passée en quelques semaines par Texas Air. Au mois d'août, il avait déjà signé avec Aérospatiale et Aeritalia un contrat pour la livraison de seize bimoteurs franco-italiens ATR 42 d'une cinquantaine de places et pour trente-quatre options.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS S.A.

Jérôme Seydoux, président de Chargeurs SA, a rencontré M. Christian Derveloy, président de Prouvost SA et de Vitos-Etablissements Vitoux, pour poursuivre les conversations déjà engagées à la suite de la prise de participation de Chargeurs SA dans Prouvost SA

L'objectif de Chargeurs SA est de parvenir à un accord.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

CONFORAMA

Le pays où la vie est moins chère.

LE 10 SEPTEMBRE 1987, CONFORAMA S'INTRODUIT AU SECOND MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS

Avec 130 magasins dont 56 franchisés, l'enseigne CONFORAMA se place au premier rang de la distribution de biens d'équipement de la maison.

Implantée sur tout le territoire national, présente en Suisse et au Luxembourg, elle dispose de 380 000 mètres carrés de surface de vente.

CONFORAMA, qui emploie 4 200 collaborateurs dans ses 74 magasins, a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires consolidé HT de 4,8 milliards de francs. En trois ans, le chiffre d'affaires a augmenté de 43 %.

Au 30 juin 1987, le chiffre d'affaires consolidé HT s'élève à 2,4 milliards de francs, soit une progression de 16,5 % par rapport au premier semestre 1986.

Son bénéfice net consolidé s'est établi en 1986 à 155 millions de francs. En trois ans, le résultat a été multiplié par 2,5.

Compte tenu de l'activité soutenue du premier semestre, l'objectif de 180 millions de francs pour 1987 devrait être atteint.

CONFORAMA a trois ambitions :

– Accroître sa pénétration (ouverture de nouveaux magasins, agrandissement des magasins existants, développement des collections de produits, amélioration de la productivité), afin de renforcer son avance sur le marché des biens d'équipement de la maison.

– Se développer dans de nouvelles formes de distribution.

– S'implanter dans d'autres pays.

Vente par le groupe Financière Agache de 377 000 actions.

Procédure ordinaire.

Prix d'offre minimum : 550 F.

Une notice a été publiée au *BALO* du 31 août 1987.

Introducteurs : LAZARD Frères et Cie, Banque Demachy, charge de Lavandeyra.

Marchés financiers

PARIS, 9 septembre ↓

Résistante

Dès les premières transactions de la matinée, la Bourse de Paris enregistrait un léger recul, et cette tendance se maintenait durant toute la séance officielle. Affichant − 0,31 %, l'indicateur clôturait à − 0,28 %. Le sentiment d'attentisme qui régnait le lundi sur l'ensemble du palais Brongniart persistait encore mardi. Les investisseurs sont devenus également hésitants après la séance de Wall Street. La Bourse new-yorkaise, qui avait perdu 60 points au début des échanges, s'est reprise à la fin de sa séance de mardi.

Sur le MATIF, la dégringolade continuait, le contrat de décembre perdait − 0,41 %. Les intervenants demeurent inquiets maintenant que tout espoir d'une baisse des taux dans le court terme semble s'évanouir.

Dans ce contexte, les intervenants ont pris connaissance des différentes sanctions dont viennent de se doter les autorités du MATIF pour s'adapter à l'évolution de ce jeune marché. Ces sanctions sont graduées. Elles vont du simple avertissement à la radiation en passant par l'augmentation du déposit.

Sur le marché des actions, trois sujets retenaient l'attention des investisseurs. Le démarrage prévu pour jeudi du marché des options négociables sur actions, les deux projets de mariage de charges d'agents de change annoncés par la chambre syndicale, et l'affaire Prouvost.

Après les familles Prouvost, les familles Lefebvre auraient vendu les 5 % de parts qu'elles détenaient encore à M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs. Le capital du numéro un lainier français serait réparti de façon presque équitable entre M. Christian Derveloy, président de Prouvost (42,4 %), et les Chargeurs (41,4 %). Le reste serait encore dans le public. Le titre Prouvost figurait parmi les hausses notables de la séance.

NEW-YORK, 8 sept. ↓

Repli

La perspective d'un nouveau relèvement du taux d'escompte a pesé sur Wall Street mardi, entraînant une vague de dégagements. Toutefois, une demande sélective de dernière heure a contenu les déclins. En retrait initial de plus de 60 points, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 545,12, en baisse de 16,26 points.

Quelque 244 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 1 519 contre 244 ; 261 titres ont été inchangés. Les taux d'intérêt obligataires ont poursuivi leur progression, ce qui a fait anticiper un nouvel alignement du taux d'escompte, déjà porté vendredi de 5 1/2 % à 6 % par la Réserve fédérale.

Il faut s'attendre à un nouveau relèvement du taux d'escompte si les chiffres de la balance commerciale américaine, qui seront publiés vendredi, ne reflètent pas une amélioration du déficit, estiment certains investisseurs. Une demande sélective, d'autre part, s'est déclenché lorsque l'indice a frôlé le seuil de résistance des 2 500 en milieu d'après-midi.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Pacific Gas and Electric (42,8 millions de transactions), ATT (4,37 millions), GAF (3,32 millions), General Electric (3 millions) et IBM (2,96 millions).

VALEURS	Cours du 4 sept.	Cours du 8 sept.
Alcoa	55 3/4	57 3/8
Allegis (ex-UAL)	97 3/8	97 1/4
A.T.T.	32 7/8	32 1/8
Boeing	50 1/4	49 3/4
Chase Manhattan Bank	39 5/8	38 3/4
Du Pont de Nemours	118 1/2	116 1/8
Eastman Kodak	95 1/2	98 7/8
Exxon	97	96 7/8
Ford	102	102 1/2
General Electric	59 1/2	59 1/4
General Motors	87 1/8	86 3/8
Goodyear	67 1/8	67 1/4
I.B.M.	160 3/4	157 5/8
I.T.T.	62 3/8	61 3/8
Mobil Oil	50	48 3/8
Pfizer	69 3/4	68
Schlumberger	45 5/8	43 5/8
Texaco	40 3/8	39 1/2
Union Carbide	27 3/4	27 3/8
U.S.X.	35	33 3/4
Westinghouse	68 5/8	67 3/8
Xerox Corp.	76 3/4	76 1/4

CHANGES

Dollar : 5,99 F ↓

Les marchés étaient très calmes mercredi 9 septembre. Le dollar restait faible à 5,9995 F (contre 6,0050 F au *fixing* de la veille). Il s'est également légèrement replié sur le marché des changes de Tokyo en clôturant à 141,25 yens.

FRANCFORT	8 sept.	9 sept.
Dollar (en DM)	1,7930	1,7920
TOKYO	**8 sept.**	**9 sept.**
Dollar (en yens)	141,85	141,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 sept.)	7 1/4-7 3/8 %
New-York (8 sept.)	7 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	7 sept.	8 sept.
Valeurs françaises	107,2	107
Valeurs étrangères	132,9	133,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 sept.	8 sept.
Indice général	431,70	430,70

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 sept.	8 sept.
Industrielles	2561,38	2545,12

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	7 sept.	8 sept.
Industrielles	1 788,50	1 775,20
Mines d'or	458,50	454,20
Fonds d'Etat	85,82	85,86

TOKYO

	8 sept.	9 sept.
Nikkei Dow Jones	25204,09	24937,93
Indice général	2082,16	2065,79

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 8 sept. 1987
Nombre de contrats : 87 301

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	98,25	97,65	97,55	97,65
Précédent	98,45	97,80	97,70	98,25

LA VIE DE LA COTE

SEAGRAM RENOUVELLE SON PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS. — Le conseil d'administration de la compagnie canadienne Seagram (vins et spiritueux) a annoncé qu'il avait autorisé le rachat d'un nombre maximum de 4,79 millions d'actions, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation. Seagram peut racheter les actions libres par l'entremise des Bourses de Montréal, de Toronto et de New-York pendant les douze mois courant à partir du 24 septembre.

ASTORG AUGMENTE SON CAPITAL. — La compagnie d'investissements Astorg, filiale conjointe de la Compagnie financière de Suez et de l'Institut de développement industriel (IDI), spécialisée dans le capital développement, va procéder à une augmentation de capital qui lui rapportera près de 300 millions de francs. A l'issue de cette opération (émission de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes), Astorg capitalisera plus de 1,2 milliard de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,9970	6	+ 10	+ 5	+	+ 25	+ 50	+ 130
$ can.	4,5570	4,5627	− 70	− 52	− 128	− 99	− 361	− 284
Yen (100)	4,2367	4,2478	+ 125	+ 142	+ 247	+ 287	+ 791	+ 890
DM	3,3437	3,3473	+ 90	+ 108	+ 195	+ 219	+ 616	+ 682
Florin	2,9710	2,9740	+ 53	+ 63	+ 112	+ 128	+ 377	+ 425
F.B. (100)	16,0885	16,1052	+ 81	+ 187	+ 216	+ 370	+ 850	+ 1264
F.S.	4,0411	4,0459	+ 130	+ 148	+ 263	+ 289	+ 817	+ 891
L (1 000)	4,6131	4,6225	− 269	− 234	− 465	− 418	− 1135	− 1040
£	9,9430	9,9540	− 220	− 178	− 420	− 355	− 973	− 789

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	8	8 1/8
DM	3 3/4	4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 3/8	4 1/2
Florin	5	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 7/8	7	7 3/8
F.S.	0 1/4	1 1/4	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	11 5/8	12 7/8	13 1/4	13 7/8	13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 5/8
£	9 1/4	9 1/2	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/16	7 7/8	8	8 1/8	8 3/4	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 9 SEPTEMBRE

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1902	4,5 % 1973	1885	1881	1870	− 0 80
4255	C.N.E. 3%	4266	4270	4270	+ 0 09
1187	B.N.P. T.P.	1255	1245	1245	− 0 79
1126	C.C.F. T.P.	1128	1130	1134	+ 0 53
1249	Créd. Lyon. T.P.	1258	1260	1260	+ 0 16
....	C.G.E. T.P.	3130	3190	3190	+ 1 92
1920	Renault T.P.	1995	2009	2009	+ 0 70
2185	Rhone-Poul. T.P.	2048	2050	2050	+ 0 10
1255	St-Gobain T.P.	1285	1289	1289	+ 0 31
1220	Thomson T.P.	1253	1253	1253	....
460	Accor	482	475 50	475 50	− 1 35
530	Agence Havas	572	580	561	− 1 92
675	Air Liquide	678	675	673	− 0 74
2380	Alcatel	2350	2320	2320	− 1 28
2020	Ali. Superm.	2110	2110	2110	....
480	A.L.S.P.I.	496	482	490	− 1 21
365	Alsthom ★	374	373 50	372	− 0 53
2690	Arjom. Prioux	2650	2630	2630	− 0 75
570	Aussedat-Rey	657	661	664	+ 1 07
1270	Aux. Entrepr. ★	1428	1430	1391	− 2 59
1060	Avions Dassault	1050	1080	1050	....
645	BAFIP	620	601	601	− 3 06
365	Bail-Equipem. ★	380	388	380	....
810	Bail Investiss.	810	810	820	+ 1 23
535	B.N.P. C.I.	477	477	477	....
690	Cie Bancaire	770	770	770	....
480	Bazar H.-V.	533	529	538	+ 0 94
500	Béghin-Say ★	529	526	530	+ 0 19
886	Berger (Ma)	895	901	901	+ 0 67
730	Bic ★	782	780	786	+ 0 51
1360	B.I.S.	1386	1386	1385	− 0 07
2950	Bongrain S.A.	2998	2970	2950	− 1 60
1200	Bouygues	1239	1230	1228	− 0 89
96	B.P. France	101	108	106	+ 4 95
4980	B.S.N.	5260	5250	5240	− 0 38
2450	Cap Gem. S.★	2439	2449	2420	− 0 78
1250	Carnaud	1351	1355	1355	+ 0 30
3290	Carrefour★	3551	3574	3520	− 0 87
169	Casino	182 90	183 50	183 20	+ 0 16
136	Casino A.D.P.	146 20	148	145	− 0 82
1270	C.C.M.C.	1310	1365	1368	+ 4 43
860	Cetelem	970	951	950	− 2 06
790	Cerus	815	800	800	− 1 84
2060	C.F.A.O.	2130	2100	2105	− 1 17
335	C.G.E.	336 70	332	333	− 1 10
1300	C.G.I.P.★	1390	1378	1369	− 1 51
1340	Chargeurs S.A.	1355	1329	1329	− 1 92
72	Chiers-Châtill.	73 70	73 10	73 10	− 0 81
1010	Ciments franç.★	1120	1130	1125	+ 0 45
660	Club Méditerr.	655	645	645	− 1 53
161	Codetel★	164	166	164	....
340	Cofimeg	321	323	321 50	+ 0 16
2160	Colas	2205	2250	2220	+ 0 68
265	Compt. Entrepr.	272	275	275	+ 1 10
745	Compt. Mod.	786	750	780	− 0 78
1250	Créd. Foncier	1271	1275	1280	+ 0 71
525	Crédit F. Imm.	520	520	520	....
136	C.C.F.	138 50	139	138 70	+ 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
770	Créd. Lyon. (CI)	765	765	765	....
1130	Crédit Nat. ★	1154	1154	1130	− 2 08
290	Crouzet ★	240 10	242 80	242 50	+ 1 04
3040	Damart S.A.	3295	3250	3255	− 1 21
430	Darty ★	501	497	491	− 2
355	Darty (DP)	381	371	379	− 0 52
2020	De Dietrich	2298	2280	2280	− 0 78
300	Dév. P.d.C. (Li)	325	314	314	− 3 38
585	D.M.C.	598	589	591	− 0 84
485	Drouot Assur.	497	480	479	− 3 62
2380	Docks France ★	2625	2555	2580	− 1 71
1080	Dumez ★	1151	1168	1160	+ 0 78
1270	Eaux (Gén.)	1347	1345	1347	....
1210	Ecco ★	1389	1360	1375	− 1 01
1060	Electro-Financ.	1062	1070	1070	+ 0 75
365	Elf-Aquitaine	370 10	371	363	− 1 91
315	− (certific.)	318	317	317	− 0 31
920	Epeda-B-Faure	960	953	953	− 0 73
3790	Essilor	3905	3906	3910	+ 0 13
2770	Essilor Int. (DP)	2680	2680	2682	+ 0 07
485	Esso S.A.F. ★	474 90	469	465	− 2 08
2180	Eurafrance	2355	2353	2384	+ 1 23
1440	Eurocom ★	1440	1436	1400	− 2 78
4150	Euromarché	3989	3920	3950	− 1 23
645	Europe n° 1 ★	652	653	658	+ 0 92
1200	Exor	1295	1281	1285	− 0 77
715	Facom	769	764	765	− 0 52
1121	Fichet-Bauche	1290	1250	1250	− 3 10
200	Finextel★	207	208 50	207 40	+ 0 19
143	Fives-Lille	172	173	173	+ 0 58
1250	Fromageries Bel	1405	1370	1370	− 2 49
1260	Gal. Lafayette★	1385	1382	1379	− 0 43
460	Gascogne	450	440	440	− 2 22
2060	Gaz et Eaux	2135	2130	2140	+ 0 23
660	Géophysique★	620	612	585	− 5 65
2380	Gerland	2600	2609	2609	+ 0 35
890	GTM-Entrepose	876	875	880	+ 0 59
750	Guyenne-Gas.★	750	730	736	− 1 87
2800	Hachette ★	2821	2800	2825	+ 0 14
725	Hénin (La)	759	770	770	+ 1 45
1420	Hutchinson	1469	1450	1451	− 1 23
172	Imétal	187	186 80	185 70	− 0 70
390	Imm. Plaine-M.	410	416	416	+ 1 46
5140	Inst. Mérieux	5300	5250	5250	− 0 94
510	Interbail★	522	520	524	+ 0 38
1450	Intertechnique	1550	1530	1530	− 1 29
860	J. Lefebvre	860	860	840	− 2 33
1660	Lab. Bellon	1641	1641	1665	+ 1 46
1660	Lafarge-Coppée	1703	1697	1684	− 1 11
1510	Lebon ★	1485	1500	1491	+ 0 40
2760	Legrand	3200	3240	3260	+ 1 88
2340	Legrand (DP)	2745	2740	2780	+ 1 28
795	Leroy-Somer★	835	827	837	+ 0 24
2010	Lesieur	1945	1940	1940	− 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Locabail Immob.	741	750	743	+ 0 27
800	Locafrance ★	695	683	697	+ 0 29
890	Locindus	861	865	861	....
1200	L. Vuitton S.A ★	1169	1175	1189	+ 1 71
440	Lucheire	502	488	487	− 1
1470	Lyonn. Eaux ★	1535	1520	1529	− 0 39
69	Mais. Phénix	65	66 95	64 20	− 1 23
710	Majorette (Ly)	780	776	776	+ 2 11
450	Mar. Wendel★	465 10	463 10	464	− 0 24
1960	Martell	1920	1910	1910	− 0 52
2100	Matra	2198	2151	2151	− 2 14
2460	Merlin-Gerin ★	2531	2535	2540	+ 0 36
340	Michelin	343 50	343 50	343	− 0 15
1230	Midi (Cie)	1350	1341	1350	....
315	Midland Bk SA★	326	325	312	− 4 29
1200	Min. Salsig. (Ma)	1235	1230	1230	− 0 40
56	M.M. Penarroya	57 50	57 40	57 50	....
2960	Moët-Hennessy	2870	2879	2879	+ 0 31
71	Moulinex	84 10	84 50	85	+ 1 07
995	Navig. Mixtes	1175	1180	1175	....
158	Nord-Est	166 80	165	164 50	− 1 38
430	Nordon (Ny)	458 60	460	460	+ 0 33
545	Nouvelles Gal.	638	643	644	+ 0 94
1070	Occident. (Gén.)	1131	1153	1164	+ 2 82
1520	Omn.F.Paris	1635	1640	1640	+ 0 31
200	Olida-Caby	242	240	240	− 0 83
390	Opfi-Paribas	445	445 10	442 50	− 0 56
3860	Oréal (L')	3930	3880	3900	− 0 76
430	Paribas	430	430 10	428	− 0 46
610	Paris-Réesc. ★	690	680	665	− 3 62
1230	Pechelbronn ★	1377	1360	1355	− 1 60
1310	Penhoet	1339	1329	1329	− 0 75
980	Pernod-Ricard	1017	1018	1017	....
1540	Peugeot S.A.	1611	1600	1595	− 0 98
14	Poclain	15 40	15 15	15 15	− 1 62
2300	Poliet	2350	2301	2315	− 1 49
750	P.M. Labinal	750	736	736	− 1 87
3480	Presses Cité	3660	3700	3718	+ 1 58
1150	Prétabail Sic.	1195	1180	1195	....
880	Primagaz	846	842	842	− 0 36
745	Printemps★	732	733	732	....
2000	Promodès	2273	2273	2240	− 1 45
465	Prouvost S.A ★	475	468	486	+ 2 32
1640	Radiotechn.	1741	1750	1750	+ 0 52
97	Raff. Dist. Total	110	110 80	111 90	+ 1 73
3080	Redoute (La) ★	3321	3322	3380	+ 1 78
440	Robur financière	455	455	455	....
1480	Roussel-Uclaf	1531	1545	1545	+ 0 91
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5400	5450	5450	+ 0 93
220	Sade	232	232 90	232 90	+ 0 39
1870	Sagem	1872	1865	1870	− 0 11
485	Saint-Gobain	489	488 50	488	− 0 20
1270	St-Louis B.	1385	1382	1388	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1940	Salomon	1910	1890	1890	− 1 57
1610	Salvepar	1705	1729	1729	+ 1 41
740	Sanofi	790	784	780	− 1 27
770	S.A.T.	775	773	774	− 0 13
1370	Saupiquet (Na)	1459	1449	1448	− 0 69
390	Schneider ★	448 20	446	450 20	+ 0 45
115	S.C.O.A.	131	130	130	− 0 76
715	S.C.R.E.G.	792	809	809	+ 2 15
940	Seb ★	972	945	955	− 1 75
430	Sefimeg	426	439	439	+ 3 05
1400	S.F.I.M.	1585	1597	1558	− 1 70
63	S.G.E.	67 40	67	66 80	− 0 89
515	Sign. Ent. El. ★	580	581	579	− 0 17
930	Silic	970	969	969	− 0 10
675	Simco-U.P.H. ★	587	581	590	+ 0 51
406	Simnor (Li)	380	380	380	....
1170	Skis Rossignol	1225	1220	1198	− 2 12
695	Siminco	645	646	630	− 2 33
425	Société Générale	425	425	425	....
215	Sodecco	228	225	225	− 1 32
245	Sodero (Na)	236	240	240	+ 1 69
2830	Sodexho	2825	2802	2800	− 0 88
131	Sogenal (Ny)	145 50	148 50	148 50	+ 2 06
460	Sogerap	435	430 30	430 30	− 1 08
2530	Sommer-Allib. ★	2985	2992	3002	+ 0 57
850	Source Perrier	899	878	882	− 1 89
910	Sovac ★	1094	1086	1091	− 0 27
535	Spie-Batignol.	588	579	579	− 1 53
580	Strafor	635	646	644	+ 1 42
325	Synthélabo ★	363	369	388	+ 6 89
620	Talcs Luzenac	641	639	637	− 0 62
3300	Tél. Elect.	3499	3480	3498	− 0 03
1220	Thomson-C.S.F.	1356	1359	1338	− 1 32
440	Total (CFP)★	438	433	431 30	− 1 53
98	− (certific.)	97 30	98	97 40	+ 0 10
1980	T.R.T.	2140	2150	2155	+ 0 70
640	U.F.B.	641	640	640	− 0 16
1110	U.I.C.	1266	1255	1260	− 0 47
600	U.I.F.	609	606	606	− 0 49
800	U.I.S.	845	843	845	....
310	U.C.B. ★	312	312	312 50	+ 0 16
685	Unibail	680	689	680	....
645	Valéo	691	677	679	− 1 74
56	Vallourec	69 95	75	74 30	+ 6 22
470	Via Banque	495	500	499	+ 0 81
1000	Elf-Gabon	978	983	980	+ 0 20
162	Amax Inc.	146 50	149 30	149 30	+ 1 91
235	Amer. Express	216	210 50	210 50	− 2 56
215	Amer. Teleph.	200 90	194 30	195	− 2 94
155	Anglo Amer. C.	165	159 40	159 40	− 3 39
736	Amgold	730	718	718	− 1 64
1130	BASF (Akt)	1094	1100	1100	+ 0 55
1200	Bayer	1138	1150	1150	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
134	Buffelsfont.	139	136 70	136 50	− 1 80
280	Chase Manh.	242	236	236	− 2 48
90	De Beers	94 50	95 50	95 75	+ 1 32
2330	Deutsche Bank	2280	2260	2260	....
1200	Dresdner Bank	1160	1174	1174	+ 1 21
155	Driefontein Cttd	184	184 60	185 50	+ 0 91
775	Du Pont-Nem.	712	707	707	− 0 70
620	Eastman Kodak	575	598	595	+ 3 48
83	East Rand	82 90	82 05	82 15	− 0 90
295	Electrolux	300	306	306	+ 2
250	Ericsson	223 40	218	214	− 4 21
610	Exxon Corp.	586	583	583	− 0 51
665	Ford Motors	610	611	610	....
99	Freegold	103	102	101 90	− 1 07
117	Gencor	119 90	119 90	119 90	....
400	Gén. Electr.	360	357	355 20	− 1 33
625	Gén. Belgique	572	574	576	+ 0 52
580	Gen. Motors	525	521	521	− 0 76
129	Goldfields	142	143	143 50	+ 1 06
52	Gd Metropolitain	54 20	52 90	52 90	− 2 40
94	Harmony	99	97 50	97	− 2 02
51	Hitachi	52 05	50	50	− 3 94
1100	Hoechst Akt.	1052	1060	1060	+ 0 76
151	Imp. Chemical	155 60	158	157 80	+ 1 41
1060	IBM	974	960	959	− 1 54
395	ITT	378	373 30	373 30	− 1 24
175	Ito-Yokado	175	167	167	− 4 57
101	Matsushita	103 10	101 50	101 50	− 1 55
1260	Merck	1268	1284	1282	+ 1 10
485	Minnesota M.	456	463	460	+ 0 88
315	Mobil Corp.	300	297 50	297 50	− 0 83
316	Morgan J.P.	281 50	277 80	277 80	− 1 31
42260	Nestlé	43300	43300	43300	....
220	Norsk Hydro	222	219 80	219 80	− 0 99
235	Ofsit	255	249	249	− 2 35
2240	Petrofina	2140	2081	2081	− 2 76
625	Philip Morris	679	675	675	− 0 59
158	Philips	155	152 50	152 50	− 1 61
....	Placer Dome	123	124	124	+ 0 81
556	Quilmès	525	510	510	− 2 86
800	Randfontein	782	782	782	....
825	Royal Dutch	781	765	769	− 1 54
126	Rio Tinto Zinc	129	130 70	130 80	+ 1 40
105	St Helena Co	118 50	113 80	113 80	− 3 97
285	Schlumberger	273	266 50	266 50	− 2 38
135	Shell transp.	133 50	131 10	131 10	− 1 80
2230	Siemens A.G.	2135	2158	2158	+ 1 08
215	Sony	212	203 90	205 50	− 3 07
205	T.D.K.	208	206 20	206 20	− 0 87
27	Toshiba Corp.	27 70	28 10	28 05	+ 1 26
425	Unilever	406	408	408	+ 0 49
356	Unit. Techn.	329	324	324	− 1 52
865	Vaal Reefs	860	855	855	− 0 58
345	Volvo	379	378	378	− 0 26
370	West Deep	395	395	395	....
506	Xerox Corp.	488	481	480 50	− 1 60
2 68	Zambia Corp.	2 40	2 34	2 34	− 2 50

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8945	..
Emp. 8,80 % 77	126	2 645
9,80 % 78/93	100	1 607
10,80 % 79/94	102 62	0 177
13,25 % 80/90	105 45	3 694
13,80 % 80/87	100 58	12 439
13,80 % 81/89	106 40	8 998
16,75 % 81/87	....	15 750
16,20 % 82/90	114 15	10 852
16 % juin 82	115 95	4 065
14,60 % fév. 83	114 40	8 040
13,40 % déc. 83	113 05	9 655
12,20 % oct. 84	107 63	11 254
11 % fév. 85	104 45	6 058
10,26 % mars 86	99 10	5 102
ORT 12,75 % 83	1763 50	..
OAT 10 % 2000	95 65	2 898
OAT 9,90 % 1997	100 55	7 350
OAT 9,80 % 1996	98 80	6 987
Ch. France 3 %	180	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 696
CNB Paribas	102 10	1 696
CNB Suez	102 10	1 696
CNI janv. 82	102 10	1 696
PTT 11,20% 85	102 10	7 981
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 70	2 800
CNT 9% 86	99 30	3 452
CRH 10,90% déc. 86	99 30	6 827
Métrologie I. 6% 6/7	71 50	7 140

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1156	1200
Agache (Sté Fin.)	2590	2578
A.G.F. (St Cent.)	799	799
Applic. Hydraul.	842	847
Arbel	380	374 40 d
Astorg	408	408
Avenir Publicité	776	729
Bain C. Monaco	360	390
Banque Hypoth. Eur.	445	445
Béghin-Say (C.I.)	380	368
B.G.I.	630	630
Biscuit (Génér.)	....	....
Blanzy-Ouest	690	690
B.N.P. Intercontin.	315	315
Bénédictine	4990	4980
Bon-Marché	1125	1080 o
B.T.P.	142	143
Cacif	845	868
Cambodge	850	879
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	450	450
Carbone-Lorraine	710	725
C.E.G.Frig.	700	715
Centen. Blanzy	2868	2582
Centrest (Ny)	229	230 10
Cerabati	90	105 30 d
Chambourcy (M.)	951	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	158	160
C.I.C. (Financ. de)	340	335
C.I. Maritime	680	665
Cimes-Sigma	510	538
Citram (B)	598	....
Clause	614	614
Cofradel (Ly)	1872	1840
Cogifi	416	439
Comiphos	850	....
Cie Industrielle	3831	3831
Comp. Lyon-Alem.	695	680
Concorde (La)	1015	1000
C.M.P.	39	39
Créd. Gén. Ind.	651	651
Cr. Universel (Cie)	740	740
Crédital	142	141 90
Darblay S.A.	558	556
Delalande S.A.	1120	1100
Delmas-Vielj. (Fin.)	1450	1451
Didot-Bottin	929	890
Eaux Bass. Vichy	1308	1360
Eaux Vittel	2738	2710
Economats Centre	620	640
Electro-Banque	370	385
Elf-Antargaz	688	688
E.L.M. Leblanc	915	915
[illegible]-Bretagne	280	285
Entrepôts Paris	620	620
Epargne (B)	3330	3350
Europ. Accumul.	78 10	76
Eternit	2552	2560
Finalens	255	264
FIPP	429	435
Fiac	912	900
Foncière (Cie)	565	567
Fonc. Lyonnaise	5380	5250
Foncina	532	537
Forinter	1130	1130
Fougerolle	385	387
France I.A.R.D.	345	340
France (La)	7300	7300
From. Paul Renard	506	....
GAN	1146	1140
Gaumont	547	515
Gévelot	910	946 d
Gr. Fin. Constr.	470	472
Gds Moul. Paris	398	380
Groupe Victoire	3630	3701
G. Transp. Ind.	623	611 o
H.E.F.	137	145
Immindo S.A.	481	460
Immivest	309	309
Immobail	403 60	402
Immobanque	690	681
Immob. Marseille	10000	9900
Immofice	512	518
Invest. (Sté Cent.)	3390	3449
Jaeger	246	235 10
Lafitte-Bail	480	480
Lambert Frères	250	252
Lille-Bonnières	1301	1301
Loca-Expansion	280	278
Locafinancière	355	350
Locatel	733	735
Louvre (Sté)	1661	1690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	47 90	46
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	409	388
Métal Déployé	423	422
Mors	162	161
Navig. (Nat. de)	80	78 50
OPB Paribas	325	325
Optorg	215	228
Oréal (L') C.I.	2500	2480
Origny-Desvroise	1240	1200
Palais Nouveauté	950	893
Paribas-CIP	420	425 90
Paris France	295	290
Paris-Orléans	345	359
Partachem	765	809
Patern. Risq. Div.	1336	1335
Pathé-Cinéma	700	670
Pechiney (cert. inv.)	333	320
Piles Wonder	955	960
Piper-Heidsieck	860	860
P.L.M.	165	180
Porcher	464	505
Promodès	1436	1425
Providence S.A.	2014	2000
Publicis	3000	3000
Raff. Souf. R.	140	147
Rhône-Poul. (c. inv.)	450	440
Ricqlès-Zan	296	300
Rochefortaise S.A.	492	511
Rochette-Cenpa	79 40	78
Rosario (Fin.)	1060	992
Rondière	207	210
Rougier et Fils	101	104 20
Sacer	505	514
SAFAA	348	350
Safic-Alcan	820	920
SAFT	1958	1970
Sapr	329	320
St-Gobain C.I.	440 50	430
Salins du Midi	526	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	182	181
Satam	180	158
Saulnes	66	66 20
Savoisienne (M)	261 50	274 10 d
SCAC	663	695
Sanelle Maubeuge	551	573 d
S.E.P. (M)	195	190
Serv. Equip. Véh.	111 80	108
Siel	280	274
Sicotel	320	315
Sinvim	232 70	242 d
Siph (Plant. Hévéas)	398	378
Sté Générale-CIP	405	404
Sofal financière	1945	1942
Soffo	381	388 60
Soficomi	781	781
S.O.F.I.P. (M)	150	150
Sofragi	1210	1182
Soudure Autog.	496 50	477 o
Sovabail	700	688
S.P.I.	715	710
Suez (Fin. de)-CIP	1500	1500
Stemi	1190	1200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	2089	2000
Testut-Aequitas	569	570
Tour Eiffel	624	545
Ufiner S.M.D.	749	735
U.A.P.	2800	2900
U.T.A.	1575	1576
Veuve Clicquot	3850	3878
Vicat	1599	....
Viniprix	2101	2100
Virax	179 80	179 50
Waterman S.A.	670	670
Brass. du Maroc	136	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1165	....
Akzo	476	467
Alcan Alum.	190	....
Algemeine Bank	140 10	148
American Brands	313	300
Am. Petrofina	390	380
Arbed	268	....
Asturienne Mines	195	200
Bco Pop Espanol	463	467 80
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2600	....
B. Régl. Internat.	59600	59110
Br. Lambert	655	632
Canadian-Pacific	125	123
CIR	29 90	....
Commerzbank	920	950
Dart. and Kraft	330 10	330
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	560	582
Gén. Belgique	572	575
Gevaert	1280	1290
Glaxo	167 80	165 60
Goodyear	422	....
Grace and Co	405	403
Gulf Canada Corp.	132 60	....
Honeywell Inc.	535	530
I. C. Industries	189 40	182 80
Johannesburg	1425	....
Kubota	24 95	25
Latonia	272	272
Midland Bank Plc	50 80	51
Mineral-Ressourc.	97	104
Nixdorf	2656	2770
Noranda	168 50	158
Olivetti	34 30	34 20
Pakhoed Holding	241	244
Pfizer Inc.	421	418
Procter Gamble	578	590
Ricoh Cy Ltd	49	....
Rolinco	305	310 40
Robeco	326	325 40
Rodamco	430	430
Saipem	18 10	18 10
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	326	327
Steel Cy of Can.	125	118
Tenneco	358	317 o
Thorn EMI	70	68 50
Toray indust. inc	36	34 40
Vieille Montagne	915	870
Wagons-Lits	880	890
West Rand	26 30	26 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asmap	4 90	1 20 o
Calciphos	376	367
C.E.M.	....	....
Cochery	182 30	182 30
Cogephor	77	70 90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	440	440
Dubois Inv. (Castro.)	1137	....
Gachot	202	200 50
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	78 10	77 10
Nicolas	1165	1161
Pétrofelle-R.D.	3400	....
Révillon	400	....
Rorento N.V.	151 10	151 10
Sopalam	96 70	0 10 o
S.P.R.	567	560
Ufimex	380	....
Union Brasseries	136	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1105	1115
Alain Manoukian	625	610
Asystel	621	620
B.A.C.	495	494
B. Demachy & Assoc.	794	....
B.I.C.M.	999	999
B.I.P.	595	600
Bolloré Technologies	1150	1154
Buitoni	884	880
Câbles de Lyon	1305	1240
Calberson	925	950
Cardif	2170	2240
C.D.M.E.	1000	1020
C. Equip. Elect.	321	318
C.E.G.I.D.	1525	1530
C.E.G.E.P.	220	220
C.E.P. Communication	1435	1400
C.G.I. Informatique	819	809
Ciments d'Origny	638	638
C.N.I.M.	390	392
Concept	180	188 50 d
Conforama	....	....
Dafsa	280	295

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	3250	3240
Devanlay	2440	2440
Deville	944	914
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	283	300
Elect. S. Dassault	680	680
Elysées Investiss.	39 50	39 40
Expand	800	790
Filipacchi	680	689
Guintoli	1060	1070
Guy Degrenne	960	980
I.C.C.	283 80	284 50
IDIA	228 50	227
I.G.F.	200	200
IN Informatique	300	310
Int. Métal Serv. (IMS)	195	200
La Commande Electro.	761	761
Le gd livre du mois	370	380
Loca-Investissement	287	289
Locamic	370	370
Manutan	445	430
Marlin Immobilier	301	300
Métallurg. Minière	150	153

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métrologie Internat.	406	402
Metroservice	230 30	218
M.M.B.	680	680
Molex	301	300
Navale-Delmas	680	710
Olivetti-Logabax	450	441
Om. Gest. Fin.	480	471
Petit Bateau	240	243
Petrofigaz	480	470
Pier Import	380	396
Razel	1550	1509
St-Gobain Emballage	1460	1459
St-Honoré Matignon	213	213
S.C.G.P.M.	209	307 d
Sema-Metra	755	750
S.E.P.	1600	1620
S.E.P.R.	1600	1600
Sligos	1500	1440
S.M.T. Goupil	348	360
Sodiforg	1280	1280
Sofibus	351	353
Supra	1050	1050
TF 1	184	184
Valeurs de France	363	....

SICAV (sélection) 8/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	851 75	830 98
Actions France	498 06	478 13
Action Invest.	392 92	376 10
Actions sélectives	628 44	603 90
Aedificandi	642 40	619 18
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1282 81	1251 52
A.G.F. 5000	631 02	615 63
A.G.F. ECU	1069 47	1058 88
A.G.F. Interfonds	451 36	440 35
A.G.F. Invest	105 35	102 78
A.G.F. OBLIG.	1070 76	1065 43
A.G.F. Sécurité	10222 20	10222 20
Agfimo	677 33	660 81
Altefi	210 86	209 24
A.L.T.O.	183 70	177 08
Ameri-Gan	5898 92	5631 43
America-Valor	777 72	742 45
Amplitude	577 39	560 57
Arbitrages court terme	5474 36	5463 42
Argonautes	435 98	422 28 ◆
Associa Première	24677 01	24677 01
Associc	1158 53	1158 53
Aurecic	1403 57	1362 69
Axa Europe	117 07	111 76
Axa Investissements	126 42	120 69
Bourse-Investiss.	484 26	462 30
Bred Associations	2656 30	2648 35
Bred International	100 54	98 57
Capital Plus	1662 43	1662 43
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conventimmo	402 02	386 58
Cortal court terme	1259 52	1259 52
Cortal Intérêt trim.	1047 62	1027 58
Conseq	951 62	908 47
Credinter	524 83	509 54
Croissance France	287 79	275 40
Croissance Immobilière	680 70	649 83
Croissance Mercure	2592 47	2518 96
Croissance Prestige	397 54	379 61
Drouot-France	726 02	692 14
Drouot-Investiss.	1173 23	1120 03
Drouot-Sécurité	259 35	247 59
Drouot-Sélection	136 37	130 19
Ecuric	1179 32	1161 89
Elicoop Sicav	11222 87	11222 87
Eli-Valeurs	9714 14	9477 21
Energie	291 36	278 15
Eparcic	2786 92	2781 35
Eparcourt Sicav	4052 28	4042 17
Epargne Associations	24327 24	24290 80
Epargne-Capital	7807 51	7730 21
Epargne-Crois.	1674 37	1629 56
Epargne-Industr.	822 71	785 40
Epargne-Inter	709 58	690 59
Epargne J	53088 91	53088 91
Epargne-Long-Terme	1748 40	1701 61
Epargne-Oblig.	186 42	181 43
Epargne-Quatre	1004 72	1004 72
Epargne-Unie	1363 23	1301 41
Epargne-Valeur	445 32	433 40
Eparoblig	1262 87	1260 35
Epsilon	1015 91	1005 85
Eurocic	9808 68	9663 72
Euro-Croissance	598 95	579 58
Eurodyn	1157 44	1119 38
Euro-Gan	5249 06	5011 04
Extrême Orient Sicav	586 24	577 90
Finord Placement	80332 43	80151 97
Finord Valorisation	13321 14	13059 94
Foncicav (div. par 10)	10785 77	10785 77
Foncival	276 06	263 54
France-Gan	6482 86	6198 43
France-Garantie	271 27	270 73 ◆
France-Investiss.	489 75	477 09
France-Net	119 97	118 78
France-Obligations	429 03	424 78
Francic	425 64	413 24
Francic Pierre	100 80	97 88
Francic Régions	1147 30	1113 88
Fructi-Associations	1335 34	1335 34
Fructicapi	304 71	300 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicourt	105448 37	105448 37
Fructidor	247 64	243 98
Fructifrance	864 82	843 73
Fructimmo	252 38	252 38
Fructivalor	559 27	545 63
Fructiver	82193 08	81988 11
Fructi ECU	562	553 69
Fructi-Première	10974 13	10811 95
Futuroblig	1024 77	1023 75
Gestilion	56871 77	56729 95
Gestion Amérique	371 96	355 09
Gest. France Europe	105 77	100 97
Gestion Océan	195 30	186 44
Gestion Sécuricourt	10596 61	10491 69
Gestion Sicavimmo	762 90	728 31
Gestion Uni-Japon	1540 56	1470 70
Gestion Associations	161 11	157 56
Gestion Mobilière	776 98	741 75 ◆
Gest. Rendement	470 58	449 24
Gest. Sél. France	758 42	724 03
Haussmann Associat.	1177 73	1177 73
Haussmann court terme	1197 25	1197 25
Haussmann Epargne	1354 49	1354 49
Haussmann Europe	2345 36	2260 69
Haussmann France	1090 03	1050 63
Haussmann Oblicroiss.	1273 30	1273 30
Haussmann Obligations	1489 78	1430 15
Horizon	1188 62	1154
I.M.S.I.	609 58	581 94
Indo-Suez Valeurs	786 74	751 06
Interoblig.	11738 97	11297 47
Intersélect France	489 41	457 22
Intervaleurs Indust.	712 15	679 86
Invest. net	14340 02	14311 40 ◆
Invest. Obligataire	17743 38	17707 94
Japacic	188 32	180 89
Jeune épargne	241 40	237 83
Laffitte-Amérique	280 11	267 41
Laffitte-crt-terme	58390 12	58390 12
Laffitte-Expansion	892 90	862 41
Laffitte-France	352 08	336 11
Laffitte-Immobilier	260 27	249 47
Laffitte-Japon	363 29	346 82
Laffitte-Oblig.	144 80	138 23
Laffitte-Placements	63778 25	63778 25
Laffitte-Rend.	216 07	206 27
Laffitte-Tokyo	1376 21	1313 80
Lion-Associations	11324 32	11324 32
Lion court terme	114608 23	114608 23
Lion-Institutionnels	22887 93	22831 35
Lionplus	70018 13	69322 90
Livret portefeuille	689 57	669 49
Méditerranée	194 12	185 32
Minimax	25596	25596 ◆
Mondiale Investissem.	486 30	484 25
Monecic	5521 76	5521 76
Monedor	51125 24	51125 24
Moné J.	54797 90	54797 90
Monélaffitte	267102 32	267102 32
Monevalor	62440 71	62440 71
Multi-Obligations	427 34	407 96
Mutuelle Unie Sél.	184 52	157 06
Natio.-Assoc.	6538 41	6525 36
Natio.-Epargne	13440 47	13307 40
Natio.-Immobilier	1034 45	1006 76
Natio.-Inter.	1140 88	1110 44
Natio.-Obligations	537 60	523 21
Natio.-Patrimoine	1520 08	1479 40
Natio.-Placements	64224 36	64224 36
Natio.-Revenus	1012 86	1002 82
Natio.-Sécurité	56319 31	56319 31
Natio.-Valeurs	760 46	740 11
Nippon-Gan	5567 25	5314 80
Nord-Sud Développ.	1186 24	1183 87 ◆
Normut IF	13441 63	13178 07
Oblicic Régions	1015 97	1000 96
Oblicoop Sicav	1362 54	1336 82
Obligations Convert.	458 15	437 37
Oblilion	1076 16	1065 50
Optimavalor	688 46	657 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paramérique	597 57	570 47
Pareurope	870 03	830 58
Paribas Epargne	15481 09	15450 19
Paribas France	113 87	110 55
Paribas Opportunités	113 75	110 44
Paribas Patrimoine	566 38	543 29
Paribas Revenu	93 59	92 66
Parnasse-Valor	1082 92	1081 84
Patrimoine-Retraite	1624 36	1592 51
Phénix Placements	247 45	246 22
Pierre Investiss.	771 74	736 74
Placement A	1099 74	1099 74
Placement crt-terme	70761 99	70761 99
Placement J	55201 79	55201 79
Placement Premier	52385 49	52385 49
Placements Rendement	11605 79	11605 79 ◆
Placements Sécurité	105024 03	105024 03 ◆
Planetar	1046 33	1020 81
Première Obligations	10504 79	10483 82
Prév'Association	21600 46	21600 46
Province Investiss.	578 14	551 92
Quartz	117 52	114 63
Rentacic	162 99	160 57
Revenus Trimestriels	5426 76	5373 03
Revenu Vert	1125 36	1124 23
Rivoli Plus	1061 57	1013 43
St-Honoré Assoc.	14053 81	13983 89
St-Honoré Bio-aliment.	901	860 14
St-Honoré Pacifique	603 84	576 46
St-Honoré P.M.E.	497 90	475 32
St-Honoré Réal	11372 41	11327 10
St-Honoré Rendement	11331 66	11275 28
St-Honoré Services	529 81	509 43
St-Honoré Technol.	817 45	780 38
St-Honoré Valor	12141 12	12044 76
Sécuricic	10955 58	10944 64
Sécur. Mobilière	401 54	383 33
Sécuri Taux	10508 57	10508 57
Sélection Croissance	568 74	550 23
Secadem (Caisses BP)	733 79	722 95
Sicav-Associations	1403 51	1401 41
S.F.I. fr. et étr.	666 69	647 27
Sicav 5000	374 29	364 27
Slivafrance	607 96	591 69
Slivam	452 12	440 02
Slivarente	208 95	206 88
Slivinter	463 77	441 63
S.N.I.	1365 58	1325 81
Sogepargne	381 84	368 04
Sogepremière	63012 91	61177 58
Sogerac	49503 01	49081 17
Sogevalor	77651 73	76808 02
Sogever	1168 38	1113 47
Soginter	1388 24	1323 38
Soleil Investiss.	500 85	478 14
Stratégie Actions	1045 37	1005 16
Stratégie Dével.	1038 88	1006 18
Technocic	1169 68	1155 03
Techno-Gan	6418 12	6127 06
Trilion	5070 21	5020 01
U.A.P. Investiss.	436 67	420 89
Uni-Associations	111 53	111 53
Unifrance	509 23	496 14
Unifoncier	1312 23	1252 73
Uni-Garantie	1278 23	1253 14
Unigestion	962 86	919 19
Uni-Régions	3266 14	3118 03
Unisanté	2105 78	2036 54
Univer	180 03	180 03
Univers-Actions	1085 52	1049 83
Univers-Obligations	1543 69	1493 22
Valorem	584 10	550 34
Valoblig	60000 28	59408 22
Valorg	1521 59	1520 07
Valréal	79912 41	79872 47

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6	5 999	5 760	6 300
ECU	6 934	6 934	....	....
Allemagne (100 DM)	334 530	334 680	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 097	16 100	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	297 270	297 300	286	305
Danemark (100 krd)	86 750	86 400	83	90
Norvège (100 k)	91 030	91 040	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 949	9 955	9 600	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 382	4 382	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 620	4 619	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	403 880	404 690	392	412
Suède (100 krs)	94 900	94 870	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 534	47 560	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 983	4 983	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 243	4 242	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 571	4 548	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 229	4 254	4 090	4 290

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	89050	89400
Or fin (en lingot)	89400	89950
Pièce française (20 fr)	524	520
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	586
Pièce latine (20 fr)	517	512
Souverain	648	640
Pièce de 20 dollars	2950	2925
Pièce de 10 dollars	1490	1495
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3360	3370
Pièce de 10 florins	536	535
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

Le voyage de M. Chirac aux Antilles

Réunifier la droite

M. Jacques Chirac quitte Paris, le mercredi 9 septembre, pour Pointe-à-Pitre, où il commencera un voyage de trois jours aux Antilles. Avec ce déplacement, prévu il y a un an, puis envisagé en avril dernier, le premier ministre aura visité tous les départements et territoires d'outre-mer depuis mars 1986. Pour la première fois, le programme officiel du voyage mentionne des rencontres avec les cadres et les militants du RPR, alors que ces réunions avaient, dans les précédents déplacements de M. Chirac, un caractère privé.

Accompagné par M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, et par Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, élue de la Guadeloupe, le premier ministre consacrera ses principaux discours au développement économique et aux problèmes de la jeunesse. M. Chirac a l'intention d'évoquer notamment les relations des Antilles avec la CEE ainsi qu'avec leur environnement caraïbe. Il a reçu, lundi 7 septembre à Paris, Mlle Eugenia Charles, premier ministre de la Dominique, avec laquelle un accord a été conclu sur la pêche.

M. Chirac traitera principalement des problèmes économiques devant les corps constitués réunis à la préfecture de la Martinique, vendredi. Il inaugurera, le lendemain, un centre de formation et d'apprentissage à Rivière-Salée.

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Dans les milieux politiques guadeloupéens, la venue de M. Chirac est surtout interprétée comme une entreprise de réunification de la droite locale. Les dissensions sont, en effet, très vives, depuis longtemps, à l'intérieur du RPR départemental, comme, d'ailleurs, en Martinique.

Cette crise interne avait pris un tour très spectaculaire pendant la campagne de 1986 pour les élections législatives, le président du conseil régional alors en exercice, M. José Moustache, ayant démissionné du mouvement chiraquien et s'étant allié au porte-drapeau de l'UDF, M. Marcel Esdras, alors député sortant apparenté UDF, contre la liste conduite par Mme Lucette Michaux-Chevry. Cette dernière l'avait emporté très largement : sa liste avait recueilli 35,46 % des suffrages exprimés. Entrée au gouvernement, Mme Michaux-Chevry n'a pas recollé les morceaux. M. Chirac devra donc multiplier les prévenances à l'égard des uns et des autres dans l'espoir de « faire le plein » lors du scrutin présidentiel, même si le nouveau secrétaire fédéral du RPR, M. Daniel Beaubrun, affirme que la visiste du premier ministre ne saurait être assimilée à une quelconque *« pêche aux voix »*. C'est ainsi qu'il est prévu que M. Chirac déjeune jeudi en compagnie de M. Moustache et qu'il honore de plusieurs décorations divers notables jaloux de l'ascendant pris par Mme Michaux-Chevry, à laquelle certains vieux militants gaullistes ne pardonnent par son passé socialiste.

La droite guadeloupéenne n'a pas toutefois le monopole des querelles intestines. Les socialistes locaux sont, eux aussi, en proie à des tiraillements, surtout depuis que la principale formation indépendantiste, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) a fait savoir qu'elle était prête à s'allier avec les socialistes du département à condition que ceux-ci prennent leurs distances avec le PS métropolitain. Quelques jours après M. Chirac, c'est d'ailleurs M. Lionel Jospin qui viendra à la Guadeloupe.

ANDRÉ LÉGER.

PHILIPPINES : les suites du putsch avorté

Le gouvernement de Mme Aquino démissionne sous la pression des militaires

Le gouvernement philippin a remis, mercredi 9 septembre, sa démission à la présidente Aquino. Dans un premier temps, neuf membres du cabinet avaient annoncé leur démission : il s'agissait de MM. Joker Arroyo et Teodoro Locsin, respectivement secrétaire exécutif et conseiller légal du chef de l'Etat, ainsi que des secrétaires au commerce, aux travaux publics, aux transports, à l'agriculture, aux ressources naturelles et au travail.

La veille, devant le Congrès, M. Arroyo, que certains considéraient comme le véritable numéro deux du régime, avait dû se défendre, pendant trois heures, d'accusations de *« procommunisme »* et d'*« antimilitarisme »* portées par la droite et certains dirigeants militaires. Cet avocat, qui passait pour le conseiller le plus écouté de la présidente, avait répondu : *« Je ne pourrai jamais être communiste car je suis lié par la Constitution. »*

Depuis l'échec du coup d'Etat du 28 août, dont certains auteurs sont toujours en fuite, les chefs de l'armée font pression sur Mme Aquino pour qu'elle se sépare de ses collaborateurs accusés d'être *« trop mous »* dans la lutte contre l'insurrection communiste. Sans doute pour répondre aux requêtes des militaires, qui souhaitent être associés plus étroitement à la direction de l'Etat, Mme Aquino avait déjà, mardi, annoncé la création d'un conseil d'Etat, qui doit se réunir dès jeudi. Ce conseil – l'équivalent du conseil national de sécurité américain – regroupera des membres du gouvernement, des officiers, les présidents des deux Chambres ainsi que des représentants du monde des affaires.

Les ministres démissionnaires ont annoncé que leur geste avait pour objet de donner *« toute liberté »* à la présidente de réorganiser le gouvernement. Mardi, devant les députés, M. Arroyo avait également lancé une vigoureuse attaque contre les grands groupes d'intérêts qui, à leur tour, réclamaient sa tête. Mme Aquino devait réunir son cabinet, jeudi en fin d'après-midi, et faire connaître sa décision. Cette crise souligne, entre-temps, le poids croissant des militaires dans les affaires de l'Etat.

J.-C. P.

Sur le vif

Casse-tête

Hier, en fin de journée, coup de téléphone furibard et affolé. Ma belle-sœur. Je ne sais pas si vous savez, mais son mari est prof de lycée.

– T'as entendu sur Europe 1 ce débat débile : nos pauvres petits sont complètement stressés. Ils veulent plus aller à l'école. D'ailleurs vaudrait mieux pas. C'est pas bon pour la santé, tout ça...

– C'est un peu vrai, non ? Regarde Thomas, tu me dis qu'il n'a pas arrêté de dégobiller depuis dimanche dernier.

– Oui, bon, peut-être, mais c'est pas une raison pour réduire les heures de cours et pour...

– Pourquoi ? Il y a que chez nous qu'ils triment sept heures par jour, les gamins, sans compter les heures sup à la maison. Ailleurs, chez nos voisins, aux Etats-Unis, partout, on les relâche en début d'après-midi.

– Et qu'est-ce qu'il ferait à ce moment-là, Thomas ? Il foutrait le bordel chez moi ou il viendrait jouer avec mon minitel au bureau, c'est ça ?

– Et en plus là-bas, ils ont congé le samedi. Seulement ça, ça n'arrangerait pas ton bonhomme.

– Forcément. Comment veux-tu qu'il se partage entre son bahut et sa boîte à bac, Jean-Jacques, s'il ne bosse pas le week-end ? Et moi ? Tu crois que j'ai envie d'avoir Noémie et Thomas dans les pattes pendant que je me tape les courses au supermarché ? Non, mais il est raide dingue Mgr Lustiger, t'as vu...

– C'est plutôt une bonne idée, non, son truc ? T'as les partisans du mercredi et ceux du samedi. Ils se bouffent le nez depuis des générations. Tu leur donnes les deux, aux gosses, ça réconcilie tout le monde et ça te permet de leur fourguer un peu de catéchisme en prime.

– En écourtant les vacances ? Alors, merci bien ! Tête de Jean-Jacques si on rogne sur ses congés ! Il y a pas que les élèves qui ont le droit de se reposer, figure-toi. Les maîtres aussi. Et puis, y a pas que ça : en ouvrant les classes, tu fermes les hôtels. Tête de Tatie Dodette si on lui vide sa pension de famille dix jours en été et trois jours à Pâques ! Ils sont tombés de l'armoire ou quoi ?

– Allez, calme-toi. Avale un Temesta et file-z-en un à Thomas. Au fond t'as raison. Ils nous cassent les pieds, les enfants. Ils sont jamais contents. Plus tard ils auront pas de boulot. Et maintenant, ils en ont trop !

CLAUDE SARRAUTE.

BRÉSIL

Le ministre de la réforme agraire se tue dans un accident d'avion

Brasilia *(AFP)*. – M. Marcos Freire, ministre brésilien de la réforme agraire et de la colonisation, et huit autres personnes ont péri le mardi 8 septembre dans l'explosion d'un appareil militaire qui venait de décoller de la piste de Carajas, en Amazonie, au sud de Belem. M. Freire, âgé de cinquante-six ans, venait de visiter les projets gouvernementaux de la réforme agraire dans ce secteur de l'Amazonie. Carajas est le site d'exploitation de minerai de fer le plus important du monde. M. Jose Eduardo Raduan, président de l'Institut de la réforme agraire, figure parmi les victimes de la catastrophe.

M. Marcos Freire était un ministre clef du gouvernement de M. Sarney. Ce n'est que le 4 juin que cet ancien directeur de la Caisse économique fédérale (Caisse d'épargne) et sénateur jusqu'en 1982 de l'Etat (Nord-Est) avait pris ses fonctions. Il succédait à M. Dante de Oliveira, démissionnaire depuis le 22 mai pour désaccord politique, à la tête d'un ministère qui cristallise les clivages de la société brésilienne.

En effet, le ministre de la réforme agraire a pour tâche de réaliser le programme du gouvernement qui a promis d'établir cent cinquante mille familles de paysans sans terre sur des exploitations prises sur les grandes propriétés non exploitées.

Ce programme rencontre une forte opposition de la part des gros propriétaires terriens *(fazenderos)* qui se sont regroupés au sein de l'Union démocratique ruraliste (UDR). Cultivant les frustrations des paysans moyens devant la forte baisse des cours agricoles, l'UDR a réussi le 21 juin une démonstration de force à Brasilia, réunissant derrière son leader, M. Ronaldo Caiado, quelque quarante mille exploitants dans la capitale contre la réforme agraire.

De l'aveu même des autorités, seulement quelque quinze mille familles, soit 10 % du programme, ont pu être établies jusqu'à ce jour. La frustration des paysans pauvres se traduit par des occupations sauvages de terrains, auxquelles l'UDR riposte par des expulsions à l'aide de milices de *pistoleros* qu'elle recrute un peu partout. Le rôle militant de la Commission pastorale de la terre, dépendant de la Conférence épiscopale du Brésil, pour la défense des paysans pauvres a beaucoup fait pour rendre public un cycle de violence qui fait plusieurs centaines de morts, surtout chez les *posseiros* (paysans pauvres) chaque année.

Au conseil des ministres

Le sommet des pays francophones

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 9 septembre, a entendu une communication de M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, sur le sommet des pays francophones qui s'est réuni à Québec du 2 au 4 septembre.

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement rendant compte de la réunion du conseil, a indiqué que la Conférence de Québec avait connu un *« incontestable succès »*.

Le conseil des ministres a adopté, d'autre part, le décret relatif à l'accès de certains maîtres de l'enseignement privé à l'échelle de rémunération des instituteurs.

● **La guerre du Golfe.** – Selon Radio-Téhéran, un avion irakien du type Mirage a été abattu, le mercredi 9 septembre, par la DCA iranienne dans le centre de l'Iran. La radio fait état, par ailleurs, de plusieurs raids meurtriers de l'aviation de Bagdad sur des zones résidentielles en Iran.

● **URSS. – Nouvelles autorisations d'émigrer.** – Après l'annonce que des visas allaient être délivrés à Iossif Begun et à cinq autres « refuzniks » (*Le Monde* du 9 septembre), six autres juifs soviétiques ont reçu l'autorisation d'émigrer, a annoncé, le mercredi 9 septembre à Moscou, le dissident Vladimir Slepak. Il s'agit de Sergueï Manechine, Valeri Lerner, Vladimir Prestin, Boris Lantsman, Boris Kun et Yevguenia Palanker. Tous attendaient depuis de longues années l'autorisation de quitter l'URSS. (Reuter).

Entrée du Crédit national dans la charge d'agents de change Dupont-Denant

Dans le cadre de la réforme des Bourses françaises, la Chambre syndicale des agents de change vient d'examiner deux projets de « mariage » de charge d'agents de change. Le premier concerne l'acquisition totale de Dufour-Koller-Lacarrière par le courtier anglais James Capel and Co. L'autre est relatif à l'entrée à hauteur de 51 % du Crédit national dans Dupont-Denant, la charge du syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont.

● **Le premier interrogatoire de Gérard Pellier pourrait entraîner de nouvelles interpellations.** – Inculpé de complicité d'assassinat, Gérard Pellier a confirmé le 8 septembre devant M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, ses liens avec le commando de l'ex-FLNC responsable de la mort du gendarme Guy Aznar le 4 août près de Bastia. Le magistrat parisien disposant désormais d'éléments sérieux concernant les circonstances de l'attentat, la logistique du commando et des noms de ses membres, pourrait procéder à de nouvelles interpellations.

Le numéro du « Monde » daté 9 septembre 1987 a été tiré à 485 783 exemplaires